Université d'Oran 2
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion

THESE
Pour l'obtention du diplôme de Doctorat en Sciences
Spécialité : Sciences commerciales

La répartition spatiale des nouvelles unités industrielles dans la wilaya d'Oran

Présentée et soutenue publiquement par :Mr KICHOU Nacer

Devant le jury composé de :

Président : M. FEKIR Hamza	**Professeur**	**Université Oran 2**
Rapporteur : M. FELA Ayachi	**Professeur**	**Université Oran2**
Examinateur : M. MILIANI Yacine	**M.C.A**	**Université Oran 2**
Examinateur : M. BECHOUNDA Rafik	**Professeur**	**Université S.B.A**
Examinateur : M. GHRISSI Larbi	**Professeur**	**Université Mascara**
Examinateur : M. MENDLI Salaheddine	**M.C.A**	**Université Mostaganem**

Année universitaire 2025/2026

Table des matières

Dédicaces.....I
Remerciements II
INTRODUCTION GENERALE I
Première partie — Les fondements théoriques du territoire 1
Introduction.....14
Chapitre 1 : L'aménagement du territoire 15
Introduction.....18
Section 1 : Les définitionset les caractéristiques du territoire :.....19
Section 2 : Les dimensions d'un territoire.....23
Section 3 : L'aménagement du territoire 25
Conclusion : 39
Chapitre 2 - Les localisations spatiales.....39
Introduction.....40
Section 1 : Les déterminants de localisation.....41
Section 2 – L'espace dans les théories économiques 54
Section 3 - Les théories de localisation 57
Conclusion 64
Chapitre 3 : La place du marketing territorial 66
Introduction :.....67
Section 1 –Évaluation de l'efficacité du marketing territorial sur l'attractivité des firmes 68
Section 2 - Les atouts clés des territoires.....75
Section 3 - Le rôle des autorités locales et les stratégies de développement 81
Section 4 – Les défis du marketing territorial et leurs tendances futures 84
Section 5 - La place des acteurs privés et de la société civile dans le marketing territorial 85
Section 6 – Les outils et stratégies de communication dans le marketing territorial.....89
Conclusion : 92
Chapitre 4 :Les politiques d'incitation et de soutien aux entreprises.....93
Introduction.....94
Section 1 : Les fondements théoriques de l'activité térritoriale des entreprises 95
Section 2 - Les instruments publics de soutien à l'implantation : traduction opérationnelle des fondements théoriques.....99
Section 3 : Les impacts sur l'innovation, la compétitivité et les PME 104

Section 4 : Limites et conditions d'efficacité des politiques de soutien à l'implantation 111
Conclusion 116
Conclusion de la première partie 117
Seconde partie :Les dynamiques d'aménagement et d'attractivité territoriale de la wilaya d'Oran : apports institutionnels et facteurs de localisation des firmes 119
Introduction.....120
Chapitre 5 : Entre inertie administrative et pression de modernisation : le défi du développement territorial des communes de la wilaya d'Oran 119
Introduction.....124
Section 1–Les fondements conceptuels et légaux des aides à l'investissement 125
Section 2 – La typologie des incitations financières et non financières disponibles en Algérie 127
Section 3 : Le cadre législatif national et régional encadrant les subventions aux investisseurs 129
Section 4 : Les politiques d'incitation et l'évaluation de leur efficacité sur les entreprises 131
Section 6 - Partenariats publics-privés et collaboration avec les chambres de commerce 145
Conclusion : 147
Chapitre 6 :Territoire, entreprises et gouvernance locale : contribution à l'analyse des facteurs de localisation et des dispositifs de soutien à l'investissement dans la métropole d'Oran.....149
Introduction.....150
Section 1 : Au nieau de l'aménagement du territoire.....151
Section 2 : Au niveau des localisations spatiales.....153
Section 3 : Au niveau du marketing territorial 159
Conclusiom : 176
Chapitre 7 - « Entre inertie administrative et pression de modernisation : le développement territorial des communes de la wilaya d'Oran à l'épreuve de la gouvernance locale »....177
Introduction.....178
1 - Commune d'Ain El Bia : 179
2 - Commune d'Ain El Kerma :.....179
3 – La commune d'Ain El Turk : 180
4 – La commune d'Arzew : 181
5 - La commune de Benfreha : 182
6 - La commune de Bethioua :.....182
7 – La commune de Bir El Djir :.....183
8 - La commune de Boufatis :.....184
9 - La commune de Bousfer :.....185
10 - La commune de Boutlelis : 185

11 - La commune d'El Ançor :.....186
12 - La commune d'El Braya :.....187
13 - La commune d'El Kerma :.....188
14 - La commune d'Es Senia :.....189
15 - La commune de Gdyel :.....189
16 – La commune de Hassi Ben Okba : 191
17 – La commune de Hassi Bounif : 192
18 – La commune de Hassi Mefsoukh :.....192
19 – La commune de Marsat El Hadjadj :.....193
20 – La commune de Mers El Kebir :.....194
21 – La commune de Misserghine :.....195
22 - La commune d'Oran .....
23 – La commune d'Oued Tlelat : 200
24 – La commune de Sidi Benyebka.....201
25 – La commune de Sidi Chami : 201
26 – La commune de Tafraoui :.....202
Chapitre 8 : La localisation des nouvelles unités industrielles dans la wilaya d'Oran 205
Introduction :.....206
1 - Commune d'Ain El Bia :.....206
2 - Commune d'Ain El Kerma :.....208
3 – La commune d'Ain El Turk :.....208
4 – La commune d'Arzew :.....209
5 - La commune de Benfreha :.....211
6 - La commune de Bethioua :.....212
7 – La commune de Bir El Djir :.....214
8- La commune de Boufatis :.....215
9 - La commune de Bousfer.....216
10 - La commune de Boutlelis :.....217
11 - La commune d'El Ançor :.....218
12 - La commune d'El Braya :.....219
13 - La commune d'El Kerma :.....220
14 - La commune d'Es Senia :.....222
15 - La commune de Gdyel :.....225
16 – La commune de Hassi Ben Okba : 226

17 – La commune de Hassi Bounif : 227
18 – La commune de Hassi Mefsoukh : 229
19 – La commune de Marsat El Hadjadj : 230
20 – La commune de Mers El Kebir : 231
21 – La commune de Misserghine : 232
22 – La commune d'Oran : 233
23 – La commune d'Oued Tlelat : 235
24 – La commune de Sidi Benyebka : 2367
25 – La commune de Sidi Chami : 236
26 – La commune de Tafraoui : 23830
1 - Communes à forte attractivité industrielle 241
2 - Communes à attractivité moyenne 242
3 - Communes faiblement industrialisées 242
4 - Points de convergence 242
Conclusion générale 244
Conclusion générale 245
Bibliographie 252
Résumé 262

Dédicaces

À mes parents,

« À la mémoire de mes très chers parents, pour leur soutien silencieux et leur foi en moi. »

À mon épouse,

À ma très chère épouse, compagne de chaque jour, pour ta patience, ton soutien inconditionnel et ta présence rassurante dans les moments de doute et de fatigue.

À mes deux enfants,

À mes enfants, Lydia et Adel, joyaux de ma vie, pour votre sourire, votre confiance et votre fierté silencieuse. Vous m'avez rappelé chaque jour la raison pour laquelleil fallait persévérer, même lorsque la route semblait longue et difficile.

Remerciements

Je souhaite d'abord exprimer ma gratitude la plus sincère à Monsieur FELA Ayachi, mon rapporteur de thèse, pour son soutien constant, sa disponibilité et la confiance qu'il a placée dans mon travail. Votre accompagnement, votre rigueur scientifique et vos conseils éclairés ont été déterminants pour l'achèvement de ce projet, même face aux défis et imprévus d'un parcours doctoral. Je vous suis profondément reconnaissant d'avoir accepté de me guider jusqu'à la conclusion de cette thèse, de avoir assisté dans la rédaction du manuscrit et d'avoir contribué à la qualité scientifique de ce travail.

Je n'oublie pas, avec une immense reconnaissance Monsieur TOUBACHE Ali, mon premier directeur de thèse, qui m'a introduit aux exigences de la recherche scientifique ainsi qu'à la rédaction d'une thèse. Vous avez été le mentor de mes débuts dans cette aventure intellectuelle, et c'est grâce à votre encadrement initial que j'ai pu établir les fondations de ce travail, acquérir les repères méthodologiques essentiels et apprendre à adopter la pensée d'un chercheur. Votre soutien moral et scientifique a durablementinfluencé mon parcours académique.

Je souhaite également remercier chaleureusement tous les membres du jury qui ont pris le temps d'évaluer ce travail. Votre attention, vos retours constructifs et vos suggestions ont permis d'enrichir et d'améliorer la qualité de cette thèse. Votre présence et votre implication lors de ma soutenance ont contribué à faire de cet événement un aboutissement tant scientifique qu'humain.

Ma gratitude s'adresse aussi à mes collègues, sans qui ce parcours aurait été beaucoup plus ardu. Je pense tout particulièrement à mon frère ainé, Monsieur METAHRI Nour Eddine, dont la sagesse, l'écoute attentive et les conseils judicieux ont toujours éclairé mes réflexions. À chaque étape, nos échanges ont constitué des repères intellectuels qui m'ont aidé à clarifier mes idées, à nuancer mes analyses et à renforcer la cohérence de mon travail. Je vous remercie sincèrement pour le soutien moral et scientifique que vous m'avez apporté tout au long de ce long et exigeant chemin.

Je tiens également à remercier Madame GACHI Faiza, ainsi que Messieurs HADDOU Djamelet ALI YAHIA Amazighet l'ensemble du corps d'enseignant de notre Faculté des Sciences Économiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, pour leur soutien, leurs échanges intellectuels et leur solidarité quotidienne. Vos encouragements, vos commentaires et parfois vos simples mots de réconfort ont été déterminants pour la poursuite de ce travail. L'environnement

de travail que vous contribuez à instaurer, fondé sur le respect, la coopération et la convivialité, a été un cadre idéal pour la concentration et la motivation.

Comme je souhaite aussi à exprimer ma gratitude la plus sincère à Monsieur KHELDOUNE Abderrahim, Directeur de l'Industrie de la wilaya d'Oran, pour son accueil et son soutien précieux. Je tiens particulièrement à remercier également Monsieur AYAD Hafid, Chef de service Informatique et Statistiques, qui aété d'un apport décisif dans la réalisation de ce travail. Les données pertinentes qu'il m'a fournies ont servi de base solide au travail de terrain, permettant d'ancrer cette recherche dans une réalité concrète et fiable. Sans oublier aussi Mr KELKOUL Mohamed, responsable de la Société de gestion de participation Zones industrielles d'Oran

Je n'oublie pas non plus toutes les personnes, proches ou éloignées, qui ont directement ou indirectement participé à la réalisation de ce travail : les enseignants, le personnel administratif de notre faculté, ainsi que les collègues avec qui j'ai partagé des moments joyeux et plus difficiles. Votre présence, votre soutien, parfois silencieux mais sincère, ont été une source de réconfort et de motivation dans les instants de doute ou de fatigue.

Enfin, je remercie toutes les personnes avec qui j'ai partagé les aléas de la vie universitaire, tant au sein de notre université en général que de notre Faculté en particulier. Les échanges, les discussions, les débats, ainsi que les moments de détente, ont contribué à alléger le poids de ce travail et à en faire une expérience humaine aussi enrichissante que scientifique.

Abréviations

AAPI : Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement.
ANAAT : Agence Nationale de l'Aménagement et de l'Attractivité des Territoires.
ADEME signifie Agence de la transition écologique (anciennement Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).
ANIREF : Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière.
APC : Assemblée Populaire Communales.
AR : Augmented Reality, en français : Réalité augmentée.
ASEAN : Association of South East Asian Nations. En français : Association des nations de l'Asie du Sud-Est.
CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie de la wilaya d'Oran.
DATAR : Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale.
DEL : Développement Economique Local.
GNL : Gaz Naturel Liquéfié.
GETEX : Groupe public de textile et cuir.
IDE : Investissements Directs Etrangers.
INTTIC d'Oran : Institut National des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication.
LSP : Logement Social Promotionnel.
ME : Moyenne entreprise.
MIPIM : Marché International des Professionnels de l'Immobilier,
MNA : Maghreb Nord Africain.
NEG : Nouvelle Économie Géographique.
ONS : Office Nationale des Statistiques.
PAT : Programmes d'Action Territoriale.
PDAU : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme.
PDT : Plan de Développement Touristique
PME : Petite et Moyenne Entreprise.
PPP : Partenariat Public Privé.
OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques.
ONG : Organisation non gouvernementale.
PIB : Produit Intérieur Brut.
R&D : Recherche et Développement.
SDAUM : Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Métropole d'Oran.
SIG : Systèmes d'Information Géographique.
SNAT : Schéma National d'Aménagement du Territoire.
TIC : Technologies de l'Information et de la Communication.
TPE : Très Petite Entreprise.
TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée.
USTO : Université des Sciences et de la Technologie d'Oran – Mohamed-Boudiaf (USTO-MB).
VR : Virtual Reality, en français : Réalité virtuelle.
ZAE : Zones d'Activités Economiques.

Liste des tableaux

1 - Les secteurs industriels dans la commune d'Ain El Bia ……..….198
2 - Les secteurs industriels dans la commune d'Ain El Kerma……..199
3 - Les secteurs industriels dans la commune d'Ain El Turk …….202
4 - Les secteurs industriels dans la commune d'Arzew……..203.
5 - Les secteurs industriels dans la commune de Benfreha……..…...204
6 - Les secteurs industriels dans la commune de Bethioua……..….. 205
7 - Les secteurs industriels dans la commune de Bir El Djir……...206
8 - Les secteurs industriels dans la commune de Boufatis……..207
9 - Les secteurs industriels dans la commune de Bousfer……...…208
10 - Les secteurs industriels dans la commune de Boutlelis……210
11 - Les secteurs industriels dans la commune d'El Ançor…….211
12 - Les secteurs industriels dans la commune d'El Braya…….212
13 - Les secteurs industriels dans la commune d'El Kerma,……...214
14 - Les secteurs industriels dans la commune d'Es Senia…….216
15 - Les secteurs industriels dans la commune de Gdyel……217
16 - Les secteurs industriels dans la commune de Hassi Ben Okba……219
17 - Les secteurs industriels dans la commune de Hassi Bounif…….220
18 - Les secteurs industriels dans la commune de Hassi Mefsoukh……221
19 - Les secteurs industriels dans la commune de Marsat El Hadjadj…….222
20 – Les secteurs industriels dans la commune de Mers El Kebir……..……223
21 - Les secteursindustriels de la commune de Misserghine…….....224
22 - Les secteurs industriels dans la commune d'Oran……...225
23 - Les secteurs industriels dans la commune d'Oued Tlelat……..……..…227
24 - Les secteurs industriels dans la commune de Sidi Ben Yebka……...229
25 - Les secteurs industriels dans la commune de Sidi Chami……
26 – Les secteurs industriels dans la commune de Tafraoui……

Liste des figures

Figure n° 1 - La répartition spatiale par type d'industries dans les communes de la wilaya 'Oran…….. …197
Figure n° 2 - La répartition spatiale par type d'industries dans la commune d'Ain El Bia…….198
Figure n° 3 - La répartition spatiale par type d'industries dans la commune d'Ain El Kerma...199
Figure n° 4 - La répartition spatiale par type d'industries dans la commune d'Ain El Turck…199.
Figure n° 5- La répartition spatiale par type d'industries dans la commune d'Arzew……201
Figure n° 6 - La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Benfreha……..202
Figure n° 7 - La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Bethioua……..204
Figure n° 8 - La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Bir El Djir..…206
Figure n° 9 - La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Boufatis……..207.
Figure n° 10 - La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Bousfer…….207
Figure n° 11 - La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Boutlelis……208
Figure n° 12 - La répartition spatiale par type d'industries dans la commune d'El Ançour…...209
Figure n° 13 - La répartition spatiale par type d'industries dans la commune d'El Braya……..210
Figure n° 14 - La répartition spatiale par type d'industries dans la commune d'El Kerma……211
Figure n° 15 - La répartition spatiale par type d'industries dans la commune d'Es Senia…….215.
Figure n° 16 - La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Gdyel……216.
Figure n° 17 - La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Hassi Ben Okba……..……. ..217
Figure n° 18 - La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Hassi Bounif 218
Figure n° 19 - La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Hassi .Mefsoukh……...220
Figure n° 20 - La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Marsat El Hadjadj…….221
Figure n° 21- La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Mers El Kebir222
Figure n° 22 - La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Messerghine .223
Figure n° 23 – La répartition spatiale par type d'industries dans la commune d'Oran……...224
Figure n° 24 - La répartition spatiale par type d'industries dans la commune d'Oued Tlelat.…225
Figure n° 25 - La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Sidi Benyebka……...….. 226

Figure n° 26 – La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Sidi Chami…...228
Figure n° 27 - La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Tafraoui……230

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

Au fil des dernières décennies, les transformations économiques, sociales et territoriales engendrées par la mondialisation ont radicalement modifié les relations entre les entreprises, les institutions publiques et les territoires. Dans un environnement où la concurrence entre les différentes régions s'intensifie, où la mobilité des capitaux s'accroît, où les technologies évoluent rapidement, et où la recherche de compétitivité est constante, les territoires ne peuvent plus être perçus comme de simples espaces géographiques pour les activités économiques. Ces derniers émergent désormais comme des acteurs dynamiques du développement, mobilisant leurs ressources, leurs infrastructures, leurs institutions et leurs capacités de gouvernance pour attirer des investissements, stimuler l'innovation et améliorer la qualité de vie de leurs habitants. Cette transformation a progressivement entraîné une redéfinition du rôle de l'aménagement du territoire.

Historiquement considéré comme un outil de répartition des activités et des infrastructures, l'aménagement du territoire est désormais perçu comme un levier stratégique pour renforcer la cohésion territoriale tout en favorisant la croissance économique. Les politiques d'aménagement dépassent l'organisation physique de l'espace, intégrant des dimensions économiques, institutionnelles, environnementales et sociales qui influencent directement les trajectoires de développement des territoires.

Dans cette optique, la localisation des activités économiques, et notamment celle des entreprises industrielles, revêt une importance cruciale. Les décisions d'implantation ne se fondent pas uniquement sur une logique de réduction des coûts ou de proximité des marchés. Elles sont également influencées par la qualité des infrastructures, la disponibilité de la main-d'œuvre, le cadre institutionnel, les dispositifs de soutien à l'investissement, ainsi que par l'image et l'attractivité du territoire concerné.

Les théories contemporaines de la localisation ont ainsi mis en lumière que les facteurs territoriaux jouent un rôle essentiel dans les décisions des entreprises et dans la structuration des dynamiques économiques régionales. Parallèlement, l'essor du marketing territorial a considérablement renouvelé les stratégies de développement local.

Face à une concurrence accrue entre les territoires, les collectivités publiques s'efforcent désormais de valoriser leurs spécificités, leurs ressources et leurs avantages comparatifs pour attirer investisseurs, entreprises, talents et projets innovants. Cette démarche repose sur la construction d'une image territoriale cohérente et crédible, fondée non seulement sur la communication, mais aussi sur la qualité effective des conditions d'accueil et d'accompagnement proposées aux acteurs économiques.L'attractivité territoriale se révèle ainsi comme le fruit d'une association complexe entre ressources matérielles, qualité institutionnelle, gouvernance locale et capacité d'innovation. Dans ce cadre, les politiques publiques de soutien à l'investissement jouent un rôle primordial. Les mesures fiscales, financières et foncières instaurées par les autorités visent à orienter les choix d'implantation des entreprises et à renforcer l'attractivité des territoires. Cependant, leur efficacité repose largement sur leur adéquation avec les réalités locales et leur aptitude à répondre aux besoins concrets des acteurs économiques.

L'expérience internationale démontre que les incitations financières, lorsqu'elles sont déconnectées des enjeux territoriaux, produisent souvent des résultats limités. En revanche, lorsqu'elles s'intègrent dans une stratégie globale de développement territorial, elles peuvent contribuer à renforcer de manière durable la compétitivité des espaces concernés. Ces questions sont particulièrement pertinentes dans les pays en développement et les économies en transition, où les territoires doivent diversifier leurs bases productives, améliorer leur gouvernance et réduire les disparités spatiales.

L'Algérie n'échappe pas à ces défis. Depuis plusieurs années, les autorités publiques tentent de promouvoir un développement territorial plus équilibré, axé sur la diversification économique, la valorisation des ressources locales et l'encouragement de l'investissement productif. Malgré les réformes entreprises, de nombreuses interrogations subsistent quant à l'efficacité des politiques mises en œuvre et leur capacité à engendrer des dynamiques territoriales durables.

La wilaya d'Oran représente un cadre d'analyse particulièrement significatif. En tant que deuxième agglomération urbaine du pays, elle se positionne comme un acteur clé tant au niveau national qu'à l'échelle méditerranéenne, en raison de son port, de son tissu industriel dynamique, de ses infrastructures de transport développées et de son rôle historique dans les échanges économiques. Cette configuration lui confère des avantages notables en termes d'attractivité territoriale. Néanmoins, elle doit également faire face à divers défis, notamment la concentration spatiale des activités, les inégalités entre les différentes communes, les limites des mécanismes de gouvernance

locale, ainsi que les complications rencontrées dans l'application des politiques de développement territorial.

Les récents changements observés dans la wilaya mettent en lumière des transformations significatives. Les zones industrielles d'Arzew, d'Es Sénia et de Tafraoui jouent un rôle essentiel dans l'économie régionale, tandis que de nouvelles tendances d'implantation émergent dans plusieurs communes de l'agglomération. Parallèlement, les collectivités territoriales se voient attribuer des responsabilités de plus en plus importantes dans la gestion du développement local, tout en étant confrontées à des limitations institutionnelles, financières et organisationnelles considérables. Cette conjoncture soulève la question de l'impact réel de la gouvernance locale sur l'attractivité territoriale et sur la capacité des communes à orienter leur développement économique.

La recherche présentée s'inscrit dans cette réflexion globale portant sur les interactions entre le territoire, les entreprises et l'action publique. Elle vise à explorer comment les politiques d'aménagement, les dispositifs de soutien à l'investissement et les mécanismes de gouvernance locale influencent les choix de localisation des entreprises et contribuent à la création d'une attractivité territoriale au sein de la wilaya d'Oran. De plus, l'étude ambitionne d'analyser les conditions permettant aux communes de devenir de véritables acteurs du développement territorial, dans un contexte marqué par l'inertie administrative et des exigences croissantes de modernisation.

La question centrale de cette thèse peut être formulée ainsi : **Comment le territoire, en tant que construction multidimensionnelle et espace d'interactions, peut-il devenir un levier d'attractivité et de développement durable dans un contexte marqué par la mondialisation et la compétition entre espaces géographiques ?**

Hypothèses de recherche

Hypothèse 1 : L'attractivité d'un territoire dépend de la combinaison de ses dimensions matérielles, organisationnelles et identitaires, et non uniquement de ses ressources naturelles.

Hypothèse 2 : Le territoire est un acteur actif du développement, capable de se transformer par l'action conjointe des pouvoirs publics, des entreprises et des populations.

Hypothèse 3 : La compétitivité territoriale repose sur la capacité à créer des ressources spécifiques et immatérielles (innovation, capital humain, identité culturelle) qui différencient un territoire des autres.

Pour apporter des éléments de réponse à cette interrogation, plusieurs hypothèses structurent le travail de recherche :

- La première suggère que les choix de localisation des entreprises sont déterminés à la fois par les caractéristiques économiques du territoire et par la qualité de son environnement institutionnel et organisationnel.
- La deuxième postule que l'efficacité des politiques d'incitation est conditionnée par leur intégration dans une stratégie territoriale cohérente et durable.
- La troisième avance que les capacités de gouvernance des collectivités locales représentent un facteur déterminant de l'attractivité territoriale et du succès des politiques de développement.

Pour tester ces hypothèses, la recherche adopte une approche combinant des perspectives théoriques et des investigations empiriques. Elle repose sur une analyse documentaire rigoureuse, l'examen des dispositifs institutionnels et réglementaires, ainsi que sur l'exploitation de données relatives aux récentes implantations industrielles dans la wilaya d'Oran. Cette démarche permet de connecter les enseignements tirés des théories du territoire et de la localisation avec l'observation des réalités locales.

La thèse se divise en deux grandes parties qui se complètent mutuellement :

- La première partie est dédiée à l'analyse des bases théoriques qui sous-tendent la réflexion sur les interactions entre territoire, développement économique et attractivité des espaces. Son objectif est de bâtir un cadre conceptuel robuste qui aide à saisir les mécanismes influençant les choix de localisation des activités économiques, les dynamiques d'aménagement, ainsi que les formes actuelles de gouvernance territoriale. Cette approche est essentielle, car elle permet de comprendre les phénomènes locaux en les reliant à une analyse des principaux courants théoriques qui ont marqué la pensée territoriale et économique au cours des dernières décennies.

- Le premier chapitre se concentre sur l'aménagement du territoire, considéré comme un instrument clé de l'action publique en matière de développement spatial. L'analyse va au-delà des aspects techniques de la planification pour mettre en lumière les enjeux économiques, sociaux, politiques et environnementaux qui soutiennent les politiques d'aménagement. Il retrace l'évolution des conceptions du territoire, en passant des approches classiques axées sur la maîtrise de l'espace aux perspectives contemporaines qui valorisent la gouvernance, la participation des acteurs locaux et la durabilité. Il examine également les divers outils de planification territoriale, en soulignant leur rôle dans la réduction des disparités régionales, l'organisation des infrastructures et la promotion d'un développement plus harmonieux entre les différentes composantes de l'espace national.

Le deuxième chapitre se penche sur les théories relatives à la localisation des activités économiques, en mettant particulièrement l'accent sur les déterminants spatiaux qui influencent l'implantation des entreprises. À travers une revue exhaustive de la littérature, il met en perspective les principaux modèles explicatifs avancés par des économistes et des géographes, allant des travaux pionniers de Von Thünen, Weber et Christaller aux approches plus contemporaines portant sur les économies d'agglomération, les districts industriels, les clusters et les systèmes productifs locaux. Cette analyse révèle que les choix de localisation ne se limitent pas à des considérations de coûts ou de proximité des marchés, mais qu'ils sont également déterminés par des facteurs institutionnels, organisationnels et relationnels. Des éléments tels que la qualité des infrastructures, la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, l'accès à l'information, l'existence de réseaux de coopération et le niveau de confiance entre les acteurs se révèlent ainsi comme des variables essentielles dans la structuration des dynamiques économiques territoriales.

Le troisième chapitre aborde la question du marketing territorial, une notion devenue incontournable dans les stratégies contemporaines de développement local. Face à la montée de la concurrence entre les territoires pour attirer investissements, compétences et activités novatrices, les collectivités territoriales doivent développer des approches valorisant leurs ressources et avantages comparatifs. Ce chapitre explore les bases conceptuelles du marketing territorial ainsi que les différents outils employés pour construire, promouvoir et renforcer l'image d'un territoire. Il met en avant les interconnexions entre attractivité, compétitivité territoriale, identité locale et gouvernance. L'objectif est de démontrer que l'efficacité des stratégies de promotion territoriale repose moins sur la seule communication institutionnelle que sur la capacité des territoires à créer un environnement propice au développement économique, à l'innovation et à l'amélioration de la qualité de vie.

Le quatrième chapitre est dédié aux politiques incitatives et de soutien aux entreprises, qui représentent aujourd'hui une composante essentielle des stratégies publiques en matière de développement économique. En examinant les diverses formes d'intervention publique qu'elles soient fiscales, financières, foncières ou organisationnelles, ce chapitre s'efforce d'analyser les fondements théoriques justifiant l'implication des autorités publiques dans les processus de localisation des activités productives. Il se concentre en particulier sur des concepts tels que les externalités positives, les économies d'agglomération, la compétitivité territoriale et la correction des défaillances du marché, qui soutiennent la légitimité de ces politiques. Une attention soutenue est portée à l'évaluation de leur efficacité, ainsi qu'aux obstacles qu'elles peuvent rencontrer, notamment lorsque les dispositifs d'aide ne sont pas suffisamment adaptés aux réalités territoriales

ou lorsqu'ils privilégient une logique d'attractivité à court terme au détriment d'un véritable ancrage local des entreprises.

Cette première partie vise à mettre en lumière l'interdépendance des concepts utilisés tout au long de la recherche. L'aménagement du territoire, la localisation des activités économiques, le marketing territorial et les politiques de soutien à l'investissement ne doivent pas être considérés comme des champs d'analyse séparés, mais plutôt comme des dimensions complémentaires d'un processus global de développement territorial. Leur articulation permet de mieux appréhender les mécanismes qui renforcent l'attractivité des territoires, favorisent la création de valeur économique et contribuent à l'élaboration de trajectoires de développement durables. Par conséquent, ce socle théorique constitue un cadre d'interprétation fondamental pour l'analyse empirique qui sera développée dans la seconde partie de la thèse, consacrée à l'examen des dynamiques territoriales, institutionnelles et économiques observées dans la wilaya d'Oran.

La seconde partie de cette thèse se concentre sur une analyse empirique des dynamiques territoriales dans la wilaya d'Oran, un espace qui s'affirme aujourd'hui comme l'un des principaux pôles économiques et industriels d'Algérie. Cette partie a pour objectif de confronter les enseignements théoriques précédemment présentés aux réalités du terrain, afin de mieux cerner les mécanismes qui structurent l'attractivité territoriale, orientent les décisions de localisation des entreprises et influencent les trajectoires de développement local. À travers une approche multidimensionnelle, elle explore les interactions complexes entre les institutions publiques, les collectivités territoriales, les acteurs économiques et les spécificités des différents espaces communaux qui composent la wilaya.

Cette analyse est réalisée dans un contexte de mutations économiques, institutionnelles et territoriales significatives. La wilaya d'Oran bénéficie d'une position stratégique sur le plan national, grâce à ses infrastructures majeures, telles que son port, son aéroport international, ses zones industrielles et ses réseaux de transport qui la relient aux principaux centres économiques du pays. Cette situation privilégiée lui confère un rôle moteur dans les politiques de diversification économique mises en œuvre par les autorités algériennes. Cependant, derrière cette dynamique générale se trouvent d'importantes disparités territoriales entre les communes, tant en termes d'équipements, d'opportunités économiques, d'attractivité entrepreneuriale que de capacités institutionnelles. L'examen de ces contrastes permet d'identifier les facteurs qui favorisent ou freinent le développement territorial à l'échelle locale.

Dans cette optique, la deuxième partie se consacre principalement à l'exploration des mécanismes institutionnels qui régissent l'action publique à l'échelle locale et qui influencent la mise en œuvre des politiques de développement du territoire. Un accent particulier est mis sur le fonctionnement des collectivités territoriales, leur autonomie, leurs capacités d'intervention, ainsi que sur leurs interactions avec les services déconcentrés de l'État. L'objectif est d'analyser comment les structures administratives existantes, en grande partie héritées d'un modèle centralisé, impactent les processus décisionnels, la gestion des projets d'investissement et l'exécution des politiques d'aménagement. Cette analyse met également en exergue les défis que rencontrent les municipalités dans leurs efforts de modernisation, notamment en ce qui concerne la gouvernance, la coordination institutionnelle et la mobilisation des ressources locales.

En parallèle, cette partie se penche sur les facteurs déterminants de la localisation des entreprises au sein de l'espace métropolitain oranais. En s'appuyant sur des données collectées auprès des acteurs économiques et des institutions concernées, elle vise à discerner les critères qui influencent les choix d'implantation des entreprises industrielles à travers les communes de la wilaya. Au-delà des éléments traditionnellement mentionnés dans la littérature, tels que l'accessibilité, les coûts fonciers ou la proximité des marchés, l'étude examine également l'impact de variables plus qualitatives, notamment celles liées à la gouvernance locale, à la qualité des services publics, à la disponibilité des compétences, à la sécurité juridique et à la confiance institutionnelle. Cette approche permet d'appréhender la manière dont les entreprises envisagent les divers territoires de la wilaya et construisent leurs stratégies d'implantation.

L'analyse examine également les dispositifs publics de soutien à l'investissement et leur rôle dans la structuration des dynamiques territoriales. Les mécanismes d'incitation financière, les zones industrielles, les zones d'activités, les procédures d'accompagnement administratif ainsi que les daifférentes formes de partenariat entre acteurs publics et privés sont scrutés dans le but d'évaluer leur véritable efficacité dans l'attraction et la rétention des investissements productifs. Cette réflexion permet d'interroger les disparités qui peuvent exister entre les objectifs proclamés par les politiques publiques et les pratiques observées sur le terrain, tout en mettant en lumière les facteurs susceptibles d'accroître l'impact de ces dispositifs.

Une attention significative est également accordée à l'étude de la gouvernance territoriale, perçue comme un élément essentiel pour comprendre les dynamiques de développement local. Cette approche repose sur l'idée que la performance d'un territoire ne découle pas uniquement de ses ressources matérielles ou de sa situation géographique, mais également de la qualité des

interactions entre les divers acteurs impliqués dans son développement. La capacité des collectivités locales à coordonner les initiatives, à établir des partenariats durables et à instaurer un climat de confiance devient alors un facteur clé de l'attractivité territoriale. Dans cette perspective, l'analyse vise à mettre en lumière les formes de coopération, de coordination et parfois de conflit qui caractérisent les relations entre les institutions publiques, les entreprises et les autres acteurs locaux.

Cette deuxième partie se concentre sur les tendances récentes d'implantation industrielle au sein des différentes communes de la wilaya d'Oran. En examinant les nouvelles unités industrielles établies entre 2020 et 2024, elle vise à déceler les logiques spatiales qui régissent leur distribution géographique, à identifier les secteurs les plus dynamiques, ainsi qu'à analyser les éléments ayant influencé leur localisation. Cette investigation permet d'évaluer l'impact des infrastructures, des zones industrielles, des politiques publiques et des caractéristiques locales sur les décisions des investisseurs. Par ailleurs, elle propose une vision actualisée des mutations économiques en cours dans la wilaya, tout en mettant en lumière les opportunités et les contraintes inhérentes au processus de diversification économique.

Dans son ensemble, cette seconde partie aspire à aller au-delà d'une analyse strictement sectorielle ou institutionnelle du développement territorial. Elle cherche à offrir une compréhension intégrée des mécanismes qui déterminent l'attractivité de la wilaya d'Oran. En croisant les dimensions économiques, territoriales, institutionnelles et organisationnelles, elle met en relief la complexité des interactions qui influencent les trajectoires de développement local. L'objectif est donc d'identifier les principaux leviers capables de renforcer de manière durable la compétitivité du territoire, d'optimiser l'efficacité des politiques publiques, et de favoriser une meilleure synergie entre les stratégies des acteurs économiques et les visées d'aménagement et de développement territorial.

1 - Contexte de la recherche :

Depuis les années 2000, l'économie algérienne, traditionnellement fondée sur les revenus pétroliers, doit impérativement se diversifier. Les actions gouvernementales, incarnées par la loi 01-18 de 2001 relative à la promotion des petites et moyennes entreprises, modifiée par la loi 17-02 en 2017, cherchent à encourager la création d'un secteur industriel privé capable de lutter contre le chômage, de générer des richesses et de diminuer la dépendance vis-à-vis des importations. Néanmoins, les résultats sont décevants : en 2023, le nombre de PME pour 1.000 habitants se situe entre 28 et 30, bien en deçà des normes de l'OCDE (45-60) et du Portugal (81). La majorité des

PME sont de très petites structures, représentant 97,7 %, avec une moyenne de deux employés par entreprise. Des obstacles récurrents, tels que les difficultés d'accès au foncier industriel et une bureaucratie lourde, entravent leur développement, malgré l'existence d'outils comme le Fonds de garantie des crédits PME (créé en 2002) et l'Agence nationale de développement des PME (établie en 2005). Cet écart entre les ambitions des autorités et les réalités sur le terrain justifie une étude sur les facteurs influençant l'implantation des PME, en mettant particulièrement l'accent sur la wilaya d'Oran, une région du nord-ouest où les inégalités territoriales limitent l'industrialisation espérée.

2 - Présentation du sujet :

Ce travail de recherche se concentre sur la distribution géographique des nouvelles unités industrielles, en examinant les facteurs qui rendent certaines zones attractives pour les PME. Au-delà d'une simple cartographie, il s'agit de comprendre comment les décisions d'implantation illustrent des dynamiques de polarisation : pourquoi certaines zones d'Oran attirent-elles un grand nombre d'entreprises alors que d'autres, bien qu'aménagées, restent sous-utilisées ? Cette question s'inscrit dans les théories relatives à l'aménagement du territoire, comme celles de (Boudeville, 1972), ainsi qu'à la notion de proximité développée par Torre et Beuret (2012), où le territoire est considéré non plus comme un simple cadre, mais comme un acteur stratégique, intégrant à la fois des ressources matérielles (infrastructures) et immatérielles (capital social). L'étude met en lumière plusieurs étapes clés, notamment les politiques nationales (comme le SNAT 2025), la mise en œuvre locale, les procédures d'attribution des terrains, ainsi que des données empiriques sur les cessions de foncier, enrichies par des observations de terrain révélant des atouts souvent ignorés.

3 - Cadre géographique : la wilaya d'Oran

La wilaya d'Oran, couvrant 2 121 km² et bordée par la Méditerranée au nord, Mostaganem à l'est et Tlemcen à l'ouest, se positionne comme un carrefour stratégique du nord-ouest algérien. Oran combine un littoral dynamique, avec des infrastructures comme le port d'Arzew et un hub pétrochimique, ainsi qu'un arrière-pays agricole et industriel. Ses 26 communes se regroupent autour de pôles distincts : une zone urbaine dense (Oran intra-muros, comptant 800.000 habitants), des zones industrielles (Arzew, Hassi Mefsoukh) et des zones périurbaines. Bien que sa superficie soit relativement petite, Oran présente un potentiel fort, grâce à ses plaines fertiles et à son corridor autoroutier Est-Ouest, mais les différences socio-économiques sont marquées : on observe un dynamisme urbain face à une stagnation rurale, avec un axe de différenciation majeur lié au "dynamisme socio-économique", opposant les zones attractives aux marges.

4 - Contexte institutionnel et socio-économique

Sur le plan institutionnel, Oran s'inscrit dans le cadre du SNAT 2025 et des schémas directeurs relatifs aux zones industrielles, sous la direction de la Direction de l'Industrie de la wilaya et de la Société de gestion des zones industrielles d'Oran (SGPZI). Les collectivités locales, en collaboration avec l'Agence nationale des PME, sont responsables des attributions foncières, bien que celles-ci soient souvent entravées par une bureaucratie complexe (comme le stipule le décret 23-12).

D'un point de vue socio-économique, la wilaya compte 1,6 million d'habitants (en 2023), avec un taux d'alphabétisation élevé (85 %), trois pôles universitaires, vingt laboratoires et des infrastructures sanitaires en expansion, notamment des hôpitaux publics. Le tissu économique, bien que dominé par les services (comme le port et le tourisme) et l'agroalimentaire, voit les PME et TPE en plein essor grâce à des incitations gouvernementales, mais l'industrie souffre d'un accès limité au foncier. Le chômage des jeunes reste élevé (20 %), malgré les opportunités offertes par les infrastructures portuaires et autoroutières, soulignant la nécessité d'une industrialisation décentralisée. Oran, en tant que "catalyseur du nord-ouest", réunit des atouts humains, comme la formation, et des défis, tels que des inégalités entre communes, rendant urgente la nécessité de créer un environnement attractif pour les PME.

Ces éléments jettent les bases d'une recherche ancrée dans la réalité d'Oran, où l'aménagement du territoire apparaît comme un levier essentiel pour favoriser un développement harmonieux.

Les objectifs de la recherche

Cette thèse s'interroge sur les mécanismes qui sous-tendent l'aménagement du territoire et l'attractivité des zones industrielles en Algérie, avec un accent particulier sur la wilaya d'Oran. Dans cette région, les inerties administratives se heurtent aux pressions pour la modernisation, influençant ainsi les décisions de localisation des entreprises. Les observations directes, notamment par le biais de visites dans les zones industrielles d'Arzew et d'échanges avec des acteurs locaux, ont inspiré cette recherche. Elle allie une ambition générale à des objectifs spécifiques, guidés par une approche méthodologique mixte. Cela inclut une analyse documentaire des politiques (telles que celles de l'AAPI et les plans nationaux), des enquêtes qualitatives

(entretiens avec 60 décideurs) [1] et des études quantitatives (modélisation des facteurs de localisation). Ces efforts ont pour but non seulement de décrire la situation actuelle, mais aussi de proposer des leviers pour revitaliser la gouvernance locale.

L'objectif global consiste à analyser les dynamiques d'aménagement territorial et les facteurs qui rendent la wilaya d'Oran attractive. Cela implique une étude des contributions institutionnelles et des théories de localisation pour comprendre leur impact sur la gouvernance locale et l'implantation de nouvelles unités industrielles. Cette évaluation vise à démontrer que, malgré des inerties persistantes, des politiques d'incitation ciblées, telles que les zones d'activités et les clusters, ont le potentiel de positionner Oran comme un pôle compétitif au Maghreb. Cela s'inscrit dans le cadre du Nouveau Modèle Économique (NME) introduit en 2017 et renforcé par les réformes de 2021, qui visent une diversification de l'économie, une réduction de la dépendance aux hydrocarbures, et une croissance durable du PIB hors hydrocarbures estimée à 6,5 % par an jusqu'en 2030, en lien avec les théories de Porter sur les clusters.

Démarche méthodologique

1 - Méthode adoptée : Un aperçu général

La méthodologie retenue repose sur une approche pragmatique, visant à confronter les fondements théoriques liés à l'aménagement du territoire et aux théories de la localisation (partie 1) aux réalités concrètes de la wilaya d'Oran (partie 2). S'inspirant de mes nombreuses observations sur le terrain à Oran, en particulier lors de mes visites dans les zones industrielles d'Arzew et d'Es Senia et d'échanges avec des acteurs locaux, cette démarche vise à produire des connaissances pertinentes, dépassant une simple description, afin d'éclairer les politiques publiques. Cette méthode, à la fois rigoureuse et flexible, respecte les normes de la recherche en géographie économique et en aménagement du territoire, tout en tenant compte des spécificités du contexte algérien, telles que l'accès aux données et les lenteurs administratives.

2 - Niveau de recherche : Une approche mixte

Cette étude adopte une approche mixte qui combine analyses qualitatives et quantitatives. La phase qualitative, exploratoire, met en évidence les dynamiques subjectives telles que les inerties administratives et les perceptions des entreprises (chapitres 5 et 7). Parallèlement, la phase quantitative permet d'évaluer les facteurs objectifs liés à la localisation et à l'attractivité (chapitres

[1] - Le nombre limité de ces 60 décideurs est le résultat de l'enquête du terrain qui a touché au départ 245 décideurs, qui ont été destinataires du questionnaire d'enquête, mais seuls 60 décideurs ont daigné répondre.

6 et 8). Cette complémentarité offre la possibilité de croiser des théories pertinentes, comme les économies d'agglomération et le marketing territorial, avec des contributions empiriques provenant d'institutions, ce qui contribue à éviter les biais associés à une approche unique dans un contexte émergent tel qu'Oran.

3 - Type d'enquête et terrain d'étude

L'enquête se présente comme descriptive et analytique, avec une visée appliquée. Elle s'appuie sur plusieurs sources de données. D'une part, des données secondaires sont utilisées, comprenant des rapports officiels (AAPI, CNRC, plans d'aménagement 2020-2025), des bases statistiques (Direction de l'Industrie, ONS, wilaya d'Oran). D'autre part, des données primaires sont recueillies par le biais d'enquêtes de terrain dans la wilaya d'Oran, qui a été choisie comme unité d'analyse principale. Ce terrain, sélectionné pour sa représentativité en raison de sa position stratégique (port, zones industrielles, polarisation urbaine), inclut la métropole d'Oran et ses communes environnantes (Arzew, Bir El Djir), et couvre la période 2015-2025 afin de saisir les dynamiques qui ont suivi l'instauration du nouveau modèle économique.

4 - Niveau de recherche : Approche mixte

L'étude relève d'une démarche mixte, combinant analyses qualitatives et quantitatives :

- La phase qualitative (exploratoire) éclaire les dynamiques subjectives - inerties administratives, perceptions des firmes (chapitres 5 et 7),

- La phase quantitative mesure les facteurs objectifs de localisation et d'attractivité (chapitres 6 et 8). Cette complémentarité permet de croiser les proximités théoriques (économies d'agglomération, marketing territorial) avec les apports empiriques institutionnels, évitant les biais d'une mono-approche dans un contexte émergent comme Oran.

5 - Justification des choix méthodologiques et discussion des limites

Dans l'élaboration de cette thèse dédiée aux dynamiques d'aménagement et à l'attractivité territoriale de la wilaya d'Oran, mes choix méthodologiques s'appuient sur une réflexion approfondie, fondée sur des observations de terrain. Après avoir examiné les données concernant l'implantation de nouvelles unités industrielles dans la wilaya d'Oran, j'ai décidé d'adopter une stratégie mixte et séquentielle, débutant par une approche qualitative, suivie d'une analyse quantitative. Cette méthode est particulièrement bien adaptée pour appréhender à la fois les mécanismes subtils des inerties administratives, développés dans les chapitres 5 et 7, et les éléments mesurables influençant l'implantation des entreprises, traités dans les chapitres 6 et 8.

Cette démarche pragmatique s'est révélée nécessaire, car l'attractivité territoriale se situe à la croisée des perceptions subjectives des acteurs et des indicateurs objectifs, tels que les flux d'investissement.

L'utilisation de données secondaires, notamment les rapports de la Direction régionale de l'Industrie d'Oran, pour soutenir la partie théorique des chapitres 1 à 4 vise deux objectifs : offrir une vue d'ensemble historique sur l'aménagement du territoire et les théories de localisation, tout en intégrant les politiques d'incitation dans le cadre du Nouveau Modèle Économique.

Cette approche mixte favorise une triangulation enrichissante : les thèmes qualitatifs qui émergent, tels que la "pression modernisatrice", nourrissent les hypothèses quantitatives, permettant d'éviter les écueils d'une analyse strictement statistique dans un contexte algérien où les chiffres peuvent souvent dissimuler des réalités nuancées. En somme, ces choix ne se limitent pas à des considérations techniques ; ils reflètent une posture épistémologique : pour comprendre l'attractivité d'Oran, il est fondamental de relier théorie (marketing territorial, clusters de Porter) et réalité empirique, afin de passer d'une simple description à des recommandations concrètes, telles que la décentralisation des incitations.

6 - Discussion des limites et garde-fous

Toute recherche de terrain présente des aspects moins favorables, et j'en prends pleinement conscience. La première limite concerne l'échantillon non probabiliste : bien qu'il soit représentatif avec une diversité sectorielle (45 % provenant du secteur mécanique et chimique), il néglige les micro-entreprises informelles qui échappent à la surveillance de l'AAPI, ce qui pourrait fausser l'analyse des facteurs de localisation en faveur des PMI établies. De plus, la période couverte, de 2020 à 2025, axée sur l'ère post-chute des prix du pétrole, ne prend pas en compte les chocs récents, tels que l'inflation prévue pour 2026, ce qui limite la portée de la prospective.

- Les mots clefs : Territoire, Localisation, Attractivité, Aménagement, Développement local, Gouvernance, Secteurs industriels, Economie territoriale, Wilaya d'Oran, Politiques de soutien à l'investissement.

Première partie — Les fondements théoriques du territoire

Introduction

Cette première partie a pour objet de poser les bases conceptuelles, théoriques et analytiques indispensables à la compréhension du territoire comme espace de développement, d'organisation et d'action publique. Elle s'inscrit dans une logique d'approfondissement progressif, en partant des notions fondamentales qui structurent la réflexion sur le territoire, avant d'aborder les mécanismes de son aménagement, de sa différenciation interne et de son rôle dans la dynamique économique et sociale. Dans les recherc hes doctorales, une telle phase de cadrage n'a rien de secondaire : elle constitue au contraire le socle à partir duquel les analyses ultérieures peuvent être construites avec rigueur et cohérence.

Le territoire ne saurait être réduit à une simple portion de l'espace physique délimitée par des frontières administratives ou naturelles. Il s'agit d'une réalité complexe, multidimensionnelle et évolutive, qui résulte de l'interaction permanente entre des facteurs matériels et immatériels, entre des dynamiques spatiales, économiques, sociales, institutionnelles et symboliques. En ce sens, le territoire est à la fois un cadre de vie, un support d'activités, un espace de régulation et un lieu de projection collective. Il est aussi un espace produit et transformé par les rapports humains, par les décisions publiques, par les stratégies des entreprises et par les aspirations des populations.

L'intérêt scientifique de cette première partie tient précisément à la nécessité de clarifier ce que recouvre la notion de territoire, avant d'envisager les politiques et les instruments qui s'y appliquent. Dans la littérature, le terme territoire renvoie à des acceptions multiples. Il peut désigner un espace administré, un espace vécu, un espace de coopération, un espace de pouvoir ou encore un espace identitaire. Cette polysémie traduit la richesse du concept, mais elle impose également un effort de définition et de sélection des dimensions les plus pertinentes pour la problématique étudiée. C'est pourquoi cette première partie commence par une mise en ordre conceptuelle, afin de distinguer les principales approches du territoire et d'en dégager les traits constitutifs.

Le territoire apparaît ainsi comme un construit social. Il n'existe pas uniquement par ses limites géographiques, mais par l'ensemble des relations qui s'y nouent, des ressources qui s'y concentrent, des institutions qui l'encadrent et des représentations qui lui donnent sens. Il est traversé par des flux de populations, de capitaux, d'informations et de biens. Il est également marqué par des inégalités internes, des contrastes de développement, des logiques de domination et des formes de coopération. Cette complexité fait du territoire un objet central pour les sciences économiques, la géographie, la sociologie, la science politique et l'aménagement.

L’aménagement du territoire, pour sa part, constitue la réponse organisée à cette complexité. Il vise à corriger les déséquilibres spatiaux, à améliorer l’efficacité de l’organisation territoriale et à créer les conditions d’un développement harmonieux. Historiquement, il s’est imposé comme une politique publique essentielle à mesure que les États ont pris conscience du rôle de l’espace dans la croissance, l’emploi, la cohésion sociale et la compétitivité. L’évolution des sociétés industrielles, l’urbanisation rapide, la mondialisation des échanges et les mutations technologiques ont renforcé cette exigence d’intervention sur l’espace. Il ne s’agit donc pas seulement de répartir les infrastructures ou de planifier les usages du sol, mais de construire des territoires capables d’attirer les activités, de retenir les populations, de favoriser l’innovation et de soutenir une trajectoire de développement durable.

Dans cette perspective, l’étude du territoire oblige à dépasser une approche strictement administrative ou descriptive. Il faut au contraire l’appréhender comme une entité vivante, composée d’acteurs, de ressources, de réseaux et de règles. Les entreprises y recherchent des avantages localisés, les pouvoirs publics y mettent en œuvre des politiques d’équilibre, les habitants y construisent des appartenances, tandis que les institutions y régulent les conflits d’usage et orientent les choix stratégiques. Le territoire devient alors un espace de coordination, de concurrence et de coopération à la fois. Il ne se contente pas d’accueillir des activités : il participe lui-même à la production des conditions du développement.

Cette première partie a donc pour ambition de présenter les fondements théoriques qui permettent de comprendre cette réalité territoriale dans toute sa profondeur. Elle mettra en évidence les définitions du territoire, ses principales caractéristiques et ses différentes dimensions, notamment économiques, sociales, matérielles, organisationnelles et identitaires. Elle examinera également l’évolution historique de l’aménagement du territoire, depuis ses formes anciennes jusqu’aux politiques modernes de planification et de rééquilibrage spatial. Cette démarche permettra de montrer que l’aménagement du territoire n’est pas un simple ensemble de techniques, mais une véritable doctrine d’action publique orientée vers la réduction des disparités et la valorisation des potentialités locales.

L’une des idées fortes de cette première partie est que la réussite d’un territoire dépend de sa capacité à mobiliser et articuler l’ensemble de ses composantes. Un territoire performant n’est pas seulement un espace bien équipé en infrastructures ; c’est aussi un espace doté d’institutions efficaces, d’une base productive dynamique, d’une population qualifiée, d’une identité partagée et d’une gouvernance cohérente. En d’autres termes, la compétitivité territoriale repose sur une combinaison entre ressources tangibles et ressources intangibles. Les infrastructures de transport, les zones d’activités, les réseaux de communication et les équipements publics jouent un rôle essentiel, mais ils ne produisent pleinement leurs effets que s’ils sont intégrés dans une vision stratégique globale.

Par ailleurs, cette première partie souligne que les territoires évoluent dans un contexte de concurrence croissante. La mondialisation, la mobilité accrue des facteurs de production, la métropolisation et la diffusion des technologies numériques ont modifié en profondeur les conditions de l’attractivité territoriale. Les territoires ne sont plus seulement en relation avec leur environnement proche ; ils sont désormais insérés dans des réseaux plus larges, nationaux, régionaux et internationaux. Cette situation oblige les acteurs publics à concevoir des stratégies d’adaptation, de différenciation et de valorisation des spécificités locales. Le territoire ne peut donc plus être pensé comme une simple surface de gestion ; il devient un espace stratégique de positionnement dans un environnement concurrentiel.

En même temps, cette logique concurrentielle ne doit pas occulter la dimension solidaire et collective du territoire. L’aménagement territorial demeure un instrument de justice spatiale, dans la mesure où il cherche à limiter les écarts excessifs entre régions, à corriger les déséquilibres de concentration et à garantir un accès équitable aux services, aux emplois et aux opportunités. Cette exigence est particulièrement importante dans les contextes marqués par la centralisation, la polarisation urbaine ou la faible intégration régionale. Dans de tels cas, la politique territoriale doit jouer un rôle de redistribution, de désenclavement et de structuration.

L’étude des fondements du territoire et de son aménagement permet ainsi de dégager une lecture systémique du développement. Le territoire n’est plus envisagé comme un cadre passif, mais comme un espace actif de transformation. Il est à la fois support de l’action publique, champ d’intervention économique et espace de production de sens. C’est cette triple dimension qui justifie sa place centrale dans la recherche doctorale. Comprendre le territoire, c’est en effet comprendre les conditions spatiales, institutionnelles et relationnelles du développement.

Cette première partie s'organisera donc autour d'une progression logique. Elle commencera par la clarification du concept de territoire, en distinguant ses principales acceptions et en montrant sa richesse analytique. Elle se poursuivra par l'examen de ses dimensions constitutives, afin de mettre en évidence les éléments qui façonnent sa singularité. Enfin, elle abordera l'aménagement du territoire dans sa dimension historique et fonctionnelle, pour montrer comment les États et les collectivités ont progressivement développé des politiques destinées à structurer l'espace, à corriger les disparités et à favoriser l'attractivité. L'ensemble de cette partie vise ainsi à fournir le cadre théorique et méthodologique nécessaire à la suite de la recherche.

En définitive, cette première partie ne constitue pas une simple introduction descriptive. Elle a pour fonction de construire l'intelligibilité du sujet, d'installer les catégories d'analyse et de préparer l'interprétation des dynamiques territoriales étudiées dans les parties suivantes. Elle permet d'articuler les notions de territoire, d'aménagement, de développement et d'attractivité dans une perspective cohérente. C'est à ce titre qu'elle occupe une place décisive dans l'économie générale de la thèse.

Chapitre 1 : L'aménagement du territoire

« Aménager le territoire ou déménager les hommes ? »

dans « Paris et le désert français »

J-F Gravier, 1947.

Introduction

L’aménagement du territoire est un domaine qui a connu des transformations au fil des siècles, façonné par divers facteurs économiques, sociaux, politiques et environnementaux. Cette pratique vise à organiser et à planifier l’utilisation de l’espace afin d’améliorer la qualité de vie des populations. Cela inclut la planification des infrastructures, la gestion des ressources naturelles, l’urbanisme et la protection de l'environnement. Pour atteindre une véritable amélioration de la vie des habitants, il est essentiel de garantir l'attractivité des unités de production, qui jouent un rôle crucial dans la réduction du chômage, la création de richesses et l'innovation.

Le territoire, dans son sens géographique et administratif, désigne une portion d’espace terrestre clairement délimitée, caractérisée par une unité physique, juridique, culturelle ou politique. L’analyse géographique des territoires se penche sur ces zones à différents niveaux, allant du local au global, tout en prenant en compte les mouvements culturels, sociaux, politiques et économiques. Parallèlement, cette étude met en lumière la diversité des territoires et les transformations qu’ils subissent face à des défis contemporains, tels que la mondialisation et le développement durable.

L’aménagement du territoire est à la fois une politique gouvernementale et une discipline scientifique, visant à organiser l’espace géographique pour assurer un développement durable et équilibré des différentes régions d’un pays. Cette approche cherche à orienter l’implantation des populations, des activités économiques, des infrastructures et des ressources naturelles par les autorités publiques, dans le but d’optimiser l’efficacité économique, d’assurer une équité spatiale et d'améliorer la qualité de vie.

Section 1 : Les définitionset les caractéristiques du territoire :

La notion de territoire présente un intérêt singulier dans les dynamiques spatiales actuelles. En effet, ce concept fait partie de nombreuses disciplines. En plus, le territoire peut être vu comme un espace physique signifiant pour une société humaine. Cela démontre comment un simple territoire peut être bien plus complexe qu'il n'y paraît.

Cette section va s'intéresser surtout aux problématiques sociales, économiques, environnementales et politiques de n'importe quel territoire.

Le territoire est appelé à traverser des étapes et à se métamorphoser en fonction de sa composante humaine et des objectifs tracés par les autorités locales pour accueillir des habitants, sources de main d'œuvre, des entreprises, sources de production de biens et services et de richesses et d'innovation.

En tenant compte des objectifs fixés par les responsables des collectivités locales pour améliorer le niveau des habitants, sous contrainte du respect de l'environnement, d'un développement durable et des contraintes financières, le territoire va devenir un acteur très actif.

L'attractivité des firmes est le meilleur indice de réussite d'un territoire et où chaque opérateur économique doit élire le siège de sa firme dans un lieu qui offre les meilleurs moyens matériels et immatériels. La réussite d'un territoire n'est pas une chose facile et cela compte tenu de la concurrence entre tous les territoires du monde et à chacun de ses territoires de participer à la course d'attractivité des firmes.

1 – Les définitions d'un territoire : Le terme territoire est apparu au XIIIe dans la langue française et il est composé suivant le Dictionnaire Larousse de deux mots latins ; "territorium" formé de la racine « terra » qui signifie terre et du suffixe « orium ». Il n'a été introduit dans la littérature académique en sciences humaines que vers les années 1980, car avant cette période, les termes couramment utilisés pour exprimer le même sens sont : la région, la nation, l'espace vécu, pour laisser la place aux autres nouveaux termes plus contemporains tels que la mondialisation, la métropole, le territoire. Ces termes ont fait et feront l'objet d'un enrichissement et d'un développement dans les domaines économiques, géographiques ou encore la gestion territoriale.

Le terme territoire est polysémique et de ce fait et selon Pécqueur et Coissard, le territoire n'a pas une seule et unique définition, et est situé à la limite entre économie, géographie, politique et société.

Les économistes de la proximité (Torre. A, Beuret, J.E) distinguent deux conceptions du territoire:
- le territoire institué recouvrant le sens politique d'un espace soumis à une autorité ou une juridiction ;
- le territoire construit c'est-à-dire un espace abstrait de coopération entre ses composantes avec un ancrage géographique pour créer des ressources spécifiques et des solutions inédites. (Torre & Beuret, 2012)

Un territoire regroupe un ensemble de ressources matérielles et immatérielles, génériques et spécifiques, faisant intervenir un ensemble d'acteurs comme les entreprises, les collectivités locales et aussi les centres de formation et de recherche.

Dans une approche socio-économique, un territoire regroupe trois groupes de terme : d'abord, un espace pris en tant que lieu, distance, aire spatiale, puis les caractéristiques naturelles issues de la géologie, de la topographie et du climat, et enfin les caractéristiques construites issues de l'intervention de l'homme. (Menage, 2014).

Selon (Veltz, 2000), les caractéristiques construites ont une grande influence sur le territoire comparativement aux caractéristiques naturelles. Tous ces éléments font que le territoire devient une organisation complexe composée de flux et de liens entre ses acteurs. Ces flux et ces liens propres sont à l'origine de la démarcation d'un territoire par rapport aux autres territoires. Le constat qu'on peut en tirer c'est qu'aucun territoire sur terre ne peut ressembler à un autre ; même s'il y aurait une proximité géographique entre eux.

Comme le territoire était du domaine de la géographie, il est intéressant de jeter un coup d'œil sur la définition proposée par le Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés en mettant l'accent sur les grandes conceptions de territoire au sein de la géographie, il cite :
- le territoire comme « espace à métrique topographique,
- le territoire est un « agencement de ressources matérielles et symboliques capables de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu ou ce collectif sur sa propre identité,
- le territoire est « toute portion humanisée de la surface terrestre ». Il est l'interface entre nature et culture. Le territoire est alors "le décor où se déroulent les activités humaines" (Levy, Lussault, & Ferrier, 2013).

Pour le géographe O. Dolfus, il définit l'espace géographique comme "un espace qui est localisable, différencié, changeant et qui se décrit par ses objets". (Dolfus, 1972).

Selon J.C Perrin, le territoire est "une structure (une matrice) qui détermine le contenu des processus qui s'y déroulent". (Perrin, 1991).

Enfin d'après l'auteur Ferguène, " Le territoire se caractérise sur le plan socioculturel par une certaine homogénéité de sa composante humaine reflétant un ensemble de comportements spécifiques et reconnaissables". (Ferguene, 2012).

Lambony cite Bonnemaison (1983) qui apporte sa contribution dans la définition du territoire, en s'inspirant de l'éthologie, comme "l'expression géographique de la dominance qu'exerce un groupe ou un individu sur un lieu ou un espace ; cette dominance est de nature à la fois politique, sociale et culturelle, elle est la source de d'identité du groupe ou de l'individu, en même temps que le fondement de sa sécurité, et la condition de sa survie". (Bonnemaison, 1999).

En complément à la définition de Bonnemaison, celle de Raffestin se base sur la vision politique en définissant " le territoire comme un espace produit par un pouvoir".(Rafestin, 1980). Quant à (Di Méo, 1998), sa définition de territoire est plus globale du fait qu'elle englobe différentes dimensions : politique, sociale, symbolique, temporelle. Il ajoute que le "territoire géographique qui associe toujours une dimension matérielle une dimension idéelle reste ouvert, mouvant, malléable, et se différencie du territoire politique qui tend à être clos".

Le concept de territoire est donc complexe et diversifié, il comprend de multiples aspects qui vont du contrôle politique à la dévotion culturelle. Les contributions des différents auteurs démontrent que le territoire n'est pas seulement un espace physique, mais aussi un concept socialement construit qui reflète la relation humaine à son environnement. Les débats autour de ce concept sont

toujours en cours, grâce à des approches de nature multidisciplinaire qui augmentent notre compréhension de la nature contemporaine des dynamiques territoriales.

2 – Les caractéristiques d'un territoire : Elles peuvent être énumérées comme suit, par :

- des critères administratifs comme commune, daira, wilaya régions, pays ;
- des critères naturels comme une plaine, une chaine de montagne, une mer, un lac ;
- des critères politiques comme les lieux gérés par les élus
- des critères culturels comme les langues, les dialectes ;
- des critères économiques comme le PIB, le PIB par habitant ;
- des critères imaginés comme le « Sud Est », le « Nord »…

Ce qu'il faut dégager comme caractéristiques propres à l'espace géographique c'est sa délimitation spatiale, comportant une multitude de ressources propres, se distinguant par l'apport continu de sa composante humaine à travers le temps pour dégager un construit social qui n'est jamais définitif et résultant des interactions entre les individus et leur environnement.

Toutes les politiques de développement ne peuvent être menées sans mettre en devant de la scène le territoire. Le territoire qui est une approche de la région et de l'espace fut développé en 1981 par l'italien Beccatini suite à la résilience des firmes italiennes aux conséquences de la crise mondiale des années 1970. En général, si le territoire est un terme qui est utilisé pour caractériser un espace géographique délimité, borné, les territoires d'une firme avec l'introduction des technologies de l'information et de la communication, vont faciliter l'ouverture sur le monde grâce aux liens avec ses clients, ses fournisseurs, ses marchés. On se retrouve avec un territoire à géométrie variable, dans l'espace et dans le temps, qui est fait de réseaux. Cette géométrie variable est fonction du projet considéré :

- si on prend le territoire du côté de l'élu et de la structure publique, ses partenaires sont multiples et les rapports entre eux complexes ;
- si on prend le territoire du réseau en tant qu'infrastructure poussant les entreprises existantes au recours à une connexion adaptée, ce territoire correspond au périmètre du territoire administratif qui va déborder de celui-ci par l'effet de l'interconnexion.(Beccatini, 1995)

Face à l'agglomération des firmes dans un territoire, la mondialisation des échanges pousse les territoires à penser dans la complexité de son rapport à l'échelle global, donnant naissance à une véritable dialectique de global et du local, que surnomme Courlet de « glocal » c'est-à-dire résultant de l'imbrication mutuelle de ces deux phénomènes.(Courlet, 2001)

Donc, le territoire est considéré comme le centre névralgique des stratégies d'attractivité pour garantir un développement économique, poussant les pouvoirs publics locaux à s'y intéresser afin d'attirer les facteurs de production dans leurs territoires et de faire de ce territoire une destination prisée des facteurs de production. L'avènement de la mondialisation a poussé chaque territoire, à travers ses pouvoirs publics locaux, à présenter des avantages matériels et immatériels pour attirer aussi bien les détenteurs de capitaux que la main d'œuvre et de faire de ces territoires le siège de leur entreprise, avec pour conséquence la résorption du chômage, la création de richesses : outils privilégiés au développement local.

Section 2 : Les dimensions d'un territoire

Chacun des auteurs a apporté sa propre contribution dans les éléments qui contribuent à définir les dimensions du territoire. Chaque auteur voit un territoire sous certains angles et une certaine approche. C'est ce qui génère une multitude de dimensions.

Parmi ces auteurs, sont cités :

L'auteur Debarbieux vient contribuer par son étude qui s'articule autour de la recherche sur les dimensions d'un territoire en évoquant 4 situations, et il développe ses dimensions :

1– Dimension économique : Elle se caractérise par la disponibilité des ressources, ainsi que son accessibilité et l'intégration du territoire dans les différents réseaux économiques. Les différents politiques d'aménagement du territoire visent à rationaliser l'utilisation des ressources dans le seul but est de promouvoir et de garantir le développement local et d'essayer de mettre fin aux inégalités des couches sociales. Une efficacité des infrastructures de transport ou des aides aux secteurs stratégiques comme le tourisme ou l'innovation sont des secteurs qui favorisent l'attractivité économique d'un ter La dimension sociale du territoire se focalise sur les interactions entre personnes et groupes dans un espace déterminé. Ce point englobe l'examen des dynamiques démographiques, des migrations et des structures de pouvoir au niveau local. Les territoires peuvent être vus comme des espaces de conflit ou de coopération, en fonction de la gestion de ces interactions.

2 - Dimension matérielle : L'aspect matériel du territoire comprend ses caractéristiques physiques telles que le relief, les installations et les ressources de la nature. Il est essentiel de considérer cet aspect pour comprendre les relations entre les entreprises et l'environnement. Par exemple, la configuration spatiale d'un territoire peut avoir un impact sur son développement économique et social.

3 – Dimension idéelle : La dimension idéelle comprend les significations symboliques et culturelles qui sont liées à un territoire. Cela comprend les valeurs, les croyances et les identités collectives qui influencent la façon dont les habitants perçoivent un espace.Le territoire se transforme ainsi en un vecteur d'identité et de mémoire collective, ayant un impact sur les comportements sociaux et politiques. (Debarbieux, 1995)

Selon les géographes (Laganier, Villalba, & Zuindeau, 2002), un territoire est composé de trois dimensions complémentaires :

- une dimension matérielle : le territoire est un espace doté de caractéristiques naturelles permettant de dégager des potentialités et des contraintes propres de développement et aussi de propriétés matérielles issues de l'aménagement de l'espace par les sociétés ;
- une dimension organisationnelle : le territoire est considéré comme une entité avec une organisation de ses acteurs locaux et institutionnels, et caractérisé par des rapports de hiérarchie, de domination, de solidarité, de complémentarité…
- une dimension identitaire : le territoire signifie une entité spatiale dotée d'une identité propre, comme son nom, ses frontières, son passé, son patrimoine, et aussi par la façon dont les composantes humaines se le présentent, se l'approprient et le font exister aux yeux des autres.

Si le territoire selonLaganier, Villalba et Zuindeau a révélé précédemment 3 dimensions, pour Hospers, (2004), le territoire révèle 4 dimensions :

- la force territoriale c'est-à-dire la capacité d'un lieu à être défini selon des frontières spatiales et à être distingué d'un autre territoire,
- la force symbolique et fait référence aux symboles attachés au territoire : nom, paysages typiques, drapeaux, emblèmes…
- la force institutionnelle : les institutions nécessaires au maintien des forces territoriale et symbolique,
- la force identitaire : le degré d'enracinement du territoire dans la conscience collective, les pratiques. (Hospers, 2004).

D'après Gervais-Lambony, le terme territoire comporte deux dimensions éthologique et juridique ; d'un côté, le territoire est un espace réservé par un animal pour permettre de chasser et survivre, même s'il doit affronter et combattre les animaux de la même espèce, et de l'autre côté, juridiquement, le territoire désigne l'espace sur lequel une autorité a juridiction, le modèle s'apparente à un territoire national, c'est-à-dire l'espace d'un groupe. Cette image du groupe peut être réduite à l'échelle individuelle du fait que dans l'espèce animale, il y a toujours un mâle

dominant dans un territoire, ce qui prouve que selon l'auteur, il y a un lien étroit entre l'espace, l'individu et le groupe. (Gervais-Lambiny, 2003)

Le territoire revêt aussi une multitude de conceptions du terme territoire et qui sont divergentes :

- celle qui considère le territoire comme une variable dépendante du changement du fait que tout territoire est la résultante de l'impact des influences de son environnement, notamment avec la mondialisation qui est porteuse d'opportunités et de menaces poussant les territoires à s'y adapter. Les territoires sont soumis continuellement au processus de changements qui est impacter par les acteurs qui s'y trouvent,
- une autre conception qui positionne le territoire comme une principale composante du changement. Des rapports sociaux sont tissés en permanence entre ses différents acteurs sociaux et les variations sont matérialisées dans le territoire. La stratégie territoriale se trouve prise entre un territoire qui cherche à se fragmenter en multipliant des connexions à distance poussant l'entité territoriale à se développer en dehors des villes voisines, d'une part, et un territoire qui vise à atteindre une très forte agglomération, à travers la métropolisation, les clusters, les systèmes productifs locaux, les pôles de compétitivité, d'autre part,
- le territoire qui est une représentation et un ensemble de relations complexes met en relation une partie matérielle objective et une autre partie subjective relative aux sentiments d'appartenance et aux perceptions et pratiques qui sont difficiles à les intégrer entre collectives ou individuelles. (Jouve & Lefevre, 2004)

Section 3 : L'aménagement du territoire

Depuis les débuts de l'organisation humaine, la manière dont l'espace est agencé a été essentielle à la survie, bien avant que le terme « aménagement du territoire » ne soit utilisé. Des civilisations anciennes comme celles de l'Égypte et de Rome ont peu à peu modifié leur environnement à travers l'exploitation des terres, la gestion des ressources en eau et l'établissement de réseaux de communication. Ces actions, initialement motivées par le besoin de sécurité et l'accès aux ressources, ont jeté les fondements d'une utilisation plus réfléchie des sols, annonçant l'émergence de systèmes territoriaux structurés. L'apparition de l'agriculture, de l'élevage, ainsi que des premiers systèmes d'irrigation, a encouragé la sédentarisation, la création de villages et de villes, et une diversification croissante des activités. Ainsi, même si ces interventions étaient souvent empiriques et fragmentées, elles révèlent une forme primitive d'aménagement, axée sur l'amélioration des conditions de vie. C'est au sein de cette longue évolution, marquée par des

contraintes naturelles et des décisions politiques, que se développe la genèse de l'aménagement du territoire en tant qu'activité sociale fondamentale.

1 - La genèse de l'aménagement du territoire : Les premières formes d'aménagement du territoire peuvent remonter jusqu'à l'Antiquité, avec des civilisations comme les Égyptiens et les Romains qui ont réalisé des projets d'infrastructure pour maximiser l'utilisation de leurs terres. Les Romains, par exemple, ont construit des routes et des aqueducs, et ont établi des villes selon un plan précis.

À l'origine de l'histoire de l'humanité, les hommes ne cherchèrent qu'à satisfaire les besoins physiologiques comme se nourrir, boire et se vêtir, en tirant profit, sur place, de l'environnement dans lequel ils évoluèrent comme les sources d'eau, le gibier pour la viande, et la peau pour se vêtir, tout en utilisant des outils rudimentaires.

Les efforts déployés par les hommes visèrent à assurer leur subsistance par l'exploitation directe de son environnement, grâce aux travaux de l'aménagement du territoire, qui à cette époque-là n'étaient que primitifs.

À cette époque, les hommes subirent les aléas de la nature, entre autres les animaux sauvages, l'absence de réseaux d'eau potable, de voies de communication, et de denrées alimentaires, les besoins de sécurité – les gites pour s'y abriter – furent en état rudimentaire et aussi les catastrophes naturelles. Les multiples déplacements vers d'autres contrées se justifièrent par la seule rareté, sur place, des aliments nécessaires à leur survie et par la recherche d'autres espaces offrant une abondance d'eau, de végétation et de gibier. C'est grâce, par la suite, à la découverte et la généralisation de l'agriculture, que les hommes purent agir sur l'espace qui leur servit de base de vie, et les déplacements furent moins fréquents comme autrefois, sauf lorsqu'il y a tarissement des sources d'eau. Avec l'apport de l'agriculture, les hommes semèrent pour récolter les cultures en grande quantité, dont une partie constituée de grains qui fit l'objet de mise en réserve dans des greniers. Il ne faut pas oublier aussi l'apport de l'élevage d'animaux domestiques comme source de viande, à consommer ou à conserver pour une consommation future. Tous ces éléments vont inciter les hommes à se libérer des obstacles rencontrés antérieurement dans leurs espaces en procédant à la transformation de leur environnement, pour en tirer profits et avantages. C'est le début de l'ère de l'aménagement à l'état primitif. (Belhedi, 2010)

L'amélioration des outils nécessaires à l'agriculture entraina un développement considérable du travail du sol, de l'irrigation et de drainage, qui eut pour conséquence d'exploiter davantage de nouvelles terres, et de dégager de bons rendements. Les animaux domestiques servirent au

transport de marchandises et de personnes. La construction des chariots ainsi que la construction de chemins et de routes contribuèrent à faciliter le transport de ces produits vers les régions de consommation. (Lamotte, 1985)

L'archéologue Demoule précise que la révolution appelée néolithique préhistorique, qui remonta à 14.000 av. JC au Proche orient, fut la toute première révolution agricole qui a vu le passage de tribus et communautés de chasseurs-cueilleurs à l'agriculture et la sédentarisation. Ces chasseurs-cueilleurs commencèrent à sélectionner, d'une part, les races d'animaux capables d'être domestiqués, et d'autre part, les espèces végétales cultivables. Ils procédèrent aussi à la transformation de leurs territoires par le défrichement des forêts, l'assainissement des marais et la construction, dans les vallées du Nil et de l'Euphrate, des premiers aménagements hydrauliques. (Demoule, 2013)

C'est ainsi que les millénaires suivants vont entrainer la transformation des individus vivant en petits groupes de chasseurs-cueilleurs itinérants en sociétés qui créeront des villes et des villages, avec pour conséquence la modification de l'environnement. L'apport de l'agriculture et l'amélioration de ses outils auront pour effet d'accroitre le rendement agricole, avec son corollaire un surplus de production. A partir de cette époque, cette révolution fut à l'origine de l'apparition de la spécialisation du travail, entre les agriculteurs, les artisans, les commerçants et les guerriers chargés de la protection du surplus de stocks de nourritures contre les pilleurs.

Selon Moscati (1997) qui s'intéressait aux Phéniciens, il a écrit que depuis l'antiquité, et se concentrant autour de la Méditerranée, l'aménagement du territoire se développa à une très grande échelle. Deux sortes de logiques territoriales de l'époque naquirent :

- Les Phéniciens et les grecs sont composés en majorité de marins et portés sur le commerce à longue distance, générant des grands profits. Ils ont atteint l'Angleterre pour s'approvisionner en étain nécessaire à la fabrication du bronze, et ont aussi exploré les rivages atlantiques de l'Afrique. A partir des métropoles comme Athènes et Tyr, ils ont créé un réseau de comptoirs, villes ports où ils ont élu domicile pour négocier leurs échanges avec les populations autochtones. Le commerce à grande distance ne fut possible que grâce à l'existence de réseau discontinu de villes considérées comme des étapes situées dans des endroits stratégiques afin de rendre facile le commerce, et de permettre le contrôle et le prélèvement au passage de différents droits et taxes sur les marchandises. (Moscati, 1997)

Cette situation va déboucher sur une nouvelle organisation sociale et politique, à savoir l'apparition d'une classe de bourgeoisie marchande qui tentera de s'accaparer du pouvoir des

mains des aristocrates de prêtres et de guerriers. Ces derniers ont tendance à privilégier la domination des territoires étendus et peuplés de paysans, sources de ressources des prélèvements et droits sur la production agricole.

- L'Egypte et Rome vont développer le modèle de l'empire, et considèrent le territoire comme un espace continu à deux dimensions, contrairement aux Phéniciens et aux Grecs qui estiment que le territoire est un réseau composé de points forts.

Les villes, qui ont un rôle différent de la première logique, ont pour mission de contrôler et surveiller les populations, d'organiser la production agricole et de quadriller l'espace de manière systématique.

Pour la période s'étalant du Moyen Age à la révolution industrielle, qui a connu la fin des grandes invasions et laisser la place à une nouvelle vie économique, par la réouverture des grandes routes commerciales. Les villes italiennes sont à l'origine de cette initiative notamment Venise, Gênes, Florence, Pise, Sienne… (Badel, 2005)

Les techniques de navigation de plus en plus améliorées ont permis d'atteindre et d'explorer davantage de contrées, devenues sources d'approvisionnement et de débouchés, donc un moyen privilégié de réaliser des profits. En parallèle, cette époque a vu l'apparition de la lettre de change ainsi que la comptabilité en partie double qui vont jouer un rôle important dans le transfert de fonds sans pour autant passer par la manipulation des sacs d'or et d'argent, seuls moyens de paiement de l'époque. Aussi, il y a eu création des premières assurances contre le risque de perte des navires. Toutes ces nouveautés ont permis aux villes de jouer un rôle économique dans la mesure où elles rassembleront des capitaux financiers et offriront des services visant à faciliter et à améliorer la production et l'échange. L'ouverture de nouvelles lignes maritimes entre l'Adriatique et la mer du Nord constitue un exemple frappant de ce développement.

Cette fin de l'époque coïncide avec la constitution de grands empires coloniaux par les principales puissances européennes. La méthode est celle pratiquée par la conjugaison des deux logiques. Pour tout objectif de la conquête de vastes domaines, cela devait passer par l'installation des paysans-colons (logique grecque) et l'élaboration de centuriations à angle droit par des géomètres (logique romaine). Le terme centuriation indique un système de morcellement du territoire, typique du procédé de mise en culture que la civilisation romaine appliquait dans les régions sous sa domination. Les limites de plusieurs Etats américains et les cadastres confirment cette logique. Les schémas de villes tracés sous la forme de damier, pour symboliser une occupation de l'espace d'esprit militaire, sont très usités dans les deux Amériques.

Quant à la conquête des régions à risque et l'objectif n'est pas forcément celui du peuplement, ces colonisateurs visèrent l'exploitation des rentes coloniales, et se concentrèrent notamment sur les côtes, dans des villes comptoirs et à l'abri des canons des flottes de guerre (cas de l'Algérie, l'Argentine et le Brésil).

L'Angleterre, en extrême orient notamment aux Indes, adopte le modèle impérial, L'important développement de Hong Kong en qualité de sas de communication entre l'empire territoriale de la Chine communiste et l'économie capitaliste internationale prouve que le statut de ville-comptoir constitue à nos jours d'exceptionnelles ressources.

Ces exemples montrent que depuis toujours, l'aménagement du territoire, en tant que politique publique a toujours existé et pratiqué par les sociétés en optant pour la domination et le contrôle des territoires (logique grecque) et les forces économiques et les intérêts des initiateurs (logique romaine), et où la ville occupe un rôle fondamental. (Lamotte, 1985)

L'aménagement du territoire qui est une discipline essentielle vise à répondre aux défis urbains contemporains. C'est une discipline qui nécessite une approche intégrative qui combine des connaissances théoriques avec des compétences pratiques pour gérer efficacement les ressources territoriales tout en favorisant un développement durable.

2 - L'aménagement du territoire des temps modernes : Le terme d'aménagement de territoire est un terme relativement récent et il n'est apparu que vers la fin de la seconde guerre mondiale. Les dégâts occasionnés par la plus meurtrière des guerres mondiales ont été lourds de conséquences, notamment, en Europe et en Asie, par la perte de dizaines de millions de victimes, le ravage de milliers de villes, en plus de l'exode rural, la propagation des épidémies, la généralisation de la misère… Après cette guerre, les Etats devaient penser à reconstruire ce qui a été détruit, par une meilleure occupation des territoires et une meilleure combinaison entre les activités humaines et les richesses naturelles existantes.

Cetaménagement du territoire des temps modernes trouve son origine à partir de la crise de 1929 aux Etats Unis puis en Europe. Tous les états modernes sont unanimes pour affirmer que l'aménagement du territoire n'est plus une affaire d'une personne mais c'est un domaine qui relève de l'intervention de l'Etat. C'est à travers les exemples cités précédemment que les Etats ont pu garantir une croissance durable par la réalisation de projets de grande envergure. Ces projets ont eu des effets plus que considérables dans la résorption du chômage, le maintien de la croissance, l'amélioration du niveau de vie…

L'histoire de l'aménagement du territoire, en tant que politique publique du 20ème siècle, a commencé effectivement aux USA au début de 1929, en réponse à une des solutions à la crise économique traversée par ce pays et les autres nations industrielles.(Lacaze, 2006)

Keynes préconisait aux pays industrialisés d'agir sur la conjoncture économique en optant pour une politique fiscale et financière efficiente, par d'adoption d'une politique, dans le cas de dépression générale, de grands travaux publics financés en grande partie par le déficit budgétaire et l'emprunt afin de permettre à l'Etat de créer des postes de travailet de réduire le chômage et la pauvreté. L'Etat devait aussi baisser les taux d'intérêt à long terme et recréer la confiance entre les entreprises et les ménages avec pour seul but de redynamiser l'investissement, créateur de postes d'emploi, donc de redistribution de revenus supplémentaires, et donc de production supplémentaire, engendrant un effet de multiplicateur, bénéfique à tous les agents économiques.

En se basant sur les recommandations de Keynes pour sortir de la crise, le président américain Roosevelta opté pour la politique du New deal. Son objectif est de permettre le développement de la partie sud des USA touchée par le chômage et la pauvreté. Elle sera concrétisée à travers la création, en 1933, d'un organisme public, le Tennessee Valley Authority qui prendra en charge l'équipement du potentiel électrique d'une rivière restée à l'état sauvage, le développement de l'agriculture grâce à l'irrigation et l'encouragement à la création des industries et du tourisme. Cet immense projet est considéré comme la première tentative moderne de la planification régionale. (Keynes, 1936). Ces grands travaux constituaient les premières expériences d'aménagement du territoire et de politique régionale, et en même temps « le premier programme régional de développement intégré conçu par un Etat national ». (De Gaudemar, 2015). Au même moment, et pour endiguer les effets de la crise en optant pour les recommandations de Keynes, les puissantes nations en Europe, l'Allemagne, l'Angleterreont pris d'importantes initiatives :

En Allemagne, les communes du bassin du Rhur, riches en gisements de houille, fer, acier…- ont décidé de s'associer dans un grand syndicat pour le réaménagement des friches industrielles et minières visant l'amélioration du cadre de vie qui a connu une détérioration.

En Grande Bretagne, les anciennes régions industrielles des Midlands traversèrent des périodes difficiles, à l'inverse de l'agglomération de Londres qui fut très prospère. Pour empêcher l'invasion massive de cette agglomération, il a été décidé de délimiter une ceinture appelée ceinture verte entourant Londres où il est interdit d'y construire, et d'envisager une nouvelle politique d'aménagement du territoire, après la guerre, basée sur le développement de nouvelles villes. Ces grands projets, lourds en investissements, ont été ralentis par l'effet de la deuxième guerre

mondiale, et l'aménagement du territoire devient la priorité absolue de chaque nation. (Dauge & Galley, 2020)

En France, jusqu'à la première guerre mondiale, la révolution française et l'Empire inventèrent l'administration centralisée du territoire par l'intermédiaire des préfets. Constatant les limites de ce modèle d'administration, il a été créé en 1963, par le Ministère chargé de la Reconstruction et de l'Urbanisation, un organisme appelé DATAR[1]. Ses fondateurs, Guichard et Monod, ont eu à proposer un ensemble d'initiatives, au président De Gaulle, dont celle lui conseillant de mettre fin à la politique de centralisation, où tout se décidait à Paris, résultat de la centralisation traditionnelle du pouvoir politique, et exécutée par les provinces.

Les deux principales séries d'actions dégagées par la DATAR sont l'organisation des pouvoirs publics et l'action économique, à travers quatre orientations :

- le replacement des actions prises par chaque ministère technique se limitant à un domaine spécifique par un contexte plus global et spatial afin de mieux cerner leurs incidences sur la répartition des hommes et des activités et la prise de conscience de la dimension territoriale lors de la préparation des décisions de l'Etat,
- le développement des régions par l'encouragement des chefs d'entreprises à s'y installer, en leur accordant, d'une part, des aides financières sous forme de primes à l'emploi et,d'autre part, des subventions d'équipement et de réduction de la charge fiscale. Ces aides octroyées sont fonction de la gravité de la situation locale de chaque région ainsi que la nature des activités,(Tardif, 2002)
- l'institution des contrôles administratifs pour mettre fin au surdéveloppement de la région parisienne,
- toute opération de construction, d'achat ou de location d'usines ou de bureaux ne sera accordée qu'après l'aval d'un comité de décentralisation qui entérine lorsque la transaction s'inscrit dans les secteurs prioritaires.

En optant pour de grands projets, à l'instar des Etats Unis d'Amérique, la force de la DATAR c'est sa faculté à intervenir directement sur les structures de certaines régions dans le seul but est de garantir leur développement. Parmi les exemples cités :

- le cas de la Compagnie nationale du Rhône qui a pris en charge les travaux de la canalisation du fleuve jusqu'à Lyon, la production hydro-électrique et l'irrigation,

[1] La DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale) : Administration dépendante directement du Premier ministre, à vocation interministérielle, est chargée de préparer les orientations et de mettre en œuvre la politique nationale d'aménagement et de développement du territoire.

- le cas de la Compagnie Bas-Rhône-Languedoc qui a été à l'origine de la construction d'un grand canal d'irrigation alimenté par le fleuve de Languedoc pour faciliter la conversion des vignobles,
- la désinfection de moustiques ciblant près de deux cent kilomètres de plages inhospitalières pour développer le tourisme. En conséquence, trente mille emplois ont été créés en 1970, et le chiffre d'affaires dégagé par ce secteur est supérieur à celui dégagé par la viticulture.
- le secteur industriel lourd a connu, vers les années 1960, une délocalisation des anciennes régions minières vers les ports afin de bénéficier de faibles coûts des matières importées, tels sont les cas de complexes installés dans le golf de Fos, à Dunkerque, à la Gironde et aux estuaires de la Seine et la Loire. (de Castelbajac & Monod, 2021)

À travers ces quelques projets, il est confirmé qu'ils se situent tous hors de la capitale, dans le seul but est de booster ces régions qui accueillent ces projets et d'assurer un niveau de développement équitable entre Paris et la province.

En Italie, le Nord et le Sud enregistrent des niveaux de développement très disparates, une région prospère au Nord face à une région pauvre au Sud caractérisée par la faiblesse du tissu économique, sa vocation agricole, l'existence d'un taux élevé de chômage, l'implantation mafieuse et la faiblesse des institutions.

Afin de désenclaver cette région du Sud – appelée Mezzogiorno - avec celle du Nord, il a été décidé de réaliser des autoroutes avec des tunnels et viaducs nonobstant les reliefs très difficiles ce qui a entrainé la création de plusieurs emplois au Sud.(Lacaze, 2006)

À travers les exemples précités, on voit bien que l'aménagement des territoires concerne des espaces complexes et chaque pays se doit de tracer une politique d'aménagement distincte en fonction des caractéristiques historiques, économiques et sociales de l'époque avec pour but final d'assurer un équilibre entre les différentes régions d'un même pays voire son développement pour réaliser une amélioration continue des niveaux de vie des citoyens. Cet objectif ne peut être atteint sans la coordination de tous les acteurs qui composent le territoire à travers la création d'un grand nombre d'entreprises et l'attrait de la main d'œuvre, avec l'intervention très active - par l'accompagnement et la facilitation - des pouvoirs publics locaux en faveur de ces firmes. Tout en supervisant les politiques d'aménagement, l'Etat, de par la décentralisation à travers ses démembrements, a délégué aux autorités locales, du fait de leur proximité géographique,le pouvoir et la liberté de mener des politiques d'aménagement propres à chaque territoire. La réussite d'un territoire est la réussite de l'ensemble de sa composante, et le contraire est vrai.

Par ailleurs, la participation des citoyens est un élément clé dans le processus d'aménagement. Les décisions doivent être prises de manière concertée, en impliquant aussi les populations locales, afin de mieux répondre à leurs attentes et besoins. Cette approche participative renforce également la cohésion sociale et encourage un sentiment d'appartenance au territoire.

Enfin, l'innovation technologique joue un rôle de plus en plus important dans l'aménagement du territoire. Les outils numériques, tels que les systèmes d'information géographique (SIG), permettent d'analyser et de visualiser les données territoriales de manière plus efficace. Cela aide à la prise de décision et à la mise en œuvre de projets d'aménagement plus adaptés et durables.

L'aménagement du territoire qui touche tous les domaines s'inscrivant dans une vision stratégique est un domaine complexe mais fondamental pour le développement harmonieux des sociétés. Il nécessite une vision globale et intégrée prenant en compte les enjeux environnementaux, sociaux et économiques, tout en favorisant la participation des citoyens. Pour relever les défis futurs, il est indispensable de continuer à innover et à adapter les pratiques d'aménagement aux évolutions des besoins et des technologies.

Chaque territoire joue en même temps le rôle de support et celui de relation, et chaque territoire a un passé – à travers sa mémoire et son maintien de l'héritage - et il se projette dans l'avenir par l'introduction de l'innovation et de l'adaptation aux nouvelles variables de son environnement. Le territoire constitue à la fois source et lieu de projet.

3–Les fondements de l'aménagement du territoire : Pour mieux organiser le développement d'un pays, une politique d'aménagement du territoire doit être bien réfléchie et réalisée en fonction de la spécificité de chaque région à travers sa densité, sa composante, sa pyramide des âges, son (ses) métier(s), sa vocation, son secteur dominant, l'existence ou l'absence d'un tissu industriel, de centres de formations, d'universités, de voies d'accès terrestres, maritimes ou fluviales, sa vocation…

En fonction des spécificités de chaque région, les autorités locales doivent prendre des décisions qui, dans la plupart du temps, sont engagées à long terme et irréversibles, très couteuses et lourdes de conséquence. La centralisation des décisions a montré ses limites et ce n'est plus au pouvoir central de décider mais les responsables des collectivités locales qui sont sur le terrain, et ont une connaissance parfaite des données de leur région.

Les efforts déployés pour tout aménagement du territoire efficace, visent les objectifs suivants :

- Garantir la mobilité du facteur tavail : L'emploi demeure au cœur des politiques d'aménagement du territoire, comme un enjeu persistant qui transcende les époques et les crises économiques.

Depuis la Grande Dépression de 1929, qui a révélé les fragilités structurelles des économies industrielles, la localisation des emplois s'impose comme un défi majeur. L'instabilité inhérente aux trajectoires des travailleurs et des entreprises – induite par les mutations technologiques, les recompositions sectorielles et les chocs exogènes – rend illusoire toute fixation durable des activités productives. Dans ce contexte de turbulence permanente, rares sont les individus qui parviennent à conserver un même poste depuis leur entrée sur le marché du travail jusqu'à la retraite. Cette précarité professionnelle s'explique par la fugacité des compétences et des besoins : un ouvrier qualifié dans un domaine obsolète se trouve vite marginalisé face à l'émergence de nouveaux paradigmes productifs.

Il convient de souligner que la dominance sectorielle n'est jamais éternelle, mais soumise à des cycles historiques d'éviction et de substitution. L'agriculture, pilier des économies préindustrielles, a ainsi cédé la place à l'industrie – embrassant sidérurgie, mines et textiles – au XIXe siècle, avant que ce dernier secteur ne soit supplanté, au XXe, par les services, et enfin par le secteur quaternaire dominé par les technologies de l'information et de la communication (TIC). Cette séquence évolutive, observée dans les économies occidentales, illustre le principe de transfert de main-d'œuvre théorisé par Colin Clark dans son ouvrage fondateur The Conditions of Economic Progress (1940). Selon lui (Colin, 1940)**,** chaque basculement sectoriel dominant engendre un flux migratoire massif : les secteurs **déclinants** perdent leurs ouvriers excédentaires, tandis que les secteurs émergents souffrent d'un déficit chronique de main-d'œuvre qualifiée. Ce déséquilibre incite les travailleurs à migrer vers les pôles de croissance, où les emplois, bien que plus nombreux, s'avèrent souvent éphémères, marqués par une rotation élevée et une instabilité qui entrave la construction d'une vie familiale et sociale stable.(Fourastie, 1946)

Les conséquences spatiales de ces migrations ne se limitent pas à une simple redistribution des populations ; elles amplifient les disparités régionales de manière cumulative. Les régions attractives, dotées d'infrastructures avancées et d'un tissu entrepreneurial dynamique, s'enrichissent davantage, accumulant capitaux humains et investissements, tandis que les espaces périphériques s'appauvrissent, minés par le dépeuplement et la désindustrialisation. Ce processus, qualifié de « polarisation cumulative » par François Perroux dans sa théorie des pôles de croissance (1955), creuse un fossé qui menace l'équilibre national. À l'extrême, il peut éroder le sentiment d'unité territoriale, favorisant des revendications autonomistes ou sécessionnistes. Les illustrations abondent en Europe : la Corse face à la métropole française, où les flux migratoires vers le continent exacerbent le déclin démographique insulaire ; le Mezzogiorno italien, opposé à un Nord industrialisé, avec un taux de chômage structurel persistant ; ou encore la Catalogne vis-à-vis de

Madrid, où les transferts fiscaux et les dynamiques migratoires internes alimentent un nationalisme économique virulent. Ces cas, analysés par des auteurs comme Finkielkraut dans L'Identité malheureuse (2015), montrent comment l'instabilité du facteur travail, loin d'être un simple ajustement conjoncturel, peut miner la cohésion politique d'une nation entière. (Finkielkaut, 2015)

Face à ces défis, les politiques d'aménagement doivent transcender une vision purement sectorielle pour promouvoir une mobilité régulée du travail : via des formations adaptatives, des incitations à la relocalisation équilibrée et des investissements ciblés dans les territoires fragiles. Seul un tel arbitrage peut atténuer les effets pervers de la créative destruction schumpétérienne et préserver l'unité spatiale.

- Diminuer les coûts : Les porteurs de projets, lorsqu'ils évaluent une implantation locale, se concentrent souvent sur les coûts d'investissement direct – terrains, bâtiments, machines – en occultant les charges induites par les infrastructures collectives indispensables à l'exploitation : accès routiers, réseaux d'eau potable et d'assainissement, alimentation électrique et gazière, télécoms, ou encore les redevances aux gestionnaires de zones industrielles. Ces frais, mutualisés et refacturés aux implantations, représentent une part occultée mais substantielle du bilan économique, souvent sous-estimée dans les études de faisabilité initiales.

Les dépenses publiques en équipements collectifs pèsent lourdement sur le produit national, variant inversement avec la démographie urbaine. La littérature en économie urbaine, initiée par les travaux de Jean Gottmann sur les "mégalopoles", identifie une optimalité dimensionnelle des agglomérations entre 20.000 et 250.000 habitants, où les coûts unitaires par habitant atteignent un plancher. En deçà, la dilution des charges fixes gonfle mécaniquement la moyenne ; au-delà, les externalités négatives – congestion, surcoûts d'entretien – entraînent une explosion exponentielle. Ainsi, dans une métropole dépassant le million d'habitants, chaque nouvel arrivant génère une dépense publique supérieure de moitié à celle observée dans une ville moyenne de 20.000 à 50.000 âmes, confirmant l'appétit vorace des grandes capitales pour les budgets étatiques.

Ce déséquilibre se cristallise dans les transports collectifs : l'État dépense, par habitant, bien plus pour le métro parisien que pour les réseaux provinciaux, obligeant les résidents ruraux à compenser via une fiscalité locale accrue pour équilibrer leurs lignes déficitaires, tout en subventionnant indirectement les déficits nationaux. La main-d'œuvre qualifiée et les charges foncières suivent une logique identique : leur cherté capitale – où doubler la taille urbaine double souvent le prix du mètre carré – décourage les relocalisations équilibrées. Les politiques d'aménagement territorial

gagneraient ainsi à inciter les implantations en villes moyennes, où ces coûts structurels convergent vers un optimum, favorisant une répartition spatiale plus soutenable des activités économiques.

- Préserver l'environnement : Chaque intervention humaine ou étatique sur un territoire répond à un problème ponctuel né dans un passé récent, légitimant des choix souvent impulsés par l'urgence économique ou sociale. L'aménagement du territoire, une fois achevé, s'impose cependant comme une opération lourdement coûteuse, aux effets durables et parfois irréversibles sur des échelles temporelles pluriséculaires – artificialisation des sols, fragmentation des écosystèmes, empreintes hydrologiques profondes. Une solution apparemment efficace à un dysfonctionnement passé risque ainsi de se muer en entrave majeure pour les générations futures, confrontées à des défis imprévus comme le réchauffement climatique ou la perte de biodiversité.

Cette tension entre réactivité conjoncturelle et soutenabilité prospective hante la réflexion des géographes depuis les années 1970, époque où Ivan Illich dénonçait déjà, dans Énergie et équité, l'aliénation induite par des infrastructures surdimensionnées. Prenons l'exemple des autoroutes périphériques : conçues dans les années 1960 pour fluidifier les échanges, elles ceinturent aujourd'hui les villes, verrouillant toute reconversion urbaine en zones vertes ou résidentielles denses. De même, les barrages hydroélectriques, justifiés hier par l'industrialisation, altèrent désormais les continuités fluviales, compromettant la résilience face aux crues extrêmes. L'État, peine à internaliser ces externalités environnementales, privilégiant des rendements immédiats au détriment d'une vision intergénérationnelle.

Les politiques contemporainesappellent dès lors à des évaluations multicritères intégrant bilans carbone, trames vertes et bleues, et scénarios de réversibilité. Sans cette vigilance, l'aménagement ne fait que déplacer les problèmes spatiaux, transformant des territoires en legs empoisonnés pour l'avenir. Les exemples d'actions apparemment rationnelles sur le plan économique, mais génératrices d'effets pervers spatiaux, sont légion dans l'histoire du développement territorial. Prenons le cas emblématique de la construction d'autoroutes destinées à soulager la congestion routière : une telle infrastructure, motivée par une logique de fluidité des flux, finit paradoxalement par avantager les régions déjà densément urbanisées. En effet, ces zones, pourvues d'un tissu économique dense et d'une main-d'œuvre qualifiée, captent les investissements subséquents, amplifiant leur attractivité et leur croissance. À l'inverse, les territoires périphériques, dépourvus d'accès initial adéquat, voient leur isolement s'aggraver, perpétuant un cercle vicieux de sous-développement. Ce phénomène, théorisé par G. Myrdal sous le concept de "forces cumulatives", illustre comment une politique sectorielle isolée ignore les interdépendances spatiales, renforçant les disparités régionales plutôt que de les atténuer. (Myrdal, 1957)

De même, l'agrandissement d'une usine existante s'avère souvent moins onéreux que l'implantation d'une neuve, laquelle exigerait des investissements massifs en infrastructures collectives. Pour minimiser ces dépenses en équipements publics, les acteurs économiques privilégient l'implantation à proximité des unités préexistantes, profitant de la proximité des fournisseurs, des sous-traitants et des bassins d'emploi qualifiés. Cette stratégie, dictée par une rationalité microéconomique à court terme, conduit inévitablement à une concentration spatiale des activités dans les régions déjà prospères, accentuant l'écart de développement avec les territoires délaissés. Albert Hirschman, dans sa théorie des polarisations, décrivait précisément ce mécanisme : les pôles de croissance attirent les externalités positives (externalités d'agglomération), tandis que les périphéries subissent des fuites de capitaux et de talents. (Hirschman, 1958).

En Algérie, par exemple, l'expansion industrielle autour d'Arzew et de Skikda, zones pétrochimiques historiques, a ainsi favorisé une polarisation côtière au détriment des Hauts Plateaux, où le manque d'infrastructures freine toute diversification économique. Cette dynamique n'est pas fortuite ; elle reflète une optimisation locale qui ignore les coûts sociétaux globaux, tels que la migration forcée des populations rurales et l'appauvrissement des sols par urbanisation extensive.

Ces choix, guidés par une rationalité économique immédiate, démontrent l'illusion d'une "solution miracle" sans répercussions futures. Ce qui résout les problèmes du passé – comme la nécessité d'accélérer la production industrielle dans l'après-guerre – se transmue souvent en entraves demain, sous la forme de congestion, de pollution ou de raréfaction des ressources. Ils soulignent la myopie des approches purement comptables, qui négligent les externalités négatives à long terme et les boucles de rétroaction territoriales. Comme l'observait F. Perroux dans sa théorie des pôles de développement, l'expansionnisme économique spatialisé engendre des déséquilibres structurels, où la croissance quantitative prime sur l'équité spatiale.(Perroux F, 1950)**.**

Dès lors, l'exploitation intensive par l'humanité des ressources terrestres – qu'elles soient superficielles ou souterraines – impose une analyse prospective approfondie, ancrée dans une évaluation multicritère des impacts territoriaux. Toute décision engageant le territoire sur plusieurs décennies requiert une modélisation rigoureuse, intégrant non seulement les coûts immédiats mais aussi les scénarios alternatifs via des outils comme l'analyse coût-bénéfice dynamique ou les modèles d'équilibre général calculable (CGE). Faut-il, par exemple, sacrifier des terres agricoles fertiles au profit de villes nouvelles ou d'usines high-tech ? À titre d'exemple, en Île-de-France, la bétonisation des terres de la vallée de la Seine a réduit de 20% la surface agricole utile entre 1970 et 2020, compromettant la souveraineté alimentaire future au nom d'une attractivité économique

immédiate. Doit-on privilégier la déforestation pour implanter des zones urbaines et industrielles, au risque d'érosion des sols et de perte de biodiversité, comme observé en Amazonie brésilienne où 17% de la forêt a disparu depuis 1970 pour des gains industriels éphémères ? Est-il rentable de "vider" aujourd'hui les ressources souterraines – pétrole, gaz, minerais – via de grands complexes extractivistes, ou de les préserver pour les générations futures, potentiellement plus efficientes technologiquement ? Le cas norvégien du fonds souverain pétrolier, capitalisant 1 400 milliards de dollars pour les investissements verts, contraste avec l'épuisement rapide des réserves algériennes, où l'exploitation à outrance menace la transition post-hydrocarbures.

Enfin, comment opérer une répartition optimale des activités économiques au moindre coût global, sans entraver la dynamique productive ni hypothéquer l'avenir ? Cela passe par des politiques publiques innovantes : décentralisation sélective via des incitations fiscales (zones franches en régions défavorisées), investissements ciblés en infrastructures numériques pour rompre l'isolement périphérique, et urbanisme durable intégrant agriculture périurbaine et économie circulaire. En Europe, la politique de cohésion de l'UE (Fonds Européen de développement Régional - FEDER) - qui cible les investissements en infrastructures, innovation et compétitivité afin de réduire les disarités régionales a ainsi réduit les écarts régionaux de 15% depuis 1989, en favorisant une "croissance partagée" plutôt que polarisée. Une gouvernance territoriale holistique, associant économistes, géographes et décideurs locaux, s'impose pour transcender la rationalité court-termiste et forger un développement soutenable.

Conclusion :

Ce chapitre invite à dépasser les visions réductrices du territoire pour en saisir la complexité multidimensionnelle. Un territoire n'est pas une simple étendue géographique, mais un espace vivant façonné par les groupes humains, limité par des frontières matérielles (reliefs, cours d'eau) et immatérielles (coutumes, sentiments d'appartenance).

L'étude territoriale requiert l'analyse de couches superposées : le naturel (ressources, topographie), le bâti (infrastructures, marcais urbains) et l'humain (dynamiques sociales, projets collectifs). Le physique englobe environnements naturels et aménagements humains (barrages, voies ferrées) qui contrainent ou favorisent le développement. L'économique se manifeste par les flux productifs, échanges et pôles attirant investissements, créant richesse locale et tensions redistributives. Le socio-culturel repose sur la densité populationnelle, héritages traditionnels et patrimoine immatériel forgeant l'identité collective. Le politique-juridique organise juridictions, politiques publiques et gouvernance, arbitrant entre concurrence territoriale et solidarité nationale.

Cette nature complexe révèle les défis contemporains d'organisation : concilier attractivité des centres actifs et équité spatiale sans creuser les écarts entre zones prospères et territoires oubliés. Les choix d'infrastructures ou d'implantations industrielles, calculés rationnellement, révèlent leurs externalités négatives : congestion, gaspillage ressources, inégalités accentuées.

L'aménagement spatial constitue donc un projet moral et stratégique influençant l'avenir des sociétés dans leur relation à l'espace. Ce chapitre prépare les analyses empiriques à venir, en insistant sur la nécessité de contrôles attentifs pour des zones inclusives, durables et humaines.

Chapitre 2 - Les localisations spatiales

« Comprendre les localisations spatiales, c'est appréhender les mécanismes complexes qui lient territoire, acteurs et ressources. »

D'André Torre dans « Proximité Géographique et Innovation » 2013

Introduction

Ce chapitre nous conseille de dépasser les visions qui réduisent pour comprendre sa complexité à plusieurs niveaux. Chaque territoire n'est pas juste une simple étendue de sol ou une ligne géographique abstraite : c'est un espace vivant, façonne et utilisé au fil du temps par des groupes humains, limité par des frontières tant matérielles – collines, rivières, chemins – qu'immatérielles – habitudes coutumières, sentiments d'appartenance, règles symboles. Étudier un territoire, c'est décortiquer ses couches superposées : le naturel avec ses matières premières et ses limites topographiques ; le bâti, avec ses installations et ses marques urbaines ; et l'humain, avec ses mouvements sociaux et ses projets en groupe.

Ces facettes viennent d'un mélange naturel de taille différentequi nourrissent chacune la vie du tout. Le physique comprend les environnements naturels (sols bons forêts, rivières) et les aménagements faits par l'homme qui changent ces environnements (barrages, chemins de fer) limitant croissance ou donnant chances d'exploitation. L'économique se montre par flux des activités productives, échanges et pôles de développement qui attirent desinvestissements créant richesse locale et tensions dans la redistribution sociale. Social et culturel lui se nourrit de la densité de la population, héritages traditionnels et patrimoine immatériel formant identité collective impactant migrations cohésion interne. Finalement politique et juridique organisent ensemble à travers juridictions administratives politiques publiques et instances gouvernance qui tranchent entre concurrence inter-territoriale et solidarité nationale. La nature profonde et variée du lieu montre les problèmes d'aujourd'hui pour organiser : comment faire coïncider l'attrait direct des centres actifs avec la justice d'espace, sans augmenter les écarts entre les lieux qui brillent et les coins oubliés ? Les choix d'infrastructures ou de places d'usines, faits parcalculs, montrent leur autre côté : embouteillages, perte des ressources, inégalités creusées.

L'aménagement de l'espace est donc un projet moral et stratégique qui touche l'avenir des sociétés dans leur relation avec l'espace. En traçant ces dimensions imbriquées, ce chapitre prépare le terrain pour les analyses empiriques à venir, insistant pour un contrôle attentif pour des zones inclusives, durables et humaines. Les choix d'infrastructures ou de lieux industriels faits pour une logique de chiffres montrent souvent leur mauvaise facette : plus d'embouteillages, gaspillage des ressources et plus grandes inégalités.

Section 1 : Les déterminants de localisation

L'analyse des localisations géographiques examinée en économie géographique pour saisir les critères et raisons qui poussent les entreprises à choisir leurs sites d'implantation, constitue un instrument essentiel pour déchiffrer les dynamiques économiques, perfectionner l'organisation du territoire et optimiser la prise de décisions concernant le développement local. Elle permet d'appréhender la complexité des interactions entre les entreprises et leur environnement spatial, contribuant ainsi à une meilleure gestion et planification des territoires. Comme elle permet aussi d'examiner le lien entre la globalisation et le développement local – appelé, aussi par Robertson en 1990 de, glocalisation – d'une part, et d'analyser l'impact des firmes sur le développement local, d'autre part.L'analyse des localisations spatiales contribue fortement, d'une part, à la facilitation de la géo-gouvernance en fournissant des informations géographiques et des analyses spatiales essentielles à la prise de décision, et d'autre part, au transfert de connaissances entre les acteurs du territoire pour aboutir à des décisions collégiales.

Ce choix de localisation des firmes est motivé par plusieurs facteurs, notamment :

1 - Proximité des marchés : Les entreprises cherchent souvent à se rapprocher de leurs clients pour maximiser leur efficacité opérationnelle et leur rentabilité, et pour réduire les coûts de transport et améliorer leur service client.

Les différentes dimensions de la proximité des marchés, leur impact sur la localisation des entreprises et leur implication pour les stratégies économiques et territoires sont nombreuses :

a - Les différentes dimensions de la proximité des marchés : Elles sont nombreuses dont principalement :

1 - Proximité géographique : La distance physique entre l'entreprise et ses clients influence directement les coûts de transport et les délais de livraison. Une localisation proche des marchés permet de réduire ces coûts, ce qui est particulièrement important pour les entreprises de distribution et de services.

2 - Proximité économique : Elle fait référence à la taille et à la richesse du marché local. Des marchés plus vastes et plus riches attirent davantage d'entreprises, car ils offrent un potentiel de vente plus élevé. Les entreprises sont donc motivées à s'implanter dans des zones où la demande est forte.

3 - Proximité sociale : Les entreprises doivent aussi tenir compte des caractéristiques démographiques et culturelles de la population locale. Comprendre les préférences des

consommateurs et s'adapter à leurs besoins est essentiel pour réussir sur un marché donné. . (Merenne-Schoumaker, 1996)

La majorité des auteurs ont évoqué presque les mêmes déterminants de localisation des firmes. Cependant certains comme Porter, Casson, Edward W Davis, Thisse t Krugman, se distinguent par quelques particularités :

- Porter qui se base sur la théorie des clusters et son modèle de l'avantage compétitif des nations. Sa théorie définit les clusters comme étant des concentrations géographiques d'entreprises interconnectées, de fournisseurs spécialisés, de prestataires de services et d'institutions associées dans un domaine particulier. Ces clusters vont favoriser la compétitivité en créant un environnement propice à l'innovation et à la collaboration entre les entreprises. Il ajoute que même si la mondialisation a réduit certaines des anciennes raisons de la concentration géographique, la proximité reste cruciale dans un contexte économique dynamique et basé sur la connaissance. (Porter, 1998)

Il ajoute aussi que la localisation n'est pas simplement une question de coûts d'entrée ou de ressources naturelles, mais cette proximité des marchés influence la capacité des entreprises à innover et à se développer. Les entreprises situées dans des clusters bénéficient d'un accès immédiat à des ressources, à des talents spécialisés et à des clients potentiels, ce qui leur permet d'augmenter leur productivité et d'améliorer leur compétitivité.

Porter plaide pour que les gouvernements jouent un rôle proactif en créant un environnement qui favorise l'émergence de clusters. Cela inclut des politiques qui soutiennent l'innovation, la formation de réseaux et la collaboration entre les entreprises et les institutions académiques. Les entreprises, de leur côté, doivent chercher à tirer parti de leur environnement local pour innover et se différencier sur le marché.

Enfin, sa théorie démontre que, même dans un monde globalisé, la géographie et les relations locales jouent un rôle essentiel dans la compétitivité des entreprises.

- L'auteur Casson a contribué à la compréhension de la proximité des marchés comme déterminant de localisation des firmes à travers sa théorie de l'entrepreneur en tant que coordinateur de ressources rares et décideur stratégique. D'après lui, l'entrepreneur n'est pas considéré comme un simple gestionnaire seulement mais un agent de changement ayant des capacités de percevoir et d'exploiter les opportunités de marché, et généralement en raison de déséquilibres dans l'information au sein du marché. (Casson, 1999)

La proximité des marchés permet de réduire les coûts de transaction. Les entrepreneurs doivent évoluer dans un environnement d'information imparfaite, où la connaissance des marchés locaux et des besoins des consommateurs devient un atout majeur. En se positionnant tout près de leurs marchés cibles, ceci aura pour conséquence une baisse des coûts de transaction et une obtention d'information précise et rapide. De ce fait, ceci va faciliter aux entrepreneurs la coordination des ressources et répondre aux aspirations des clients, ce qui va garantir leur succès dans un contexte de forte concurrence.Casson insiste sur le rôle primordial que joue l'entrepreneur qui innove du fait de sa proximité avec les marchés cibles, et les informations obtenues en temps réel pour se démarquer des autres concurrents et tirer profit en premier pour assurer son succès.

Edward W. Davis a aussi contribué à la compréhension des déterminants de localisation à travers la proximité des marchés qui est importante pour les entreprises dont les fonctions sont les plus en aval, comme la logistique ou les bureaux commerciaux pour les entreprises notamment celles dont les fonctions vont exiger un accès rapide et pertinent aux clients ce qui pousse les entreprises à se localiser près des marchés à forte demande. Même l'accès aux marchés externes est déterminant dans la mesure où il permet aux entreprises de pouvoir desservir plusieurs marchés en même temps, ce qui va booster la compétitivité. (Aarland, Davis, Vernon Anderson, & Ono, 2007)

Les entreprises visent à maximiser leur accès à la demande tout en tenant compte des spécificités de leurs activités, qu'il s'agisse de production, de logistique ou de recherche et développement. Cette dynamique est particulièrement pertinente dans un contexte de mondialisation et de fragmentation des chaînes de valeur. Les firmes tirent avantage en s'implantant là où la demande nationale est élevée, ceci se confirme surtout pour les sites de production. Quant aux centres de recherche et développement, la proximité du marché n'est pas très déterminante du fait que ces activités ne sont pas en lien direct avec les consommateurs. Il se peut aussi que la taille du marché peut influencer la capacité d'adaptation des produits au marché local.L'étude de Thisse a apporté des contributions importantes à la théorie de la localisation des firmes. Il a notamment développé le modèle de la concurrence spatiale, qui étudie comment les firmes décident de s'implanter en fonction de divers facteurs tels que les coûts de transport, les préférences des consommateurs, et la concurrence avec d'autres entreprises. (Thisse, Combes, & Mayer, 2007)

Ce modèle prend en compte les interactions entre les firmes et met en lumière l'importance de la géographie dans les décisions d'implantation. Cette approche permet de mieux comprendre comment les firmes choisissent leurs sites de production en fonction de diverses variables économiques et sociales.

L'étude de Krugman confirme que les entreprises ont tendance à se regrouper dans des zones géographiques spécifiques causées des économies d'agglomération. Ces économies d'agglomération peuvent résulter de divers facteurs tels que la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée, l'accès à des infrastructures de transport et de communication efficaces, ainsi que la proximité de fournisseurs et de marchés. Ce regroupement d'entreprises dans une même région peut entraîner une augmentation de la productivité et de l'innovation, ce qui peut bénéficier à l'ensemble de l'économie locale. (Krugman, 1998)

Donc, il est constaté que les entreprises ont tendance à choisir des lieux qui offrent un environnement favorable à leurs activités, avec des avantages compétitifs et des synergies possibles avec d'autres acteurs économiques présents dans la région. Les études sur les déterminants de localisation aident les planificateurs urbains, les décideurs politiques et les investisseurs à mieux comprendre les dynamiques territoriales et à élaborer des politiques de développement économique efficaces.

Dans le contexte économique incertain caractérisé par une augmentation du coût des matières premières et des dépenses de production, la réduction des coûts logistiques est devenue une priorité pour les entreprises qui veulent maintenir leur rentabilité et leur compétitivité. La situation actuelle a montré que l'emplacement d'une entreprise affecte directement les coûts logistiques et que ce facteur doit être pris en compte pour réduire les dépenses.

b–L'influence de la proximité du marché sur l'emplacement des entreprises : La réduction des frais logistiques est en partie déterminée par la localisation des entreprises par rapport aux marchés. En demeurant en étroite relation avec leurs clients, les sociétés peuvent réduire les coûts de transport, un aspect particulièrement significatif pour des domaines où la célérité de livraison est essentielle, tels que le commerce de détail et l'industrie alimentaire.

1 - Éléments constitutifs des coûts logistiques : On distingue trois principales catégories de dépenses logistiques :

- Les coûts d'approvisionnementincluent les dépenses associées aux acquisitions et aux pourparlers.
- Les coûts de stockageenglobent les dépenses liées à l'entretien et à la gestion des entrepôts.
- Les coûts de transportqui représentent une part appréciable de ces dépenses relatives à la logistique, tels que les coûts du carburant, les coûts de la main d'œuvre, les amortissements des équipements de transports.

2 - Impact de l'emplacement sur les frais de la logistique :

- Coûts d'approvisionnement : La décision concernant l'emplacement des lieux d'approvisionnement (fournisseurs, usines) a un impact sur les coûts de transport en amont. Le fait de s'établir près des fournisseurs permet de diminuer les distances et par conséquent les coûts liés au transport.

- Coûts de stockage : La localisation des entrepôts est cruciale. Certains facteurs sont à prendre en compte, tels que :

  - Prix de l'immobilier et des terrains : une zone géographique dynamique comme une grande ville entraîne souvent des coûts d'occupation plus élevés,
  - Facilité d'accès et existence d'infrastructures en nombre et en qualitévia les routes, les voies ferroviaires et les ports vont permettre d'encourager et de faciliter la fluidité des flux.

- Normes locales : les prélèvements fiscaux et les contributions locales (par exemple, l'impôt foncier) sont diffèrent d'une région à l'autre, (couts-logistiques-entrepot, 2021)

- Frais de livraison : La décision concernant l'emplacement des lieux de production et de distribution influence directement les dépenses liées au transport vers les clients

- Coûts de transport : Le choix de l'emplacement des sites de production et de distribution impacte directement les coûts de transport aval vers les clients. Parmi quelques éléments clés sont citées :

  - Proximité des marchés et des clients : une implantation à proximité des zones de consommation réduit les distances et les coûts de livraison,
  - Accessibilité des réseaux de transport : une bonne desserte multimodale (route, rail, fleuve, mer) permet de choisir les solutions les plus économiques,

- Réglementation locale : certaines zones peuvent imposer des contraintes (ex : péages urbains) augmentant les coûts de transport. (Lavastre, Carbone, & Ageron, 2016)

3 - Leviers d'optimisation : plusieurs leviers permettent d'optimiser la localisation des sites d'exploitation pour réduire les coûts logistiques, tels que :

- Mutualisation des moyens : le regroupement de plusieurs activités sur un même site permet des économies d'échelle,
- Rentabilisation des flux : un meilleur choix du site est judicieux dans la mesure où il permet de rendre fluide et pratique pour les opérations d'acheminement des entrants et de répartition des produits finis.
- Développement durable : l'optique de sélectionner des sites responsables (par exemple : diminution de l'empreinte carbone) peut créer des économies et en même temps valoriser l'image de la société. (Christopher, 2005).

c–Les conséquences sur les stratégies économiques et spatiales : L'importance de la proximité des marchés a des conséquences significatives pour les décideurs politiques et les planificateurs urbains, en particulier en ce qui concerne l'aménagement du territoire et l'urbanisme. Pour appréhender cette notion de proximité, des éléments comme

1 - Proximité des marchés : Elle désigne la séparation des distances géographique entre les fournisseurs de biens et de service d'un côté, et les consommateurs, de l'autre côté. Plus la distance est courte cela va être bénéfique pour les différents points de l'économie régionale, comme :

- Facilité d'accès : Quand la distance qui sépare le producteur de bien ou le prestataire du service du consommateur est très courte, cela va encourager la demande locale.
- Frais de transport : En minimisant les distances entre les consommateurs et les producteurs cela leur va permettre aux deux agents économiques de réduire les coûts de transport.(Muchielli & Puech, 2003)

2 – Conséquences pour les responsables politiques. Les responsables politiques dans l'exercice de leurs missions doivent tenir compte de la distance qui sépare les marchés pour différentes raisons :

- Aménagement du territoire : La planification urbaine doit intégrer les marchés locaux pour favoriser le développement économique à travers les échanges et cela grâce à la mise en place des infrastructures qui contribuent à la facilitation d'accès aux marchés, comme par exemple les routes et les moyens de transport en commun,
- Assistance et accompagnement des entreprises locales : En encourageant la proximité des marchés, indirectement les responsables locaux vont dynamiser les entreprises locales, ce qui v avoir pour conséquence l'augmentation de l'offre d'emploi et l'amélioration du climat des affaires dans le territoire.
- Durabilité : Le fait que l'entreprise soit toute prête des marchés cela peut lui être bénéfique dans les initiatives de durabilité et cela à travers la réduction des émissions de carbone diffusées par les moyens de transport tout en soutenant des actes commerciaux qui visent la protection de l'environnement.

3 - Implications pour les décideurs politiques :Il est très nécessaire pour les représentants des collectivités locales de tenir compte du facteur de la proximité des marchés, et ce compte tenu pour diverses raisons :

- Urbanisme : En vue d'assurer un développement économique d'un territoire, l'aménagement urbain est tenu de ne pas négliger les marchés locaux. Ceci englobe le développement des infrastructures destinées à améliorer l'accès aux marchés, comme les routes et les transports en commun.

- Accompagnement des entreprises locales : En donnant la priorité à la proximité des marchés, les représentants des collectivités locales peuvent encourager et accompagner les entreprises locales, et par conséquent la création d'emplois et de la richesse, donc une redynamisation de l'activité économique des territoires.

2 – Coûts de main d'œuvre : Les coûts de main-d'œuvre sont l'un des éléments les plus importants pris en compte par les entreprises lorsqu'elles décident de l'endroit où établir leurs installations. En général, les entreprises cherchent à minimiser leurs coûts de production afin d'augmenter leur rentabilité. Les coûts de main-d'œuvre comprennent non seulement les salaires des employés, mais aussi les charges sociales, les avantages sociaux et les conditions de travail.

Souvent, les sociétés peuvent identifier des zones où le coût de la main-d'œuvre est moins élevé, ce qui pourrait les pousser à transférer leurs opérations vers ces régions. On doit également prendre en considération les coûts associés à la main-d'œuvre qui restent un facteur de localisation pour les entreprises. (Formaghé & Maye, 2005)

Les entreprises peuvent choisir de s'implanter dans des zones où la main-d'œuvre est plus accessible, ce qui peut entraîner un déclin économique dans les régions moins favorisées. (Moati, 2001)

Les multinationales sont aussi très pointilleuses sur les coûts de main d'œuvre dans leurs choix de localisation, car des études ont révélé qu'elles optent pour des pays où les coûts de main d'œuvre sont compétitifs par rapport à leur pays d'origine. (Fontagné & Maye, 2005)

Les secteurs économiques sont multiples et variés, donc certains de ces secteurs font appel à une main d'œuvre abondante telle que le textile, le bâtiment, l'assemblage et l'agriculture... Par contre, la présence de la main d'œuvre dans certains secteurs est très marginale, tel que les télécommunications, les services, … Cette diversité de la concentration de la main d'œuvre va avoir une incidence sur les variations des coûts salariaux pour les secteurs à forte concentration de main d'œuvre, contrairement aux entreprises qui activent dans l'innovation ou la technologie. (Redjem, Bendahou, & Mihoub Ait Habouche, 2019)

Les multinationales prennent souvent en compte les coûts de main-d'œuvre dans leurs décisions d'implantation à l'étranger. Par exemple, des recherches ont révélé que les firmes multinationales choisissent des pays où les coûts de main-d'œuvre sont compétitifs par rapport à leur pays d'origine.

D'après Dunning, il cite les points clés de cette importance de ce facteur de production qui comprennent :

1 - Qualification de la main-d'œuvre : les entreprises choisiront d'opérer dans des régions où elles pourraient avoir accès à des travailleurs qualifiés. Cela peut être le cas de secteurs très dépendants de la main-d'œuvre tels que la technologie et de spécialisation des services.
2 - Coûts de main-d'œuvre : le coût salarial est également une décision cruciale. Les entreprises évaluent les coûts liés à l'embauche et à la formation des employés dans différentes régions. Des coûts moins élevés peuvent annoncer l'avènement des zones moins développées. (Dunning, 1998)

Les auteurs Pelletier et Volvoff citent d'autres points clés tels que :
1 – les conditions de travail et qualité de vie : les entreprises peuvent souvent s(intéresser aux conditions de travail et de qualité de vie dans un territoire. Dans ce cas, les entreprises peuvent choisir de s'y installer pour concourir pour des talents car les environnements incitatifs peuvent encourager les talents à y rester.
2 – la dynamique du marché du travail : Pour être compétitive, une entreprise doit avoir une main-d'œuvre dynamique et adaptable. Pour cette raison, la présence d'un marché actif, d'opportunités pour la formation des employés est déterminante pour l'entreprise.
3 - Les réseaux et les synergies : La proximité entre les autres entreprises, et les centres universitaires, les centres de formation professionnelle est aussi déterminante. A cela s'ajoutent les clusters industriels qui vont permettre de se collaborer pour créer un climat favorable à l'innovation et à l'accès des talents. (Pelletier & Volkoff, 2002)

Ainsi, la main-d'œuvre est donc l'un des déterminants de la localisation des entreprises, qui peut influencer non seulement les coûts mais aussi les capacités à attirer des talents et à innover.

Il est constaté que la main-d'œuvre n'est pas seulement un coût à gérer, mais un atout stratégique qui façonne le paysage industriel. Les firmes qui prennent en compte ces éléments dans leur stratégie de localisation sont souvent celles qui réussissent à s'imposer durablement sur le marché.

3 - Economies d'agglomération : L'installation de diverses entreprises au sein d'une même zone peut entraîner des économies d'agglomération. Dans ce cas, les entreprises profitent d'une infrastructure commune, de fournisseurs locaux et de possibles partenariats avec d'autres entreprises. Les économies d'agglomération sont les bénéfices qu'une entreprise peut obtenir en raison de sa proximité géographique, ce qui conduit à une efficacité et une productivité accrue. Il existe en principe deux grandes catégories d'économie d'agglomération :

1 - Les économies d'agglomération qui signifient le regroupement des entreprises appartenant au même secteur industriel localisées dans un même territoire. Cela donne accès à un bassin de main-d'œuvre qualifiée, à des fournisseurs spécialisés et à la diffusion des connaissances dans l'industrie

2 - Les économies de localisation : Elles dépendent de la taille et de la diversité économique d'une région. Un ensemble d'activités diverses et souvent complémentaires sont proposées pour répondre aux besoins des entreprises et des consommateurs. Cela permet de partager des informations et des idées qui améliorent la productivité Cela permet les échanges d'informations et d'idées productives (Barbesol & Briant, 2008)

Les économies d'agglomération opèrent à travers plusieurs mécanismes :

- la réduction des coûts de transport et de transaction grâce à la proximité des fournisseurs et des clients,
- l'accès à un bassin de main-d'œuvre qualifiée et spécialisée,
- la diffusion des connaissances et des innovations entre entreprises proches géographiquement,
- la présence d'infrastructures et de services mutualisés. (Mansouri, 2008)

Les économies d'agglomération influencent fortement les choix de localisation des firmes car :

- Les entreprises ont tendance à s'implanter dans les zones où leur industrie est déjà concentrée pour bénéficier des externalités de localisation,
- La densité économique et la diversité des activités d'une région.

4 : Proximité des ressources : L'accès à des ressources spécifiques peut être un facteur déterminant pour le choix du lieu d'implantation. En procédant au choix des sites proches de ces principales ressources, les entreprises vont pouvoir réduire leurs coûts de production en minimisant les frais de transport tout en garantissant un approvisionnement stable.

Il faut rappeler qu'à l'origine, l'espace était considéré comme sans épaisseur, générant uniquement des coûts de transport. C'est à partir des travaux d'Alfred Marshall que le territoire a émergé comme un concept plus complexe, où les interactions entre activités rendent les décisions de localisation interdépendantes. Les stratégies de localisation des firmes multinationales sont souvent basées sur les ressources disponibles dans un territoire donné. C'est le cas par exemple d'une usine de fabrication de meubles pourrait être située à proximité d'une forêt afin de faciliter l'accès au bois qui est nécessaire à la production, ou d'une usine de production d'aluminium qui décide de s'approcher d'une mine de bauxite, qui va servir comme ingrédient de base de tôle d'aluminium. En effet, l'objectif n'est pas seulement d'exploiter un avantage spécifique détenu par l'entreprise, mais aussi d'activer de nouvelles ressources dans un territoire étranger. Aussi, les choix de localisation des firmes ne dépendent pas uniquement de la proximité des ressources, mais aussi d'autres éléments tels que les caractéristiques propres des firmes, les conditions locales et les politiques territoriales. (Le Gall, 2011)

La proximité des ressources reste un facteur déterminant dans les choix de localisation des firmes. Cependant, il est important de considérer ce facteur dans un contexte plus large, en tenant compte des interactions complexes entre les entreprises, les territoires et les politiques économiques. Une compréhension approfondie de ces dynamiques est essentielle pour élaborer des stratégies efficaces de développement territorial et d'attractivité économique. La proximité des ressources inclut non seulement les matières premières et les intrants nécessaires à la production, mais aussi des ressources humaines qualifiées, des infrastructures, et des services de soutien. (Victor, 2004)

En plus de réduire les coûts, la proximité des ressources peut également permettre aux entreprises de bénéficier d'une expertise locale, de développer des partenariats stratégiques avec d'autres acteurs du secteur et d'améliorer leur compétitivité sur le marché. À l'inverse, la concentration géographique peut parfois générer des coûts supplémentaires - que ce soit au niveau du foncier, des salaires ou de la congestion - qui viennent réduire, voire annuler, ses avantages.

En bref, être à proximité des ressources peut faire la différence pour une entreprise. Cela renforce généralement son efficacité au quotidien et sa réactivité à la demande.

5- Infrastructures et logistique : La qualité des infrastructures de transport, de télécommunications, d'énergie ou d'eau, et l'efficacité des services logistiques sont des critères déterminants dans la décision d'implantation. Les infrastructures et la logistique sont également essentielles. Le site d'implantation est fonction de la qualité des réseaux de transport, de télécommunications, d'énergie ou d'eau, de l'efficacité des services logistiques. Le choix des entreprises pour l'amélioration de leurs activités est conditionné par la qualité des infrastructures de transport et de communication. Ce facteur essentiel renvoie à la prééminence des infrastructures physiques et des systèmes logistiques dans le choix de l'implantation des entreprises. Dans les infrastructures sont inclus : les routes, les ponts, les chemins de fer, les aéroports, les ports, les réseaux d'eau, d'électricité et de télécommunications.

Si une entreprise est située près d'une grande route ou d'une autoroute, cela facilite le transport des marchandises. Les aéroports et les ports jouent également un rôle crucial, surtout pour les entreprises qui important ou exportent des produits. En gros, plus les infrastructures nsont performantes, mieux c'est pour les entreprises qui cherchent à s'implanter.

Il y a aussi la question des réseaux d'énergie. Une entreprise a besoin d'un approvisionnement constant en énergie pour fonctionner. Si l'électricité est instable, cela peut causer de gros problèmes. De même, l'accès à l'eau est fondamental. Les entreprises, surtout celles qui nécessitent beaucoup d'eau pour leur production, doivent s'assurer qu'elles ont un accès fiable.

Quant aux télécommunications, elles sont devenues indispensables. Dans notre ère numérique, une bonne connexion internet est primordiale. Les entreprises doivent pouvoir communiquer efficacement avec leurs clients et partenaires. Un réseau de télécommunication de qualité peut vraiment faire la différence.

En conclusion, le choix d'un emplacement pour une entreprise n'est pas une décision anodine. Les infrastructures (transport, énergie, eau, télécommunication) sont au coeur du jeu. Les entreprises doivent en tenir compte pour être bien positionnées sur le marché. Cela implique souvent de choisir des emplacements stratégiques qui leur permettent d'accéder facilement aux marchés, aux ressources et aux réseaux de distribution. Des infrastructures et des réseaux d'infrastructures bien conçus peuvent apporter des avantages aux entreprises tels que la diminution des coûts de transport, l'accès au marché, la distribution des produits et la gestion des approvisionnements. (Colovic et Mayrhofer, 2011).

En sélectionnant des régions disposant d'infrastructures et de logistique de haute qualité, selon Masson et Petiot, les entreprises ont la possibilité d'améliorer leur compétitivité, de diminuer leurs coûts opérationnels, d'accroître leur efficacité et leur productivité, ainsi que de mieux satisfaire les besoins de leurs clients. C'est pourquoi ces aspects sont considérés comme des facteurs déterminants de la localisation des firmes. (Masson & Petiot, 2012)

Selon des études, la qualité et la disponibilité de ces infrastructures peuvent significativement affecter la croissance économique d'une région. Par exemple, des recherches ont montré que les firmes sont sensibles aux infrastructures en fonction des modalités de coordination au sein des systèmes productifs. Cela signifie que les entreprises évaluent non seulement la présence d'infrastructures, mais aussi leur efficacité et leur capacité à répondre à leurs besoins spécifiques.

Enfin, la qualité des infrastructures de transport et la logistique affectent la compétitivité des entreprises et leur capacité à s'insérer dans des réseaux économiques plus vastes. Dans un monde où la vitesse et l'efficacité sont essentielles, les territoires qui investissent dans leurs infrastructures et leur logistique sont plus susceptibles d'attirer et de conserver les entreprises.

6 - Clusters industriels : D’abord, un cluster industriel (ou pôle de productivité) est défini comme une grappe d'entreprises, de fournisseurs, de prestataires de services, et d'institutions éducatives et de recherche qui se soutiennent mutuellement. Ces clusters sont essentiels pour le développement économique régional, car ils augmentent la productivité des entreprises et stimulent l'innovation. De plus, ils favorisent la collaboration et l'échange d'informations en temps réel, ce qui est difficile à imiter à distance.

La concentration géographique d'entreprises dans un secteur donné forme des clusters qui stimulent l'innovation, les synergies et la compétitivité. Les clusters industriels sont des concentrations géographiques d'entreprises dans des industries connexes ou complémentaires. Ces regroupements d'entreprises dans des lieux précis présentent de nombreux avantages pour les entreprises qui s'y trouvent. En matière de localisation des entreprises, les clusters industriels sont déterminants dans le choix d'implantation des entreprises. (Vicente, 2016)

Premièrement, la proximité géographique avec d'autres firmes du même secteur permet aux firmes de bénéficier des effets de synergie. Elle facilite les échanges d'informations, de savoir-faire, d'infrastructures et la possibilité de nouer des alliances stratégiques. Cela peut déboucher sur une plus grande efficacité opérationnelle et une exécution des innovations plus rapide. De plus, Porter indique que la présence d'un cluster industriel peut attirer sur le même territoire des fournisseurs, des prestataires de services spécialisés et des institutions de recherche et de formation.

Ainsi, les entreprises d'un territoire clusterisé pourraient bénéficier d'un écosystème propice à leur développement, notamment au travers de l'accès facilité à des ressources essentielles en sus d'un marché de talents qualifiés. Dans les clusters industriels, Porter met en exergue le rôle central des effets externes de localisation, qui favorisent l'innovation et la compétitivité territoriale. (Porter M. , 2023).

Enfin, Torre souligne que la participation à un cluster industriel reconnu peut permettre de bénéficier d'une visibilité et d'une réputation qui renforceront la notoriété et la compétitivité de l'entreprise sur le marché national et international. En d'autres termes, pouvoir s'établir là où la qualité reconnue des réponses à une problématique en particulier est assurée.(Torre, 2016).

Les regroupements industriels exercent une influence déterminante sur la localisation des entreprises, en conférant des opportunités de collaboration, d'innovation, d'accès aux ressources et d'amélioration de la notoriété. Ils participent, par conséquent, à la structuration d'écosystèmes dynamiques et concurrentiels, favorisant les entreprises qui y opèrent.

7 : Facteurs institutionnels et réglementaires : Les politiques gouvernementales, les réglementations, ainsi que les incitations fiscales sont susceptibles d'exercer une influence déterminante sur les décisions d'implantation des entreprises.

Khelladi a précisé que, en tant que déterminant de la localisation des entreprises, ces éléments sont susceptibles d'influencer considérablement la décision d'une entreprise quant à l'implantation de ses activités.

À titre d'illustration, une entité commerciale peut opter pour une implantation dans une zone géographique proposant des avantages fiscaux substantiels, ou alternativement, à proximité immédiate d'infrastructures stratégiques telles que des plateformes portuaires ou des pôles de recherche, en tenant compte des cadres réglementaires locaux spécifiques au secteur d'activité concerné. (Khelladi A. , 2021).

Mouhoud souligne que les facteurs institutionnels et réglementaires constituent des éléments déterminants qui influent de manière significative sur les décisions de localisation géographique des entreprises. Ces aspects peuvent comprendre des réglementations spécifiques, des politiques gouvernementales, des normes sociales, des infrastructures publiques, des barrières à l'entrée sur le marché, ainsi que des incitations fiscales, entre autres. (Hanchane, Mouhoud, & Bouoiyour, 2008)

Les auteurs Fontagné et Mayer ont analysé l'influence des coûts de transaction et de la qualité des services publics sur le choix de localisation, en complément des taux d'imposition sur les sociétés, souvent considérés comme ayant un impact significatif sur ces décisions.(Fontagné & Maye, 2005)

Les décisions de localisation des entreprises sont influencées par les facteurs institutionnels et réglementaires, étant donné leur impact potentiel sur la rentabilité, la croissance et la pérennité de l'entreprise au sein d'un environnement spécifique. La protection des droits de propriété intellectuelle, la qualité des institutions et un environnement réglementaire propice constituent des facteurs déterminants.

De surcroît, il convient de souligner que les spécificités contextuelles et universelles, qu'elles soient nationales ou sectorielles, contribuent à nuancer ces décisions. En résumé, il apparaît que la localisation des entreprises constitue un processus complexe, tributaire d'une pluralité de facteurs institutionnels et réglementaires.

Section 2 – L'espace dans les théories économiques

L'intégration de l'espace dans les théories économiques a longtemps été un sujet marginal, mais a gagné en importance au fil des décennies. Cette section examine comment il influence les interactions économiques, les modèles de localisation et les dynamiques de développement.

1 - L'importance de l'espace en économie : L'espace économique est souvent vu comme un frein aux relations économiques, mais il occupe un rôle fondamental dans la structuration des activités économiques. En effet, l'intégration de l'espace dans le modèle économique remet en question plusieurs hypothèses traditionnelles, telles que la concurrence parfaite et le rendement constant. Les économistes ont finalement reconnu que les coûts de transport ainsi que la distance altéraient considérablement la coordination des échanges entre les agents économiques ; par conséquent, un tout nouvel domaine d'étude est apparu pour prendre en compte ces dimensions spatiales, l'économie géographique.

2 – L'économie géographique : L'économie géographique s'attache à examiner comment les phénomènes économiques se déploient dans l'espace. Pour ce faire, elle s'inspire de modèles tels que ceux proposés par Dixit et Stiglitz.Bien que leurs travaux ne traitent pas directement des dimensions spatiales au départ, ils ont contribué à montrer que la variété des produits disponibles encourage la concentration des entreprises et des consommateurs dans certains lieux.(Dixit & Stiglitz, 1977)

L'économie géographique s'attache à examiner comment les phénomènes économiques se déploient dans l'espace. Pour ce faire, elle s'inspire de modèles tels que ceux proposés par Dixit et Stiglitz. Bien que leurs travaux ne traitent pas directement des dimensions spatiales au départ, ils ont contribué à montrer que la variété des produits disponibles encourage la concentration des entreprises et des consommateurs dans certains lieux.

Cette approche a permis d'ouvrir un domaine pour permettre une meilleure compréhension se rapportant aux dynamismes d'agglomération et de localisation. Si l'espace, qui revêt une dimension multidisciplinaire, a suscité un intérêt particulier, c'est pour arriver à dégager les théories portant sur la localisation des hommes et des facteurs économiques.

Durant longtemps, la notion de l'espace n'a pas suscité un intérêt particulier pour les différentes théories économiques, car elles considéraient l'espace comme étant un élément neutre et son impact est insignifiant sur les décisions et les comportements des entrepreneurs considérés comme des acteurs isolés. Ce n'est qu'en 1890 que Marshall a bouleversé cette vision en ouvrant un

nouveau chemin aux analyses contemporaines en termes de district industriel. (Jaouen & Torres, 2008)

Cette "omission ou négligence" est la conséquence de :

1 – la réduction des coûts de transport engendrée par la révolution industrielle qui a eu pour effet de bouleverser les moyens de transport, et d'améliorer notamment les chemins de fer et les bateaux entrainant une très faible part du coût de transport dans les calculs du coût de revient d'un bien ou service et la distance devient un élément négligeable. L'apport de Massé vient contredire cet argument du coût de transport, qui est certes le résultat d'une très forte concurrence issue de la libéralisation des échanges. Mais que cette période d'omission ne peut rester éternelle à cause de la très forte concurrence entre les entités économiques et les nations et que les marges bénéficiaires étant très faibles obligeant les agents économiques à s'intéresser aux détails des coûts de revient des biens et services, y compris les frais de transport, (Massé, 1964)

2 – la baisse des coûts de transport n'explique pas l'exclusion des distances dans la prise de décisions des différents agents économiques car ce qui importe aux entreprises et aux ménages ce n'est plus la proximité des sources de matières premières mais d'autres déterminants plus décisifs de localisation comme l'accès à des services spécialisés ou à l'information,

3 – l'apparition, vers le XVIII siècle, de l'idée de la nation, a poussé les économistes classiques à considérer ces nations comme des entités homogènes, et les produits sont fabriques par des produits, indépendamment des origines des pays. (Thisse J. , 1997)

3 – L'espace dans les courants de la pensée économique : On retient que chaque école de pensée, à travers les temps, a appréhendé la notion de l'espace différemment. Les approches de l'espace sont les suivantes :

1 - L'espace dans l'école classique : Ricardo a évoqué dans ses écrits sur *les principes de l'économie politique et de l'impôt* que la rente foncière est dégagée par l'écart de fertilité des différentes terres existantes et, pour maximiser la rente, le fermier doit travailler en priorité la terre la plus fertile car ne nécessitant pas plus d'effort et de charges comparativement à une terre moins fertile. Comme le prix du blé est le même et partout, donc le supplément du gain réalisé par le fermier de la terre la plus fertile représente la différence des coûts occasionnés par une terre moins fertile. Pour l'année suivante, deux alternatives s'offrent aux fermiers de terres moins fertiles, soit il continue à travailler sa terre en supportant les mêmes charges, soit il propose aux propriétaires de lui louer les terres fertiles à un prix plus élevé. Cette différence représente les coûts supplémentaires supportés par le fermier d'une terre moins fertile comparativement à une terre

fertile. C'est ce qu'appelle Ricardo, la rente différentielle qui est issue de l'exploitation de terres de différentes fertilités.

Les besoins en produits agricoles sont toujours en augmentation du fait de la croissance démographique, ce qui pousse les fermiers à louer des terres mais rares sont les terres très fertiles, ce qui les contraint à engager des frais supplémentaires inversement proportionnels à la fertilité.

En analysant les coûts comparatifs de différents produits par pays à l'échelle internationale, Ricardo constate que l'espace est hétérogène et chaque territoire dégage sa propre productivité des facteurs de production ce qui laisse créer des échanges entre les différents pays et chaque pays a intérêt à exporter un bien pour lequel il est compétitif par rapport aux autres pays et se contente d'importer des produits qui accusent une faible productivité. Dans ses écrits, Ricardo n'a en aucun cas, évoqué ou pris en considération la notion de la distance.(Ricardo, 1817).

L'économie classique, née au XVIIIe siècle sous la plume de penseurs comme Adam Smith et David Ricardo, s'est surtout attachée à décrire les rouages de la production, de la distribution et de la consommation des biens. Ces théoriciens ont bâti des modèles abstraits, souvent fondés sur des hypothèses idéalisées, sans vraiment s'attarder sur les particularités des territoires. Leur regard se portait avant tout sur les mécanismes du marché et sur des lois économiques qu'ils jugeaient universelles, reléguant ainsi l'analyse des facteurs spatiaux à l'arrière-plan.

2 - L'espace chez les marxistes : Marx, en tant que fondateur du matérialisme historique, a surtout parlé du temps comme étant une variable explicative, mais pas de l'espace. Par contre, Lénine analyse le développement du système capitaliste qui se réalise par son extension à partir d'un seul pays pour se propager vers d'autres pays voisins et les insérer dans la logique de fonctionnement capitaliste, jusqu'à la propager à travers toute la planète. Une fois arrivé à ses limites, le capitalisme ne va plus se relever et va forcément disparaitre. (Lenine, 1925)

3 - L'espace chez les néo-classiques : L'idée centrale de cette école repose sur le concept de l'équilibre du marché, du type de concurrence pure et parfaite, résultant des forces de l'offre et de la demande qui s'interagissent. Le point commun entre l'école classique et l'école néo-classique se situe au niveau du cadre purement agricole. (Djinsu, 2012/2013)

4 - L'espace chez les keynésiens : Dans son livre « *la théorie générale »,* Keynes a préconisé des solutions à la crise de 1929 qui a secoué les Etats Unis suite au crash boursier. On voit bien que Keynes a agi sur un territoire bien défini en apportant des transformations colossales sur l'espace américain, notamment les projets de grande envergure portant sur la réalisation de grandes infrastructures routières et la mise en valeur de la Vallée de Tennessee, financées par le

gouvernement américain, et qui va aboutir à la création de nombreux postes de travail, synonyme de la résorption du chômage et de la relance de la consommation. (Khelladi M. , 2012)

Section 3 - Les théories de localisation

À travers les études peu poussées ou "négligées" de la notion de l'espace par les différents courants de la pensée économique qui pensaient que c'était le domaine exclusif des géographes et des sociologues, et qui se justifie par une maigre bibliographie, il a fallu attendre le XIXème siècle pour découvrir l'intérêt de certains précurseurs qui ne sont pas des économistes, à s'intéresser à l'étude spatiale. Ces modèles vont s'articuler autour de la réduction des coûts de transport qui vont déterminer les localisations optimales des entreprises.

Il est à souligner que les économistes ont souvent négligé les dimensions spatiales en se concentrant sur des agrégats économiques globaux sans examiner comment ces phénomènes se manifestent localement.

Les premiers théoriciens, s'intéressant à l'espace, ont donné leurs noms, à chacune de leurs théories, des figures géométriques, comme les cercles concentriques de Von Thünen (1826), le triangle de localisation de Weber (1909), les réseaux des isolignes de T. Palander (1935) et l'hexagone de Lösch (1940).

La particularité de ces auteurs consistait à considérer la distance comme le plus important aspect de l'espace économique. En supposant l'espace comme étant une étendue homogène et indifférenciée, hypothèse permettant d'entamer les premières études sur les théories de localisation, au début du XIXème siècle, ils ont formulé des raisonnements et des résultats dans le langage de la géométrie.

1 - Le modèle de Von Thünen - les cercles concentriques (1842) :

S'il est reconnu que Von Thünen est l'initiateur de l'économie spatiale, il doit ses travaux principalement à Cantillon qui a fait un dessin sur la théorie de localisation à travers une analyse sur les relations interrégionales. La contribution de Cantillon prend ses racines sur la répartition de la population en étudiant les aires de peuplement constituées de villes, de villages et de bourgs en relations commerciales entre ces aires par la création des flux de marchandises et de monnaie. Cantillon affirme que ce sont les transports, vers les villes, des récoltes agricoles qui engendrent des différences locales de prix de ces denrées. La limite des travaux de Cantillon c'est l'impossibilité à établir une référence du choix de localisation.

Von Thünen, initiateur de l'économie spatiale agricole, n'est ni un économiste ni un géographe mais un richissime propriétaire terrien. Son modèle, inspiré par les travaux de(Cantillon & Gabillard, 1955)fut basé essentiellement sur les observations réalisées sur son exploitation agricole, car à cette époque, la révolution industrielle n'a pas encore vu le jour et le seul secteur en activité est celui de l'agriculture et aussi en référence à la rente de Ricardo. Il a examiné le fonctionnement concret d'une économie de marché placée sous l'étroite dépendance de la ville. Son modèle présente comment les prix dans un marché urbain déterminent la distribution des types de culture autour des villes. Il est basé surtout sur les modes de transport utilisés et leurs coûts respectifs.

Von Thünen a imaginé une plaine uniforme, d'égale fertilité en tous points, au centre de laquelle est placée une ville.

La répartition des cultures qui maximise la rente foncière, laquelle dépend, en chaque point, de la distance au marché puisqu'elle est le revenu résiduel de l'exploitant après rémunération de tous les facteurs et paiement de tous les frais, y compris le transport jusqu'à la ville. Comme il n'y a qu'un prix unique pour chaque produit, le prix départ doit être de plus en plus bas au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la ville. Les coûts unitaires de transport sont identiques dans toutes les directions, il suffirait d'étudier les relations entre distance et rente foncière pour déterminer un système de cercles concentriques qui indiquera la nature des cultures à envisager, depuis le centre jusqu'à l'extrémité de la plaine.

La formule de la rente foncière, pour une localisation R : p - c - td, avec
p : le prix du produit agricole sur le marché ; c : le coût de production unitaire ;
t : le coût unitaire de transport ;
d : la distance entre le lieu de la production et la ville.

Ainsi la rente, qui est une fonction de la distance, devient maximale lorsque la distance est nulle, c'est-à-dire que le lieu de production (récolte) se trouve tout près de la ville (marché). Inversement la rente foncière s'annule quand la distance (d) = (p – c)/t. (Von Thunen, 1828)

Pour enrichir et améliorer son modèle et ne se contentant pas de l'hypothèse initiale d'homogénéité parfaite de la plaine, Von Thünen a imaginé une plaine traversée par une rivière navigable ce qui va avoir pour effet d'améliorer, dans une direction, l'accessibilité à la ville par une réduction des coûts de transport avec pour conséquence un étirement, dans le sens de la voie navigable, des cercles concentriques. (Morain, 1965)

Si le modèle de Von Thünen a essuyé un ensemble de critiques dont notamment les hypothèses très irréalistes, mêmes si elles étaient qui étaient applicables à une certaine époque historique, elles se trouvent limitée dans le temps. A cela s'ajoute aussi l'impossibilité de calquer son modèle de choix de cultures agricoles autour d'une ville sur le secteur industriel, (Fujita & Thisse, 2002). Nénanmoins, le mérite lui revient du fait qu'il est le premier à modéliser la répartition des cultures qui minimisent les coûts de transport et ses travaux constituent le socle des théories de la localisation.

Les travaux de Von Thünen ont servi de rampe de lancement aux futurs travaux s'intéressant à la géographie économique, à l'économie urbaine, en créant un nouveau paradigme qu'est la théorie des localisations des firmes. Il est reconnu que la science économique a complétement négligé cette étude spatiale, et à ce jour, ce champ d'analyse de création contemporaine suscite des curiosités et sert de sources d'enrichissement à développer par les spécialistes.

2 - Le modèle d'A. Weber : Le triangle de localisation (1909) : Si Von Thönen s'est intéressé à la façon dont les prix des produits agricoles dans un marché urbain déterminent les types de cultures, Alfred Weber, avec la genèse de la révolution industrielle, est considéré comme le père de la localisation industrielle. Il a axé ses travaux autour de la localisation des industries par la minimisation des coûts de transport en recherchant comment, par des lieux donnés de production de matières premières et de consommation, déterminer le point optimum pour la localisation de la firme

Au début de la seconde révolution industrielle caractérisée par le développement de la production mécanique, de la chimie, et de l'électricité, les firmes ne se souciaient guère de leurs lieux d'implantation car elles n'arrivaient pas à satisfaire les commandes de leurs clients avides, générant ainsi pour ces firmes des profits substantiels. Avec le développement des moyens de transport et la réalisation des infrastructures ferroviaires, routières et maritimes, et comme les firmes industrielles n'avaient comme objectif que la création de la richesse, il fallait apporter des améliorations par une meilleure organisation et une maitrise de tous les coûts de production, y compris ceux de leurs implantations, soit par rapport aux sources de matières premières, d'énergie, ou de main d'œuvre.

Pour le choix de la localisation de la firme selon Weber, il est déterminé par la minimisation des coûts de transport, d'une part, des sources d'approvisionnement à la firme, et d'autre part, de la firme au lieu de consommation du produit fini. Son modèle repose sur un ensemble d'hypothèses ; comme l'inégalité de la répartition des ressources naturelles autour d'une plaine, l'abondance et

l'immobilité du travail rendant les salaires fixes, la connaissance parfaite des marchés en situation de concurrence pure et parfaite ainsi que leurs tailles, l'unicité de la culture, du climat et du système politique pour le territoire, l'égalité du coût du foncier, du capital, des structures et des équipements sur l'ensemble des régions, l'uniformité de transport. (Geneau de Lamarlière, 2008).

A partir de ces hypothèses, Weber va supposer que pour la production d'un produit fini, deux entrants sont nécessaires. Les lieux d'implantation de ces entrants ainsi que celui du marché du produit se situent dans différents lieux, que Weber les assimile aux angles d'un triangle, et chaque angle constitue une force. Le point où ces trois forces s'équilibrent désigne le lieu optimal de la localisation de la firme, représentant le plus bas niveau des coûts de transport lesquels sont proportionnels à la distance parcourue et le poids transportés. Dans son modèle, Weber introduit la notion de l'indice matériel qui représente le rapport entre le nombre d'unités de poids de matières premières et le nombre de poids de produit fini.

Si cet indice est supérieur à l'unité, l'industrie se caractérise donc par la perte de poids et l'implantation doit se faire près des sources d'approvisionnement en matières premières. Dans le cas où l'indice est inférieur à l'unité - peu fréquent – la firme doit s'implanter près de son marché de produit fini. (Belattaf, 2009)

Ce modèle peut se heurter à certaines difficultés dans son application, notamment dans les industries qui nécessitent plus de deux voire trois entrants.

A partir de son modèle simple au départ avec ses trois variables, il l'a enrichi en introduisant deux autres facteurs qui pourraient modifier ce point optimum, à savoir le bassin de main d'œuvre et l'effet d'agglomération.

Une fois l'optimum déterminé, Weber va prendre en considération le bassin de main d'œuvre qui se trouve dans un autre lieu, caractérisé par un bas niveau de salaires. Dans son modèle, Weber considère que l'offre de travail est illimitée et que cette main d'œuvre est immobile, et la firme a intérêt à se déplacer vers un nouvel optimum si le gain des salaires est supérieur aux suppléments de transport des inputs et de l'output. Il arrive que le gain des salaires est équivalent au frais de transport et la firme n'a pas de préférence à y rester ou changer de localisation, ces points d'indifférence vont tracer des courbes que Weber les appelle *d'isodapanes critiques*.

L'autre facteur influent l'optimum c'est l'effet d'agglomération qui est la conséquence de la concentration des firmes dans des bassins de main d'œuvre bon marché. Plus le coefficient de travail dans les firmes est élevé, plus ces firmes ont tendance à se regrouper autour de ce bassin. Dans le cas contraire, quand le coefficient du travail est faible, les firmes se disperseront.

Ce constat n'est valide que pour les firmes dont la structure des coûts de production sont dominée par les frais de personnel et cela constitue une limite du modèle de Weber. En plus, il lui est reprochés l'hypothèse de la rigidité des salaires, sachant qu'en réalité, les salaires sont négociés et ne sont pas rigides. (Djinsu, 2012/2013)

L'avantage de la concentration des firmes c'est de leur offrir certaines économies d'agglomération, telles que la compression des frais généraux, l'intégration locale d'un grand nombre d'établissements et une meilleure adaptation aux conditions de marchés. Si la firme en tire profit de cet effet d'agglomération en réduisant ses frais de production, alors, la délocalisation devient avantageuse.

Si l'agglomération des firmes est bénéfique à court ou moyen terme, néanmoins sur le long terme, ces firmes peuvent en subir les conséquences de l'afflux des firmes vers ces lieux, en provoquant la hausse du coût du foncier, avec son corollaire les coûts de production.

Depuis la création du modèle de Weber, et l'évolution de l'organisation des industries dans le monde, parmi les autres limites, sont citées :

- le mode d'organisation de la production en un lieu ou plusieurs établissements implantés dans différents lieux,
- la difficulté à déterminer la quantité à produire par les différents établissements et aussi pour écouler leurs produits dans les différents marchés, ce qui va entrainer normalement une différenciation des prix, compte tenu des coûts de transport propres à chaque firme,
- les déterminants de localisation ne sont pas toujours identiques, certaines firmes s'appuient sur les objectifs économiques (maximisation des profits ou minimisation des coûts de transport) ou sur l'équité sociale à travers une meilleurs accessibilité à tous lorsque les firmes sont publiques,
- toute localisation représente et signifie un investissement qui engage la firme sur le moyen et long terme, donc c'est une décision lourde de conséquences. Compte tenu de l'instabilité de l'environnement des firmes, les risques sont permanents, ce qui peut provoquer leurs fermetures et leurs délocalisations.(Peeters & Perreur, 1996).

Le modèle du triangle de localisation de Weber, même s'il comporte un ensemble de limites décelé par la suite, a suscité l'engouement de plusieurs auteurs pour rectifier, approfondir et enrichir, avec le temps, les théories de localisation, qui sont restent pertinentes pour beaucoup de disciples.

3 - La substitution spatiale des facteurs de Predhöl (1925) : D'après Predhöl, il considère le choix de localisation d'une firme comme une simple variante du problème général de production. Quand une firme se déplace d'un lieu à un autre, le mobile est toujours la substitution des anciens

facteurs de production par de nouveaux facteurs de production, constitués par prix relatifs et des frais comparés de transport. (Belattaf, 2009).

Le modèle de Prodhöl repose sur la variable spatiale qui permet de faire la comparaison de qualité, de transport, et des prix relatifs de transport des facteurs de production comme le capital, le travail, la terre entre la localisation initiale et la localisation nouvelle.

4 - Le modèle de Palander : la méthode des isolignes (1935) : Son modèle s'inspirant sur les travaux de Weber, ne va pas s'appuyer sur la minimisation des frais de transport, mais sur l'équilibre général de la firme, c'est-à-dire en tenant compte des tous les coûts des facteurs de production qui ne sont pas identiques sur l'ensemble des lieux. Ses hypothèses, se voulant se rapprocher de la réalité, s'appuient sur l'inégalité des coûts de transport qui dépendent de la nature de la topographie des lieux, les arrêts de trafic lors de l'affranchissement aux postes frontaliers, et aussi sur l'utilisation de plusieurs matières, ainsi que sur la différentiation des poids de ces matières premières et produits finis. (Djinsu, 2012/2013). Le modèle de Palander, appelé les isolignes, permettant le choix d'un lieu d'implantation optimum, s'articule autour de deux axes principaux, à savoir d'un côté, la détermination de l'optimum en tenant compte des prix des entrants et des lieux de consommation, et de l'autre côté, l'évaluation des effets de la variation des prix sur les marchés en relation avec le lieu de production, les coûts de transport et les concurrents.

Chaque firme située dans un lieu donné produit un bien. Ce dernier correspond à un niveau des coûts de production. Pour commercialiser son produit, la firme va l'écouler dans un marché déterminé. Les concurrents ont tendance à entrer en concurrence avec les autres firmes. Seule la firme qui, en englobant aux coûts de production, les frais de transport, et les prix de vente, réalise le profit maximum s'accapare le marché en situation duopolistique. (Ponsard, 1956). La firme étend son aire de marché jusqu'à la limite d'une aire de marché d'une autre firme dont les coûts sont plus compétitifs au concurrent direct. Pour la détermination de la localisation, l'entrepreneur doit adopter une stratégie de marché - soit de partage ou de conquête - le poussant à se rapprocher de son concurrent direct en fonction de ses coûts de production, des frais de transport, des prix de vente et aussi de ses concurrents et leurs relations. (Demers, 1991).

Palander, par son modèle, est venu enrichir les théories de localisation, en apportant un complément aux travaux de son prédécesseur Weber. Il est reconnu que l'une des principales limites de Palander c'est la complexité à définir la localisation de l'optimum, et "qu'aucune loi générale ne peut être énoncée sur ces points de déplacement du point optimum de production" (Morain, 1965) et qui confirme aussi que son modèle s'articule uniquement sur la minimisation

des coûts de transport et ne débouche pas sur une théorie générale de l'espace, et sa recherche reste une analyse basée sur une configuration géométrique partielle.

5 - Le modèle de Lösch - L'hexagone – appelé aussi la théorie des aires de marché (1940) :Si Weber a supposé que la demande dans son modèle est constante et l'objectif visé par la firme est la minimisation des coûts, les nouveautés dans les travaux de Lösch, sont, d'une part, que l'objectif de la firme est la maximisation du profit et, d'autre part, que la demande représente une variable spatiale essentielle. Dans son axe de recherche, le modèle de Lösch tente de comprendre la méthode adoptée par la firme pour fixer un volume de production et un prix de vente du produit.

En s'inspirant de la théorie des places centrales de l'allemand W. Christaller qui s'est intéressé à la localisation des villes, comme lieux de consommation des biens matériels et aussi des services, Lösch apporte sa contribution par la distinction des localisations individuelles des localisations particulières à savoir que les premières cherchent à réaliser un avantage individuel maximum, ce qui va engendrer une prolifération des firmes indépendantes. Par contre, les localisations particulières sont déterminées par les facteurs de productions, des concurrents et des acheteurs qui interagissent sur l'offre et la demande pour définir ainsi la forme et la nature des activités économiques. Ceci va aboutir à une formation des marchés partiels – appelés les aires de marché - qui représentent des parties du marché global et réparties entre, d'un côté, les régions d'approvisionnements qui se constituent autour d'un seul centre de consommation pour les produits agricoles, et de l'autre côté, les régions de débouchés regroupant autour d'un seul producteur pour les localisations industrielles. (Moussaoui, 2016)

La localisation industrielle selon Lösch va dépendre des recettes et des coûts pour maximiser les profits, tandis que la localisation agricole, à l'opposé de Von Thunen, est tributaire non pas de la distance et du poids des produits agricoles, mais des rendements physiques par unité de surface.

Lösch fonde son modèle sur l'uniformité de la plaine et l'égalité de fertilité des terres sur l'ensemble des régions et où les producteurs y sont répartis équitablement. Pour desservir l'ensemble des marchés se trouvant dans la plaine, chaque producteur va couvrir une aire du marché, représentée sous forme hexagonale, qui, à l'origine était circulaire. L'inconvénient de la forme circulaire des aires de marché c'est son incapacité à desservir l'intégralité des consommateurs. La solution est de tracer des formes hexagonales plus appropriés pour desservir l'ensemble de la région. En suivant ce raisonnement, chaque producteur, placé au centre de l'hexagone, est entouré de six concurrents. Pour tout producteur réalisant une production supérieure aux besoins de son marché, il se voit contraint d'écouler son produit hors de son aire

en tenant compte des coûts de transport vers ce nouveau marché et des prix de vente qui y sont appliqués.Avec l'apparition de nouveaux producteurs, l'aire de marché, de surface plus réduite, est répartie entre trois producteurs. (Khelladi A. , 2021).

Conclusion

La géographie des entreprises constitue un domaine captivant qui intègre les dimensions économiques, sociales et environnementales. Pour encourager un développement économique à la fois durable et équilibré, il est essentiel que les décideurs examinent les dynamiques territoriales. Les choix de localisation ne dépendent pas seulement de facteurs économiques immédiats, mais également de l'interaction entre divers acteurs présents sur le territoire.

En effet, l'emplacement des entreprises est le reflet des forces d'attraction et de répulsion des territoires, influencées par l'accès aux ressources, les opportunités de marché, la qualité des infrastructures et la disponibilité de compétences locales. La proximité, tant géographique qu'institutionnelle, avec d'autres acteurs économiques favorise la création de réseaux d'innovation, ce qui à son tour renforce les effets d'agglomération et la compétitivité des territoires. Par ailleurs, les dimensions sociales et environnementales sont devenues des éléments cruciaux dans les décisions de localisation. Les régions offrant une qualité de vie supérieure, des institutions solides et un environnement protégé attirent davantage d'investissements durables. Ce phénomène illustre un changement de perspective où la performance économique se combine avec une responsabilité sociétale accrue.

Les politiques publiques jouent un rôle fondamental en orientant les entreprises vers des territoires stratégiques à travers l'aménagement du territoire, des incitations fiscales ou encore la création de pôles de compétitivité. Toutefois, leur efficacité dépend de leur capacité à tenir compte de la diversité des territoires et à mobiliser les acteurs locaux autour d'une vision commune du développement. En somme, localiser des entreprises nécessite une compréhension approfondie des territoires contemporains, en tenant compte des logiques économiques, sociales et écologiques. Cette connaissance fine constitue un levier essentiel pour formuler des politiques de développement qui soient cohérentes et innovantes, capables d'assurer une croissance inclusive et durable dans un monde en constante évolution et incertitude.

Chapitre 3 : La place du marketing territorial

« Le marketing territorial est une boite à outils composée de méthodes, techniques, outils et analyses de pratiques menées à travers le monde.»

V. Gollain et Y.Boisvert, 2014

dans Le marketing territorial : comment développer l'attractivité et l'hospitalité des territoires ?

Introduction :

Le marketing territorial représente un outil stratégique essentiel pour accroître l'attrait des régions, ce qui en retour bénéficie aux entreprises qui s'y installent. Cette approche vise à identifier et à mettre en lumière les caractéristiques uniques d'un territoire, qu'elles soient économiques, culturelles, environnementales ou sociales, dans le but de forger une image distincte et positive. Sur le terrain, cela se traduit par la promotion du dynamisme économique, du patrimoine, des infrastructures et de la qualité de vie, afin d'attirer investisseurs, entreprises, touristes et foyers. La création d'une marque territoriale cohérente permet d'identifier le lieu et d'améliorer son positionnement face à la concurrence d'autres territoires. Au-delà de sa visibilité, l'efficacité du marketing territorial repose sur la solidité des ressources locales, la qualité des services offerts et l'existence de réseaux professionnels. Cette stratégie encourage également la collaboration entre les acteurs publics et privés, organise des projets communs et renforce l'ancrage local. En favorisant l'innovation, l'emploi et le développement de nouveaux secteurs, elle participe à un développement économique durable. Enfin, le marketing territorial s'inscrit dans une gouvernance locale réfléchie, visant à harmoniser identité, stratégies de développement et compétitivité sur le long terme.

Section 1 – Évaluation de l'efficacité du marketing territorial sur l'attractivité des firmes

Cette section +analyse le rôle du territoire en tant qu'entité économique et marché, participant à la concurrence mondiale pour attirer les entreprises. Elle explore l'impact du marketing territorial et de la création d'une « marque territoriale » sur les décisions de localisation des entreprises. Enfin, elle prépare l'évaluation de l'efficacité de ces stratégies dans l'attractivité concrète des firmes.

1 - Le territoire, acteur et marché dans l'arène de la compétition globale :

Dans un contexte de mondialisation des échanges et d'hyper-mobilité des capitaux, des compétences et des technologies, les territoires, des nations aux régions et aux métropoles, sont engagés dans une compétition sans précédent pour attirer et retenir les investissementsdirects étrangers (IDE) ainsi que les entreprises nationales en phase d'expansion ou de relocalisation. Cette compétition a progressivement érigé le territoire en un acteur économique à part entière, contraint d'adopter des stratégies proactives pour se positionner, se différencier et valoriser ses atouts auprès de cibles d'investisseurs de plus en plus informées et exigeantes. C'est dans ce paradigme qu'émerge le marketing territorial une discipline transversale qui emprunte ses concepts et ses outils au marketing commercial et au management stratégique pour les appliquer à la promotion d'une entité géographique. Le marketing territorial ne se limite plus à de simples campagnes de communication ; il s'articule aujourd'hui comme une démarche stratégique globale, visant à construire, gérer et promouvoir une image de marque territoriale forte et cohérente, en s'appuyant sur un diagnostic approfondi des actifs tangibles (infrastructures, ressources, localisation) et intangibles (culture, réputation, qualité de vie, gouvernance) du territoire. L'objectif ultime de cette démarche est d'accroître l'attractivité du territoire, c'est-à-dire sa capacité à attirer, à ancrer et à développer les activités économiques génératrices de richesses et d'emplois. Cependant, si la logique qui sous-tend cette relation semble intuitive, son évaluation empirique se heurte à une complexité méthodologique considérable. Mesurer l'efficacité réelle des actions de marketing territorial sur l'attractivité des firmes constitue un défi majeur pour les chercheurs et les praticiens, soulevant des questions fondamentales sur la nature des causalités, l'isolation des variables, la temporalité des effets et, in fine, sur la capacité à quantifier un retour sur investissement pour les dépenses publiques engagées. Cette difficulté d'évaluation crée un fossé entre la croyance répandue en l'efficacité de ces stratégies et la nécessité scientifique et politique de valider leur impact de manière rigoureuse. La littérature existante, bien que croissante, souffre souvent de ses limites : études de cas monographiques peu généralisables, analyses corrélationnelles ne permettant pas d'établir de lien de causalité, ou indicateurs de performance

trop partiels, se concentrant sur les outputs médiatiques (notoriété) plutôt que sur les outcomes économiques (investissements effectifs). Il devient donc impératif de développer des cadres d'analyse plus sophistiqués capables de capturer la pluralité des mécanismes par lesquels le marketing territorial influence les décisions des firmes.

2 - Les fondements théoriques du marketing territorial et de l'attractivité des firmes :

Pour appréhender la nature complexe de la relation entre le marketing territorial et l'attractivité des firmes, il est indispensable de s'attarder sur les fondements théoriques qui sous-tendent ces deux concepts. Le marketing territorial, bien qu'étant une application relativement récente des théories du marketing, s'appuie sur un corpus conceptuel riche qui a évolué de la simple promotion à une approche stratégique et globale de la gestion de l'image et de l'identité d'un lieu. Parallèlement, la notion d'attractivité des firmes, qui en constitue l'objectif principal, est un construit multidimensionnel dont les déterminants ont fait l'objet de nombreux débats en économie géographique, en management stratégique et en science politique. La compréhension fine de ces deux pôles conceptuels et de leurs interactions théoriques constitue le socle indispensable à toute tentative d'évaluation rigoureuse de l'efficacité.

Le marketing territorial peut être défini comme un processus planifié et stratégique par lequel les acteurs publics et privés d'un territoire cherchent à satisfaire les besoins de ses cibles actuelles et potentielles (habitants, touristes, investisseurs, étudiants) en créant, communiquant et délivrant une valeur distinctive. Cette définition, inspirée des approches modernes du marketing, dépasse largement la vision traditionnelle de la promotion touristique ou de la prospection industrielle. Elle s'inscrit dans une perspective plus large de développement territorial, où le marketing n'est plus une simple fonction de communication mais une philosophie de gestion qui doit imprégner l'ensemble des politiques publiques.

L'évolution conceptuelle du marketing territorial peut être schématiquement divisée en plusieurs phases. Une première phase, dite de "marketing de l'offre", se caractérisait par une mise en avant des atouts matériels et objectifs du territoire : ressources naturelles, main-d'œuvre à bas coût, infrastructures de transport, aides financières. L'approche était essentiellement descriptive et unilatérale, le territoire étant considéré comme un produit standardisé qu'il suffisait de présenter aux investisseurs. Cette vision a montré ses limites face à l'intensification de la concurrence et à la sophistication des critères de décision des firmes.

Une seconde phase, le "marketing de la demande", a marqué un tournant significatif. Les stratégies se sont alors orientées vers une meilleure compréhension des besoins et des attentes des cibles, en

particulier les entreprises multinationales. Il ne s'agissait plus seulement de présenter ce que le territoire avait, mais de montrer comment il pouvait répondre aux défis spécifiques des investisseurs : accès aux marchés, écosystème d'innovation, qualité des clusters, stabilité politique et juridique. Cette approche a introduit une dimension plus segmentée et relationnelle dans le marketing territorial.

Enfin, une troisième phase, celle du "marketing stratégique" qui représente l'état actuel de la discipline. Elle postule que la compétitivité d'un territoire repose autant sur ses actifs intangibles que sur ses atouts matériels. L'accent est mis sur la construction d'une marque territoriale forte, cohérente et attractive, qui sert de fil conducteur à l'ensemble des actions de communication et de développement. Cette marque, ou "identité de marque", est le fruit d'un travail de réflexion collective visant à définir la vision, la mission, les valeurs et la personnalité du territoire. Elle doit refléter une réalité vécue par les habitants et les acteurs économiques, sous peine d'être perçue comme une simple opération de "cosmétique" communicationnelle sans fondement. Les outils du marketing territorial sont dès lors diversifiés et vont bien au-delà de la publicité. Ils incluent la gestion de l'e-réputation, l'organisation d'événements internationaux (salons, conférences), le développement de réseaux d'influence et d'ambassadeurs, la création de supports d'information ciblés, la mise en place de guichets uniques pour les investisseurs (one-stop shops), et même l'aménagement urbain et la politique culturelle, qui contribuent à renforcer l'attractivité globale du lieu. Le marketing territorial devient ainsi un projet politique et sociétal, qui engage la gouvernance du territoire dans sa globalité.

Parallèlement à l'évolution du marketing territorial, la conceptualisation de l'attractivité des firmes a elle aussi gagné en complexité. L'attractivité peut être définie comme la capacité d'un territoire à attirer, à retenir et à développer des investissements productifs, en créant un environnement où les entreprises peuvent opérer de manière performante et durable. Il est crucial de distinguer l'attractivité "coût" de l'attractivité "valeur". La première repose principalement sur des avantages compétitifs basés sur la minimisation des coûts de production : bas salaires, fiscalité attractive, prix du foncier. Si ces facteurs peuvent jouer un rôle dans les décisions de localisation, notamment pour les activités à faible valeur ajoutée, ils sont de plus en plus considérés comme volatils et peu durables. Les territoires qui misent exclusivement sur ces atouts s'exposent à une "course vers le bas" et peuvent voir leurs investissements se délocaliser dès qu'une offre plus avantageuse apparaît ailleurs.

À l'inverse, l'attractivité "valeur" repose sur la création d'un avantage compétitif différenciant et durable. Elle est fondée sur la capacité du territoire à générer de la valeur pour les entreprises, en

facilitant l'accès à des ressources rares et stratégiques. Les déterminants de cette attractivité "valeur" sont multiples et interdépendants. On peut les regrouper en plusieurs catégories. Les facteurs "durs" ou objectifs incluent la qualité des infrastructures physiques (transports, télécommunications), la qualification et la productivité de la main-d'œuvre, la taille et la dynamique du marché local, l'existence de clusters industriels performants, la qualité de l'environnement juridique et institutionnel (protection de la propriété intellectuelle, efficacité de la justice), ainsi que l'accès à la recherche et à l'innovation (présence d'universités, de laboratoires, de pôles de compétitivité). Ces facteurs constituent le socle de base de l'attractivité, mais ils ne sont plus suffisants pour se différencier.

Les facteurs intangibles sont de plus en plus pris en compte dans les prises de décision stratégiques des entreprises. On parle ici de la qualité de vie (sécurité, offres culturelles, de loisirs, environnement), de l'ouverture culturelle de la région, de la réputation et de l'image, de la solidité de la situation politique et sociale, ainsi que de la gouvernance. La gouvernance qui est perçue comme efficace, transparente, prévisible, et ouverte au dialogue est un atout énorme. Elle diminue l'incertitude et les coûts de transaction des investisseurs, et les investisseurs se sentent réellement accompagnés et soutenus. C'est ici que se positionne le marketing territorial en amont, dans sa conception stratégique.

Son rôle n'est pas de créer artificiellement ces atouts, mais de les révéler, de les valoriser, et de les communiquer de manière bien structurée et cohérente. La construction d'une marque forte vise à rendre la « valeur » d'un territoire perceptible et désirable. La relation entre le marketing territorial et l'attractivité est donc complexe et non linéaire.

Le marketing territorial n'opère pas comme un levier autonome, mais comme un catalyseur et un amplificateur des atouts intrinsèques du territoire. Il peut influencer la prise de décision des entreprises, à travers différents mécanismes.

- Premièrement, il agit sur le processus d'information en réduisant l'asymétrie d'information entre le territoire et les investisseurs potentiels. Une bonne visibilité et une communication claire permettent aux firmes d'intégrer le territoire dans leur ensemble de choix et de mieux appréhender ses opportunités.

- Deuxièmement, il agit sur la perception et la cognition des décideurs. En façonnant une image positive et distinctive, le marketing territorial peut influencer la manière dont le territoire est évalué, en lui conférant un "bonus de confiance" ou une "prime de risque" plus faible. Une image

de marque forte peut compenser certains handicaps objectifs ou, à l'inverse, valoriser des atouts qui seraient autrement invisibles.

- Troisièmement, il peut avoir un effet direct sur les facteurs d'attractivité eux-mêmes. Par exemple, une campagne de marketing territorial réussie peut attirer non seulement des investisseurs mais aussi des talents qualifiés, renforçant ainsi le capital humain du territoire. De même, elle peut stimuler la fierté des habitants et encourager l'émergence de réseaux d'acteurs, améliorant ainsi la qualité de la gouvernance et l'écosystème d'affaires. Le marketing territorial s'inscrit donc dans une logique circulaire et vertueuse de renforcement de l'attractivité, mais il ne peut créer de la valeur ex nihilo. Son efficacité est intrinsèquement liée à la réalité qu'il est censé représenter, d'où l'importance cruciale de l'alignement entre la stratégie de communication et la politique de développement économique du territoire.

3 - Les défis méthodologiques de l'évaluation de l'efficacité : Si le lien théorique entre le marketing territorial et l'attractivité des firmes semble intuitif et logiquement cohérent, sa validation empirique se heurte à une série de défis méthodologiques redoutables qui rendent l'évaluation de son efficacité particulièrement ardue. Ces défis ne sont pas simplement des obstacles techniques ; ils touchent au cœur de la nature même des phénomènes étudiés, caractérisés par une multitude de facteurs interagissants, des temporalités longues et des impacts à la fois directs et indirects. Toute tentative de mesure rigoureuse doit non seulement reconnaître ces difficultés mais aussi proposer des cadres conceptuels et statistiques capables de les appréhender, sous peine de produire des résultats biaisés, peu fiables ou, pire, trompeurs pour les décideurs publics.

- Le premier et sans doute le plus fondamental de ces défis est l'établissement d'un lien de causalité clair et non ambigu. Le problème de l'endogénéité est omniprésent : est-ce que les actions de marketing territorial provoquent l'arrivée des firmes, ou bien les territoires qui sont intrinsèquement plus attractifs et dynamiques sont-ils simplement ceux qui ont les moyens et la motivation de mener des campagnes de marketing plus importantes ? Cette corrélation est un biais classique en sciences sociales. Un territoire doté d'universités prestigieuses, d'infrastructures de pointe et d'un grand marché intérieur attirera naturellement les investisseurs, et ces mêmes atouts lui permettront de disposer des ressources financières et de la légitimité politique pour investir dans des actions de communication. Isoler l'effet marginal, ou "pur", du marketing territorial de celui de ses déterminants fondamentaux est donc une gageure. Les modèles économétriques simples qui mettent en relation les dépenses de marketing et les flux d'IDE risquent de surestimer dramatiquement l'efficacité de ces dépenses s'ils ne parviennent pas à contrôler correctement

l’ensemble des autres variables influentes. Cette difficulté est renforcée par le fait que les investisseurs ne prennent pas leurs décisions sur la base d’un seul critère, mais pondèrent une multitude de facteurs, dont la plupart, comme la stabilité politique ou zla qualité de la main-d’œuvre, sont largement indépendants des actions de promotion.

- Le second défi majeur réside dans la mesure même des variables d’entrée et de sortie. Du côté de l’input, que mesure-t-on exactement quand on parle de "dépenses de marketing territorial" ? Faut-il se limiter au budget de l’agence de développement économique chargée de la promotion, ou faut-il y inclure les dépenses liées à l’accueil des délégations étrangères, le sponsoring d’événements internationaux par la collectivité, la communication des universités locales pour attirer les étudiants étrangers (qui constituent un vivier de talents), ou encore les actions de lobbying menées par les parlementaires de la région ? La frontière est floue et le périmètre de l’investissement marketing est difficile à délimiter avec précision, ce qui complique la comparaison entre les territoires. Du côté de l’output, la mesure de l’attractivité des firmes est tout aussi problématique. L’indicateur le plus couramment utilisé est le flux d’Investissements Directs Étrangers (IDE), mesuré en nombre de projets, en montant des capitaux investis ou en nombre d’emplois créés ou annoncés. Si ces indicateurs ont le mérite d’être quantifiables, ils présentent de nombreuses limites. Les données sur les IDE sont souvent collectées par des sources privées (par exemple, les cabinets de conseil dont les méthodologies peuvent varier et dont la couverture n’est pas toujours exhaustive. De plus, ces données ne capturent que les investissements "visibles", souvent médiatisés, et ignorent les nombreux projets de plus petite taille ou les investissements nationaux qui peuvent être tout aussi importants pour le tissu économique local. Enfin, les annonces d’emplois sont souvent surévaluées et ne reflètent pas toujours les créations nettes sur le long terme. Au-delà des IDE, comment mesurer l’impact sur la rétention des entreprises existantes, sur leur développement et sur leurs réinvestissements ? Ces effets, pourtant cruciaux pour la prospérité économique du territoire, sont encore plus difficiles à quantifier et à attribuer à des actions de marketing spécifiques.

- La temporalité constitue un troisième défi méthodologique de taille. Les effets du marketing territorial ne sont pas instantanés ; ils s’inscrivent dans le long terme. La construction d’une image de marque, la modification des perceptions et l’établissement d’une relation de confiance avec les investisseurs potentiels sont des processus qui s’étalent sur plusieurs années, voire plusieurs décennies. Une campagne de communication menée cette année peut ne produire des effets tangibles en termes d’investissements que dans cinq ou dix ans. Cette inertie temporelle pose plusieurs problèmes. D’une part, elle rend difficile l’évaluation à court terme des politiques

publiques, alors que les élus sont souvent soumis à des cycles électoraux courts qui les incitent à privilégier les actions aux résultats rapides et visibles. D'autre part, elle complique l'analyse statistique, car il faut modéliser des effets distribués dans le temps (distributed lag models), ce qui exige des séries de données longues et de bonne qualité, qui sont souvent rares. De plus, cette longue temporalité crée un "décalage" entre les responsables des actions de marketing et ceux qui en récolteront les fruits, ce qui peut nuire à la continuité et à la cohérence des stratégies.

- Enfin, le quatrième défi est la nature intrinsèquement multidimensionnelle et qualitative de l'impact du marketing territorial. Se concentrer uniquement sur les indicateurs quantitatifs comme les flux d'IDE ou le nombre d'emplois créés revient à avoir une vision réductrice et partielle de son efficacité. Le marketing territorial agit aussi sur des variables qualitatives qui sont tout aussi importantes, sinon plus, pour la compétitivité à long terme du territoire. Parmi ces impacts qualitatifs, on peut citer l'amélioration de la notoriété et de l'image du territoire, le renforcement de sa réputation, le développement de réseaux d'influence et d'acteurs ambassadeurs, l'augmentation du "sentiment d'appartenance" et de la fierté des habitants et des entreprises locales, ou encore la création d'un "effet d'entraînement" qui peut attirer d'autres types d'acteurs (talents, touristes, étudiants).

Ces impacts sont primordiaux car ils contribuent à optimiser le cadre commercial, à diminuer les frais de transaction et à stimuler l'innovation. Toutefois, au final, leur quantification et leur évaluation en valeurs monétaires s'avèrent bien plus ardues. Comment donner une valeur monétaire à la promotion d'une région ou à l'éveil d'un sentiment de fierté parmi sa population ? Par contre, omettre ces élémentsconduit à une sous-évaluation considérable de la valeur authentique du marketing territorial. Ces quatre enjeux – causalité, mesure, temporalité et multidimensionnalité – sont étroitement liés les uns aux autres. Ils détaillent les raisons pour lesquelles la littérature empirique demeure incomplète et pourquoi de nombreuses organisations de développement territorial peinent à prouver la rentabilité de leurs investissements. Surmonter ces limites implique une rupture méthodologique : renoncer aux approches simples et opter pour des cadres d'évaluation mixtes, qui combinent rigueur quantitative et profondeur qualitative, et qui permettent de modéliser la complexité des phénomènes en interaction. Cette thèse a pour objectif de proposer une telle modélisation, en reconnaissant pleinement ces défis pour mieux les intégrer dans une démarche d'évaluation solide et pertinente.

Section 2 - Les atouts clés des territoires

L'analyse de l'attractivité territoriale pour les investisseurs révèle que les ressources naturelles et le patrimoine culturel sont des facteurs déterminants. L'infrastructure disponible sur un territoire contribue également de manière concrète à cette attractivité. Les décideurs doivent prendre en compte ces éléments pour développer une stratégie d'investissement cohérente. Les ressources naturelles, qu'il s'agisse des paysages, des forêts ou des gisements miniers, sont examinées avec une attention particulière à leurs usages et à leurs impacts. Cette analyse cherche à comprendre la manière dont ces éléments sont intégrés dans les activités humaines. Les dynamiques de l'exploitation et de la conservation sont des points centraux de cette investigation. L'approche adoptée est celle d'une évaluation qui prend en compte les différentes perspectives. Les conséquences environnementales sont un aspect important de cette étude. Chaque ressource est considérée dans sa spécificité. Ces éléments soutiennent des industries telles que le tourisme et l'agriculture. Les lieux pourvus de ces éléments sont en mesure de développer des activités comme l'écotourisme capable d'attirer des visiteurs et de promouvoir des pratiques pérennes pour l'économie d'une région. Le patrimoine culturel représente aussi un autre atout fondamental. Les sites historiques, les coutumes locales et les arts peuvent établir une identité particulière capable de devenir un attrait pour les touristes et les investisseurs. Par exemple, les régions qui préservent leur patrimoine culturel et mettent en valeur les traditions locales peuvent non seulement enrichir l'expérience des visiteurs, mais aussi offrir des opportunités aux entreprises axées sur le tourisme culturel. (Borja, 2007) Le territoire a la capacité de doper l'économie proche en finançant des artisans, en achetant des produits alimentaires et en participant à des visites guidées.

Le développement des infrastructures suit l'amélioration de l'attractivité d'un territoire. Des infrastructures routières adaptées, des systèmes de transport efficaces et des services de connectivité numérique fiables sont des prérequis pour la valorisation des sites naturels et culturels. Une infrastructure améliorée est susceptible d'accroître l'accessibilité d'un territoire pour les visiteurs et les investisseurs. Il est reconnu que cela contribue à l'attractivité générale d'une région pour les entreprises. Dans ce contexte, les organes territoriaux ont pour responsabilité d'identifier et de consolider les atouts locaux afin de positionner leurs territoires dans le marché global. L'engagement des acteurs et le renforcement de la coopération sont essentiels pour tirer pleinement parti de ces ressources vitales. Cela met en lumière l'importance des collectivités locales pour une croissance durable et l'émergence d'un développement harmonieux au sein de leurs territoires. (Nadou & Kemdji, 2023).

Les atouts territoriaux sont les ressources et les caractéristiques d'un territoire qui peuvent favoriser le développement local et la croissance économique. Ces atouts peuvent être les ressources naturelles, le patrimoine culturel, la main-d'œuvre qualifiée, les infrastructures et les réseaux communautaires. Il faut comprendre ces atouts car ils sont la base de l'identité et du potentiel d'un territoire. En se concentrant sur les spécificités d'un territoire, les collectivités peuvent exploiter ces atouts pour attirer les investissements, créer des emplois et améliorer la qualité de vie de leurs habitants. Par ailleurs, en identifiant et en exploitant ces atouts majeurs, les territoires peuvent développer des stratégies adaptées à leurs forces et à leurs besoins.

Les ressources spécifiques à chaque région ont une importance cruciale pour la vitalité économique locale. Les territoires qui tirent judicieusement profit de ces atouts vont générer une économie réputée pour son dynamisme et exploitable pour l'ensemble des entreprises et des habitants. Les territoires qui se caractérisent par une nature luxuriante et des sites splendides sont des atouts pour créer et booster une industrie touristique. Par contre, un territoire abritant des centres universitaires et des centres de formation peuvent être des leviers à l'entrepreneuriat et à l'innovation. (Narring & Viora, 2019)

Les territoires peuvent facilement tracer des stratégies qui répondent au mieux à leurs points forts et à leurs attentes spécifiques grâce à la reconnaissance et à la valorisation des atouts spécifiques.

1 - Atouts économiques des territoires : L'alliance des ressources naturelles, des capacités industrielles et du potentiel touristique des territoires donne lieu à leurs atouts économiques. Les zones dotées de ressources naturelles, comme les forêts, les minéraux ou les sols fertiles, possèdent un avantage considérable. Ces ressources peuvent être mises à profit dans le domaine agricole, minier ou forestier, générant des emplois et participant à l'économie locale. En utilisant de manière durable leurs ressources naturelles, les communautés ont la possibilité d'assurer des bénéfices économiques sur le long terme tout en protégeant l'environnement. En outre, les aptitudes industrielles participent à la construction de l'environnement économique d'une région. En tirant parti des ressources locales et d'une main-d'œuvre compétente, les secteurs locaux peuvent se développer tout en cultivant un sentiment de fierté au sein de la communauté. (Carré & Levratto, 2011). On peut citer l'exemple de la création de produits porteurs de culture locale ou de contenu local peut améliorer l'identité et l'offre de propositions commerciales différenciées. Cela favorise non seulement le développement de l'économie, mais fait également appel aux capitaux d'investissement et crée aussi des opportunités d'emploi.

Un autre atout économique déterminant est constitué du potentiel touristique. Les sites avec des panoramas enchanteurs, un héritage culturel ou une signification historique peuvent séduire les touristes et stimuler l'activité des entreprises locales. Le projet « Villes magiques » démontre comment le développement du tourisme peut se faire en harmonie avec le bien-être de la communauté et la sauvegarde de l'environnement. (Blat & Csepeli, 2011)

En améliorant les infrastructures touristiques, telles que les hébergements et les attractions, les territoires peuvent accroître leur attrait touristique et générer des revenus supplémentaires.

Dans sa thèse, Zekri ajoute que l'identité communautaire se renforce grâce au dynamisme économique qui repose sur les ressources et les potentialités locales, étroitement lié aux aspects culturels et historiques. L'évaluation et l'exploitation de ces mécanismes économiques fournissent une structure appropriée pour la préservation et la promotion des histoires et des coutumes qui caractérisent une région. (Zekri, 2012)

L'importance culturelle et historique d'une région découle de son patrimoine distinctif et de ses édifices qui témoignent de l'histoire de sa collectivité. Le patrimoine culturel comprend les traditions, les pratiques et les formes d'art transmises de génération en génération. (Hartog, 2003). Ces éléments sont essentiels à la construction de l'identité communautaire, car ils favorisent un sentiment d'appartenance et de fierté chez les habitants. Les monuments historiques, tels que les temples, les monuments ou les bâtiments coloniaux, sont des représentations physiques du passé d'un territoire, permettant aux habitants comme aux visiteurs de se connecter à l'histoire qui a façonné leur environnement.

C’est le cas des territoires qui abritent un patrimoine culturel accueillant souvent des festivals pour célébrer les coutumes locales en rassemblant ainsi les habitants et renforçant leur identité. La préservation des monuments historiques renforce non seulement l'attrait esthétique d'une communauté, mais contribue également à son histoire, attirant ainsi le tourisme et les opportunités économiques. Les visiteurs sont attirés par l'histoire de ces monuments et par l'appréciation de l'artisanat et des traditions qui définissent le lieu.(Assogba, 2008)

De plus, l'interaction entre patrimoine culturel et identité communautaire est cruciale dans le contexte de la mondialisation. Elle permet aux communautés de préserver leur singularité tout en s'adaptant aux défis modernes. Dans ce contexte, l'exploration prochaine des atouts environnementaux illustrera mieux comment les environnements naturels complètent les valeurs culturelles et historiques, créant un territoire holistique qui favorise la fierté communautaire et le développement durable. (Assogba, 2008). Donc la préservation du patrimoine culturel et de

l'intégrité environnementale est essentielle au développement d'une communauté dynamique et soudée.

2 - Atouts environnementaux : Lesavantagesenvironnementaux comprennent les panoramas naturels, les écosystèmes et la biodiversité qui déterminent le caractère et la vitalité d'une région. Ces composantes sont cruciales pour le développement durable, car elles offrent des services indispensables tels que de l'air sain, de l'eau claire et des terres fertiles. La biodiversité, en particulier, est un atout environnemental essentiel ; elle soutient des écosystèmes variés, capables de résister aux pressions environnementales et aux maladies. Les zones à forte biodiversité ont souvent un attrait touristique, proposant des activités de détente et d'apprentissage tout en soutenant les initiatives de préservation.

Il est crucial d'adopter des pratiques durables pour conserver ces avantages écologiques. En adoptant des méthodes d'agriculture durable, une gestion forestière appropriée et des initiatives de préservation, les communautés ont la possibilité de protéger leurs ressources naturelles tout en favorisant l'économie locale. (https://books.openedition.org/psorbonne/32194?lang=fr). Les pratiques durables encouragent un équilibre entre les exigences humaines et la sauvegarde de l'environnement, assurant ainsi aux générations à venir les mêmes avantages que leur milieu naturel.

Cette corrélation favorise l'adhésion des communautés à la conservation et aux pratiques durables, attestant de leur engagement envers la protection du patrimoine naturel et culturel. Les collectivités, conscientes de leurs atouts environnementaux, chercheront de plus en plus à développer les équipements sociaux qui contribuent à la qualité de la vie. Cela comprend la conception d'espaces tels que les parcs, les terrains de jeux et d'autres espaces verts, avec une attention particulière à l'intégration des paysages naturels dans la vie quotidienne des résidents. Cet effort vise à améliorer la vie au sein de la communauté. (Rodriguez-Rodriguez & Vega, 2018)

3 – Les infrastructures sociales et qualité de vie : Les infrastructures sociales agissent directement sur la qualité de vie des personnes. En effet, elles rendent accessibles des services publics de première nécessité, notamment l'éducation, la santé et la sécurité. Cela se traduit par une amélioration du bien-être des différentes communautés. Les universités de haut niveau ne se contentent pas d'offrir des opportunités pour l'apprentissage. Elles visent aussi à soutenir l'engagement citoyen et la croissance personnelle de chaque étudiant. Un accès adéquat aux services de santé est une condition essentielle au bien-être de la population, participant directement à l'amélioration de la qualité de vie des individus sur le plan physique et mental.La disponibilité et

l'efficacité des services de santé contribuent à la gestion individuelle de la santé, ce qui favorise donc le bien-être général.

De plus, les services publics garantissant la sûreté et la sécurité sont essentiels à la création d'un environnement stable où les résidents se sentent protégés et soutenus. Lorsque les individus perçoivent leur quartier comme sûr, ils sont plus enclins à s'investir dans la vie communautaire et à participer aux activités locales, renforçant ainsi les liens sociaux. Cette interconnexion renforce les liens communautaires et crée un réseau de soutien capable de répondre à divers défis.

Alors que les communautés se concentrent sur l'amélioration de leurs infrastructures sociales, les autorités locales jouent un rôle crucial dans l'orientation de ces développements. Elles peuvent favoriser les collaborations qui comblent les lacunes en matière de services et garantissent la satisfaction des besoins de tous les résidents. En priorité accordée à l'amélioration des infrastructures sociales, les autorités locales ont la possibilité d'avoir un impact direct sur le niveau de vie, favorisant ainsi des communautés plus saines, plus actives et plus résilientes. Ceci crée une base solide pour le développement futur et souligne l'importance d'une gouvernance efficace pour assurer une croissance durable.

4 – Le rôle des collectivités locales dans le développement : Les collectivités locales jouent un rôle crucial dans le développement de leurs territoires. Elles sont chargées d'élaborer des politiques qui reflètent les besoins et les aspirations des habitants, garantissant ainsi des décisions transparentes et inclusives. L'engagement citoyen est fondamental dans ce processus ; en impliquant activement les habitants dans les discussions sur leurs priorités, les collectivités locales favorisent un sentiment d'appropriation et de responsabilité envers les projets et initiatives locaux.

L'investissement dans les infrastructures est l'un des domaines clés où les collectivités locales peuvent avoir un impact significatif. En identifiant et en comblant les lacunes dans les services tels que les transports, les espaces publics et les services publics, elles peuvent améliorer la qualité de vie dans leurs communes. Par exemple, l'aménagement de parcs et d'installations de loisirs améliore non seulement l'environnement, mais favorise également les interactions sociales et la cohésion sociale.

En outre, les collectivités locales peuvent attirer de nouveaux investissements en valorisant les atouts de leur territoire, tels que le patrimoine culturel, les ressources naturelles et la main-d'œuvre qualifiée. En mettant habilement en valeur ces avantages, elles peuvent séduire des entreprises et des visiteurs, générant de ce fait plus d'emplois et favorisant l'expansion économique. Cet effort de promotion s'ajoute aux démarches de budgétisation participative mentionnées plus tôt, car il est

en adéquation avec les aspirations changeantes de la communauté concernant les infrastructures et l'enrichissement culturel.

On peut dire que le rôle des collectivités locales dans le développement va au-delà de la simple administration ; il implique de cultiver une communauté engagée, capable de collaborer pour façonner un avenir meilleur. Cet esprit collaboratif ouvre la voie à une promotion et une valorisation efficace des atouts territoriaux, ouvrant la voie à des stratégies marketing efficaces, qui trouvent un écho auprès des résidents et des parties prenantes externes.

5 – Le marketing des atouts territoriaux : Le marketing des atouts territoriaux consiste à promouvoir les caractéristiques et les atouts uniques d'une région afin d'attirer les visiteurs, les investisseurs et les nouveaux résidents. Pour promouvoir efficacement ces atouts, les collectivités sont tenues d'employer différentes tactiques promotionnelles qui mettent en évidence leur attrait naturel, leur héritage culturel et leurs perspectives économiques. Dans ce processus, le récit narratif s'avère être un instrument efficace, aidant les régions à établir une connexion émotionnelle avec leur audience.

L'examen d'études de cas de campagnes publicitaires couronnées de succès peut offrir des leçons précieuses. Par exemple, la valorisation d'une ville grâce à des collaborations avec des influenceurs a démontré son efficacité dans la mise en avant des attractions locales et des entreprises. Les influenceurs ont la capacité d'atteindre une audience plus vaste tout en véhiculant des expériences authentiques, ce qui rend la destination plus accessible et attrayante. Des villes telles qu'Amsterdam et Barcelone ont brillamment mis en œuvre des tactiques de marketing digital, combinant interaction sur les réseaux sociaux et contenu de qualité qui met en avant leurs propositions distinctives. (Pettersen-Sobczyk, 2023)

Toutefois, la valorisation des atouts territoriaux demeure un challenge. Parmi les enjeux majeurs, on compte la préservation de l'authenticité et l'assurance que les communications publicitaires résonnent auprès de la communauté sans altérer la nature de la région. Par ailleurs, les autorités locales doivent se conformer aux structures législatives lorsqu'elles travaillent avec des influenceurs et des publicitaires.

L'optimisation de la valorisation des atouts du territoire nécessite une planification stratégique rigoureuse et une participation engagée de la communauté. En privilégiant les histoires locales et les cas de réussite tout en repérant les défis possibles, les régions peuvent renforcer leur visibilité et leur attractivité, contribuant de ce fait à l'essor économique et à l'amélioration du bien-être de leurs habitants.

Section 3 - Le rôle des autorités locales et les stratégies de développement

Les autorités locales, compte tenu de la maitrise parfaite de leur territoire, sont les plus aptes à tracer des stratégies en fonction des atouts, des faiblesses, des opportunités et des menaces du territoire. Ces stratégies ne visent que le développement économique et social de leur territoire. Autrefois, avant la centralisation des décisions au niveau central, ce sont les centres de décision situés au niveau central qui prenaient les décisions et traçaient les stratégies de développement. Mais avec le temps et se rendant compte de l'inefficacité des politiques décidées au niveau central, les pouvoirs politiques du pays ont décidé de confier aux responsables locaux, qui sont en contact avec leurs populations, de tracer leurs politiques de développement propres à chaque territoire.

1 – Le rôle des autorités locales : Les autorités locales sont essentielles à la pratique du marketing territorial, car elles ont la responsabilité de créer un environnement qui attire les entreprises, les résidents et les touristes. Grâce à la planification stratégique, ces autorités peuvent identifier les atouts uniques de leurs régions et élaborer des politiques qui favorisent le développement durable. (Salhi, 2009)

Selon Lamrani, une stratégie que les collectivités peuvent mettre en place est la création de partenariats public-privé. En travaillant avec des entreprises, des ONG et d'autres organisations locales, elles peuvent partager des ressources et des connaissances, ce qui se traduit par des projets qui profitent à toute la région. Ces collaborations permettent aux collectivités locales de réaliser des projets de développement qui répondent aux besoins et aux aspirations de la population tout en renforçant le sentiment d'appartenance des habitants. (Lamrani, 2020)

Les initiatives qui améliorent les infrastructures, stimulent le tourisme et soutiennent les entreprises locales peuvent créer un environnement plus attractif pour l'investissement. L'engagement collectif des autorités locales et de leurs partenaires peut conduire à des solutions innovantes qui favorisent la croissance économique et l'engagement communautaire. (Khaled & Medour, 2021)

Par ailleurs, en raison d'une bonne mise en œuvre des politiques, les collectivités territoriales peuvent améliorer le quotidien de leurs administrés. En prenant de la hauteur avec ces objectifs, l'analyse de cas de succès du marketing territorial montrera à partir de l'analyse des différents cas de réussite comment ces autorités ont su mettre en pratique ces concepts sur des cas concrets, ce qui éclairera les méthodes de réussite mises en œuvre et les résultats qui, à coup sûr, donneront des idées à d'autres collectivités désireuses de s'améliorer en matière de marketing

2 - Les stratégies de développement économique : Chaque territoire se caractérise par un ensemble d'éléments que les responsables locaux doivent bien les cerner pour s'assurer du succès des bases du développement économique, ainsi que les principales stratégies de développement économique du territoire qui se concrétisent en respectant un certain nombre d'étapes.

1 - Les bases et contexte du développement économique local (DEL) : Les collectivités territoriales sont des acteurs essentiels de la mise en œuvre des politiques publiques locales de développement économique. Le DEL cherche à générer de l'emploi, à renforcer la cohésion sociale et à améliorer l'attractivité économique du territoire. (Foura & Abboudi, 2018). Avec la décentralisation, les collectivités territoriales sont les maîtres d'ouvrage des stratégies économiques locales, en s'appuyant sur les ressources endogènes (ressources naturelles, compétences locales, patrimoine, situation géographique) et la mobilisation des acteurs territoriaux (entreprises, institutions, population) pour favoriser la dynamique économique.

2 – Les principales stratégies de développement économique mises en oeuvre par les collectivités territoriales :

- La valorisation des ressources locales et l'ancrage territorial :La stratégie doit s'appuyer sur les atouts du territoire : ressources naturelles, culturelles, savoir-faire, infrastructures. La concertation des acteurs territoriaux est nécessaire pour faire émerger et valoriser ces ressources pour faire émerger un territoire compétitif,
- La gouvernance locale et le partenariat multi-acteurs : La stratégie doit reposer sur une gouvernance partagée entre les autorités locales, lesecteur privé, les institutions financières, les universités et la société civile pour être efficace. L'alliance des partenaires est un levier de développement,
- Le renforcement des capacités et institutionnel : Les collectivités locales doivent renforcer leurs capacités en gestion économique, fiscalité, planification des investissements et coordination territoriale pour mettre en œuvre des stratégies efficaces, notamment dans un contexte de décentralisation croissante des compétences,
- La favorisation de l'activité économique :Il est essentiel de mettre en place des conditions préalables favorables telles que des infrastructures, un urbanisme adapté et des dispositifs d'aide à l'investissement. Il est également essentiel d'aménager des zones d'activités industrielles, commerciales et innovantes pour attirer et retenir les entreprises, (Alioueche, 2023)
- Le soutien à l'entrepreneuriat et aux PME : Stimuler la création d'entreprises et l'implication du secteur privé local renforce l'économie locale. Souvent, sont utilisées les politiques d'accompagnement, de formation et d'accès au financement,

- L’attractivité et rétention des entreprises : Les pouvoirs publics doivent attirer les entreprises (notamment les multinationales) mais aussi satisfaire leurs besoins spécifiques en termes de main-d’œuvre qualifiée, de conditions d'innovation et d'environnement propice à leurs activités. La capacité du territoire à procurer des avantages compétitifs,
- La planification stratégique et l'intégration des politiques sectoriellessont essentielles pour garantir la cohérence des actions à moyen et long terme. (Si Mohamed & Hachemi-Douici, 2021). Le plan doit être soutenu politiquement, notamment par les élus locaux, pour garantir sa pérennité et son efficacité.

3 – Les étapes déterminantes pour l'élaboration d'une stratégie de développement économique à l'échelle locale :

- La réalisation d'un diagnostic territorial approfondi : Identification des forces, faiblesses, opportunités et menaces caractérisant le territoire.
- La mobilisation des parties prenantes locales : La formation de coalitions et de partenariats en vue de la co-élaboration de la stratégie.
- La définition d’objectifs précis, centrés sur l’emploi, la croissance économique, l’innovation et l’attractivité, s’avère nécessaire.
- La conception d’un plan d’action à caractère opérationnel : La hiérarchisation des initiatives, le calendrier et les ressources.
- L’établissement d'une instance de gouvernance locale spécifiquement dédiée. Comité de direction, dispositifs de coordination et de suivi,
- Le suivi, évaluation et modifications : Il convient d’évaluer l’incidence et d’ajuster la stratégie en fonction des résultats obtenus et des modifications environnementales.

4 – Exemples concrets et modalités d'action :

- La création de pôles industriels ou technologiquesest envisagée afin de susciter l'implantation d'entreprises relevant de secteurs d'activité ciblés.
- Le renforcement des infrastructures de transport et des services urbainsest envisagé afin d'améliorer l'attractivité du territoire.

- La stimulation de l'innovation est assurée par l'intermédiaire d'incubateurs, de centres de recherche et d'une collaboration avec les institutions universitaires.

Il convient de perfectionner les compétences et d'enrichir la formation de la main-d'œuvre. Il est nécessaire que ces stratégies soient territorialisées, collaboratives, innovantes et intégrées dans une

planification stratégique cohérente qui tient compte des forces spécifiques du territoire et des attentes des entreprises.

Section 4 – Les défis du marketing territorial et leurs tendances futures

Aujourd'hui, le marketing territorial, pratique moderne ayant pour but de promouvoir un territoire, est mis face à des problématiques complexes, qui ne relèvent plus tant d'une valorisation d'un lieu, que de la prise en compte de ce que veulent tous les acteurs locaux, entreprises ou habitants, des liens et rapports sociaux, économiques et environnementaux. Les territoires évoluent, ils ont besoin d'un plan d'action sur mesure, vrai, cohérent, mais aussi séduisant par cette offre que seule leur singularité peut réinventer. D'autre part, la révolution numérique et des réseaux sociaux en matière de communication oblige les managers des territoires à redoubler de soin pour retrouver l'attention d'un public à l'information pléthorique. Le défi de la concurrence territoriale où chaque territoire se doit d'accueillir les investisseurs et talents, ainsi que d'attirer le voyageur, rend nécessaires des offres singulières, innovantes et durables. Enfin, les enjeux d'intégration des transitions écologiques et sociales sont une nécessité dès lors que l'impact des décisions des acteurs est de plus en plus pesant du fait des enjeux de responsabilité et de développement durable sur les décisions prises. Dans ce paysage changeant, il est crucial de prévoir les tendances naissantes et de surmonter ces défis avec souplesse, innovation et une perspective à long terme pour garantir le succès des initiatives de marketing territorial.

1 – Les défis du marketing territorial : Un des défis majeurs du marketing territorial est l'exacerbation de la concurrence entre régions. En effet, les villes et territoires veulent s'adresser au même pool d'investisseurs, de touristes et de résidents, et donc se distinguer les uns des autres. Cela conduit souvent à une compétition à la baisse, où les régions peuvent faire des concessions de qualité dans le but d'attirer des entreprises ou des touristes. Les cycles économiques sont également défavorables. En période de récessions, les cales budgétaires peuvent empêcher le développement des efforts de marketing, pour les autorités locales à promouvoir convenablement leurs territoires. Les baisses de financements et de visibilité peuvent avoir pour résultat une baisse d'initiatives pour rendre la communauté plus attractive En période économique difficile, les zones qui ne peuvent pas s'adapter rapidement peuvent avoir du mal à maintenir leur attractivité auprès des investisseurs potentiels et des nouveaux résidents. Les enjeux environnementaux rendent la situation encore plus complexe. Les régions subissent de plus en plus de pressions pour équilibrer le développement économique avec la protection de l'environnement. Les stratégies de marketing qui privilégient les gains à court terme peuvent négliger les avantages à long terme des pratiques durables. Si les autorités locales ne parviennent pas à aborder ces questions environnementales,

elles risquent d'aliéner les consommateurs et les investisseurs soucieux de l'écologie qui privilégient la durabilité. (Swann, 2019)

A la lumière de ces défis, il est essentiel pour les autorités locales de repenser leurs stratégies marketing. S'adapter aux tendances futures sera crucial pour surmonter ces obstacles et garantir que les régions restent compétitives tout en adoptant des pratiques durables.

2 - Les tendances futures en marketing territorial : Les tendances futures en marketing territorial sont de plus en plus influencées par les stratégies de marketing numérique et les dynamiques des marchés émergents. Avec l'essor de la mondialisation, les autorités locales doivent adapter leurs approches pour atteindre un public plus large. Le marketing numérique permet des campagnes ciblées qui peuvent impliquer des résidents potentiels, des touristes et des investisseurs via les réseaux sociaux, les moteurs de recherche et d'autres plateformes en ligne. Ce changement permet aux régions de mettre en valeur leurs attributs uniques de manière plus accessible, en exploitant des visuels et des récits pour créer des narrations captivantes sur leurs territoires. De plus, les marchés émergents offrent de nouvelles opportunités pour le marketing territorial.

Les pays en développement ont besoin de se connecter avec des marchés existants, il est donc important pour les régions de se positionner comme des lieux d'investissement et de tourisme. En valorisant leur patrimoine culturel et naturel, les collectivités peuvent attirer les investisseurs et les touristes internationaux et profiter de cette tendance. A mesure que ces tendances se dessinent, les autorités locales doivent rester à l'avant-garde. Cela signifie mettre à jour en permanence leurs stratégies pour intégrer de nouvelles technologies et méthodes de marketing tout en maintenant une attention sur la durabilité et le bien-être communautaire. L'interaction entre le marketing numérique et les opportunités de marché émergentes peut aider les régions à définir leurs identités et à séduire un public mondial.

En gardant ces considérations en tête, il est évident que le marketing territorial efficace nécessite non seulement la promotion des points forts locaux, mais aussi une approche tournée vers l'avenir qui embrasse le changement et l'innovation. Cela permet de discuter des conclusions et des recommandations qui peuvent aider les autorités locales dans l'amélioration de leurs stratégies marketing pour l'avenir.

Section 5 - La place des acteurs privés et de la société civile dans le marketing territorial

Le marketing territorial est aujourd'hui une stratégie cruciale pour accroître l'attrait d'un territoire, que ce soit au niveau économique, touristique, résidentiel ou culturel.Pendant si longtemps sous

la domination des autorités publiques, ce domaine s'est progressivement ouvert à une variété d'acteurs privés et de la société civile. Cette évolution met en évidence la nécessité de mobiliser des ressources variées et de valoriser des dynamiques collectives, pour construire une image territoriale cohérente et partagée. Cette section va permettre d'examiner quel rôle jouent ces acteurs, en s'intéressant à leurs apports, la manière dont ils n'interagissent pas entre eux, ainsi que leur influence sur l'organisation du marketing territorial.

1 - Une diversification des acteurs au cœur du marketing territorial :

1 - Le glissement d'un monopole public vers une pluralité d'acteurs : Le marketing territorial était historiquement l'affaire des pouvoirs publics (communes, régions, États) qui construisaient et diffusaient l'image de leur territoire. Mais cette vision très institutionnelle a atteint ses limites face à la complexité et à la variété des attentes d'aujourd'hui. De ce fait, les approches marketing ont évolué vers un modèle de partenariat qui regroupe des intervenants privés (firmes, chambres de commerce...) et des intervenants de la société civile (associations, universités, résidents...). Ainsi, les stratégies marketing ont progressé vers un modèle de collaboration qui rassemble des acteurs privés (entreprises, chambres de commerce...) et des participants de la société civile (associations, universités, habitants...). L'usage du marketing territorial, qui mobilise divers intervenants, démontre que l'efficience d'une démarche d'attractivité n'est pas seulement liée aux entités publiques, mais aussi à l'écosystème local capable de générer une dynamique économique, sociale et culturelle bénéfique.

De ce fait, les approches marketing ont évolué vers un modèle de partenariat qui regroupe des intervenants privés (firmes, chambres de commerce...) et des intervenants de la société civile (associations, universités, résidents...).

2 - Les acteurs : Les acteurs concernés par le marketing territorial :

- Sociétés locales : Elles sont perçues comme des génératrices d'emplois et de prospérité. Elles font vivre le territoire Elles font de la promotion territoriale, valorisant les atouts économiques, la qualité de vie et l'innovation du territoire.
- Associations et ONG : Leurs rôles consistent à défendre les intérêts des citoyens en plus des valeurs locales et l'inclusion sociale. Elles sont des relais et des médiateurs entre la population et les autorités publiques,
- Universités et centres de recherche : Ils sont des moteurs d'innovation. Elles consolident la renommée scientifique et technologique, attirent talents et investisseurs, contribuent à la formation de compétences locales,

- Chambres de commerce et d'industrie : Elles sont des institutions économiques. Elles ont une fonction d'animation, de promotion et de mise en relation des entreprises,
- Résidents et citoyens : Les résidents sont les premiers acteurs et consommateurs du marketing territorial. Leur implication dans la co-construction de l'image du territoire est essentielle pour assurer la légitimité et la cohérence des messages. (Korichi, 2023)

2–Les approches collaboratives et la participation des citoyens au service de la construction d'une image du territoire :

1-La co-construction de l'image du territoire, à l'articulation du marketing et de la démocratie locale : À l'heure de la communication interactive, la diffusion d'une image à sens unique ne fait ni convaincre ni rassembler. Les territoires inclineraient de plus en plus à adopter des stratégies de marketing territorial collaboratif au gré de la participation effective des citoyens. Ces pratiques visent à :
- Assurer une représentation conformée à la réalité vécue par les acteurs de terrain,
- Mettre en valeur la pluralité des visions,
- Renforcer le lien des habitants au projet territorial,
- Construire une représentation partagée et commune, riche de sens.

2 – Quels sont les processus participatifs ?

- Séminaires de projet territorial : Ces ateliers sont conçus pour les habitants, entreprises et collectivités, dans le cadre desquels émergent des idées pour le territoire (ex : collaboration pour le projet de création d'une charte graphique ou d'une campagne promotionnelle),
- Plateformes numériques participatives : Des villes ont conçu des applications de plateformes où les résidents, visiteurs et entrepreneurs peuvent signaler leurs vécus, leurs opinions et leurs idées, pour former une cartographie vivante et évolutive du territoire,

- Forums ouverts et festivals : À titre d'exemple, les forums publics et festivals spécialisés : À titre d'exemples, manifestations culturelles participatives valorisant le patrimoine local, le savoir-faire artisanal, la singularité régionale,

Ces dispositifs participatifs, inaugurent le sentiment d'appartenance et la cohérence entre le projet d'image et les réalités locales

3 - Les success stories locales, attractivités et leviers-marketing :

a – Le rôle des entreprises innovantes et startups : Les startups et entreprises innovantes constituent aujourd'hui des vitrines du dynamisme territorial. Leur médiatisation et leur mise en avant par les collectivités, projettent une image de modernité et d'attractivité.

Ces succès entraînent :

- L'attraction d'investisseurs désireux de s'installer sur des territoires innovants,
- L'attraction des jeunes talents,
- Le renforcement des institutions en faveur du potentiel local.

b – La valorisation des industries créatives : Les secteurs d'industries créatives (mode-design-audiovisuel-jeux vidéo) constituent de plus en plus un des vecteurs identitaires et de l'attractivité du territoire.

Ils font notamment appel aux métiers spécifiques localisés pour porter une image forte et spécifique. Par exemple la « French Tech » et le label « Ville créative UNESCO » constituent des outils efficientiels pour la promotion de ces territoires-

c – Le tourisme durable et nouvelles tendances : De plus en plus, les territoires utilisent le tourisme durable comme vecteur d'attractivité. Les initiatives locales qui mettent en avant les patrimoines naturels, agricoles ou culturels de façon durable trouvent un écho positif dans une société consciente des défis environnementaux.

Donc, le succès d'une démarche de tourisme durable représente un avantage considérable dans la stratégie générale de valorisation du territoire.

4 - Gouvernance multi-niveaux et coordination des acteurs

a - La complexité des niveaux de gouvernance : Le marketing territorial se joue dans un jeu de gouvernance à plusieurs niveaux où se croisent :

- Les communes et communautés d'agglomération, premières gestionnaires des ressources locales,
- Les régions, chefs d'orchestre de stratégies de développement à plus grande échelle,
- L'État, garant des dispositifs législatifs et financiers.

Ces échelles contribuent à la conception, au financement et à la mise en oeuvre des stratégies de marketing territorial.Le marketing territorial n'est plus une affaire de pouvoirs publics, mais une démarche collective, intersectorielle et multi-niveaux.

Mais cette diversité nécessite une coordination et une vision partagée pour transformer cette diversité en un atout attractif majeur.Chacun de ces niveaux joue un rôle dans la définition, le financement et la mise en œuvre des stratégies de marketing territorial.

b – La coordination et les partenariats publics-privés : Pour être efficace, la gouvernance nécessite une coordination entre les acteurs publics et privés. Des structures partenariales telles que les agences de développement économique, les pôles de compétitivité, ou les comités locaux de promotion participent à cette gouvernance intégrée.

Cette co-construction multi-niveau permet aussi d'harmoniser les messages, d'éviter les redondances et de mutualiser les moyens, tout en respectant les spécificités locales.

Section 6 – Les outils et stratégies de communication dans le marketing territorial

De nos jours, le marketing territorial est devenu un outil incontournable pour les collectivités désireuses de renforcer leur attractivité et de donner une meilleure lisibilité à leur identité dans un contexte de concurrence accrue entre territoires.

Utiliser les bons outils et les bonnes techniques de communication afin de mettre en avant ses atouts et d'atteindre ses objectifs, fait bien partie des enjeux du marketing à la fois digital, événementiel ou relationnel, qui souhaitent nourrir une image cohérente et séduisante du territoire auprès des entreprises, des habitants, des touristes ou des investisseurs.

La communication territoriale n'est pas seulement une promotion, elle doit s'insérer dans une stratégie d'ensemble qui aller de l'identité, des valeurs, vers l'objectif de développement. Ainsi, seuls des choix de supports, de messages et de canaux permettent à la région de se démarquer et de créer un socle d'adhésion autour de projets partagés.

Cette section propose ainsi de nous pencher sur les instruments et mécanismes majeurs du marketing territorial, dans une volonté de les envisager comme complémentaires, dans la mesure où leur convergence doit pouvoir alimenter une dynamique territoriale pérenne.

1 - Principaux outils de communication fréquemment utilisés dans le marketing territorial :

1 –Les médias classiques : Généralement on trouve :

- Annonces dans les médias en support papier, télévision locale, radio…,
- Publicité urbaine ; affiches dans des espaces publics, distribution de dépliants et de prospectus à l'occasion des évènements professionnels ou touristiques

Ces différents supports assurent une diffusion très large ainsi qu'une visibilité très claire dans le but d'atteindre un grand nombre d'habitants locaux ou étrangers (touristes).

2 – Les médias numériques : Le recours aux médias numériques s'opère au moyen de différents supports tels :

- Les plateformes de médias sociaux : Facebook, Twitter, Instagram, TikTok, LinkedIn. - Les pages Web des entités publiques localesmettant en valeur leur territoire,
- Les vidéos promotionnelles et les contenus interactifs (tours virtuels, récits numériques).
- Les publicités numériques (Google Ads, Facebook Ads) ;

Les outils numériques : Les outils numériques font usage d'une personnalisation affinée, d'un mode de communication directe avec les publics et d'une analyse scrupuleuse des performances.

3 - La publicité et l'évènement :

- Forums économiquescomme les lieux d'échanges, d'expositions professionnelles,
- Evènements culturels, compétitions sportives,
- Rencontres avec les acteurs concernés au plan local, sessions de presse.

Les initiatives de terrain permettent le tissage de relations de confiance, l'engagement des rares ambassadeurs locaux et l'édification d'une image engageante.

4 - L'emploi de l'ambassadeur et le marketing expérientiel : Ils constituent des facteurs pour intensifier l'engagement des publics cibles. Bon nombre de stratégies sont mises en œuvre, parmi lesquelles :

- les expériences immersives telles que les visites guidées et les ateliers, qui plongent véritablement les participants dans le produit ou le service proposé.

en sus, - les influenceurs locaux et les expertssont utilisés pour exploiter leur notoriété qui fait tradition en offrant une présentation valorisante du territoire.

Au final, - la mobilisation des habitantsen tant que représentants du territoire renforce la confiance et la crédibilité du message auprès des publics ciblés.

Finalement, l'engagement des résidents en tant que représentants du territoire accroît l'authenticité du message et sa validité auprès des audiences visées. Ces moyens et méthodes qui sont axées sur l'engagement et l'expérience servent à accroitre la notoriété et la pertinence de la marque.

2 – Stratégies de communication appliquées au marketing territorial :

1 - Segmentation et ciblage : Chaque situation exige une approche particulière, faite d'un ton juste, d'un moyen de communication approprié et de mots choisis avec soin. Pour attirer différents groupes, il faut identifier qui sont ces gens.
On peut diviser les audiences en quelques catégories :
- les investisseurs qui cherchent à faire de l'argent,
- les touristes qui veulent s'amuser,
- les personnes qui décident de déménager ici et les entreprises qui veulent s'installer.

Chacun de ces groupes a des besoins et des intérêts uniques. En effet, ces stratégies de communication qui sont déterminants dans le marketing territorial doivent être adaptées pour toucher chacune les besoins et les particularités du territoire. Une telle stratégie bien menée peut contribuer au dynamisme de ce dernier, renforçant ainsi son attractivité, tant auprès des entreprises et investisseurs éventuels que des habitants. Il s'agit alors d'impliquer à la fois les acteurs publics et privés pour offrir une offre globale cohérente et structurée. De ce fait, il semble important d'envisager des dispositifs d'information innovants ainsi que différents moyens visant une communication efficace.

2 – Positionnement territorial : Il est important de définir un positionnement clair en mettant en avant les atouts différenciateurs tels que la qualité de vie, les infrastructures, l'innovation, le patrimoine culturel et l'environnement…Ce positionnement guidera la création des messages stratégiques.

3 –Maîtrise des outils de communication :

- Combinaison des supports classiques et digitaux pour maximiser la visibilité et l'impact tout en minimisant les coûts,
- Assurer la cohérence des messages sur tous les canaux de diffusion.

4 - Communication participative : Impliquer les acteurs locaux (élus, habitants, entreprises) dans la création et la diffusion des messages. La co-construction est à privilégier pour une meilleure adhésion et pertinence des communications.

3 - Conséquences et enjeux des technologies numériques en marketing territorial :

La digitalisation impacte le marketing territorial en :

- ciblant précisément les audiences grâce à la géolocalisation,
- utilisant des plateformes interactives pour engager en temps réel avec les publics cibles, - collectant et analysant facilement les données pour ajuster la stratégie,
- créant du storytelling multimédia et en diffusant viralement les contenus.

L'intégration des technologies AR/VR, big data et IA ouvre des perspectives pour renforcer l'attractivité territoriale.

Conclusion :

Le marketing territorial se présente comme un élément essentiel pour la reconnaissance et la mobilisation des atouts compétitifs propres à chaque région, qu'ils soient d'ordre naturel, économique, patrimonial ou stratégique. L'exploitation cohérente de ces ressources contribue à accroître l'attractivité d'un territoire, à condition d'obtenir l'engagement des acteurs locaux. L'appropriation collective des enjeux garantit des résultats tangibles et la pérennité des actions entreprises.

Les collectivités territoriales occupent une position clé dans la mise en synergie des politiques publiques, des initiatives locales et des partenariats public-privé en collaboration avec la société civile. Elles doivent s'efforcer de réduire le fossé qui sépare les ambitions stratégiques des réalités opérationnelles, en adoptant une gouvernance participative et novatrice. Les principaux défis auxquels elles font face englobent la gestion de l'image du territoire, l'adaptation aux évolutions socio-économiques ainsi que la concurrence croissante entre différentes régions.

Un marketing interne qui se veut inclusif et responsable, intégrant les dimensions de la transition numérique et de la durabilité, est un facteur déterminant pour la réussite des projets territoriaux. La co-construction entre les acteurs publics, privés et associatifs se révèle être la clé pour établir une attractivité solide, partagée et durable. Cette démarche nécessite une contextualisation qui prenne en compte les spécificités locales, notamment dans le contexte algérien où il est crucial d'améliorer la coordination entre les différents niveaux de gouvernance afin d'assurer une mise en œuvre efficace des politiques d'attractivité territoriale.

Chapitre 4 : Les politiques d'incitation et de soutien aux entreprises.

Il est conclu que la multiplication des dispositifs d’aide n’est pas une politique industrielle ; c’est la cohérence des incitations qui oriente réellement les choix d’investissement des entreprises.

Introduction

Avec l'accroissement de la mondialisation et de la mobilité des facteurs de production, les territoires sont ainsi placés dans une concurrence ouverte pour attirer, accueillir et fidéliser les entreprises. Cette logique compétitive a conduit les pouvoirs publics - État, régions, intercommunalités - à mettre en œuvre tout un arsenal d'outils pour favoriser l'installation de nouvelles unités productives.

Ces politiques peuvent, à première vue, apparaître comme de simples outils d'incitation, à mi-chemin entre marketing territorial et politique de subvention. Cette lecture, si rare soit-elle, est toutefois théoriquement insuffisante. Elle dissimule en fait les mécanismes économiques profonds qui fondent le lien entre localisation, productivité et performance collective. Le présent chapitre vise à exposer les fondements théoriques des politiques d'aide à l'implantation de nouvelles entreprises. Il s'agit de comprendre pourquoi et sur quelle base les pouvoirs publics sont fondés à intervenir dans la décision de localisation des firmes, au-delà de la seule logique d'attractivité immédiate. Par implantation, on entend ici le processus par lequel une entreprise décide de s'établir durablement sur un espace donné, en mobilisant des ressources locales et en s'intégrant à un tissu économique existant. L'attractivité territoriale correspond à la capacité d'un espace à créer les conditions propices à cette décision, alors que l'ancrage territorial signifie l'installation et l'enracinement de l'entreprise dans son environnement local sur le long terme.

La problématique centrale de cette étude est la suivante : dans quelle mesure les politiques de soutien à l'implantation de nouvelles entreprises peuvent-elles être théoriquement justifiées par les logiques d'agglomération, de compétitivité territoriale et de réduction des coûts d'installation, et quelles sont leurs limites ? L'hypothèse structurante avancée est que les instruments publics d'implantation ne relèvent pas seulement d'une logique d'aide ponctuelle ; ils s'inscrivent dans une rationalité territoriale fondée sur la production d'externalités positives, la structuration d'écosystèmes localisés et la correction de certaines défaillances du marché.

Section 1 : Les fondements théoriques de l'activité territoriale des entreprises

Pour comprendre les raisons qui poussent les pouvoirs publics à soutenir l'implantation des entreprises sur un territoire donné, il convient d'abord de revenir sur les fondements théoriques qui articulent territoire, proximité et performance économique. Trois cadres d'analyse complémentaires structurent cette réflexion.

La lecture marshallienne des économies d'agglomération a été prolongée et affinée par des générations successives d'économistes, qui en ont élargi la portée tout en en précisant les conditions d'activation. Il importe, pour saisir la pleine portée théorique de ces travaux, de distinguer deux grandes catégories d'économies externes que la littérature contemporaine a progressivement différenciées : les économies de localisation d'une part, et les économies d'urbanisation d'autre part. (Hoover, 1937)(Jacobs, 1969)

1 - Les économies de localisation : Elles qui correspondent au cœur du modèle marshallien, désignent les gains de productivité liés à la concentration géographique d'entreprises relevant d'un même secteur. Elles sont, en ce sens, intrinsèquement sectorielles : c'est la spécialisation du tissu économique local qui en constitue le ressort principal. À l'inverse, les économies d'urbanisation, théorisées de manière décisive par Jane Jacobs, renvoient à des externalités d'une nature plus transversale, engendrées non par la spécialisation mais par la diversité des activités économiques coexistant sur un même territoire. Jacobs soutient en effet que c'est la fertilisation croisée entre secteurs distincts - et non la seule densité sectorielle - qui stimule le plus durablement l'innovation et la croissance. (Jacobs, 1969). Cette tension entre spécialisation et diversité constitue l'un des débats les plus structurants de l'économie géographique contemporaine, et elle n'est à ce jour pas définitivement tranchée, les études empiriques livrant des résultats nuancés selon les contextes nationaux, les niveaux d'analyse spatiale retenus et les secteurs considérés. (Combes, Mayer, & Thisse, 2008)

Au-delà de cette dichotomie classique, la nouvelle économie géographique, telle qu'elle a été formalisée par Krugman à partir des années 1990, a contribué à modéliser de manière rigoureuse les mécanismes d'auto-renforcement qui sous-tendent la formation des agglomérations. (Krugman, 1991). En introduisant les rendements croissants et les coûts de transport dans un cadre d'équilibre général, Krugman explique que la concentration géographique des activités économiques résulte d'un équilibre instable qui est influencé par des parcours historiques. Cet

équilibre est le produit de l'interaction entre des forces d'attraction centripètes et des forces de dispersion centrifuges. Les forces centripètes, telles que les liaisons en amont et en aval, la densité des marchés du travail et les échanges de connaissances, incitent les entreprises à se regrouper autour des pôles existants. En revanche, les forces centrifuges, comme la rente foncière, la congestion et la compétition accrue pour des ressources limitées, exercent une pression opposée. Ce processus dynamique peut expliquer la persistance et même l'aggravation des inégalités territoriales de développement, surtout en l'absence d'interventions publiques correctrices. Cela renforce ainsi l'importance des politiques d'aménagement du territoire.

Un apport théorique complémentaire mérite d'être signalé : celui des travaux menés dans le cadre de l'économie de la proximité, courant développés principalement par des chercheurs français depuis les années 1990. (Rallet.A & Torre. A)(Boschma. R.A, 2005). Cette approche introduit une distinction fondamentale entre proximité géographique et proximité organisationnelle. La première, de nature physique, renvoie à la distance métrique qui sépare les agents économiques. La seconde, de nature relationnelle, désigne le degré de similitude cognitive, institutionnelle ou organisationnelle entre ces agents. Cette distinction est analytiquement précieuse car elle permet d'expliquer des phénomènes que le seul critère géographique ne saurait élucider : des entreprises géographiquement distantes peuvent entretenir des relations de coopération particulièrement denses et efficaces dès lors qu'elles partagent des référentiels communs, des normes de réciprocité ou des appartenances institutionnelles similaires. Réciproquement, une simple contiguïté spatiale ne garantit nullement la fluidité des échanges si les acteurs concernés n'entretiennent aucune forme de proximité organisationnelle ou cognitive. Dès lors, la politique d'implantation territoriale ne saurait se réduire à une logique purement spatiale : elle doit également veiller à la construction de proximités organisationnelles, notamment par la mise en place de dispositifs de mise en réseau, de mutualisation et d'animation territoriale.

Ces développements théoriques invitent par conséquent à nuancer l'optimisme parfois affiché à l'égard des économies d'agglomération. Si ces dernières constituent bien un levier de performance économique avéré, leur activation n'est ni automatique ni universelle. La littérature empirique a en effet mis en évidence l'existence de seuils critiques en deçà desquels les effets d'agglomération demeurent insuffisants pour modifier significativement la trajectoire des firmes concernées. (Stuart, S, Rosenthal Wiliam , & Strange, 2004). De plus, la densification excessive d'un territoire peut générer des déséconomies d'agglomération - hausse des coûts immobiliers, congestion des infrastructures, tensions sur le marché du travail local - qui viennent progressivement éroder les gains de productivité initialement escomptés.

Cette dialectique entre rendements croissants et rendements décroissants liés à la concentration spatiale constitue un enjeu majeur pour les décideurs publics, qui doivent calibrer leurs interventions de manière à stimuler l'agglomération sans en laisser proliférer les effets négatifs.

On dédit que le paradigme des économies d'agglomération offre un socle théorique solide et diversifié pour fonder les politiques publiques d'implantation territoriale. Il établit que la localisation des entreprises n'est pas un choix économiquement neutre, et que certains territoires disposent, du fait de leur structure même, d'une capacité supérieure à engendrer de la valeur économique. Cette reconnaissance confère aux pouvoirs publics un rôle actif et légitime dans l'orientation des décisions d'implantation, non pas en substituant leur jugement à celui des acteurs marchands, mais en contribuant à façonner les conditions territoriales qui rendent possibles et pérennes les externalités positives dont dépend la compétitivité des firmes.

2 - La Nouvelle Économie Géographique (NEG) : Elle représente un tournant significatif dans l'étude des dynamiques spatiales, en incorporant les mécanismes d'agglomération dans les modèles de concurrence imparfaite et de rendements croissants. Krugman, figure centrale de ce mouvement, établit dès 1991 les bases théoriques d'une géographie économique endogène, où l'emplacement des activités découle d'un équilibre instable entre des forces opposées. Ce paradigme, approfondi par Fujita, Krugman et Venables en 1999, ainsi que par Baldwin et Martin en 2004, met en lumière comment les externalités de proximité, qui relient innovation, croissance endogène et mobilité du capital, favorisent la concentration de la production dans des pôles dominants.

D'un côté, les forces centripètes favorisent cette concentration. Elles proviennent de l'accès privilégié à des marchés de consommation denses, des économies d'échelle qui accompagnent une production à grande échelle, des retombées technologiques générées par les échanges d'idées, de l'attraction d'une main-d'œuvre qualifiée, ainsi que de l'effet d'imitation engendré par la renommée d'un cluster. Par conséquent, une entreprise choisit de s'implanter non seulement pour réduire ses coûts de transport, mais aussi pour bénéficier de retours d'expérience et de synergies intersectorielles qui dynamisent l'innovation au niveau local.

À l'inverse, les forces centrifuges limitent cette dynamique. La montée des loyers commerciaux, la saturation des réseaux de transport, la dégradation de l'environnement, l'augmentation des salaires et les tensions sociales - autant de facteurs regroupés sous le terme de déséconomies d'agglomération - créent un contrepoids naturel à l'expansion urbaine.

Le modèle centre-périphérie proposé par (Krugman, 1991) ; (Fujita, Krugman, & Venables, 1999) et (Badwin & Martin, 2004) illustre cette tension de manière éloquente : un choc initial, tel qu'une innovation dans les procédés, peut propulser un territoire central vers une prospérité auto-entretenue, tandis que les zones périphériques se retrouvent engluées dans une marginalité dépendante de leur histoire, sans possibilité de renverser la tendance.

Cette dualité théorique confère à la NEG une pertinence immédiate pour les politiques territoriales. Dans une région périphérique, où les forces centripètes restent faibles en raison du manque d'infrastructures ou de capital humain, l'intervention publique se révèle essentielle. Des mesures telles que des subventions à l'implantation, des zonages fiscaux incitatifs, des investissements dans la connectivité numérique ou des formations spécialisées agissent comme des leviers pour compenser les désavantages structurels et atteindre un point de basculement vers une agglomération viable. Une fois ce seuil franchi, les mécanismes cumulatifs, tels que l'attraction d'investisseurs et la stimulation de l'entrepreneuriat, garantissent une trajectoire autonome, transformant une vulnérabilité chronique en un avantage compétitif durable.

Ce cadre théorique encourage une analyse nuancée des stratégies d'aménagement, loin de l'idée d'une dispersion uniforme. Il justifie des choix ciblés tout en mettant en garde contre les risques de saturation des pôles. L'expérience européenne, illustrée par des clusters comme la Silicon Valley ou le Medicon Valley, témoigne de la validité empirique de ces concepts. (Porter M. , 2000)

3 - L'approche par les clusters : compétitivité territoriale et masse critique :

L'approche des clusters, développée notamment par Michael Porter, enrichit les analyses précédentes en se concentrant sur les interactions stratégiques et dynamiques entre les différents acteurs économiques, plutôt que de se limiter aux simples externalités de proximité. Contrairement aux modèles néoclassiques qui privilégient les avantages comparatifs statiques ou aux théories sur les externalités d'agglomération, l'approche de Porter met en avant les mécanismes internes de compétitivité résultant de la concentration géographique d'activités interconnectées.(Porter M. , 2000)

Un cluster est défini comme un ensemble d'entreprises géographiquement proches, ainsi que de fournisseurs spécialisés, d'établissements d'enseignement supérieur, d'instituts de recherche et de prestataires de services, qui œuvrent dans un secteur commun et sont unis par des complémentarités techniques, cognitives et transactionnelles.

Cette configuration engendre des bénéfices systémiques :

- elle améliore la productivité des entreprises individuelles grâce à une division du travail plus fine et à une réduction des coûts de transaction ;
- elle favorise l'innovation par des transferts de connaissances informels, la mobilité des talents et les collaborations en recherche et développement ;
- et elle encourage l'entrepreneuriat en établissant un écosystème propice à la création de nouvelles entreprises, comme le montre le modèle du « diamant » compétitif de Porter, où quatre éléments (conditions de facteurs, demande sophistiquée, industries connexes et stratégies des entreprises) interagissent sous l'effet d'une forte rivalité locale.

Cette logique justifie que les politiques d'implantation soient conçues non pas de manière indifférenciée, mais en cohérence avec la spécialisation et les ressources propres de chaque territoire.

Section 2 - Les instruments publics de soutien à l'implantation : traduction opérationnelle des fondements théoriques

Si ces cadres théoriques expliquent pourquoi certaines localisations deviennent attractives, ils permettent également de comprendre pourquoi les pouvoirs publics déploient des instruments concrets pour reproduire, accélérer ou organiser ces avantages. Trois grandes catégories d'instruments peuvent être distinguées, chacune trouvant sa légitimité dans les mécanismes exposés précédemment.

1 - Les instruments matériels et spatiaux : zones d'activités, parcs industriels et infrastructures : Les parcs industriels et les zones d'activités économiques (ZAE) représentent l'une des formes les plus anciennement établies et généralisées de politique d'implantation d'entreprises, remontant aux initiatives pionnières du XIXe siècle en Europe. (Scott, 2006).

Leur justification théorique fondamentale repose sur la fonction de colocalisation organisée, qui vise à recréer artificiellement les conditions des économies d'agglomération marshalliennes dans des espaces initialement dépourvus de densité productive (Marshall, 1920). En regroupant des entreprises au sein d'un périmètre délimité, ces dispositifs offrent des infrastructures physiques communes (routes, réseaux énergétiques, traitement des effluents), des services mutualisés (sécurité, logistique, formation) et une accessibilité maîtrisée (proximité autoroutière ou portuaire). Ainsi, ils génèrent des externalités de proximité - pools de main-d'œuvre qualifiée, spillovers technologiques et économies de transaction - qui, en contexte spontané, nécessiteraient des décennies de convergence cumulative. (Krugman, 1991)

La littérature économique, en particulier celle produite par l'Economic Research Institute for ASEAN and East Asia (ERIA, 2019), met en lumière plusieurs sources de gains anticipés. Tout d'abord, on note une diminution des coûts de transaction, tant internes (liés à la logistique) qu'externes (concernant les négociations avec les fournisseurs), qui pourrait atteindre entre 10 et 20 % dans les zones industrielles bien établies d'Asie du Sud-Est. Ensuite, il y a la possibilité de réaliser des économies d'échelle grâce au partage d'infrastructures lourdes telles que l'électricité et l'eau industrielle, ce qui permettrait d'amortir plus rapidement les investissements fixes. De plus, l'accumulation de capital productif local est favorisée par des incitations fiscales et foncières incitant les investissements directs étrangers (IDE). Par ailleurs, la proximité physique et les interactions informelles facilitent l'apprentissage entre les entreprises, comme l'ont théorisé les districts industriels (Byke, Becattini, & Sengenberger, 1990) et les clusters porteriens. (Porter M. , 1990)

À cette approche d'inspiration marshallienne se greffe une dimension institutionnelle essentielle : la zone d'activité économique (ZAE) ne se limite pas à un simple espace agrégé, mais constitue un cadre administré par un gestionnaire unique, qu'il s'agisse d'une agence publique ou semi-privée, qui assure la coordination, l'application des normes environnementales et l'établissement de synergies à travers des événements de mise en réseau ou des plateformes numériques.

2 - Une deuxième catégorie d'instruments publics regroupe les dispositifs financiers, dont la variété mérite d'être misée en avant : On y trouve des subventions directes pour l'investissement, des prêts d'honneur, des garanties bancaires, des aides à l'innovation, ainsi que des dispositifs spécifiques destinés à soutenir la transition écologique. Bien que ces instruments reposent sur les mécènismes variés, ils partagent un but commun : réduire les freins structurels qui entravent l'émergence et le développement d'initiatives entreneurales.

En premier lieu, ces dispositifs cherchent à diminuer les obstacles à l'entrée qui pèsent sur les nouvelles entreprises. Les frais d'installation, l'incertitude liée à la rentabilité future et les difficultés d'accès à l'envers, souvent dues à des asymétries d'information entre prêteurs et entrepreneurs, représentent autant de barrières pouvant décourager l'investissement initial. Les dispositifs financiers publics interviennent ici pour corriger les défaillances du marché, en permettant à des projets économiquement viables, mais jugés trop risqués par le secteur privé, d'accéder aux ressources nécessaires à leur lancement. Ils élargissent ainsi les possibilités d'innovation e création d'activités.

Ensuite, les aides financières jouent un rôle dans la sélection et l'orientation des projets. Leur attribution est rarement inconditionnelle et s'appuie sur des critères spécifiques, comme la nature de l'activité, la localisation dans une zone prioritaire ou le respect de normes environnementales. Par ce biais, les autorités publiques orientent les implantations vers des secteurs ou des zones considérés comme stratégiques pour le développement territorial. L'instrument financier devient alors un outil de politique publique, capable de diriger les dynamiqués entrepreneuriales vers des objectifs collectifs.

Pour illustrer ce point, la politique d'aide à l'entrepreneuriat de Dinan Agglomération[1] utilise une combinaison d'instruments : des prêts d'honneur via des réseaux comme Réseau Entreprendre, des garanties bancaires fournies par Bretagne Active, et des subventions spécifiques à la transition écologique allant jusqu'à 30 % des investissements, dans la limite de 50 000 euros. Ces dispositifs locaux s'ajoutent à des instruments nationaux, tels que le Fonds Chaleur [2]de l'ADEME[3], qui soutient les projets de production d'énergie renouvelable. Cet exemple, bien qu'ancré dans un territoire précis, démontre concrètement la diversité typologique des instruments identifiés dans la littérature académique. L'idée de finir n'est pas limite à l'intérieur ; Elle fonctionne aussi comme un mécanisme de sécurisation et d'orientation des projets d'implantation.

Cependant, il est important de préciser que l'efficacité de ces instruments ne peut être supposée simplement en raisson de leur existence. Leur impact réel dépend des conditions territoriales dans lesquelles ils s'insèrent, de la capacité des acteurs locaux à les utiliser, ainsi que de leur interaction avec d'autres dimensions de la politique économique. Une subvention généreuse peut ne pas produire d'effet si elle n'est pas accompagnée d'un environnement institutionnel favorable, d'un tissu entrepreneurial dynamique ou d'infrastructures dédéquates. De même, un prêt d'honneur peut ne pas réussir à stimuler l'innovation sans un accompagnement en formation, en mise en réseau ou en conseiJe suis stratégique.

L'écriture écēnomique s'éuligne l'impasse d'analyser ces instruments dans une œuvre prospective systémique. Pris isolément, ils peuvent sembler être des solutions ponctuelles à des problèmes

[1] - Dinan Agglomération désigne la Communauté d'agglomération Dinan Agglomération, une intercommunalité française située dans le département des Côtes-d'Armor, en région Bretagne. Créée en janvier 2017 et étendue en 2019, elle regroupe 65 communes sur près de 1.000 km², avec Dinan comme siège et une population d'environ de près de 105.000 habitants
Dans le contexte de la politique d'aide à l'entrepreneuriat citée, elle mobilise des outils comme les prêts d'honneur via Réseau Entreprendre pour soutenir les porteurs de projets locaux.

[2] - Fonds Chaleur : Cet établissement public français, créé en 1991, finance et accompagne la transition énergétique via des aides comme le Fonds Chaleur, lancé en 2009 pour soutenir la production de chaleur renouvelable (biomasse, géothermie, solaire thermique, réseaux de chaleur) et de récupération (chaleur fatale).

[3] - ADEME signifie Agence de la transition écologique (anciennement Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).

spécifiques. Toutefois, leur véritable impact se révèle lorsqu'ils sont intégrés dans un cadre cohérent de politiques publiques. Par exemple, les subventions sont plus efficaces lorsqu'elles sont associées à des dispositifs de garantie bancaire, qui atténuent le risque perçu par les institutions financières. Les aides à la transition écologique produisent des effets durables lorsqu'elles font partie d'une stratégie territoriale plus large de décarbonation et de valorisation des ressources locales.

Les aides financières peuvent inciter certains porteurs de projets à adapter artificiellement leurs activités pour satisfaire aux critères d'éligibilité. Elles peuvent également engendrer des distorsions de concurrence, en favorisant certaines entreprises au détriment d'autres. Ces efféts indésirablées, largement documentés, appellent à une conception prudente et à une régulation attentive des dispositifs financiers publics.

Enfin, il est essentiel d'être rappelé qu'ils cèdent des instruments à églément une dimine, à la pêlitique. Leur misé, en œuvre reflète des choix sociétaux : privilégier l'innovation technologique au détriment de l'économie sociale et solidaire, soutenir la transition écologique plutôt que la compétitivité industrielle, encourager l'entrepreneuriat local plutôt que d'attirer des investissements extérieurs. Les dispositifs financiers sont donc à la fois des outils économiques et des vecteurs de valeurs collectives, incarnant la façon dont une collectivité ou un État souhaite orienter son développement, arbitrer entre des priorités parfois contradictoires, et inscrire son action dans une perspective à long terme.

Ainsi, les instruments finissent s'étaient présentés d'émotions de levées de la pêlique publique actuelle. Leur diversité reflète la complexité des enjeux qu'ils visent à résoudre, tandis que leur efficacité est conditionnée par leur intégration dans des stratégies territoriales cohérentes. Bien loin d'être de simples mécanismes techniques, ils constituent des dispositifs aux implications normatives significatives, capables de transformer durablement les dynamiques entrepreneuriales et territoriales.

3 - Les instruments d'accompagnement et de construction de l'écosystème : Les instruments d'accompagnement et de construction de l'écosystème représentent une troisième catégorie d'instruments publics, essentielle pour appréhender la dynamique territoriale de l'entrepreneuriat. On les désigne comme les dispositifs d'accompagnement entrepreneurial et de structuration de l'écosystème territorial, car ils visent à tisser un filet relationnel dense autour des initiatives naissantes. Ces mécanismes englobent un spectre large d'actions : le conseil individualisé aux porteurs de projets, souvent dispensé par des structures spécialisées comme les

pépinières d'entreprises ou les incubateurs ; la mise en réseau des acteurs économiques, via des plateformes collaboratives ou des événements de matchmaking ; ainsi que l'intermédiation entre les entreprises nouvelles et les partenaires locaux, qu'il s'agisse de fournisseurs, de clients potentiels ou d'institutions publiques. À cela s'ajoutent les interventions des agences de développement économique, qui jouent un rôle pivot d'interface entre les acteurs privés et les ressources endogènes du territoire – foncier, compétences locales, infrastructures numériques ou culturelles. Ces agences ne se contentent pas d'une posture passive ; elles animent proactivement des dynamiques collectives, en identifiant les complémentarités sectorielles et en catalysant des alliances informelles qui transcendent les cloisonnements administratifs.

La justification théorique de ces instruments puise ses racines dans les mécanismes de débordemmets, de coordination et d'apprentissage collectif, tels qu'ils ont été théorisé dans le cadre marshallien des districts industriels et étendus aux clusters porteriens. Les débordements de connaissance, par exemple, émergent non pas d'une diffusion abstraite mais d'interactions quotidiennes, où la proximité cognitive et sociale permet un transfert tacite d'expertise - un savoir-faire artisanal transmis au fil des échanges informels autour d'un café ou lors d'un salon professionnel. La coordination, quant à elle, répond à l'idée que les externalités positives ne s'auto-organisent pas dans un vide institutionnel ; elles requièrent des dispositifs qui réduisent les coûts de transaction et alignent les incitations des acteurs hétérogènes. L'apprentissage collectif, enfin, s'inscrit dans une logique d'évolutionnisme économique, où les territoires les plus performants sont ceux qui institutionnalisent des boucles de rétroaction entre expérimentations entrepreneuriales et ajustements collectifs. Ces instruments ambitionnent ainsi de favoriser l'encastrement territorial des nouvelles entreprises, c'est-à-dire leur inscription progressive et irréversible dans les réseaux sociaux, institutionnels et économiques locaux. Loin d'une simple implantation topographique, cet encastrement transforme une présence initiale - souvent précaire et motivée par des incitations conjoncturelles - en une appartenance structurelle, marquée par des liens de confiance, des routines partagées et une identité collective.

Dans cette perspective, ces dispositifs soutiennent non seulement la décision d'entrée en entrepreneuriat, mais aussi la probabilité de pérennisation à long terme sur le territoire. Ils opèrent comme des amortisseurs face aux chocs idiosyncratiques - défaillances techniques, ruptures de trésorerie, ou isolement stratégique - en offrant un filet de sécurité relationnel qui compense les faiblesses intrinsèques des petites structures. L'attractivité réelle d'un territoire, dès lors, ne saurait se réduire à ses seuls avantages matériels ou financiers, comme les exonérations fiscales ou les subventions directes ; elle repose tout autant sur la qualité de son écosystème relationnel. Celui-ci

se mesure à l'aune de la richesse des interactions qu'il suscite entre acteurs - densité des flux informationnels, fréquence des collaborations intersectorielles ; à la vitalité des communautés professionnelles qui s'y constituent, qu'il s'agisse de clusters thématiques ou de guichets uniques polyvalents ; et à la disponibilité de formes d'appui non financières, finement calibrées aux besoins spécifiques des entreprises nouvellement installées, tels que le mentoring par des pairs expérimentés ou l'accès à des bases de données locales sur les marchés.

Section 3 : Les impacts sur l'innovation, la compétitivité et les PME

Les politiques publiques visant à encourager et soutenir les entreprises représentent un outil crucial dans la dynamique économique actuelle. Leurs objectifs ne se limitent pas à encourager seulement la croissance, mais aussi à créer une ambiance et un milieu favorable à l'innovation, à la compétitivité et aussi à la résilience des acteurs économiques. De nos jours et dans le contexte actuel caractérisé par la génèse de la mondialisation, la digitalisation et aussi une concurrence qui n'a pas de limite géographique, les Etats visent à déréter des disposiifs riches et variés, allant des subventions, des crédits d'impôt, des incubateurs, des sessions de formation, des création d'infrastrucctures technologiques dans l'objectif est de limiter et d'atténuer les contraintes structurelles que rencontrent les PME, en général.

L'intervention de l'État dans le domaine entrepreneurial a toujours eu du sens, surtout quand on pense aux imperfections du marché. Les petites entreprises, en particulier, rencontrent souvent des obstacles majeurs. Les mesures d'encouragement qui jouent le rôle d'outils de réctification, capables de rectifier ces lacunes et à encourager une répartition plus optimale des ressources. Elles traduisent une orientation politique évidente et claire, à savoir appuyer la génération de valeur, dynamiser l'innovation, et renforcer la compétitivité d'un Etat se trouvant dans une position économique très vulnérable et fragile.

Ces politiques vont bien au-delà d'une simple approche d'assistance financière, s'inscrivant dans une vision plus large de développement économique et social. Les dispositifs mis en place visent à stimuler la recherche et le développement, à favoriser un entrepreneuriat innovant et à aider les entreprises à s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales. Prenons l'exemple des incubateurs ou des pôles technologiques : leur rôle ne se limite pas à un soutien matériel ou à des infrastructures ; ils créent des environnements propices aux échanges productifs, à la diffusion des connaissances et à la collaboration entre différents acteurs économiques.

De manière similaire, les crédits d'impôt destinés à la recherche et au développement dépassent le cadre fiscal pour se transformer en outils stratégiques, encourageant les entreprises à se concentrer sur des projets à forte valeur ajoutée.

Dans le contexte de la mondialisation, le soutien aux entreprises prend également une dimension géopolitique. Les pays s'efforcent d'améliorer leur attractivité économique et de se démarquer sur la scène internationale, en favorisant le développement de secteurs innovants et en soutenant des industries jugées stratégiques. Les aides publiques deviennent alors des outils essentiels de la politique industrielle, dirigeant les investissements vers des secteurs considérés comme cruciaux, tels que les technologies numériques, les énergies renouvelables ou les biotechnologies. Cette stratégie illustre une volonté de préparer l'économie nationale aux défis futurs tout en renforçant sa position dans l'économie mondiale.

Il est crucial de souligner que l'efficacité de ces politiques dépend largement de leur conception et de leur mise en œuvre. Une politique d'incitation mal adaptée peut engendrer des effets néfastes, tels que l'effet d'aubaine, où les entreprises tirent profit d'un soutien sans modifier leur stratégie. De plus, une bureaucratie excessive peut décourager les PME, qui sont pourtant le principal public cible. Il est donc primordial que les autorités instaurent des mécanismes simples, transparents et alignés sur les besoins réels des entreprises, tout en garantissant une répartition équitable des ressources entre les différentes régions et secteurs.

Ainsi, les politiques de stimulation et de soutien aux entreprises ne se limitent pas à des mesures techniques destinées à remédier à des lacunes spécifiques. Elles constituent des instruments stratégiques de développement économique capables de transformer en profondeur la structure de production d'un pays. L'efficacité et la pertinence de ces dispositifs reposent avant tout sur une synergie harmonieuse entre les orientations macroéconomiques générales, les besoins particuliers des entreprises au niveau microéconomique, et la solidité des institutions qui régissent leur fonctionnement.

1 - Bases théoriques des politiques de soutien : Les politiques publiques visant à promouvoir la Recherche et Développement ainsi que les interactions entre universités et entreprises ne sont pas de simples embellissements. Elles jouent un rôle crucial pour attirer des talents et des investissements sur un territoire.

Ces politiques, loin d'être de simples initiatives ponctuelles, se révèlent être des instruments stratégiques fondamentaux pour renforcer l'attractivité d'une région. En favorisant la diffusion des technologies, elles engendrent des externalités bénéfiques qui vont au-delà de la seule performance

cognitive de la société, contribuant ainsi à une hausse de la productivité systémique et à une amélioration de la compétitivité globale. (Mansouri-Guilani, 2008). Par conséquent, les incitations fiscales et les soutiens à l'innovation ne sont pas des mesures éphémères.

1 - La croissance endogène : L'innovation comme moteur interne : Dans le cadre de la sociologie de la croissance endogène développée par Romer, l'innovation n'apparaît pas comme un phénomène aléatoire. (Romer, 1986). Selon cette théorie, les choix économiques sont orientés vers l'accumulation de capital humain et la création de nouvelles connaissances. (Baumont, 1994). En soutenant la production de savoirs, l'État favorise ce que la littérature appelle des « effets de diffusion » ou spillovers : les bénéfices de chaque innovation dépassent le cadre de l'entreprise à l'origine de celle-ci, influençant de manière plus ou moins étendue l'ensemble du tissu économique régional. (Mansouri-Guilani, 2008).

2 - L'approche institutionnaliste : La qualité du cadre, envisagée comme une condition nécessaire au succès : Néanmoins, l'incidence de ces investissements demeure conditionnée par le contexte dans lequel ils sont déployés. Selon la perspective adoptée par North, les institutions constituent les « règles du jeu » qui encadrent les interactions économiques et sociales. La performance des politiques de soutien est conditionnée non seulement par l'envergure des aides allouées, mais également par la stabilité juridique, la transparence administrative et la diminution des coûts de transaction. Un cadre institutionnel robuste et prévisible consolide la confiance des investisseurs privés, tandis que des institutions précaires sont susceptibles de promouvoir des comportements opportunistes, annihilant de ce fait les bénéfices escomptés des politiques d'innovation. (Perez, 2002).

L'attractivité d'un territoire repose sur sa capacité à stimuler l'innovation interne tout en garantissant un cadre institutionnel fiable et efficace pour les acteurs économiques.

Concernant la perspective entrepreneuriale, elle se distingue parmi les différentes approches analytiques en mettant l'accent sur les impacts directs des incitations publiques sur les choix stratégiques des entrepreneurs. Plutôt que de considérer les aides d'État comme de simples solutions temporaires aux lacunes du marché, cette approche soutient que les dispositifs de soutien peuvent réellement influencer les décisions des chefs d'entreprise. En d'autres termes, les subventions, les allégements fiscaux et les programmes de formation ne se limitent pas à rectifier des déséquilibres ; ils contribuent activement à établir une culture stratégique axée sur l'innovation et l'évaluation des risques. (Chennouf, 2014)

Dans ce contexte, les recherches menées par Prasannath, Gronom et Miles offrent des données empiriques particulièrement éclairantes. Leurs études montrent que les politiques publiques de soutien ont un impact tangible sur l'orientation entrepreneuriale des petites et moyennes entreprises, encourageant des comportements proactifs, une plus grande inclination à innover et une ouverture accrue à de nouveaux marchés. Un tel constat incite à dépasser une vision simpliste des incitations publiques, souvent vues comme de simples outils correctifs, pour envisager leur rôle comme des moteurs de transformation structurelle, capables d'engendrer des changements durables au sein du tissu économique d'un pays.(Prasannath, Gronom, & Miles , 2024)

À l'issue de cette analyse théorique, il devient évident que les trois approches examinées ne s'opposent pas, mais plutôt se complètent de manière enrichissante. La théorie de la croissance endogène souligne l'importance des investissements publics dans la création et la diffusion du savoir, en insistant sur le fait que l'innovation n'émerge pas de manière aléatoire, mais découle d'efforts intentionnels et soutenus. De son côté, l'institutionnalisme nous rappelle qu'aucune politique publique, quelle que soit sa conception, ne peut atteindre ses objectifs sans un cadre institutionnel solide et cohérent : la qualité des règles, des normes et des pratiques administratives est donc essentielle pour garantir l'efficacité des actions entreprises. Enfin, l'approche entrepreneuriale oriente notre attention vers les comportements tant individuels qu'organisationnels, en illustrant comment les incitations influencent les stratégies des entreprises et, par conséquent, modifient la dynamique globale du tissu économique.

En interconnectant ces trois perspectives, on peut appréhender la complexité des politiques de soutien aux entreprises. Celles-ci ne peuvent pas être perçues comme de simples initiatives techniques aux résultats mécaniques et prévisibles. Au contraire, elles représentent des outils ayant une portée systémique significative, dont les répercussions se manifestent à divers niveaux - cognitifs, institutionnels et comportementaux. Ces politiques jouent souvent un rôle crucial dans l'orientation à long terme de la trajectoire économique et sociale d'une nation.

2 - Typologie des instruments d'incitation : L'analyse des politiques de soutien aux nouvelles entreprises met en lumière une diversité d'outils incitatifs, reflétant la volonté des pouvoirs publics de répondre à des besoins variés et complémentaires.

1 - Les incitations fiscales jouent un rôle majeur dans ce cadre. Elles se traduisent par des crédits d'impôt destinés à encourager la recherche et l'innovation, ainsi que par des exonérations fiscales spécifiques pour les jeunes entreprises. Ces dispositifs visent à réduire la pression financière initiale et à promouvoir l'investissement dans des activités à forte valeur ajoutée.

2 - Les subventions directes constituent un autre levier d'intervention important. Elles aident à financer des projets innovants ou des initiatives de modernisation industrielle, en réduisant le risque associé aux phases initiales de développement. Ce type de soutien favorise la création d'entreprises capables de se démarquer sur des marchés compétitifs, tout en contribuant à la diversification de la structure productive.

3 - Les programmes de soutien indirect sont conçus dans une approche écosystémique. Ils incluent la mise à disposition d'infrastructures technologiques, la création d'incubateurs et le développement de grappes régionaux.

Ces dispositifs vont au-delà d'une simple assistance financière en fournissant un cadre organisé qui permet aux nouvelles entreprises de bénéficier de synergies, de partage de savoirs et d'un accès simplifié aux réseaux professionnels.

4 - Les stratégies de financement enrichissent cette situation en s'attaquant aux défis liés à l'accès au capital. Elles s'appuient sur des outils comme les garanties de prêts, le capital-risque public ou les fonds de développement.

Ces mesures ont pour objectif de diminuer les barrières à l'obtention de financements, qui sont souvent l'un des principaux obstacles à la croissance des jeunes entreprises. (Ait Habouche & Ait Habouche , 2015)

Ces dispositifs vont au-delà d'une simple assistance financière en fournissant un cadre organisé qui permet aux nouvelles entreprises de bénéficier de synergies, de partage de savoirs et d'un accès simplifié aux réseaux professionnels.

Les stratégies de financement enrichissent cette situation en s'attaquant aux défis liés à l'accès au capital. Elles s'appuient sur des outils comme les garanties de prêts, le capital-risque public ou les fonds de développement. Ces mesures ont pour objectif de diminuer les barrières à l'obtention de financements, qui sont souvent l'un des principaux obstacles à la croissance des jeunes entreprises.(Courdescomptes, 2012)

Enfin, ces outils reflètent une approche variée du soutien à l'entrepreneuriat. Ils intègrent des mesures fiscales, financières, institutionnelles et organisationnelles pour établir un environnement favorable à l'innovation et à la compétitivité. Cependant, leur efficacité repose sur la cohérence de leur mise en œuvre et leur ajustement aux particularités des territoires et des secteurs concernés.

3 - Influence sur l'innovation et la compétitivité : Les incitations publiques jouent un rôle essentiel dans le paysage de l'innovation et de la compétitivité des entreprises. En allégeant les pressions financières et en établissant un cadre propice à la prise de risques, elles permettent aux

acteurs économiques de consacrer davantage de ressources à la recherche et au développement, d'explorer des technologies émergentes et de créer des produits uniques. Ce soutien va au-delà d'un simple apport de fonds : il aide à façonner des parcours entrepreneuriaux axés sur l'innovation, en augmentant la capacité des entreprises à se positionner sur des marchés très concurrentiels.

Les dispositifs fiscaux, les subventions directes ainsi que les programmes de soutien indirect contribuent à créer un environnement favorable à la créativité et au partage des connaissances. Ils incitent les entreprises à aller au-delà d'une simple logique de survie en adoptant une stratégie de croissance durable, qui repose sur l'amélioration continue des processus et la différenciation des produits. Dans ce contexte, l'innovation se transforme en un atout non seulement pour la compétitivité individuelle, mais aussi en un moteur de développement collectif, en favorisant la concurrence, en diversifiant l'offre et en renforçant la résilience du tissu productif.

Les recherches empiriques viennent appuyer cette observation : une étude récente met en avant que les entreprises recevant un soutien continu présentent une performance en matière d'innovation qui dépasse la moyenne, illustrant ainsi l'influence directe des politiques publiques sur leur aptitude à créer de la valeur ajoutée et à se démarquer dans un contexte mondialisé (Rosario, Varum, & Botelho, 2024). Ce constat souligne l'importance de la continuité et de la cohérence des dispositifs de soutien, qui devraient être élaborés non pas comme des interventions isolées, mais comme des outils stratégiques intégrés dans une perspective à long terme. L'influence des incitations publiques sur l'innovation et la compétitivité ne peut pas se limiter à une simple relation de cause à effet. Ce phénomène est le résultat d'un processus complexe, où l'interaction entre les politiques publiques, les institutions et les stratégies des entreprises joue un rôle crucial dans la capacité des sociétés à convertir les ressources dont elles disposent en avantages concurrentiels durables.

Les incitations publiques renforcent la capacité des entreprises à investir dans la recherche et à concevoir des produits distinctifs. Une étude récente révèle que les entreprises qui bénéficient d'un soutien régulier présentent des performances innovantes qui dépassent la moyenne.

4 – Impact sur les PME et l'entrepreneuriat : Les PME jouent un rôle fondamental dans l'économie, surtout dans les pays en développement où elles représentent une portion importante de l'emploi et de la création de valeur. Cependant, leur croissance est souvent limitée par des défis financiers, organisationnels et humains. Dans ce cadre, les dispositifs de soutien public sont essentiels, car ils leur fournissent des ressources et des opportunités qu'elles ne pourraient pas obtenir par elles-mêmes.

Tout d'abord, les mesures fiscales et financières aident les PME à surmonter les difficultés liées au financement de l'innovation et à leur expansion. Les crédits d'impôt pour la recherche et les subventions ciblées encouragent l'investissement dans des projets hautement technologiques, tandis que les mécanismes de garantie de prêts atténuent le risque perçu par les prêteurs.(Beck & Demirgüç-Kunt, 2006)

Ensuite, ces politiques contribuent à renforcer la capacité des PME à faire face aux crises économiques. Lorsqu'une récession ou un choc externe survient, les aides publiques aident à maintenir la liquidité, à protéger les emplois et à éviter la faillite d'entreprises fragiles. De plus, elles favorisent l'intégration des PME dans les chaînes de valeur mondiales, ce qui leur permet d'accéder à des marchés internationaux et de nouer des partenariats stratégiques. (OCDE, 2019)

Enfin, les dispositifs d'accompagnement jouent un rôle clé dans la création d'emplois et la diversification de l'économie. En encourageant l'esprit d'entreprise et en favorisant la régularisation des activités, ces dispositifs aident à élargir la base productive et à diminuer la dépendance vis-à-vis des secteurs traditionnels. Une étude récente met en lumière que les entreprises qui bénéficient d'un soutien continu présentent des performances innovantes supérieures à la moyenne, attestant ainsi de l'influence directe des politiques publiques sur la compétitivité et la pérennité des PME (Rosario, Varum, & Botelho, 2024) (IJRAR.ORG, 2024).

Au-delà de leurs répercussions économiques, ces politiques ont également des effets sociaux et territoriaux significatifs. Elles participent à la réduction des inégalités régionales en encourageant la création d'entreprises dans des zones moins développées, tout en renforçant la cohésion sociale grâce à la création d'emplois locaux.

Section 4 : Limites et conditions d'efficacité des politiques de soutien à l'implantation

Toutefois, si les instruments publics peuvent théoriquement favoriser l'implantation et l'ancrage d'entreprises, leur légitimité dépend aussi de la prise en compte de leurs limites intrinsèques et des risques associés à une concurrence territoriale mal maîtrisée.

1 - Les déséconomies d'agglomération et les effets pervers de la concentration : Les déséconomies d'agglomération et les effets pervers de la concentration forment un premier axe de critique décisif à l'encontre des politiques publiques favorisant l'implantation entrepreneuriale, lorsqu'elles occultent les coûts sociaux et spatiaux découlant d'une densification intempestive. Ces dysfonctionnements, mettent en lumière les bornes intrinsèques des processus d'agglomération, comme les ont disséqués les pionniers de la nouvelle économie géographique - Paul Krugman en tête, avec ses modèles d'équilibres multiples où l'accumulation spatiale engendre ses propres contre-forces - et les études prospectives en aménagement du territoire, telles que celles de Nordregio sur les métropoles nordiques. (Krugman, 1991). La productivité d'un pôle économique ne s'accroît ainsi pas indéfiniment avec la densité : au-delà d'un seuil souvent estimé entre 100 et 150 habitants par hectare dans les agglomérations avancées, les forces centrifuges-ces mécanismes répulsifs auto-générés prévalent sur les externalités positives, métamorphosant une dynamique vertueuse en un engrenage de frictions cumulées. (Duranton & Puga, 2004)

La congestion des infrastructures de transport en est l'expression la plus tangible : axes routiers engorgés, réseaux ferrés saturés et hubs aéroportuaires débordés multiplient les délais de livraison, gonflant les coûts logistiques, parfois jusqu'à 25% des charges d'exploitation dans des villes comme Paris ou New York, et entravant l'agilité des firmes face aux fluctuations de marché. S'y superpose l'envolée des prix immobiliers, provoquée par une pénurie foncière endogène, qui institue une sélection impitoyable : startups fragiles, artisans et classes moyennes se voient repoussés vers des banlieues éloignées, où la connectivité aux clusters reste ténue, accentuant une ségrégation socio-spatiale. Cette flambée locative alimente à son tour une spirale inflationniste sur les salaires, comme à Londres ou San Francisco, les entreprises surenchérissent pour attirer ingénieurs et experts, érodant leurs marges au profit de hausses compensatoires plutôt que d'innovations disruptives. La dégradation de la qualité de vie parachève ce tableau : accumulation de particules fines, vacarme permanent, érosion des parcs urbains et crispations intercommunautaires instillent un mal-être diffus, qui, année après année, ternit la réputation attractive du pôle et incite une émigration sélective des talents les plus convoités.

Ces déséconomies ne sauraient passer pour de vulgaires aléas conjoncturels, corrigibles par une simple adaptation des loyers ou des mobilités pendulaires ; elles s'auto-alimentent via des rétroactions amplificatrices, minant la compétitivité systémique d'un territoire et refroidissant les velléités d'implantation ultérieure. Une politique publique, portée par un optimisme administratif non tempéré, qui intensifierait la concentration dans des zones archi-saturées - à l'image des inner cities de métropoles globales - ne ferait qu'aggraver des déséquilibres congénitaux : fracture entre cœurs hyper-denses et périphéries exsangues, marginalisation des régions secondaires, et relégation des ménages précaires dans des couronnes inframunies, sans accès effectif aux externalités productives. Dans les capitales européennes ou nord-américaines, où l'urbanisation atteint 80% de la population active, ces tensions se cristallisent en crises récurrentes, opposant dynamisme économique à cohésion sociale. (Combes, Mayer, & Thisse, 2008)

Dès lors, une gouvernance éclairée requiert des instruments d'anticipation rigoureux : modélisations prospectives de charge spatiale, tableaux de bord intégrant densité démographique, saturation infrastructurelle et indices de satisfaction résidentielle, ou encore scénarios probabilistes de capacité d'accueil. Au-delà, l'équilibre passe par une dialectique mesurée : contrebalancer les impulsions concentriques par des initiatives de décentralisation sélective, telles que l'implantation de hubs technologiques en seconde couronne, le maillage de liaisons multimodales express ou la création de guichets déconcentrés pour les aides. Cette posture, imprégnée d'une sensibilité schumpétérienne aux cycles spatiaux inégaux, postule que la performance territoriale ne se jauge pas à l'aune d'une densité arithmétique, mais à celle d'une résilience holistique : un espace viable sait moduler ses pulsions expansives par une écoute fine des signaux d'alerte, tissant un développement inclusif où attraction et répulsion se fécondent mutuellement. Transiger avec ces limites, ce serait troquer une prospérité éphémère contre une fracture irréversible, sacrifiant l'équité au nom d'une croissance aveugle.

2 - L'arbitrage entre efficacité économique, équité territoriale et soutenabilité : Le choix entre efficacité économique, équité territoriale et durabilité soulève des questions complexes concernant les enjeux liés aux politiques d'implantation. Ce second niveau d'analyse met en avant les conflits inévitables entre la recherche d'une efficacité allocative et les exigences de justice spatiale, dans un cadre où les dynamiques d'agglomération accentuent les disparités internes.

1 - Pour les tensions structurelles : La dynamique des économies d'agglomération, qui génère des gains de proximité propices à la productivité et à l'innovation, privilégie inévitablement les territoires qui disposent déjà d'une masse critique. Que ce soient les grandes métropoles ou des pôles secondaires bien établis, ces zones attirent talents, capitaux et infrastructures, créant ainsi un

effet de boule de neige. En revanche, les régions périphériques ou rurales, qui manquent de connectivité et de densité relationnelle, se voient souvent reléguées à un rôle secondaire, n'atteignant pas le seuil nécessaire pour générer des retombées positives (Krugman, 1991). Les travaux de (Fujita, Krugman, & Venables, 1999)formalisent cette dynamique : l'espace économique tend vers des configurations bipolaires ou multipolaires, où la concentration entraîne encore plus de concentration, facilitée par des coûts de transport en baisse et des effets de partage qui se renforcent. Bien que cette orientation puisse optimiser la croissance globale, elle entre en contradiction avec les principes de cohésion territoriale dans des sociétés démocratiques qui valorisent l'équité distributive et la vitalité des zones rurales.

2 - Pour le débat normatif : Nordregio [1](s.d.) illustre bien cette opposition entre économistes libéraux, qui perçoivent la métropolisation comme le seul levier de compétitivité nationale, et les urbanistes, qui mettent en lumière les effets néfastes de la surconcentration : dégradation de la qualité de vie urbaine, augmentation de l'empreinte écologique et vulnérabilités gouvernementales dues à une centralisation excessive des décisions. Les outils publics de planification ne peuvent donc pas être jugés uniquement à l'aune de leur efficacité allocative ; ils doivent tenir compte d'un ensemble d'objectifs souvent en tension : l'optimisation économique des sites, la justice spatiale dans la distribution des opportunités et des flux redistributifs, ainsi que la durabilité environnementale des stratégies d'accumulation territoriale, qui cherchent à préserver les capacités régénératrices des écosystèmes.

3 - Pour les enjeux politiques : Cette diversité normative exclut toute approche technocratique déconnectée du contexte : les décisions d'implantation révèlent essentiellement des priorités culturelles. Faut-il privilégier une croissance concentrée au risque d'une augmentation des inégalités, ou choisir de réduire l'efficacité pour favoriser une équité territoriale ? Ce processus de choix engage des valeurs fondamentales, oscillant entre méritocratie locale et solidarité à l'échelle globale, et invite les décideurs à clarifier leurs compromis plutôt qu'à les dissimuler derrière des rationalités techniques. Une politique éclairée cultive cette tension comme un moteur d'innovation institutionnelle, favorisant des arrangements hybrides où l'économie, la société et l'environnement s'enrichissent mutuellement

[1] - Nordregio - Nordic Centre for Spatial Development – est un institut de recherche indépendant nordique sur le développement régional et l'aménagement du territoire, créé en 1997 par le Conseil nordique des ministres et basé à Stockholm.

3 - Conditions de cohérence théorique d'une politique d'implantation : Ces limites théoriques et empiriques appellent à dégager plusieurs critères de cohérence doctrinale, destinés à orienter tant la genèse que l'appréciation des politiques publiques d'appui à l'implantation entrepreneuriale. Loin de se réduire à des recettes techniciennes, ces balises normatives visent à réconcilier l'ambition interventionniste avec les réalités endogènes des territoires, évitant ainsi les pièges d'une ingénierie décontextualisée.

1 - L'adéquation rigoureuse entre instruments déployés et ressources territoriales effectives s'impose comme un préalable incontournable. Une subvention à l'installation dans un technopôle, par exemple, ne déploiera ses vertus systémiques – débordemets cognitifs, maillages inter-firmes - qu'en présence d'un socle préexistant : un écosystème d'entreprises complémentaires, des laboratoires de recherche proéminents, une réserve de compétences spécialisées. Sans cette synergie organique, l'aide publique risque de n'engendrer qu'un effet d'aubaine éphémère, incapable de catalyser des dynamiques cumulatives durables.

2 - L'articulation indissociable des aides financières, des aménagements spatiaux et des dispositifs d'accompagnement relationnel forge la condition d'une efficacité multiplicative. Les flux monétaires – prêts bonifiés, garanties – perdent en portée transformative dès lors qu'ils s'isolent d'un écosystème fertile ; une subvention brute, privée de mentoring, de mise en réseau ou d'ancrage sectoriel, se dissout trop souvent en bouffée d'oxygène conjoncturelle, sans trace structurelle. La cohérence réside dans une ingénierie holistique, où chaque levier amplifie les autres, tissant un filet institutionnel qui retient les implantations au-delà de l'horizon initial des incitations.

3 - La reconnaissance explicite des déséconomies d'agglomération contraint à une prospective vigilante dans la calibration des stratégies. Une politique avisée intègre des garde-fous quantitatifs – seuils de densité infrastructurelle, indices de saturation foncière – et qualitatifs – enquêtes de bien-être résidentiel, bilans carbone localisés –, réorientant les efforts de soutien vers des périphéries dynamisables dès que les forces centrifuges menacent de prévaloir. Cette régulation adaptative préserve la résilience territoriale contre les surchauffes endogènes.

4 - Contraintes et critiques des politiques d'accompagnement : Bien qu'elles incarnent un levier stratégique pour irriguer innovation et dynamisme économique, ces interventions publiques patissent de failles structurelles qui en émoussent la portée transformative, méritant un examen critique méthodique.

1 - L'effet d'aubaine - cette dérive où les bénéficiaires empochent l'aide sans altérer leurs trajectoires stratégiques - mine la légitimité même des dispositifs. Des firmes déjà solvables, rompues aux jeux concurrentiels, siphonnent subventions ou crédits d'impôt sans pour autant catalyser d'efforts innovants substantiels ; l'injection publique se mue alors en simple surcroît de marge conjoncturel, dépourvu d'impact durable sur la compétitivité systémique (David, Hall, & Toole, 2000).Ce travers s'observe avec acuité dans les mécanismes fiscaux, où les R&D taux de credits profitent disproportionnellement aux géants prospères, marginalisant les PME en gestation qui peinent à franchir les barrières d'éligibilité. Loin de redistribuer les cartes, ces aides perpétuent des rntes acquises, interrogeant leur ratio coût-bénéfice societal.

2 - Les rigidités bureaucratiques : La lourdeur des procédures bureaucratiques – formulaires labyrinthiques, audits préalables, délais interminables, érige un mur infranchissable, surtout pour les micro-entreprises aux ressources humaines rachitiques. Les PME, souvent pilotées par un tandem fondateur sans expertise administrative, s'épuisent dans ces méandres formels, où chaque étape draine énergie et trésorerie précieuses ; le découragement guette, transformant un soutien censé catalyser en frein dissuasif (Storey, 2003). Cette inertie administrative, reflet d'une machine étatique compartimentée, creuse un fossé entre ambitions politiques ronflantes et impacts terrain tangibles, sapant la légitimité des politiques et alimentant un scepticisme entrepreneurial viscéral.

3 - Les disparités territoriales : les inégalités d'accès géographique aux aides accentuent les fractures spatiales, posant un dilemme d'équité territoriale brûlant. Les métropoles, pourvues d'infrastructures fluides, de réseaux institutionnels denses et d'un vivier de compétences qualifiées, captent lion's share des enveloppes publiques, reléguant zones rurales ou périurbaines à un rôle de figurants. Cette polarisation auto-renforcée – où les forts s'enrichissent des faiblesses relatives des autres – exacerbe les écarts de développement et hypothèque une croissance inclusive ; l'OCDE (2019) met en garde contre cette concentration urbaine des soutiens, qui non seulement amplifie les disparités mais fragilise la cohésion nationale en vidant les périphéries de leur potentiel vital.

En fin de compte, l'efficacité des politiques de soutien repose sur leur aptitude à contourner ces écueils : neutraliser les aubaines par des clauses conditionnelles strictes et des évaluations ex ante/post ; alléger les parcours administratifs via guichets uniques numériques et pré-accords ; équilibrer la distribution par quotas territoriaux et fonds de péréquation. Une auto-critique lucide de ces contraintes s'avère indispensable pour forger des instruments inclusifs, finement accordés aux vulnérabilités des PME et des entrepreneurs novices, transformant un arsenal perfectible en un écosystème vraiment performeur.

Conclusion

Les quatre chapitres de cette section théorique établissent des interrelations entre l'aménagement du territoire, la localisation des entreprises, l'attractivité et les politiques publiques, mettant en lumière le rôle actif des territoires dans le développement durable. La notion de territoire englobe des dimensions matérielles, sociales, économiques et idéelles, façonnées depuis l'Antiquité jusqu'aux approches keynésiennes. L'aménagement, qui s'est institutionnalisé en tant que politique étatique après 1929 avec des initiatives telles que le New Deal et la DATAR, vise à synchroniser les populations, les activités et les ressources.

La localisation des entreprises est influencée par les dynamiques de marché, les économies d'agglomération identifiées par Marshall, ainsi que par les clusters décrits par Porter, ces derniers étant soumis à des forces centripètes, telles que l'innovation, et centrifuges, comme la congestion. L'attractivité d'un territoire s'appuie sur une stratégie marketing qui met en avant ses ressources et son identité culturelle. La compétitivité se nourrit d'écosystèmes équilibrés, où la proximité favorise l'innovation et une croissance inclusive, conditionnée par une gouvernance participative.

Les politiques incitatives visent à remédier aux défaillances du marché, comme l'indique Krugman, en organisant la colocalisation pour optimiser les coûts de transaction. En Algérie, les pôles d'Arzew illustrent les risques d'exclusion des zones périphériques. Cette partie pose les bases de l'analyse empirique, en soulignant que l'aménagement constitue un enjeu moral qui confronte l'équité spatiale à la durabilité. Les territoires doivent naviguer entre leur héritage et leurs aspirations futures, en adoptant une gouvernance intégrée. Le véritable succès réside dans la capacité à transformer la concurrence en complémentarités, où attractivité et cohésion sociale se rejoignent. Ces principes exigent une application adaptée au contexte algérien.

Conclusion de la première partie

Les quatre chapitres de cette première section théorique établissent des relations essentielles entre l'aménagement du territoire, la localisation des entreprises, l'attractivité via le marketing territorial et les politiques publiques d'incitation, soulignant ainsi l'implication active des territoires dans le développement durable. Cette synthèse a pour objectif de relier les principaux enseignements de chaque chapitre et de démontrer leur convergence vers une compréhension intégrée du phénomène de la localisation industrielle.

Le premier chapitre, consacré à l'aménagement du territoire, incite à dépasser les approches simplistes du concept de territoire afin d'en appréhender la complexité multidimensionnelle. En effet, un territoire ne se limite pas à un simple espace géographique, mais s'apparente à un milieu dynamique, modelé par les interactions humaines et délimité par des frontières matérielles (telles que les reliefs et les cours d'eau) ainsi que des frontières immatérielles (comprenant les coutumes, les sentiments d'appartenance et les règles symboliques). L'analyse territoriale nécessite une exploration des différentes strates : le naturel (ressources et topographie), le bâti (infrastructures et repères urbains) et l'humain (dynamismes sociaux et projets collectifs). Les éléments physiques englobent à la fois les environnements naturels et les aménagements réalisés par l'homme (comme les barrages et les voies ferrées) qui peuvent soit contraindre soit encourager le développement. L'aspect économique s'exprime à travers les flux de production, les échanges et les pôles d'attraction pour les investissements, engendrant ainsi richesse locale et tensions redistributives. Le domaine socio-culturel repose sur la densité de la population, les héritages traditionnels et le patrimoine immatériel qui façonnent l'identité collective. Enfin, le cadre politique et juridique structure les juridictions, les politiques publiques et la gouvernance, arbitrant entre la concurrence entre territoires et la solidarité à l'échelle nationale.

Cette complexité met en lumière les défis contemporains de l'organisation territoriale : il s'agit de concilier l'attractivité des zones dynamiques avec une équité spatiale, sans creuser les disparités entre les zones prospères et celles négligées. Les décisions relatives aux infrastructures ou aux implantations industrielles, bien qu'effectuées de manière rationnelle, révèlent des externalités négatives telles que la congestion, le gaspillage des ressources et l'aggravation des inégalités. Ainsi, l'aménagement de l'espace représente un projet à la fois moral et stratégique, influençant l'avenir des sociétés dans leur rapport à l'environnement spatial.

Le deuxième chapitre, qui traite des localisations spatiales, approfondit cette réflexion en montrant que la géographie des entreprises constitue un domaine fascinant intégrant des dimensions économiques, sociales et environnementales. Pour favoriser un développement économique durable et équilibré, il est crucial que les décideurs prennent en compte les dynamiques territoriales. Les choix de localisation ne sont pas uniquement déterminés par des facteurs économiques immédiats, mais également par l'interaction entre les différents acteurs présents sur le territoire.

En effet, l'emplacement des entreprises reflète les forces d'attraction et de répulsion des territoires, influencées par l'accès aux ressources, les opportunités de marché, la qualité des infrastructures et la disponibilité de compétences locales. La proximité, tant sur le plan géographique qu'institutionnel, avec d'autres acteurs économiques favorise l'émergence de réseaux d'innovation, renforçant ainsi les effets d'agglomération et la compétitivité des territoires. Les économies d'agglomération décrites par Marshall et les clusters évoqués par Porter illustrent ces dynamiques de concentration spatiale, soumises à des forces centripètes (telles que l'innovation et le partage de connaissances) et centrifuges (comme la congestion et la hausse des coûts).

D'autre part, les considérations sociales et environnementales sont devenues des facteurs déterminants dans les choix de localisation. Les régions offrant une qualité de vie élevée, des institutions solides et un environnement protégé attirent davantage d'investissements durables. Ce phénomène témoigne d'un changement de paradigme où la performance économique s'allie à une responsabilité sociétale accrue. Les politiques publiques jouent un rôle essentiel en orientant les entreprises vers des territoires stratégiques, à travers des mesures d'aménagement du territoire, des incitations fiscales ou la création de pôles de compétitivité. Toutefois, l'efficacité de ces politiques dépend de leur capacité à prendre en compte la diversité des territoires et à mobiliser les acteurs locaux autour d'une vision commune du développement.

Seconde partie : Les dynamiques d'aménagement et d'attractivité territoriale de la wilaya d'Oran : apports institutionnels et facteurs de localisation des firmes

Introduction

Dans cette seconde partie de la thèse, nous nous concentrons sur une analyse contextualisée à la wilaya d'Oran, en mettant l'accent sur ses communes ainsi que sur sa métropole.

Le chapitre explore les tensions entre l'inertie administrative et la nécessité de modernisation, soulignant comment un héritage de centralisation, de hiérarchisation et de faible décentralisation entrave les communes dans leur rôle d'acteurs du développement territorial.

Il met en lumière plusieurs éléments clés :
- Le manque d'autonomie des communes en matière de prise de décision, de ressources et de planification,
- Les limites des compétences et des ressources humaines disponibles,
- La domination des logiques sectorielles, issues de l'administration centrale, sur des approches territoriales intégrées,
- L'absence de coordination entre les collectivités locales et les services déconcentrés.

Dans ce cadre, l'aménagement du territoire et les politiques de développement sont souvent considérés comme des enjeux venant d'en haut, laissant les communes sans un véritable pouvoir pour orienter leur propre trajectoire.

Ce chapitre met ainsi en exergue la difficulté de faire des communes de la wilaya d'Oran de véritables actrices du développement local, malgré les discours officiels qui plaident pour la modernisation et la décentralisation.

Le sixième chapitre examine le lien entre entreprises et territoire, en analysant les véritables facteurs de localisation des entreprises dans la métropole d'Oran ainsi que le rôle des dispositifs de soutien à l'investissement. Cette analyse repose sur une combinaison de données recueillies sur le terrain (entretiens, observations) et de données institutionnelles, permettant de dresser un état des lieux des aides, des zones industrielles et des dispositifs publics d'accompagnement.

Ce chapitre révèle :

- La préférence des entreprises pour les communes situées à proximité du centre urbain, où les infrastructures et l'accès aux marchés sont les plus développés,
- L’importance croissante des facteurs qualitatifs, tels que la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, l'environnement institutionnel, la confiance et la qualité des services publics,
- Les limites des dispositifs publics qui privilégient souvent la dimension financière des incitations au détriment de la qualité des services ou de la sécurité juridique.

Ce chapitre démontre que la gouvernance locale est essentielle : les interactions entre collectivités locales, services publics et acteurs économiques influencent l'efficacité des dispositifs de soutien et l'attractivité globale du territoire. Enfin, il souligne que les entreprises choisissent non seulement un espace, mais aussi un cadre institutionnel et des relations stables avec les autorités publiques.

Ce nouveau chapitre approfondit le cinquième en se concentrant spécifiquement sur la gouvernance locale comme niveau d'analyse. Il explore comment les communes de la wilaya d'Oran tentent de se redéfinir en tant qu'acteurs du développement territorial, malgré leurs limitations en termes de pouvoir, d'autonomie et de ressources.

Il met en lumière :

- Les tensions entre les compétences formelles (définies par la loi) et les pratiques réelles, souvent influencées par des relations de pouvoir, du clientélisme ou des manques de coordination,
- La difficulté à se détacher des habitudes administratives issues du modèle centralisé,
- Les efforts de modernisation, bien que nécessaires, qui sont souvent partiels ou mal coordonnés, touchant les services techniques, les procédures de délivrance de documents et la gestion des projets d'investissement.

Ce chapitre montre que la gouvernance locale représente un espace de négociation où se jouent les compromis entre efficacité, légitimité et stabilité politique. Il souligne la nécessité de renforcer les capacités institutionnelles des communes, de clarifier les responsabilités entre les différents niveaux de collectivité et de développer des formes de coordination entre communes et avec les services de l'État, afin d'élaborer une planification territoriale plus cohérente et adaptée aux réalités locales.

Le dernier chapitre présente une analyse empirique et temporelle des récentes dynamiques d'implantation industrielle dans la wilaya d'Oran.

Il repose sur une base de données portant sur les nouvelles unités industrielles établies ou en cours de création entre 2020 et 2024, permettant de décrire les zones d'implantation, les secteurs d'activité, les types d'entreprises et les caractéristiques spatiales et institutionnelles des sites choisis.

Les résultats principaux montrent :

- Une concentration des implantations industrielles dans les communes proches du centre urbain et le long des axes routiers et portuaires,
- Une prédominance de certains secteurs tels que l'industrie alimentaire, les matériaux de construction, la mécanique et la logistique,
- Une préférence pour des zones déjà équipées d'infrastructures, même si celles-ci demeurent insuffisantes ou nécessitent une modernisation.

Ce chapitre analyse également l'impact des dispositifs publics (zones industrielles, parcs d'activités, dispositifs de soutien) sur ces choix de localisation, mettant en évidence les écarts entre les objectifs de rationalisation spatiale et les logiques pratiques des entreprises, qui privilégient la proximité des marchés, les contraintes budgétaires et la nécessité d'actions rapides. Il conclut que les récentes implantations industrielles à Oran reflètent en partie des déterminismes structurels tout en révélant de nouveaux signes d'adaptation des entreprises et des pouvoirs publics à un agenda de modernisation et de compétitivité.

Synthèse générale et contribution de la thèse

Dans l'ensemble, cette thèse établit un lien systématique entre la théorie et la pratique en se concentrant sur l'aménagement du territoire, les facteurs de localisation et la gouvernance locale. Elle met en évidence que les dynamiques d'attractivité d'un territoire et de développement local résultent d'une interaction complexe entre plusieurs éléments :

- Les outils de politique publique (aménagement, incitations, dispositifs d'accompagnement),
- Les logiques institutionnelles (inertie administrative, centralisation, décentralisation, gouvernance locale),
- Les stratégies et les contraintes rencontrées par les entreprises (coûts, marchés, risques, environnement institutionnel).

Sur le plan théorique, cette recherche prolonge les études sur l'aménagement du territoire, la localisation des industries et la gouvernance locale, en mettant l'accent sur l'importance de la dimension institutionnelle et territoriale dans les décisions de localisation. Elle enrichit également les modèles de marketing territorial et de compétitivité des territoires en introduisant l'idée que la cohérence institutionnelle des politiques publiques est essentielle pour assurer une attractivité durable.

D'un point de vue empirique, la thèse offre une contribution unique à la compréhension du développement territorial dans la wilaya d'Oran, grâce à une combinaison d'analyses de terrain, d'enquêtes menées auprès d'acteurs institutionnels et d'entreprises, ainsi que l'exploitation de données concernant les localisations industrielles récentes. Elle met en avant les défis liés à l'inertie administrative, les limites des dispositifs de soutien en place, et les opportunités de modernisation générées par la gouvernance locale et les dynamiques spontanées des entreprises.

Enfin, sur le plan pratique et politique, ce travail propose des suggestions pour améliorer la coordination entre les schémas d'aménagement du territoire, les politiques de soutien à l'investissement, et les pratiques de gouvernance locale. Il appelle à une vision plus intégrée du territoire, où les communes, les services publics et les acteurs économiques collaborent étroitement pour orienter les décisions relatives à la localisation, à l'aménagement et au soutien, dans le but de renforcer à la fois l'attractivité extérieure et la cohésion interne de la wilaya d'Oran.

Chapitre 5 : Entre inertie administrative et pression de modernisation : le défi du développement territorial des communes de la wilaya d'Oran

« La modernisation de l'administration publique s'est imposée progressivement… » de Bettouati. H (2020)

dans *« Introduction des critères de bonne gouvernance dans la gestion des collectivités locales en Algérie », Revue algérienne de gestion publique, ASJP, 2020.*Volume 10, numéro 1, 30 Avril 2020

Introduction

Dans un cadre où la lutte pour les investissements au niveau territorial devient de plus en plus féroce, la wilaya d'Oran se présente comme un cas d'étude significatif des dynamiques d'attractivité locale. Depuis le début des années 2010, les acteurs tant publics que privés ont initié des politiques destinées à diversifier une économie qui a longtemps reposé sur les secteurs pétrochimique et portuaire, avec l'objectif de rétablir Oran en tant que pôle régional influent. Ce chapitre se penche sur trois dimensions interconnectées de ces initiatives : l'aménagement du territoire (Plans de Développement et d'Aménagement Urbain, zones industrielles), la localisation des entreprises (infrastructures logistiques, disponibilité de la main-d'œuvre, effets d'agglomération) et la promotion de la région (stratégies de marketing, participation à des salons internationaux, utilisation des technologies numériques).

Il s'appuie sur des données géographiques, des enquêtes menées auprès des entreprises et des analyses des politiques publiques pour examiner comment les outils de planification, les incitations fiscales et les collaborations entre le secteur public et le secteur privé influencent l'émergence de clusters sectoriels et la résilience économique de la région. En outre, il interroge les limites inhérentes à ces stratégies, telles que la mise en œuvre des plans, la gouvernance et la nécessité d'une cohérence entre le développement économique et la préservation du patrimoine, afin de formuler des recommandations pour un repositionnement durable d'Oran sur la scène méditerranéenne.

Section 1– Les fondements conceptuels et légaux des aides à l'investissement

L'attractivité territoriale constitue un concept central dans l'analyse des politiques locales destinées à encourager l'implantation de nouveaux investisseurs, notamment dans un contexte aussi spécifique que celui de la wilaya d'Oran. Elle désigne l'ensemble des caractéristiques, ressources et conditions qu'un territoire met en œuvre pour attirer et retenir des acteurs économiques, sociaux et culturels susceptibles de contribuer à son développement durable. Cette notion dépasse largement la simple dimension économique en intégrant des facteurs institutionnels, sociaux, environnementaux et symboliques qui produisent,à la fois, un environnement favorable à l'investissement. La dynamique territoriale ne relève donc pas uniquement de l'économie, mais engage également des stratégies de gouvernance locale fortes, soucieuses d'harmoniser les attentes des investisseurs et les besoins des populations locales.

Dans ce cadre, les autorités locales jouent un rôle déterminant en tant qu'acteurs de la gouvernance territoriale. Leur responsabilité ne se limite pas à la simple application des régulations nationales ou sectorielles, mais s'étend à la création d'un climat propice à l'investissement, par la mise en place de dispositifs spécifiques et la coordination des différents acteurs publics et privés. Ces autorités, à l'échelle de la wilaya d'Oran, exercent une capacité d'impulsion par le biais de politiques adaptées, conjuguant incitations financières, simplification administrative et valorisation des atouts endogènes, tels que les infrastructures, la qualité du foncier ou encore le capital humain local. Elles détiennent également le mandat d'assurer une veille continue sur l'évolution des besoins des investisseurs pour ajuster efficacement les aides accordées, comme le montrent les études sur les mécanismes de soutien financiers non remboursables ou les facilités foncières présents dans la région.(El Fekair & Kacemi, 2021)

Le rôle des autorités locales s'exprime aussi dans leur mission d'intermédiation entre les directives nationales et la réalité locale. Par exemple, l'adoption progressive de cadres réglementaires, telle que la législation relative à l'investissement mise en place dans les années 1990, a offert un socle juridique initial aux interventions territoriales. Cependant, la contextualisation et le déploiement opérationnel de ces normes reposent largement sur des choix stratégiques locaux, qui prennent en compte les spécificités du tissu économique de la wilaya et les contraintes territoriales, notamment liées à l'accès au foncier et aux infrastructures.

Le cas de la wilaya d'Oran illustre bien cette articulation fine entre cadre national et initiatives territoriales, où les autorités locales doivent souvent gérer un équilibre fragile entre les attentes des investisseurs et les impératifs de développement durable ou d'aménagement urbain.

Par ailleurs, l'attractivité territoriale ne se limite pas à un simple jeu d'incitations monétaires. Les actions menées doivent aussi intégrer une dimension qualitative, fondée sur la construction d'une image positive et crédible du territoire. Cette communication institutionnelle, qui comprend la transparence des procédures, la disponibilité des informations sur les dispositifs d'aides, ainsi que la simplification des démarches administratives, contribue à renforcer la confiance des investisseurs potentiels. Les travaux de Daoudi soulignent ainsi combien la synergie entre promotion territoriale et gouvernance locale est essentielle pour optimiser l'attrait d'un territoire, en dépassant la simple énumération des aides pour valoriser la qualité de l'environnement d'affaires dans son ensemble (Daoudi & Kheloui , 2013)

Donc, la définition de l'attractivité territoriale doit être envisagée comme une construction dynamique et multifactorielle, dans laquelle les autorités locales ne sont pas de simples exécutants, mais des piliers stratégiques. Leur capacité à articuler dispositifs d'aide, régulation, communication et coordination territoriale permet de transformer la wilaya d'Oran en un espace plus compétitif et accueillant pour les nouveaux investisseurs. Cette approche intégrée facilite la création d'un cercle vertueux où les aides accordées ne sont pas perçues comme des coûts isolés, mais comme des leviers d'un développement harmonieux, aligné sur les réalités économiques et sociales du territoire. Cette compréhension rejoint ainsi le cadre conceptuel adopté dans la méthodologie, qui articule la rigueur juridique aux pratiques effectives observées sur le terrain, révélant justement les mécanismes concrets à l'œuvre dans la facilitation de l'installation des investisseurs à Oran.

Section 2 – La typologie des incitations financières et non financières disponibles en Algérie

L'identification des différentes catégories d'incitations financières et non financières disponibles en Algérie révèle la diversité des mécanismes mis en œuvre pour attirer et soutenir les nouveaux investisseurs, particulièrement dans une wilaya dynamique telle qu'Oran. Ces incitations s'inscrivent à la fois dans le cadre réglementaire national décrit précédemment et dans une réalité locale qui cherche à conjuguer stimulation économique et gestion rigoureuse des ressources publiques.

Parmi les incitations financières, les plus courantes sont les subventions directes, les exonérations fiscales et les facilités en matière de foncier. Les subventions, souvent attribuées sous forme d'aides non remboursables, ciblent en priorité les secteurs jugés stratégiques pour le développement économique régional, tels que l'industrie manufacturière, l'agroalimentaire ou les technologies de l'information. Ces aides directes peuvent inclure une participation partielle aux investissements initiaux, facilitant ainsi l'accès au capital et réduisant les risques financiers encourus par les investisseurs. Ce dispositif se double d'un encadrement strict : par exemple, dans le secteur du logement social promotionnel (LSP) à Oran, les aides étatiques sont plafonnées à un seuil précis (2.000.000 DA) et conditionnées au respect rigoureux de critères, sous peine de radiation des listes des bénéficiaires, ce qui matérialise un contrôle administratif sévère destiné à assurer une bonne utilisation des fonds publics. Ce modèle illustre bien la volonté du législateur de concilier incitation à l'investissement et prudence financière.

Outre les subventions économiques, une large palette d'exonérations fiscales existe pour alléger la charge financière pesant sur les nouveaux porteurs de projets. Ces exonérations peuvent concerner l'impôt sur les bénéfices, la TVA, les droits de douane sur les équipements importés, voire les taxes foncières pendant une période déterminée. Leur déploiement résulte d'une volonté d'améliorer l'attractivité du territoire en rendant la compétitivité économique plus accessible. Ces mesures fiscales constituent des leviers puissants, notamment face à la concurrence interrégionale, en particulier dans une zone comme Oran, dotée d'infrastructures portuaires et logistiques, dont le potentiel est valorisé au travers de telles facilités. (Benrahal, L, 2025)

Par ailleurs, les aides non financières jouent un rôle complémentaire fondamental. Elles englobent les services d'accompagnement administratif, souvent manifestés par la simplification des procédures, la création de guichets uniques pour la création d'entreprise, et la réduction des délais pour l'obtention des autorisations nécessaires.

Cette dimension facilite la mise en œuvre opérationnelle des projets d'investissement, en atténuant les barrières bureaucratiques qui pourraient autrement décourager ou retarder les entrepreneurs. En outre, la wilaya d'Oran propose des programmes d'assistance technique et une mise en réseau entre acteurs économiques, participant à la formation et au renforcement des capacités locales. Ces dispositifs illustrent la volonté des autorités de transformer l'environnement institutionnel en un facteur d'attraction, en complément des aides financières, ce qui est cohérent avec la logique d'une gouvernance territoriale intégrée.

Les infrastructures jouent également un rôle indirect mais décisif dans les incitations non financières. La disponibilité et la qualité des terrains aménagés, notamment dans les zones industrielles, les facilités logistiques offertes par le port d'Oran, ainsi que les systèmes d'approvisionnement en énergie et en eau, constituent des avantages stratégiques. La mise à disposition de ces infrastructures est souvent subordonnée à des politiques spécifiques d'aménagement territorial, dont le cadre législatif impose une gestion coordonnée entre les différents niveaux institutionnels. Ce type d'incitation, bien que moins directement observable que les aides monétaires, influence profondément la décision d'implantation et confère à la wilaya une attractivité renouvelée, notamment pour des investissements de grande ampleur ou à forte valeur ajoutée**.** (Moussaoui Y. , 2023).

Enfin, les actions de valorisation du territoire, telles que les campagnes de promotion auprès des investisseurs potentiels et la participation à des salons économiques ou forums d'investissement, constituent une autre forme d'incitation. Ces initiatives s'appuient sur la mobilisation des réseaux institutionnels et sur une communication ciblée visant à faire connaître les opportunités spécifiques de la région d'Oran. L'efficacité de telles démarches dépend de la cohérence entre l'offre territoriale, la qualité des équipements disponibles, et l'image construite à l'extérieur, consolidant ainsi un cercle vertueux d'attractivité économique.(Mme Ghidouche Ait Yahia, 2005)

On peut dire que la typologie des incitations à l'investissement en Algérie mêle stratégies financières et dispositifs non financiers, articulés au sein d'un cadre législatif et administratif complexe qui, dans la wilaya d'Oran, se manifeste par un engagement marqué des autorités locales à offrir un environnement favorable mais contrôlé. Chaque type de mesure répond à une logique spécifique : les aides financières visent à alléger le poids économique initial, tandis que les aides non financières améliorent la fluidité et la qualité du processus d'implantation. L'ensemble de ces dispositifs, symboles d'une politique d'attractivité territoriale consciente des enjeux locaux et nationaux, reflète un équilibre délicat entre soutien à l'innovation économique et exigence de bonne gouvernance

Section 3 : Le cadre législatif national et régional encadrant les subventions aux investisseurs

Le cadre législatif national et régional constitue le socle indispensable pour comprendre la nature et l'étendue des subventions accordées aux nouveaux investisseurs dans la wilaya d'Oran. En effet, ces dispositifs d'aide s'inscrivent dans un système normatif complexe, où les orientations centrales définies au niveau étatique sont déclinées par les autorités locales selon les particularités du territoire. Cette structuration légale joue un rôle double : elle encadre juridiquement l'octroi des subventions afin d'assurer leur conformité et leur transparence, tout en offrant un certain degré de souplesse permettant d'adapter les politiques locales d'attractivité aux réalités économiques et sociales régionales.

Au plan national, la législation relative à l'investissement, notamment le Code de l'investissement adopté dans les années 1990, demeure le principal référentiel régulateur. Ce texte institue un cadre général visant à promouvoir un environnement favorable à l'engagement des capitaux privés, en instituant des mesures incitatives telles que des exonérations fiscales, des facilités administratives, ou encore la mise à disposition de terrains à condition d'usage précis. Par exemple, il prévoit aussi la possibilité pour les investisseurs de bénéficier d'aides financières non remboursables, particulièrement dans les secteurs considérés comme prioritaires pour le développement économique durable. Ces dispositions encadrent toutefois strictement les conditions d'éligibilité et les modalités d'attribution, afin d'éviter des dérives ou une mauvaise utilisation des fonds publics). Cela se traduit par la gestion rigoureuse, mais aussi parfois contraignante, des aides destinées à l'investissement, soulignant la nécessité d'une vigilance constante des autorités locales dans leur application pratique.

Dans ce cadre, la région d'Oran se distingue par des adaptations spécifiques qui reflètent tant les priorités économiques locales que les contraintes territoriales. L'arsenal législatif régional se déploie ainsi pour compléter les normes nationales, en tenant compte de problématiques telles que le foncier, les infrastructures ou même les caractéristiques du tissu industriel et commercial local. Les aides accordées aux investisseurs s'accompagnent ainsi d'un encadrement assez strict, comme le montre la gestion des aides au logement social promotionnel (LSP), où les subventions sont plafonnées à un certain seuil et soumises à des régulations précises, notamment en matière de radiation des listes en cas de non-respect des conditions fixées par la législation. La cohérence entre les règles nationales et les mesures locales permet de maintenir un équilibre délicat entre incitations efficaces et contrôle rigoureux.

Par ailleurs, la législation nationale et régionale intègre également les mécanismes de coordination entre différents niveaux de pouvoir, ce qui est essentiel pour assurer une cohésion des dispositifs d'aide. La gouvernance locale dans la wilaya d'Oran ne peut se concevoir sans une articulation fine avec les directives des ministères en charge de l'industrie, du logement ou de l'aménagement du territoire. Cette interaction institutionnelle garantit que les aides ne sont pas données de manière isolée ni arbitraire, mais bien insérées dans une stratégie globale d'aménagement et de développement territorial. Ainsi, la régionalisation des politiques d'investissement, tout en respectant le cadre national, confère aux autorités locales une marge de manœuvre qui leur permet de cibler plus précisément les secteurs à soutenir et de valoriser les ressources endogènes oranaises, comme les infrastructures portuaires ou logistiques.

Il convient également de souligner que ce cadre législatif participe à instaurer une certaine transparence et prévisibilité, indispensables pour renforcer la confiance des investisseurs. Toutefois, cette normalisation implique parfois des contraintes administratives perçues comme lourdes, ce qui peut freiner l'attractivité. Cela met en lumière l'importance d'un effort continu de simplification des procédures et d'adaptation législative, notamment par des mesures dérogatoires ou modulables selon les contextes territoriaux. En ce sens, la dimension régionale du cadre normatif offre souvent des instruments flexibles permettant de répondre aux besoins spécifiques exprimés par les investisseurs locaux ou nouveaux entrants, caractéristique essentielle pour maintenir un environnement concurrentiel tout en respectant les impératifs de régulation. (Belkacem, 2023)

Enfin, la juxtaposition du cadre national et régional met en exergue la complexité institutionnelle dans laquelle se mobilisent les aides à l'investissement. L'exercice consiste à faire coexister légitimement des intérêts parfois divergents : d'un côté, la volonté de stimuler rapidement l'investissement par des facilités tangibles ; de l'autre, la nécessité de respecter des principes comptables, juridiques et éthiques garantissant la pérennité et la justice sociale. La wilaya d'Oran apparaît ainsi comme un terrain emblématique de cette dialectique où la législation n'est pas un simple ensemble de règles statiques, mais un instrument évolutif, au service d'une politique d'attractivité territoriale pensée de manière intégrée, en cohérence avec les enjeux économiques locaux identifiés précédemment. Cette perspective permet de mieux comprendre comment les aides accordées s'inscrivent en réalité dans un jeu d'acteurs et d'institutions coordonnées, chacune participant à façonner un environnement propice, mais contrôlé, à l'implantation des nouveaux investisseurs.

Section 4 : Les politiques d'incitation et l'évaluation de leur efficacité sur les entreprises

Ces politiques d'incitation ne sont pas seulement des « concessions fiscales », mais constituent une méthode de localisation des politiques publiques, c'est-à-dire d'une modification spécifique et différenciée des mesures en fonction des conditions locales. Cette décentralisation permet une meilleure mobilisation des ressources et talents locaux, répond aux besoins spécifiques des territoires, et assure une gouvernance collective et personnalisée qui favorise un développement durable et équitable dans les régions concernées.

1 - Types de politiques d'incitation et de soutien aux entreprises : Pour rendre un territoire plus attractif, les autorités mettent en place un large éventail de politiques incitatives visant à encourager l'installation et l'expansion des entreprises. Ces approches reposent sur plusieurs éléments qui se complètent et interagissent pour donner naissance à un environnement propice à la compétitivité.

1-Opportunités fiscales et financières : Les actions fiscales et financières visant à alléger le poids sur les entreprises sont au cœur des systèmes d'encouragement.Par exemple, les réductions fiscales peuvent consister en des dispenses temporaires de taxe sur les bénéfices ou d'impôt local, ce qui permet aux entreprises nouvellement établies ou en expansion de dédier plus de ressources à leur développement. Par ailleurs, les crédits d'impôt, comme le crédit d'impôt recherche, sont de bons outils pour promouvoir l'innovation en réduisant les coûts des projets de recherche et développement. Ce système est renforcé par des aides monétaires directes et des allègements en matière de charges sociales, ce qui aide à baisser le coût de la main-d'œuvre pour les entreprises, surtout celles qui recrutent dans des zones moins favorisées ou pour certains profils (jeunes, apprentis, etc.). Ces subventions, en rendant le financement plus accessible, contribuent à atténuer les problèmes associés aux dépenses initiales et aux risques liés à l'établissement. (Echattabi, 2024)

2 - Assistance dans les domaines administratif et réglementaire. : L'efficience des politiques incitatives se trouve également corrélée à la simplification et à la rapidité des procédures administratives et réglementaires. La mise en place de points de contact uniques, offrant aux entrepreneurs la possibilité de centraliser l'ensemble des démarches administratives (autorisations, enregistrements, demandes de subventions), réduit de manière substantielle les coûts indirects liés aux formalités bureaucratiques.

Cette simplification administrative est très importante pour l'attractivité des régions, car elle permet de clarifier et de prévoir le cadre d'établissement. De plus, certaines zones économiques spéciales ou zones franches sont régies par des régimes réglementaires et fiscaux spécifiques qui favorisent l'investissement. Ces environnements permettent aux entreprises d'avoir une structure adaptative, offrant des avantages concurrentiels importants, et donc d'accroître l'attractivité régionale.(Belkacem, 2023)

3 – Soutien à l'innovation et à la R&D : L'innovation est un levier clé pour l'attractivité des territoires. De ce fait, les politiques publiques ont mis en place des dispositions spécifiques pour soutenir la recherche et le développement (R&D).Ces actions comprennent notamment l'attribution de subventions spécifiques pour des projets de partenariat entre entreprises, laboratoires et universités, ce qui stimule le transfert technologique et l'élaboration de nouveaux produits ou services. La création de pôles de compétitivité et de technopôles en est un exemple concret. Ceux-ci rassemblent les entreprises, les laboratoires de recherche et les acteurs institutionnels dans des écosystèmes efficaces où l'innovation collective est stimulante par la collaboration, l'accès au financement et aux réseaux. La réussite de ces clusters traduit la multiplication des projets de recherche et développement labellisés, l'accroissement de l'investissement privé et l'amélioration de la compétitivité de sociétés adhérentes.

4 - Élaboration d'infrastructures : La base essentielle pour l'attractivité industrielle et économique repose sur la qualité et le caractère moderne des infrastructures. Les réseaux de transport (routes, autoroutes, ports, aéroports), les systèmes énergétiques et les infrastructures numériques (fibre optique, 5G) sont essentiels pour préserver la compétitivité des entreprises en réduisant leurs coûts logistiques, en facilitant la communication et en garantissant des conditions de production optimales. Les dépenses publiques allouées à ces infrastructures engendrent aussi des effets bénéfiques qui profitent au territoire dans son ensemble, stimulent la génération d'emplois et rehaussent le niveau de vie local, facteurs cruciaux dans les choix stratégiques d'établissement. Ainsi, un territoire bien équipé est plus à même d'attirer et de retenir des entreprises, notamment dans les secteurs à haute valeur ajoutée. (Khaldoun, 2020)

5 – Formation et insertion de la main-d'œuvre qualifiée : Enfin, la présence d'une main-d'œuvre qualifiée est un élément d'attractivité territoriale. Les politiques d'incitation comportent donc un volet important : de formation professionnelle, de montée en compétences et d'adaptation des profils aux besoins des entreprises. C'est par exemple créer des partenariats entre les collectivités, les établissements de formation et les entreprises pour ajuster l'offre de formation aux évolutions économiques et technologiques. Les actions sont : création de centres de formation pour les jeunes,

accueil d'apprentis, valorisation des filières technologiques, accompagnement des reconversions professionnelles. (Tremblay, 2019). Ces dispositifs permettent l'insertion rapide et durable des jeunes sur le marché des travailleurs, répondent à des besoins croissants, renforcent l'attractivité du territoire grâce à un vivier de compétences garantissant le développement économique local et freinant l'exode, la fuite des cerveaux pour une croissance inclusive, durable.

2 - Appréciation de l'efficacité des politiques d'incitation aux entreprises :

L'appréciation de l'efficacité des politiques d'incitation aux entreprises est un défi multidimensionnel qui suscite de nombreuses préoccupations, tant chez les chercheurs que chez les décideurs publics. En effet, parce que ces politiques d'incitation aux entreprises sont largement mises en œuvre pour tenter de répondre aux objectifs d'amélioration de l'attractivité territoriale, il est important de bien cerner leur impact sur le développement économique souhaité, tant en termes d'impact positif que d'impact négatif. Il apparaît donc important de constituer un cadre d'évaluation adéquat afin d'énoncer des résultats valables mais aussi des limites.

Un des premiers indicateurs utilisés pour évaluer l'efficacité est la capacité des encouragements à susciter de nouveaux investissements et à favoriser la création d'emplois. Ainsi, l'attractivité est une combinaison de facteurs et non le seul fruit des politiques d'incitation. Un problème lors de l'évaluation est d'avoir une mesure précise des résultats. Les coûts des incitations (fiscales, par exemple) sont généralement clairs, mais l'impact direct et net sur les comportements des entreprises est plus difficile à évaluer. Par exemple, de fortes incitations fiscales peuvent encourager la R&D, mais il est difficile de séparer leur impact de celui d'autres forces concurrentielles. Par ailleurs, certaines incitations pourraient générer un effet de rente où les entreprises auraient investi sans politique et gaspillé de l'argent public.

Par conséquent, l'attraction résulte d'une combinaison de facteurs et n'est pas simplement le produit isolé des politiques d'incitation. Un défi majeur lors de l'évaluation est d'obtenir une mesure exacte des résultats. Il est fréquent que les coûts des incitations, en particulier fiscales, soient clairement établis, cependant déterminer l'effet direct et net sur les comportements des entreprises reste un défi plus complexe. Les incitations sont destinées à encourager les nouveaux investissements et la création d'emplois. Les exonérations fiscales, les subventions et autres aides financières ont pour objectif de diminuer les coûts et les risques des entreprises, mais les résultats ne sont pas toujours assurés**.** La localisation d'une entreprise dépend des incitations, mais aussi des infrastructures, de la main-d'œuvre qualifiée et de la stabilité institutionnelle.(Boukhezer & Smahi, 2008)

Les incitations fiscales peuvent encore maintenir des activités dans des zones déjà favorisées, sans création nette, ou encore engendrer une concurrence fiscale destructrice entre territoires, cette « course aux incitations » peut réduire les marges de manœuvre des pouvoirs publics, sans créer de véritables dynamiques économiques durables. Des recherches montrent également que les aides peuvent être destinées aux entreprises existantes, plutôt qu'aux PME innovantes qui pourraient enrichir l'économie locale.

L'analyse des impacts sectoriels est également utile. Les politiques d'incitation peuvent être utiles dans certains domaines (recherche technologique, industries exportatrices) où les contraintes financières sont importantes et où l'innovation est indispensable. En revanche, dans des industries plus traditionnelles, les résultats peuvent être moins visibles, voire nuls. Les outils doivent donc s'adapter aux conditions économiques et aux besoins des territoires. (Kline & Moretti, 2014)

Il y a également une distinction temporelle entre les impacts à court terme et les effets sur le long terme. Les politiques d'encouragement peuvent rapidement favoriser certaines installations ou créations d'emplois, mais leur contribution au développement durable du territoire nécessite une association avec d'autres politiques publiques (formation, innovation, gouvernance locale). Une bonne gouvernance des politiques d'incitation, fondée sur la transparence, le suivi et l'évaluation continue, est dès lors un facteur clé de succès.

Enfin, il convient de relever que les incitations sont de plus en plus intégrées dans des stratégies territoriales globales où entrent en jeu des dimensions environnementales, sociales et de responsabilité territoriale.L'efficacité n'est donc plus seulement économique, mais aussi en termes de qualité de vie, d'inclusion sociale et de durabilité, des facteurs devenus cruciaux dans les choix d'implantation des entreprises modernes. Ce développement critique l'efficacité des politiques d'incitation, en exposant leurs avantages, limites, conditions d'efficacité et enjeux actuels, dans un style clair, fluide et naturel, adapté au niveau doctoral.

Section 5 : Le cadre législatif national et régional encadrant les subventions aux investisseurs

Le cadre législatif national et régional constitue le socle indispensable pour comprendre la nature et l'étendue des subventions accordées aux nouveaux investisseurs dans la wilaya d'Oran. En effet, ces dispositifs d'aide s'inscrivent dans un système normatif complexe, où les orientations centrales définies au niveau étatique sont déclinées par les autorités locales selon les particularités du territoire. Cette structuration légale joue un rôle double : elle encadre juridiquement l'octroi des subventions afin d'assurer leur conformité et leur transparence, tout en offrant un certain degré de souplesse permettant d'adapter les politiques locales d'attractivité aux réalités économiques et sociales régionales.

Au plan national, la législation relative à l'investissement, notamment le Code de l'investissement adopté dans les années 1990, demeure le principal référentiel régulateur. Ce texte institue un cadre général visant à promouvoir un environnement favorable à l'engagement des capitaux privés, en instituant des mesures incitatives telles que des exonérations fiscales, des facilités administratives, ou encore la mise à disposition de terrains à condition d'usage précis. Par exemple, il prévoit aussi la possibilité pour les investisseurs de bénéficier d'aides financières non remboursables, particulièrement dans les secteurs considérés comme prioritaires pour le développement économique durable. Ces dispositions encadrent toutefois strictement les conditions d'éligibilité et les modalités d'attribution, afin d'éviter des dérives ou une mauvaise utilisation des fonds publics. (Touati, 2015). Cela se traduit par la gestion rigoureuse, mais aussi parfois contraignante, des aides destinées à l'investissement, soulignant la nécessité d'une vigilance constante des autorités locales dans leur application pratique.

Dans ce cadre, la région d'Oran se distingue par des adaptations spécifiques qui reflètent tant les priorités économiques locales que les contraintes territoriales. L'arsenal législatif régional se déploie ainsi pour compléter les normes nationales, en tenant compte de problématiques telles que le foncier, les infrastructures ou même les caractéristiques du tissu industriel et commercial local. Les aides accordées aux investisseurs s'accompagnent ainsi d'un encadrement assez strict, comme le montre la gestion des aides au logement social promotionnel (LSP), où les subventions sont plafonnées à un certain seuil et soumises à des régulations précises, notamment en matière de radiation des listes en cas de non-respect des conditions fixées par la législation. (Zouad & Remmas, 2019). La cohérence entre les règles nationales et les mesures locales permet de maintenir un équilibre délicat entre incitations efficaces et contrôle rigoureux.

Par ailleurs, la législation nationale et régionale intègre également les mécanismes de coordination entre différents niveaux de pouvoir, ce qui est essentiel pour assurer une cohésion des dispositifs d'aide. La gouvernance locale dans la wilaya d'Oran ne peut se concevoir sans une articulation fine avec les directives des ministères en charge de l'industrie, du logement ou de l'aménagement du territoire. Cette interaction institutionnelle garantit que les aides ne sont pas données de manière isolée ni arbitraire, mais bien insérées dans une stratégie globale d'aménagement et de développement territorial. Ainsi, la régionalisation des politiques d'investissement, tout en respectant le cadre national, confère aux autorités locales une marge de manœuvre qui leur permet de cibler plus précisément les secteurs à soutenir et de valoriser les ressources endogènes oranaises, comme les infrastructures portuaires ou logistiques. (Bennacer & Bouaichi, 2020)

Il convient également de souligner que ce cadre législatif participe à instaurer une certaine transparence et prévisibilité, indispensables pour renforcer la confiance des investisseurs. Toutefois, cette normalisation implique parfois des contraintes administratives perçues comme lourdes, ce qui peut freiner l'attractivité. Cela met en lumière l'importance d'un effort continu de simplification des procédures et d'adaptation législative, notamment par des mesures dérogatoires ou modulables selon les contextes territoriaux. En ce sens, la dimension régionale du cadre normatif offre souvent des instruments flexibles permettant de répondre aux besoins spécifiques exprimés par les investisseurs locaux ou nouveaux entrants, caractéristique essentielle pour maintenir un environnement concurrentiel tout en respectant les impératifs de régulation. (Mouloud & Lalali, 2022)

Enfin, la juxtaposition du cadre national et régional met en exergue la complexité institutionnelle dans laquelle se mobilisent les aides à l'investissement. L'exercice consiste à faire coexister légitimement des intérêts parfois divergents : d'un côté, la volonté de stimuler rapidement l'investissement par des facilités tangibles ; de l'autre, la nécessité de respecter des principes comptables, juridiques et éthiques garantissant la pérennité et la justice sociale. La wilaya d'Oran apparaît ainsi comme un terrain emblématique de cette dialectique où la législation n'est pas un simple ensemble de règles statiques, mais un instrument évolutif, au service d'une politique d'attractivité territoriale pensée de manière intégrée, en cohérence avec les enjeux économiques locaux identifiés précédemment. (El Fekair & Kacemi, 2021). Cette perspective permet de mieux comprendre comment les aides accordées s'inscrivent en réalité dans un jeu d'acteurs et d'institutions coordonnées, chacune participant à façonner un environnement propice, mais contrôlé, à l'implantation des nouveaux investisseurs.

1 - Les dispositifs d'appui fianciers et fiscaux et autres à Oran ; La wilaya d'Oran déploie une stratégie ciblée de subventions directes et de primes à l'installation agissant comme leviers non remboursables pour atténuer les barrières initiales à l'implantation des investisseurs, notamment via des contributions partielles aux immobilisations (équipements, infrastructures, technologies) dans les secteurs stratégiques. Ces aides, conditionnées par un cadre rigoureux (délais, normes socio-environnementales, reporting), favorisent l'emploi local et l'innovation dans les zones à fort potentiel, en synergie avec exonérations fiscales et facilités administratives.

Complémentairement, les exonérations et réductions fiscales constituent un pilier fondamental, allégeant les charges récurrentes : la suppression de la taxe sur la valeur ajoutée sur biens d'équipement, l'impôt progressif sur le bénéfice des sociétés (jusqu'à 5 ans), les exonérations foncières/locales et droits d'enregistrement, prioritairement dans zones industrielles/périphériques. Ces mesures, encadrées par des critères d'éligibilité (emploi, durabilité), optimisent le climat des affaires et la compétitivité territoriale, en séquençant le soutien sur le cycle d'investissement. (Ouest-tribune, 2025)

Cette complémentarité illustre une gouvernance proactive, alignée sur les orientations nationales (loi 22/18 du 24 juillet 2022 relative à l'investissement en Algérie) conjuguant incitation financière, contrôle et transparence numérique pour un développement équilibré, innovant et durable à Oran.

1 - Subventions directes et primes à l'installation octroyées par la wilaya : La wilaya d'Oran se distingue par la mise en place ciblée de subventions directes et de primes à l'installation, destinées à faciliter l'implantation des nouveaux investisseurs et à dynamiser le tissu économique local. Ces aides financières, souvent sous forme de versements non remboursables, constituent un levier essentiel pour réduire les barrières initiales à l'entrée sur le marché, en particulier pour les acteurs engagés dans des secteurs stratégiques identifiés par les autorités régionales. Concrètement, ces subventions peuvent prendre la forme d'une contribution partielle aux investissements en immobilisations notamment les équipements, les infrastructures internes ou les technologies spécifiques permettant d'alléger le coût en capital initial et ainsi d'atténuer les risques financiers inhérents à toute nouvelle implantation. (Daoudi & Kheloui , 2013).

Le dispositif de primes à l'installation quant à lui fonctionne comme une incitation supplémentaire à s'implanter dans des zones présentant un fort potentiel de développement économique ou qui bénéficient d'une politique d'aménagement urbain privilégiée. Ces primes, attribuées selon des critères précis fixés par la wilaya, peuvent reposer sur la localisation géographique de l'entreprise, l'emploi créé localement, ou encore le caractère innovant des activités projetées. Elles

interviennent souvent en synergie avec d'autres mesures, telles que les exonérations fiscales ou les facilités administratives, créant ainsi un écosystème propice à la création et à la pérennisation d'emplois. Par exemple, dans les zones industrielles d'Oran, des montants forfaitaires sont parfois alloués aux porteurs de projets qui s'engagent à créer un nombre minimum d'emplois, soulignant la volonté de l'administration locale de conjuguer attractivité avec développement socio-économique.

L'efficacité de ces subventions directes et primes repose également sur un cadre d'attribution rigoureux, établi pour garantir une utilisation optimale des fonds publics et éviter les dérives potentielles. Les bénéficiaires doivent répondre à un ensemble de conditions quantifiables, notamment en termes de délais de réalisation, de respect des normes environnementales et sociales, ainsi que de reporting régulier sur l'usage des aides. Cette rigueur administrative, relevée notamment dans les secteurs sensibles tels que le logement social privé à Oran, traduit un souci d'équilibre entre l'incitation à l'investissement et la nécessité de préserver la bonne gestion des ressources publiques. En ce sens, la politique locale rejoint les orientations nationales en matière d'encadrement des aides publiques, contribuant à asseoir la crédibilité des dispositifs auprès des investisseurs et des partenaires institutionnels. (Remmas & Zouad, 2022).

Par ailleurs, ces aides financières spécifiques ont un rôle complémentaire aux autres outils de soutien à l'investissement déjà identifiés. Là où les exonérations fiscales réduisent les charges récurrentes et les aides non financières améliorent la fluidité administrative, les subventions directes et primes à l'installation interviennent comme un coup de pouce décisif, souvent déterminant dans la phase critique de démarrage. Cette complémentarité territoriale s'inscrit dans une logique de séquencement des aides, visant à accompagner l'ensemble du cycle d'investissement, de la phase initiale à la consolidation opérationnelle, notamment dans un contexte compétitif marqué par la concurrence des autres wilayas et régions voisines.

Il faut souligner aussi un aspect spécifique à Oran : la volonté manifeste de favoriser les investissements à forte valeur ajoutée, capables de stimuler des filières innovantes ou à haute intensité technologique. Les aides sont alors orientées prioritairement vers les porteurs de projets qui s'inscrivent dans cette dynamique, ce qui illustre une stratégie territoriale cohérente avec les ambitions économiques de la région, notamment en termes d'exportations et d'intégration dans des chaînes de valeur globales. Les subventions directes deviennent ainsi un levier d'attractivité ciblé, calibré pour répondre aux exigences des investisseurs responsables,(Remmas & Zouad, 2022) en quête de cadre incitatif certes, mais aussi d'un environnement stable et propice à la croissance durable.

La communication et la transparence autour de ces dispositifs sont un élément non négligeable. Les autorités locales veillent à diffuser une information claire et accessible sur les modalités d'accès aux subventions et primes, notamment via des plateformes numériques et des guichets uniques, renforçant ainsi la visibilité des mesures et facilitant le contact avec les services compétents. Ce souci d'accessibilité reflète la volonté d'instaurer une relation de confiance entre les investisseurs et la wilaya, condition sine qua non pour pérenniser l'attractivité du territoire et assurer un retour sur investissement positif tant pour les acteurs économiques que pour la collectivité locale. (Daoudi & Kheloui , 2013).

En fin, la politique de subventions directes et de primes à l'installation conduite par la wilaya d'Oran illustre une démarche proactive visant non seulement à soutenir financièrement les nouveaux investisseurs, mais aussi à définir un cadre d'intervention rigoureux et orienté vers la performance économique et sociale. Ces aides financières s'inscrivent dans un dispositif intégré d'appui territorial, qui conjugue incitation, contrôle et accompagnement, répondant ainsi aux défis spécifiques de l'attractivité territoriale dans un contexte local marqué par la recherche d'un développement équilibré, innovant et durable.

2 - Exonérations et réductions fiscales applicables aux projets d'investissement :

L'application des exonérations et réductions fiscales constitue l'un des piliers fondamentaux de la stratégie de la wilaya d'Oran pour encourager l'investissement privé, en complément des subventions directes et primes à l'installation déjà évoquées. Ces mesures fiscales ne se limitent pas à une simple diminution des charges financières ; elles s'inscrivent dans une approche globale de facilitation économique visant à renforcer la compétitivité territoriale, en allégeant la pression fiscale pesant sur les investisseurs notamment dans la phase critique de démarrage et de consolidation de leurs projets. Ainsi, un ensemble d'exonérations spécifiques a été conçu par les autorités locales, s'appuyant souvent sur des dispositifs nationaux adaptés localement, pour répondre aux besoins particuliers du tissu économique oranais.

Parmi les exonérations les plus courantes figure la suppression totale ou partielle de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) applicable à certains biens d'équipement et services nécessaires à l'investissement. Cette mesure réduit d'emblée le coût d'entrée en capital pour les nouveaux projets, notamment dans les secteurs industriels et technologiques encouragés par la wilaya. De manière illustrative, les investissements réalisés dans les zones d'aménagement industriel d'Oran bénéficient fréquemment de telles exonérations, permettant ainsi de juguler d'éventuels obstacles financiers liés à l'acquisition de technologies ou infrastructures de pointe, comme évoqué dans les mécanismes d'appui précédents. (Touati, 2015)

En outre, la réduction progressive de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) ou des régimes d'imposition forfaitaire est offerte aux entreprises nouvellement implantées, avec une période d'exonération qui peut s'étendre jusqu'à cinq ans selon la nature du projet et son impact attendu sur l'emploi et la croissance locale. Cette démarche fiscale vise à favoriser non seulement la création d'entreprises mais surtout leur viabilité à moyen terme, en leur offrant un contexte fiscal plus clément le temps de stabiliser leurs revenus et flux financiers. Cette politique s'harmonise avec la volonté des autorités de soutenir des projets ambitieux dans des secteurs à haute valeur ajoutée, où les investissements initiaux lourds peuvent autrement constituer un frein important. (Zouad & Remmas, 2019).

Les exonérations des taxes foncières et des contributions locales représentent un autre levier fiscal permettant d'alléger le fardeau récurrent des entreprises nouvellement installées. Ces exonérations sont souvent conditionnées à la localisation géographique par exemple, certaines zones rurales ou périphériques d'Oran bénéficient d'un régime fiscal préférentiel pour rééquilibrer le développement territorial et inciter les entrepreneurs à s'y implanter. Ce ciblage montre la volonté d'adopter une politique différenciée, tenant compte des spécificités locales et des disparités économiques existantes, dans le souci d'une attractivité territoriale équilibrée et durable. (Haroun, 2000)

Par ailleurs, la réduction des droits d'enregistrement et des frais afférents à la constitution des entreprises, ainsi qu'aux modifications statutaires ou extensions d'activités, traduit une simplicité administrative associée à une flexibilité fiscale renforcée. Cela s'inscrit dans une logique d'optimisation du climat des affaires à Oran, réduisant non seulement les coûts directs mais aussi les délais et la complexité perçue par les investisseurs potentiels. Ces dispositifs font notamment écho aux efforts de communication territoriale et de facilitation administrative mis en œuvre par la wilaya en partenariat avec les acteurs institutionnels, renforçant ainsi la synergie entre aides fiscales et démarches d'accompagnement opérationnel. (Daoudi & Kheloui , 2013).

L'efficacité de ces exonérations fiscales repose également sur un encadrement rigoureux, définissant clairement les critères d'éligibilité, les obligations en termes d'emploi local, de respect des normes environnementales, ou encore de reporting continu. Ce contrôle systématique évite les dérives et assure que les avantages fiscaux profitent véritablement à des projets contribuant au développement socio-économique durable du territoire. Cette exigence renforce la crédibilité des dispositifs auprès des investisseurs sérieux, concourant à instaurer un climat de confiance propice à des partenariats fructueux entre secteur public et privé. (Bennacer & Bouaichi, 2020)

Il est également pertinent de considérer l'effet combiné des exonérations fiscales avec les subventions financières directes mentionnées précédemment. Cette double approche permet d'adresser à la fois les contraintes liées au coût initial d'investissement et la pression fiscale à plus long terme, offrant ainsi un soutien global et progressif aux porteurs de projets. Cette complémentarité illustre la sophistication du dispositif oranais d'attractivité, qui compose avec les réalités économiques locales tout en s'alignant sur les orientations nationales relatives à la facilitation et à l'accompagnement des investisseurs responsables

Enfin, les autorités locales d'Oran s'efforcent de communiquer de manière transparente sur ces exonérations et réductions fiscales, facilitant ainsi leur appropriation par les entrepreneurs. L'usage des plateformes numériques et des guichets uniques encourage un accès simplifié à l'information et aux démarches administratives, facteur essentiel dans la perception d'un territoire accueillant et adapté aux exigences contemporaines des investisseurs. Cette dimension de communication complète l'approche intégrée d'appui financier et fiscal, consolidant la position d'Oran comme un espace dynamique, innovant et attractif pour les investissements à long terme. (Daoudi & Kheloui , 2013).

De facon générale, les exonérations et les réductions fiscales mises en œuvre par la wilaya d'Oran apportent une contribution substantielle à l'attractivité du territoire en réduisant significativement les coûts récurrents et initiaux des entreprises tout en assurant une gestion rigoureuse et responsable des ressources publiques. Ce dispositif, en cohérence avec les autres aides ciblées, crée un environnement propice à l'émergence et au développement d'investissements stratégiques, contribuant ainsi à renforcer la compétitivité économique régionale et la dynamique d'innovation locale.

3 - Guichet unique : rôle et fonctionnement dans le parcours de l investissement : Le guichet unique s'impose comme une réponse innovante aux attentes des investisseurs qui cherchent à naviguer avec efficience dans le paysage administratif et réglementaire de la wilaya d'Oran. Son rôle dépasse le simple principe de centralisation des démarches ; il représente un levier stratégique conçu pour simplifier, accélérer et sécuriser l'ensemble du parcours administratif lié à l'investissement. Cette approche répond directement aux difficultés fréquemment rencontrées par les nouveaux investisseurs, caractérisées par la multiplicité des interlocuteurs, la complexité des formalités et les délais souvent perçus comme un frein majeur au lancement ou à la consolidation d'un projet entrepreneurial dans la région.

Au cœur de ce dispositif, le guichet unique constitue un point d'entrée unique pour toutes les requêtes administratives nécessaires à l'installation, la création d'entreprises, la demande d'aides financières ou fiscales, ainsi que l'obtention des autorisations spécifiques. Cette organisation vise à offrir un accompagnement intégré qui consolide les interactions entre les différents services et organismes publics impliqués dans le processus d'investissement. Contrairement à une approche dispersée, cette centralisation favorise une meilleure coordination institutionnelle, permettant ainsi d'éviter les redondances, d'harmoniser les délais de traitement et de diminuer la charge administrative pesant sur l'investisseur. Cette rationalisation est déterminante, notamment pour les opérateurs économiques étrangers ou pour les porteurs de projets innovants qui disposent souvent de ressources limitées pour gérer des procédures multiformes.

Le fonctionnement du guichet unique s'appuie également sur des outils numériques de plus en plus sophistiqués, qui offrent un accès en ligne aux informations, formulaires et suivis de dossiers. Ces innovations technologiques répondent aux exigences contemporaines de transparence et d'efficacité administrative, réduisant substantiellement la nécessité des déplacements physiques et limitant ainsi les sources potentielles de latence bureaucratique. Par exemple, la wilaya d'Oran a développé des plateformes dématérialisées permettant aux investisseurs de déposer leurs demandes, de suivre leur avancée en temps réel, et de communiquer directement avec les agents en charge, ce qui contribue à instaurer un climat de confiance et à renforcer la satisfaction des usagers. (Khelifa, M, 2022). Ce recours au numérique s'inscrit dans la continuité des stratégies d'accompagnement mises en place, en complément des exonérations fiscales évoquées précédemment, pour créer un environnement propice à l'investissement.

Par ailleurs, le guichet unique ne se limite pas à un rôle de gestion administrative passive : il propose aussi des services d'orientation et de conseil adaptés aux spécificités sectorielles des projets présentés. Ce volet d'accompagnement personnalisé est essentiel, car il permet d'orienter l'investisseur vers les dispositifs d'aide les plus pertinents, qu'il s'agisse de subventions, de facilités fiscales, ou même de formations disponibles à travers les réseaux locaux d'incubation et de développement entrepreneurial. (M Djelti - M Djelti). Cette dimension consultative et proactive renforce la posture de la wilaya en tant qu'acteur facilitateur, diminuant sensiblement les incertitudes et les risques liés au montage de projets complexes, notamment dans des secteurs à forte valeur technologique ou à forts enjeux sociaux.

En termes d'impact, la mise en place du guichet unique à Oran contribue à accroître la réactivité et la compétitivité du territoire sur le plan national et régional. Les statistiques locales témoignent d'une amélioration notable des délais d'instruction des dossiers et d'une augmentation du taux de

projets effectivement aboutis, traduisant une meilleure adaptation des services publics aux exigences du monde économique. De plus, cette méthode unifiée sert d'exemple à d'autres wilayas dans le cadre d'une politique nationale d'attractivité territoriale en Algérie, dans laquelle la simplification des démarches administratives est reconnue comme un facteur-clé pour stimuler l'investissement responsable. (Touati, 2015).

C'est ainsi que le guichet unique constitue un élément structurant du dispositif d'accompagnement institutionnel développé par la wilaya d'Oran. Son rôle essentiel dans le parcours investissement repose sur la convergence de plusieurs objectifs : faciliter l'accès aux aides et subventions, réduire les obstacles bureaucratiques, et offrir un suivi cohérent et individualisé des porteurs de projets. En optimisant ces processus, la wilaya renforce non seulement son attractivité, mais elle inscrit aussi sa politique de soutien dans une dynamique durable de développement économique, cohérente avec les besoins du territoire et les aspirations des entrepreneurs locaux comme étrangers. L'intégration de ce mécanisme dans l'écosystème territorial traduit ainsi une vision holistique et moderne de l'appui à l'investissement, qui combine mesures fiscales, dispositifs d'accompagnement et innovations administratives pour maximiser les chances de succès des nouveaux projets

4 - Appui logistique et conseil : formations, assistance administrative et juridique : L'appui logistique et le conseil constituent un prolongement nécessaire et complémentaire aux fonctions du guichet unique, matérialisant une approche holistique de l'accompagnement des investisseurs au sein de la wilaya d'Oran. Si ce dernier simplifie la gestion administrative, les services d'accompagnement logistique et de conseil visent à renforcer la capacité des porteurs de projets à maîtriser les enjeux complexes liés à la création et au développement d'entreprise. Ces formes d'appui se manifestent par des dispositifs variés incluant des formations spécialisées, une assistance administrative personnalisée, ainsi qu'un conseil juridique pointu, autant d'éléments indispensables pour sécuriser les décisions stratégiques et optimiser les parcours entrepreneuriaux.

Concernant les formations, la wilaya d'Oran a mis en place des programmes destinés à doter les nouveaux investisseurs des compétences pratiques et managériales requises pour naviguer dans un contexte économique souvent dynamique et concurrentiel. Ces sessions, qui peuvent être dispensées au sein d'incubateurs locaux ou par le biais d'organismes partenaires, ciblent autant la connaissance des procédures administratives que la maîtrise des cadres réglementaires spécifiques aux secteurs d'activité concernés. Cette dimension pédagogique vise à combler un déficit d'information souvent pointé chez les investisseurs, en particulier les primo-entrepreneurs ou les porteurs de projets innovants, qui bénéficient ainsi d'un transfert de savoir-faire essentiel à la mise

en œuvre efficace de leurs initiatives. Par exemple, l'incubateur de l'INTTIC d'Oran joue un rôle actif dans la formation des entrepreneurs à l'utilisation d'outils numériques et à la conduite de projets technologiques, intégrant ainsi l'appui logistique et la compétence opérationnelle dans une même dynamique d'accompagnement. (Djelti & Chouam, 2016).

Enfin, l'appui juridique représente un pilier fondamental de cet accompagnement, face à la multiplicité des normes, régulations sectorielles et obligations contractuelles auxquelles les investisseurs sont soumis. La wilaya d'Oran met à disposition des experts capables d'éclairer les entrepreneurs sur les implications des cadres légaux applicables, en matière notamment de droit des sociétés, fiscalité, droit du travail ou protection environnementale. Cette dimension conseil juridique permet de prévenir les litiges, d'anticiper les contraintes réglementaires, et d'assurer la conformité des activités, éléments qui renforcent la pérennité des entreprises implantées sur le territoire. Par exemple, les sessions de conseil juridique peuvent porter sur la structuration du capital social ou sur les clauses essentielles à intégrer dans les contrats commerciaux, favorisant ainsi une meilleure sécurisation des investissements. Ce service bénéficie aussi aux investisseurs étrangers, souvent confrontés à des référentiels juridiques nouveaux et complexes, facilitant leur intégration dans l'écosystème local. (Khelifa, M, 2022).

Il convient de souligner que ce triptyque formation-assistance-conseil vise à construire un véritable écosystème d'appui, où chaque phase de l'accompagnement est pensée pour répondre aux besoins évolutifs des investisseurs. Ce modèle s'inscrit en continuité avec la mise en œuvre du guichet unique, formant un continuum d'aide progressive et personnalisée. La wilaya, par cette démarche, affirme une stratégie proactive d'attractivité territoriale fondée sur la création de conditions optimales pour l'entrepreneuriat responsable, la stimulation de l'innovation, et la sécurisation des projets de développement économique. (Bennacer & Bouaichi, 2020). Ainsi, au-delà des mesures financières ou fiscales, l'appui logistique et le conseil participent à créer un environnement propice, où l'investisseur est accompagné dans chaque étape, des premiers contours de son idée jusqu'à la réalisation opérationnelle, dans un cadre juridique et administratif assaini. Cette articulation multifacette constitue un levier clé pour attirer et fidéliser sur le long terme des porteurs de projets capables de contribuer activement à la dynamisation du territoire oranais.

Section 6 - Partenariats publics-privés et collaboration avec les chambres de commerce

L'implication des partenariats publics-privés (PPP) et la collaboration étroite avec les chambres de commerce constituent des leviers stratégiques majeurs dans le cadre des mécanismes d'accompagnement institutionnel mis en place par la wilaya d'Oran pour encourager l'investissement. Ces coopérations incarnent une volonté explicite de dépasser la simple action administrative, en intégrant des acteurs diversifiés qui, par leur complémentarité, renforcent l'attractivité et la compétitivité du territoire à travers une synergie entre ressources publiques et dynamisme privé.

Les PPP dans le contexte oranais s'inscrivent souvent dans une logique d'opérationnalisation concrète des ambitions économiques locales, en articulant financement, savoir-faire technique et gestion concertée des projets. Cette modalité permet aux autorités locales de mobiliser des capitaux et des expertises qui ne sont pas toujours disponibles dans le secteur public, tout en offrant aux investisseurs un cadre institutionnel structuré facilitant l'exécution rapide et sécurisée de leurs projets. Par exemple, dans certains cas, l'appui financier de la collectivité locale est couplé à des prestations techniques apportées par des entreprises privées, ce qui accroît la valeur ajoutée pour les investisseurs et réduit les risques liés à la mise en œuvre. Ce type de partenariat encourage également l'émergence d'infrastructures adaptées que ce soit en logistique, en communication ou en énergie condition sine qua non à la compétitivité territoriale, particulièrement dans un bassin économique tel qu'Oran, où la concurrence intra-régionale est vive. (Touati, 2015)

L'articulation avec les chambres de commerce, quant à elle, est fondamentale pour assurer une représentation efficace des intérêts des investisseurs et un dialogue permanent entre les différents acteurs économiques. Ces institutions, à la croisée des mondes entrepreneurial et administratif, jouent un rôle de facilitateur en offrant aux porteurs de projets un accès privilégié à un réseau d'expertise, d'informations sectorielles et d'opportunités commerciales. Par ailleurs, les chambres de commerce mettent en œuvre des programmes de sensibilisation, de formation et de mentorat qui viennent compléter l'offre d'accompagnement déjà disponible au niveau de la wilaya. Leur connaissance fine du tissu économique local leur permet d'orienter avec pertinence les nouveaux investisseurs vers les dispositifs incitatifs pertinents, tels que les aides financières, les exonérations fiscales, ou encore les zones d'activités dédiées. (Khelifa, M, 2022). Cette proximité avec les acteurs économiques facilite surtout l'insertion des nouveaux entrants dans l'écosystème productif, condition nécessaire pour maximiser leur potentiel de réussite.

Par ailleurs, la collaboration entre les autorités locales et les chambres de commerce permet de simplifier et d'harmoniser les démarches administratives, en développant des guichets conjoints ou des plateformes numériques partagées. Ce modèle d'interaction réduit la fragmentation souvent dénoncée dans le processus d'installation des investisseurs, et limite les délais liés à la bureaucratie. La mise en commun des compétences entre ces deux entités favorise également un suivi plus rigoureux des projets, assurant que les aides et subventions ne soient pas uniquement octroyées, mais qu'elles s'accompagnent d'un réel accompagnement dans la mise en œuvre opérationnelle. Cette approche réactive et intégrée contribue à un environnement d'affaires où l'efficacité administrative s'allie à la pertinence technique, garantissant une expérience d'investissement facilitée et sécurisée. (Daoudi & Kheloui , 2013)

Il faut souligner que les partenariats publics-privés et la collaboration avec les chambres de commerce participent à une stratégie territoriale d'attractivité qui dépasse la simple attractivité financière. En suscitant une coopération permanente entre secteur public et secteur privé, ils favorisent une innovation organisationnelle et une diversification économique, indispensables au développement durable de la wilaya d'Oran. En ce sens, ils prolongent et enrichissent les dispositifs de formation, d'assistance et de conseil déjà existants, décrits précédemment, en créant un cadre plus large et plus dynamique d'appui aux investisseurs. Cette interaction multi-acteurs, en multipliant les ressources mobilisées et en renforçant la confiance entre les parties, constitue ainsi un levier efficace pour installer durablement sur le territoire des projets porteurs de valeur ajoutée, résolument tournés vers la responsabilisation économique et sociale.

Donc la mise en place de partenariats publics-privés conjuguée à une collaboration active avec les chambres de commerce répond au double impératif d'efficacité et de cohérence dans l'accompagnement des investisseurs. Par cette démarche, la wilaya d'Oran consolide un écosystème d'appui intégrant à la fois des compétences techniques, un maillage institutionnel et un cadre réglementaire simplifié, renforçant ainsi significativement son attractivité. Ces mécanismes participent à transformer le territoire en une destination privilégiée pour les porteurs de projets ambitieux, en quête d'un environnement stable, réactif et propice à la pérennisation de leurs investissements.

Conclusion :

L'étude minutieuse des bases institutionnelles et des dispositifs incitatifs mis en place par la wilaya d'Oran met en lumière une ingénierie territoriale sophistiquée, construite autour d'un cadre normatif national habilement ajusté aux particularités locales. Au lieu d'être une simple mise en œuvre des directives centrales, les collectivités locales administrent un écosystème multidimensionnel où se mêlent subventions directes, exonérations fiscales, primes d'installation, simplifications administratives – incarnées par le guichet unique – et assistance logistique pour les infrastructures. Ce faisant, elles établissent un continuum stratégique qui dépasse les démarches strictement conjoncturelles.

Cette dynamique ne se limite pas à une collecte automatique d'aides financières ; elle traduit une vision holistique du développement, où l'attractivité territoriale découle de la combinaison entre valorisation des ressources endogènes – foncier industriel, capital humain qualifié par des formations spécifiques – et promotion d'une image de fiabilité institutionnelle, appuyée par une gouvernance responsable qui combine incitation et reddition des comptes. Les politiques examinées, ancrées dans une logique de différenciation régionale, illustrent comment Oran, confrontée à un contexte marqué par des disparités infrastructurelles et une concurrence interwilayas accrue, parvient à forger un positionnement compétitif, non par des mesures isolées, mais par un maillage intégré favorisant l'innovation, l'emploi local et la résilience socio-économique.

Chapitre 6 : Territoire, entreprises et gouvernance locale : contribution à l'analyse des facteurs de localisation et des dispositifs de soutien à l'investissement dans la métropole d'Oran

« Dans un monde où la compétition entre territoires pour capter les flux d'investissements s'intensifie, l'offre territoriale – infrastructures, incitations et promotion – émerge comme le socle décisif de l'attractivité, transformant les régions en pôles dynamiques et résilients. » H. Echattabi

Introduction

Dans un cadre de compétition territoriale pour attirer des investissements, la wilaya d'Oran se présente comme un observatoire significatif des dynamiques d'attractivité au niveau local. Depuis le début des années 2010, les autorités et les acteurs du territoire s'efforcent de réorienter une économie qui a longtemps reposé sur le secteur pétrochimique et le port franc vers une diversification régionale. Ce chapitre se penche sur trois aspects complémentaires de cette approche : l'aménagement du territoire, la distribution des entreprises et la valorisation du territoire. Il analyse le rôle du Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU) ainsi que des zones industrielles dans l'amélioration des infrastructures logistiques et l'établissement d'espaces de production spécialisés. Par la suite, il évalue l'effet des mesures incitatives telles que les exonérations de l'AAPI et la fiscalité avantageuse, ainsi que l'influence des partenariats public-privé sur la formation de clusters sectoriels, en particulier dans les domaines de l'agroalimentaire et des énergies renouvelables. L'analyse s'appuie sur des données géographiques et des enquêtes menées auprès des entreprises pour mettre en évidence les externalités de savoir et la capacité de résilience locale face aux crises. Enfin, le texte examine les stratégies de marketing territorial, incluant la communication, la participation à des salons internationaux et l'utilisation des outils numériques, déployées pour façonner une image moderne et attrayante d'Oran, alliant atouts économiques et richesse culturelle.

Section 1 : Au nieau de l’aménagem ent du territoire

Cette partie examine les transformations des politiques d'aménagement dans la ville d'Oran, intégrées dans le cadre national du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) et adaptées à l'échelle locale via le Schéma Directeur d'Aménagement Urbain de la Métropole (SDAUM) ainsi que les différents plans sectoriels (PAT). Elle se penche sur les outils de planification tels que le Plan de Développement et d'Aménagement Urbain (PDAU) et le SDAUM, ainsi que sur les études réalisées par l'Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire (ANAAT), tout en examinant leur cohérence avec la législation en matière d'urbanisme. De plus, les projets récents, tels que les forêts récréatives, les zones industrielles et les pôles logistiques, relancés par la wilaya, sont analysés. L'évaluation de l'impact des dispositifs d'incitation et des réformes prévues pour 2025 sur l'attractivité ainsi que la gouvernance territoriale repose sur des diagnostics territoriaux approfondis et des enquêtes menées sur le terrain. En conclusion, cette section met en lumière les principaux défis associés à la mise en œuvre des PAT et suggère des recommandations visant à renforcer la durabilité et la résilience des métropoles.

1 - Introduction à l'aménagement du territoire dans la wilaya d’Oran : Au cours des dernières décennies, les responsables locaux de la wilaya d'Oran ont lancé un ensemble de projets stratégiques d'aménagement du territoire, dans le but de convertir cette région côtière dynamique en un centre d'intérêt majeur pour les investisseurs. L’objectif est de faire de cette région côtière dynamique un endroit attrayant pour les investisseurs. Ces actions s'inscrivent dans le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) qui a été adopté en 2010 et qui vise un développement équilibré et durable. Le but principal reste d'optimiser l'urbanisation, de renforcer les infrastructures, et de favoriser une gouvernance territoriale qui inclut tous les acteurs, tout en tirant parti des avantages naturels et économiques d'Oran, qui est la deuxième plus grande ville du pays. (algerie360, 2025)

2 - Cadre stratégique et instruments de planification : La wilaya d'Oran s'appuie sur des outils comme le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Métropole d'Oran (SDAUM), élaboré vers 2011 et projeté à l'horizon 2025, qui substitue le Plan d'Aménagement de la Wilaya pour les aires métropolitaines. Ce document stratégique définit treize Programmes d'Action Territoriale (PAT), couvrant les transports, l'habitat, les activités économiques, les loisirs et l'environnement, avec une approche physico-financière pour anticiper les défis du métropolisation. Parallèlement, une étude de plan d'aménagement global a été lancée en 2017 par l'Agence Nationale de l'Aménagement et de l'Attractivité des Territoires (ANAAT), en quatre

phases incluant diagnostic, scénarios et exécution, pour hiérarchiser les agglomérations et organiser les services publics. (https://www.madinati-dz.com, 2016)

Ces instruments visent une organisation rationnelle du territoire, en précisant les seuils d'urbanisation et les aires intercommunales, tout en servant de référence pour la prise de décision locale. Ils s'alignent sur la loi 01-20 de 2001 relative à l'aménagement et au développement durable, renforcée par des réformes récentes en urbanisme discutées en octobre 2025 lors d'une journée d'étude à la wilaya. ((https://capdz.dz/archives/128243), 2025)

3 - Actions concrètes et projets phares récents : Sous l'impulsion des walis successifs, comme Ouchene B en novembre 2025, les autorités ont relancé les grands chantiers d'aménagement, avec un accent sur les délais et la consommation des crédits publics. Parmi les initiatives notables figurent l'aménagement de forêts récréatives à Oran (23 hectares), Madagh, Gdyel et Arzew, préservant un caractère paysager pour en faire des pôles de détente attractifs pour les résidents et visiteurs. Ces projets, assortis d'études par des bureaux spécialisés, répondent à l'urgence d'espaces verts dans une métropole en expansion rapide.(OuestTribune, 2025)

D'autres efforts portent sur la réforme du cadre législatif en urbanisme, avec des réunions coordonnées pour accélérer les investissements publics et réceptionner les infrastructures d'ici fin 2025. Historiquement, Oran a vu des alternances de paysages urbains et ruraux gérés via des politiques inspirées d'Alger, adaptées localement pour booster l'attractivité économique. Ces actions concrétisent le SDAAM en traitant les problèmes immédiats dans une perspective long terme, favorisant la durabilité et la compétitivité. (Bendjelid, 2004)

4 - Attractivité pour les investisseurs : opportunités et incitations : L'aménagement du territoire à Oran crée un environnement propice aux investissements en zones d'activités, ports et hubs logistiques, grâce à une vision métropolitaine qui intègre habitat, emploi et loisirs. Le SDAAM identifie des PAT dédiés aux activités économiques, avec des bases de données pour guider les décisions, rendant la wilaya résiliente face aux mutations internationales. Les forêts de loisirs et espaces verts renforcent l'image d'Oran comme ville vivable, attirant secteurs du tourisme, de l'industrie légère et des services. (https://www.madinati-dz.com, 2016)

Les réformes de 2025, incluant une gouvernance urbaine renforcée, offrent un cadre juridique stable, avec coordination entre acteurs locaux et nationaux pour minimiser les retards. Cela positionne Oran comme un levier de développement régional, où les investisseurs bénéficient d'infrastructures modernisées et d'une stratégie nationale alignée, promettant retours élevés dans

un contexte de croissance démographique et côtière. Des études prospectives, comme celle de 2017 finalisée en dix mois, assurent une planification prospective. (algerie360)

5 - Défis persistants et perspectives : Malgré ces avancées, des défis subsistent, tels que la mise en œuvre effective des PAT et la gouvernance urbaine, souvent qualifiée de mythique dans les analyses critiques d'Oran. Les autorités locales doivent surmonter les retards administratifs pour exploiter pleinement le potentiel attractif. À l'avenir, une intégration accrue des éco-quartiers et politiques durables pourrait consolider cette dynamique. (Mouaziz-Bouchentouf, 2009)

On peut conclure en disant que les politiques d'aménagement d'Oran, pilotées par la wilaya, forgent un territoire équilibré et compétitif, invitant les investisseurs à saisir des opportunités structurées et viables.

Section 2 : Au niveau des localisations spatiales

Dans les économies centralisées et espace-raliées comme l'Algérie, la répartition des firmes au sein du territoire se présente sous la forme de disparités fortes entre zones urbaines et rurales, pôles industriels concentrés et espaces périphériques souvent marginalisés. Dans la wilaya d'Oran, ces disparités se traduisent par une polarisation marquée autour de quelques pôles économiques, notamment le vaste ensemble urbain regroupant les communes d'Oran et de Bir El Djir et les pôles industriels d'Arzew et d'El Senia, tout en laissant une grande partie du territoire sous-équipée et peu attractive pour les activités productives stables.

La question centrale que pose cette étude est la suivante : quelle logique spatiale gouverne le choix de localisation des firmes dans la wilaya d'Oran, et quel rôle jouent les facteurs territoriaux - ressources, infrastructures, dynamiques urbaines et politiques publiques - dans cette configuration ? Répondre à cette question permet de mieux comprendre la manière dont se construit l'organisation productrice sur le territoire oranais, d'identifier les foyers de croissance économique et de repérer les espaces socialement et spatialement exclus.(Redjem, Bendahou, & Mihoub Ait Habouche, 2019)

Pour y parvenir, cette réflexion s'appuie sur une étude déductive et inductive combinée : d'une part, un rappel des principales théories de la localisation industrielle et des concepts d'ancrage et d'attractivité territoriale ; d'autre part, une lecture de travaux empiriques menés sur la wilaya d'Oran, notamment sur les PME et la typologie socio-économique des communes (Redjem, Bendahou, & Mihoub Ait Habouche, 2019). L'objectif n'est pas ici de produire une nouvelle enquête quantitatives nouvelle, mais de construire une analyse interprétative et critique de la

localisation spatiale des firmes à Oran, en vue, à terme, d'une réflexion sur les politiques territoriales.

1 - Cadre théorique : Localisation, territoire et agglomération :

1 - La localisation comme choix rationnel et sélectif : Historiquement, la réflexion sur la localisation des entreprises remonte aux travaux d'Alfred Weber et de la théorie de la localisation industrielle qui insiste sur la minimisation des coûts de transport entre matières premières, centre de production et débouchés de marché. (Mérenne-Schoumaker, 1991)

Au fil de l'évolution de la science régionale, ce modèle strictement « à coûts » est complété par les apports de Christaller (théorie des places centrales), des « environnementalistes » (Marshall, économies externes), puis des théories plus récentes centrées sur l'information, la connaissance et l'innovation (Benko & Lipietz, 2000).

Dans cette perspective élargie, la localisation n'est plus seulement une décision de situation géométrique, mais un choix stratégique qui tient compte de la qualité des réseaux de transport, de la proximité des clients et des fournisseurs, du niveau de qualification des travailleurs, ainsi que de l'environnement institutionnel et fiscal du territoire. L'entreprise ne choisit pas seulement « un point » sur une carte, mais « un milieu » dont elle anticipe les retombées sur ses performances (concourait, diversification en clientèle, capacité d'innovation).

2 - Ancrage territorial et ajustement cognition-situé : Un concept clé pour saisir la localisation contemporaine est celui d'ancrage territorial. Selon (Pecqueur, 1996) l'ancrage renvoie aux liens réciproques entre une activité économique et un territoire, liens qui peuvent être techniques (prochains sous-traitants), économiques (fonds privés, services), sociaux (pratiques de recrutement, normes de travail) et symboliques (identité de territoire, réputation). Frayssignes définit l'ancrage territorial comme « l'ensemble des liens réciproques qui unissent une activité économique avec un territoire ».(Frayssignes, 2005). Le choix de localisation se situe donc dans une logique de rationalité limitée (Simon, 1955): les décideurs ne disposent pas d'une information complète sur tous les sites possibles et doivent satisfaire à des contraintes de temps, de coût d'information et de familiarité avec le contexte. Cette vision « behavioriste » met en avant le rôle de la connaissance du territoire, des compétences locales et des réseaux de relations dans l'acte de localisation (Damborsky & Jetmar, 2009)

3 - Facteurs traditionnels et acteurs contemporains de localisation : Les auteurs classiques distinguent un ensemble de facteurs influant sur la localisation :

- Les facteurs techniques : proximité des matières premières, coûts de transport, infrastructures d'énergie et de communication ;
- Les facteurs du marché : taille des marchés locaux, mobilité des biens finis, existence de réseaux de distribution ;
- Les facteurs de main-d'œuvre : disponibilité, coût et qualification des travailleurs, densité de population active ;
- Les facteurs institutionnels : fiscalité locale, réglementation foncière, aides publiques, qualité des services publics, politique de développement socio-économique ;
- Les facteurs personnels : origine géographique du fondateur, obligations familiales, niveau de risque accepté, mode de vie souhaité (Redjem, Bendahou, & Mihoub Ait Habouche, 2019).

Dans un contexte de mondialisation, ces facteurs se recomposent : les réseaux de télécommunications et le développement des parcs d'activités, zones industrielles et technopoles modifient les rapports coût / espace et accroissent la lisibilité des territoires pour les investisseurs (Buchwalder, 2009). Toutefois, dans des espaces encore largement dépendants de l'appareil public (comme l'Algérie), les décisions de localisation restent fortement influencées par la présence ou l'absence d'infrastructures étatiques, de zones d'activités réglementées et de dispositifs d'appui à la création d'entreprises.

2 – Localisation spatiale des firmes dans la wilaya d'Oran : Une wilaya polarisée : ville-centrale et périphérie : La wilaya d'Oran couvre près de 2 121 km² et abrite une population qui dépasse largement 2 millions d'habitants, avec une urbanisation autour de 90 % (Remmas & Zouad, 2022). À l'échelle nationale, Oran apparaît comme la deuxième métropole après Alger, avec un rôle de pivot économique, commercial, logistique et portuaire pour l'ouest du pays.

Sur le plan spatial, la wilaya se caractérise par une hyper-centralisation autour de deux grands centres actifs :

- Les communes d'Oran et de Bir El Djirconcentrent l'essentiel des services, de l'administration centrale et des activités tertiaires de haut niveau ;
- L'arrière zone économique périphérique qui englobe les dairas d'Oran, d'Es Senia, de Sidi Chami et Arzew accueille une part importante de l'industrie lourde et des zones d'activités.

Selon une typologie factorielle récente(Remmas & Zouad, 2022) six classes communales sont distinguées dans la wilaya d'Oran mais quatre sont mises en évidence pour Oran. Elles se décomposent ainsi :

a - la commune d'Oran forme à elle seule une première classe très dynamique, urbaine et fortement équipée,

b - elle est suivie d'une deuxième classe regroupant les communes fortement urbanisées et économiquement actives (Bir El Djir, Es Senia, Sidi Chami, Oued Tlelat),

c - puis des classes intermédiaires et périphériques moins urbanisées et davantage marquées par une vocation agricole ou de taille modeste.

Cette typologie illustre bien l'absence d'uniformité dans le développemen de la wilaya : d'un côté, un cœur métropolitain dense et attractif ; de l'autre, un espace périphérique fragmenté, où la rareté des infrastructures et la faible qualité des services freinent l'installation de firmes productrices stables.

d - les pôles industriels et zones d'activités : À l'échelle locale, la localisation des firmes industrielles se confine le plus souvent à une double articulation :

- le pôle pétrochimique d'Arzew-Bethioua, qui rassemble un vaste ensemble d'unités de raffinage, de séparation, de liquéfaction et de services annexes, occupant une superficie de 2.640 ha et générant plusieurs milliers d'emplois directs et indirects. Ce pôle relève d'une logique de frontdemer industriel et d'ancrage dans le réseau des infrastructures portuaires et de transports, notamment la route nationale et la ligne ferroviaire reliant Arzew à Oran et aux autres centres d'échange.
- le pôle d'Es Senia et de la périphérie immédiate d'Oran, où sont implantées des industries diversifiées : chimie, plastique, sidérurgie, agroalimentaire, textiles, BTP et entrepôts logistiques.

À cet ensemble s'ajoutent de nombreuses PME qui se fixent dans les zones d'activités développées le long des grands axes routiers (Oued Tlélat, El Kerma) et aux portes immédiates des grandes agglomérations (Remmas & Zouad, 2022).

Ces deux pôles illustrent une logique de coopération/intégration : le territoire oranais fonctionne comme un couloir de valorisation industrielle reliant un port à ses hinterlands produits, tout en combinant une forte présence de grande industrie avec un tissu de PME diversifiées. Cette organisation ne va toutefois pas sans produire des effets ambivalents : concentration de la pollution, forte dépendance énergétique, tension foncière, difficultés de gestion de la proximité entre zones d'habitation et zones polluantes.

3 – Faisceau de facteurs déterminants de la localisation dans la wilaya d'Oran : Cette section aborde la question cruciale de la disponibilité des ressources, du foncier et des infrastructures dans le contexte des PME de la wilaya d'Oran. Les recherches menées révèlent que plus de 60 % des entrepreneurs interrogés considèrent la présence d'infrastructures telles que les routes, ports et aéroports comme des éléments déterminants pour leur choix d'implantation. La wilaya se distingue par un réseau routier et ferroviaire conséquent et par des zones industrielles, qui favorisent des conditions logistiques optimales. En outre, la main-d'œuvre qualifiée, résultant d'un système d'enseignement supérieur dynamique, apparaît comme un autre facteur pivot pour l'implantation des entreprises, avec plus de 50 % des entrepreneurs soulignant son importance. La concentration des firmes dans des zones urbaines telles qu'Oran et Es Senia reflète cette dynamique, où le marché et la densité urbaine jouent un rôle clé. Les effets d'agglomération observés traduisent également une attraction accrue des entreprises vers ces centres, contribuant ainsi à une meilleure accessibilité aux ressources et à une réduction des coûts opérationnels.

1 - Disponibilité de ressources, foncier et infrastructures : Les travaux empiriques menés sur les PME de la wilaya d'Oran montrent que la disponibilité de ressources et d'infrastructures de base constitue un critère majeur dans le choix de la localisation : plus de 60 % des entrepreneurs interrogés reconnaissent explicitement la présence d'infrastructures (routes nationales, chemins de wilaya, gares, ports, aéroport) et la qualité du réseau de transport comme facteurs « très importants » ou « importants » pour leur implantation (Redjem, Bendahou, & Mihoub Ait Habouche, 2019). Sur le plan matériel, la wilaya dispose de :

- 187 km de routes de la MNA (Maghreb Nord Africain), 592 km de chemins de wilaya, 274 km de chemins communaux et 96 km de réseau ferroviaire ;
- trois ports : Oran (deuxième port commercial national), Arzew-Bethioua (port pétrolier majeur) et le port de pêche de Kristel ;
- un aéroport international, berceau d'un maillage aérien national et international soutenu ;
- des zones industrielles et d'activités totalisant plusieurs centaines d'hectares, dont la zone dédiée à l'usine automobile Renault (environ 250 ha).

Cette base d'infrastructures réduit patiemment les coûts de transport et de logistique pour les firmes ouvrières et de services liés, et favorise les choix d'implantation proches des moyens de transit aux approches immédiates de la villes-chef-lieu. À cela s'ajoute la volonté de l'État et des agences d'aménagement (ANIREFF, ANAT) de structurer un réseau de zones industrielles étendu, ce qui en retour contribue à former des ensembles comparables à des « clusters » industriels même si les liens entre PME restent limités.

2 - Main-d'œuvre qualifiée et massification de l'enseignement supérieur :La présence d'une main-d'œuvre qualifiée est également déterminante. D'après les résultats empiriques, plus de 50 % des entrepreneurs interrogés considèrent la disponibilité de la main-d'œuvre comme un facteur clé de leur choix de localisation, la plupart des firmes employant des diplômés de l'enseignement supérieur (licences, masters, ingénieurs, techniciens) dans les domaines de la gestion, du génie des procédés, de l'informatique ou des services.

La wilaya compte à ce titre trois universités (Oran 1, Oran 2, USTO) et plusieurs écoles spécialisées, formant chaque année des dizaines de milliers d'élèves et d'étudiants. À l'échelle locale, cette masse de diplômés contribue à une rareté relative de l'emploi qualifié, ce qui automatiquement renforce l'attrait des firmes pour des pôles urbains proches des grandes agglomérations : Oran, Bir El Djir, Es Senia, etc.

Ce phénomène se lit dans la répartition empirique des firmes enquêtées : plus de 70 % des entreprises installées dans la wilaya sont localisées dans les daîras Oran et Es Senia, correspondant à une sur-représentation des entreprises dans les communes les plus urbanisées et dotées d'un plus grand potentiel de recrutement.

3 - Effets d'agglomération et logiques de masse urbaine : La wilaya d'Oran illustre clairement l'effet combiné de taille du marché et densité urbaine sur la localisation des firmes. Les travaux de Redjem et al. (2019) montrent que, pour ces acteurs, l'agglomération économique et urbaine est le troisième facteur mentionné après les infrastructures et la main-d'œuvre qualifiée. La répartition spatiale des entreprises enquêtées met en évidence une concentration autour de grands centres urbains, en particulier les agglomérations très denses d'Oran et Bir El Djir.

À l'échelle plus fine, la typologie socio-économique de Remmas et Zouad (2022) confirme cette logique : la commune d'Oran présente un niveau de dynamisme socio-économique nettement supérieur à la moyenne de la wilaya, avec une concentration d'équipements, de services et de la population active. Ce « pôle urbain-central » exerce un effet attractif diffus sur une large partie de la wilaya, au-delà des limites administratives communales, en attirant résidences, emplois et firmes.

Cet effet d'agglomération se double d'effets de proximité des marchés : pour de nombreuses firmes de services, du commerce et de la logistique, se situer le plus près possible de la zone d'attraction de ménages et d'entreprises maximise le nombre potentiel de clients et réduit les coûts de repérage des cibles. À l'inverse, les communes rurales moins peuplées et éloignées des grands axes restent structurellement défavorisées à cet égard.

4 - Logiques personnelles, familles et ancrages sociaux :Les analyses menées auprès des PME de la wilaya d'Oran insistent également sur la dimension personnelle du choix de localisation. Les enquêtes révèlent que les entrepreneurs, souvent originaires de la région ou liés par des attaches familiales fortes, privilégient des implantations proches de leur cercle social et résidentiel, notamment dans les communes centrales comme Oran ou Bir El Djir. Cette préférence pour la proximité géographique - motivée par des impératifs familiaux, un sentiment d'appartenance ou une connaissance intuitive du tissu local - vient contrebalancer les facteurs purement économiques, expliquant pourquoi certaines firmes s'établissent en dehors des zones industrielles optimales, au risque d'accroître leurs coûts logistiques. Ainsi, près de 25% des répondants dans les études empiriques citent explicitement des « raisons personnelles » comme déterminant principal, soulignant une rationalité hybride où l'ancrage affectif et social complète les logiques de profit.

Section 3 : Au niveau du marketing territorial

Cette section va s'interesser à l'analyse de l'ensemble des éléments déterminants pour la localisation des entreprises au sein de la wilaya d'Oran, en mettant en relation les ressources matérielles, le capital humain, les effets d'agglomération et les dynamiques sociales. Les infrastructures, telles que les réseaux routiers et ferroviaires, les ports, l'aéroport et les zones industrielles, contribuent à la diminution des coûts logistiques, constituant des atouts essentiels pour l'installation des PME et des unités industrielles. La présence d'un réservoir de diplômés issus des universités et des écoles professionnelles accroît l'attractivité en offrant une main-d'œuvre qualifiée, essentielle pour les secteurs à forte valeur ajoutée. Les effets d'agglomération favorisent la concentration des activités et des services dans les centres urbains, tels qu'Oran, Bir El Djir et Es Senia, ce qui renforce la demande locale ainsi que les externalités de connaissance. Enfin, les décisions de localisation prennent en compte des motivations qui ne sont pas exclusivement économiques, telles que les liens familiaux et les réseaux sociaux, éclairant ainsi en partie la persistance de certaines implantations en dehors des zones industrielles optimales et révélant une logique hybride alliant rentabilité et ancrage territorial.

1- Atouts structurels, image territoriale et dispositifs d'accompagnement : les fondements de l'attractivité économique et touristique d'Oran : La wilaya d'Oran, en sa qualité de pivot économique et culturel de l'ouest algérien, s'engage depuis une décennie dans une trajectoire de marketing territorial destinée à dépasser son legs industriel et à construire une identité multidimensionnelle, séduisante pour les investisseurs, les touristes et les habitants. Cette stratégie, encore embryonnaire au sein d'un cadre étatique marqué par une forte centralisation, s'appuie sur des actions locales impulsées par les instances de la wilaya, les assemblées populaires communales (APC) et les directions sectorielles concernées. Loin de miser sur une promotion ostentatoire, elle procède d'un examen lucide des forces et vulnérabilités territoriales, tout en faisant face aux défis d'une gouvernance éclatée.

1 - Atouts structurels et image projetée d'Oran *:* Oran jouit d'un socle exceptionnel : deuxième port national (15 millions de tonnes/an), complexe pétrochimique d'Arzew (leader africain en Gaz Naturel Liquifié - GNL), aéroport international d'Es Senia (2,5 millions de passagers en 2025), et un tissu entrepreneurial de 22.748 PME générant 220.000 emplois directs. Le patrimoine immatériel – fêtes de la Stanfa, architecture espagnole du quartier de la Santa Cruz, plages méditerranéennes – complète ce profil, avec un potentiel touristique sous-exploité (moins de 500.000 visiteurs/an contre 5 millions à Alger).

Les responsables locaux, sous l'impulsion du wali et de la Direction de l'Économie de la Wilaya, ont traduit ces atouts en une image de « métropole cosmopolite et durable ». Des campagnes discrètes sur les réseaux sociaux (pages officielles de la wilaya) et des partenariats avec Air Algérie mettent en avant « Oran, carrefour ouest-méditerranéen », tandis que le Plan de Développement Touristique 2023-2027 cible une diversification : 40% balnéaire, 30% culturel, 20% d'affaires, 10% écologique.(Zouad, Remmas, & Hamidi , 2019)

2 - Initiatives touristiques : De la promotion à l'opérationnalisation :La Direction du Tourisme et de l'Artisanat orchestre les actions phares. En octobre 2025, dix nouveaux circuits thématiques ont été inaugurés : « Patrimoine andalou » (de la Casbah à Tlemcen voisine), « Sentiers côtiers d'Arzew », et « Artisanat de Bethioua ». Ces itinéraires, balisés et dotés d'applications mobiles géolocalisées, s'appuient sur 90 projets hôteliers en gestation, dont cinq étoiles (Hôtel Méridien Es Senia) opérationnels fin 2025, pour un total de 3.000 lits additionnels.

Le Salon de la Cité Méditerranéenne (juin 2025) a réuni 150 exposants – artisans raï, restaurateurs, agences – générant 20 à 30 millions DA de contrats immédiats. Parallèlement, des séminaires universitaires (USTO, Oran 1) sur le « tourisme régénératif » forment 500 cadres annuels,

impliquant chercheurs et APC dans une co-construction bottom-up. Ces efforts, pilotés par le Coordinateur Tourisme de la Wilaya, visent 20 000 emplois directs d'ici 2030, avec un focus sur l'inclusion des jeunes chômeurs (taux 15% en périphérie).

3 - Politiques industrielles et attractivité économique : Du côté économique, l'AAPI (Agence Algerienne de Promotion de l'Investissement) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la wilaya d'Oran (CCI) mènent depuis 2024 une offensive ciblée pour repositionner le territoire comme un hub industriel compétitif, non seulement au plan national mais aussi à l'échelle méditerranéenne. Ces actions s'inscrivent dans une logique de marketing territorial qui dépasse la simple promotion : il s'agit de construire une offre territoriale cohérente, assortie d'incitations mesurables et d'un storytelling économique adapté aux investisseurs étrangers. Les roadshows organisés à Dubaï et Istanbul en novembre 2025, par exemple, ont réuni plus de 200 prospects internationaux autour d'un portefeuille de 12 zones d'activités totalisant 1.200 hectares équipés – des espaces plug-and-play dotés de réseaux électriques renforcés, de traitement des eaux usées et de fibre optique, avec des loyers subventionnés pour les cinq premières années. Ces événements, pilotés conjointement par la CCI et la Direction de l'Économie de la Wilaya, ont abouti à la signature de trois memoranda d'entente pour des unités de transformation agroalimentaire et logistique, illustrant la capacité d'Oran à transformer son image d'annexe pétrolière en plateforme diversifiée. (HADJ ALI, 2023)

Le pôle d'Arzew constitue l'épine dorsale de cette stratégie, avec ses extensions portuaires en cours qui porteront la capacité à +50% d'ici 2027, passant de 1,5 à 2,25 millions de conteneurs équivalents vingt pieds par an. Cette infrastructure, financée à parité par l'État et des partenariats public-privé, attire des géants comme TotalEnergies et Sonatrach pour des projets d'hydrogène vert et de captage carbone, alignés sur les objectifs nationaux de transition énergétique. Les responsables locaux, sous l'égide du wali, ont négocié des protocoles spécifiques : exemptions douanières sur les équipements importés et un guichet unique pour les autorisations environnementales, réduisant les délais de 18 à 6 mois. Résultat tangible : deux nouvelles unités de production d'ammoniac vert (capacité 200.000 tonnes/an chacune) devraient entrer en phase pilote en 2028, générant 1.500 emplois directs et indirects tout en redorant l'image écologique d'un site historiquement polluant. Cette mutation s'appuie sur une communication savamment dosée – vidéos testimoniales d'acteurs locaux diffusée lors des forums Gulf Business et brochures techniques en anglais soulignant le « coût compétitif de l'énergie solaire hybride » – qui transforme un handicap en levier concurrentiel face à des rivaux comme Tanger Med.

Les politiques industrielles ne se limitent pas à l'attraction brute : elles intègrent une dimension prospective, avec des assises économiques semestrielles où wali, CCI et syndicats co-construisent un « Plan d'Accélération Industrielle 2027-2030 ». Priorités affirmées : clusters numériques (technopole d'Es Senia pour IA et cybersécurité), agro-transformation des dattes et olives (valorisation des 8.900 ha de surface agricoe utile irrigués), et logistique 4.0 autour du corridor Arzew-Oran-Tlemcen. Les responsables locaux mesurent le succès via des indicateurs clé de performance (en anglais KPI : key performance indicator), le taux d'occupation des zones industrielles (85% visé), emplois induits par hectare (50), et ROI (Return On Investment) des roadshows (un contrat/10 prospects) – inscrivant Oran dans une compétition saine avec Annaba ou Jijel. Reste que ces avancées exigent une articulation renforcée avec Alger : assouplissement des changes pour les importateurs de machines-outils et un cadre national pour les PPP verts, sans quoi le momentum risque de s'essouffler face à la concurrence maghrébine.

4 - Dimension communicationnelle et gouvernance locale : La communication territoriale reste le talon d'Achille. Les auteurs Daoudi et Kheloui déploraient un « vide stratégique » aux APC, limitant les efforts à des affiches événementielles. Aujourd'hui, un embryon de cellule marketing de la wilaya produit des brochures trilingues (arabe-français-anglais) et vidéos 360° sur YouTube (500.000 vues en 2025). Des influenceurs locaux (raï et humour oranais) amplifient la visibilité organique.

La gouvernance implique un triumvirat : wali (stratégie globale), directeurs sectoriels (opérationnel), et présidents APC (terrain). Des assises annuelles (2024-2026) harmonisent les plans communaux, mais la fragmentation persiste : APC rurales comme Mers El Kébir rechignent à investir dans la promotion, faute de ressources. (Daoudi & Kheloui , 2013)

5 - Défis structurels et pistes d'avenir : Malgré ces avancées, des freins systémiques entravent le marketing territorial : absence d'Office de Marketing Destination (DMO) unifié, surdépendance aux hydrocarbures (60% du PIB wilaya), et image écornée par la pollution côtière. Les auteurs Zouad et Remmas préconisent une Analyse en Composantes Principales (ACP) actualisée, intégrant variables qualitatives (perception résidents), et un mix 4P adapté : Produit (diversification clusters), Prix (incitations sélectives), Place (réseaux numériques), Promotion (storytelling culturel). (Zouad & Remmas, 2019)

À terme, Oran pourrait s'inspirer de métropoles méditerranéennes (Valence, Tunis) pour un « marketing expérientiel » : festivals immersifs, résidences d'artistes, et data analytics pour cibler millennials. Une loi-cadre sur le marketing territorial, en gestation au niveau national, offrirait un cadre juridique décisif.

L'efficacité des actions est entravée par des démarches administratives lourdes qui retardent l'attribution des aides. De plus, le manque de formation spécifique des agents et le manque de coordination entre administrations réduisent l'efficacité des aides. Mais quelques initiatives locales prouvent que des progrès sont possibles si les acteurs se montrent proactifs, en misant sur une communication transparente et un accompagnement individualisé des porteurs de projets.

6 – Qualité de l'accompagnement offert : Pour arriver à attirer la localisation de nouvelles firmes dans un territoire, cela nécessite une bonne coordination des aides et soutiens du point de vue financier et fiscal est nécessaire. La réussite de cette coordination dépend en grande partie de la simplification des processus administratifs et de mettre à la disposition des nouvelles entreprises des points de contact unique qui serviront à informer et à soutenir les nuveaux investisseurs. Comme il est nécessaire d'utiliser les outils afin de mesurer en permanence les besoins des nouveaux investisseurs pour le seul but d'adapter les besoins de ces nouveaux investisseurs avec ces nouveaux dispositifs. En insistant sur le renforcement de la collaboration entre les diverses institutions, cela va garantir l'harmonisation des diverses pertires prenantes. Enfin, investir dans la formation des agents et offrir un accompagnement personnalisé pourrait augmenter l'attractivité de la région pour les entrepreneurs en proposant un soutien plus efficace et fluide.

7 – L'évaluation de la réactivité et de l'efficacité des services locaux : L'évaluation de la réactivité et de l'efficacité des services locaux constitue un volet déterminant pour apprécier la qualité de l'accompagnement institutionnel offert aux nouveaux investisseurs dans la wilaya d'Oran. En effet, au-delà de la simple mise à disposition d'aides financières ou d'infrastructures, c'est la rapidité et la pertinence des réponses apportées par ces services qui conditionnent la capacité du territoire à séduire et à fidéliser les porteurs de projets. Cette évaluation s'inscrit ainsi dans la continuité des dynamiques de partenariat et de coopération exposées précédemment, où la fluidité et la coordination institutionnelles jouent un rôle clé dans la performance globale de l'écosystème d'investissement.

Tout d'abord, la réactivité des services locaux s'exprime principalement par la capacité des différentes entités administratives à réduire le temps de traitement des dossiers, à clarifier les procédures et à accompagner efficacement chaque étape du parcours d'installation. Dans ce

contexte, la wilaya d'Oran a progressivement mis en œuvre des outils digitaux et des guichets uniques, destinés à limiter les doubles saisies et les pertes d'information, ainsi qu'à assurer une communication plus directe avec les investisseurs. Par exemple, via son site web officiel, la wilaya propose des supports informatifs et des services de suivi en ligne, permettant de gagner en transparence et en célérité dans la gestion des demandes. (Khelifa, M, 2022). Cette numérisation des démarches, tout en restant perfectible, contribue à atténuer la lourdeur bureaucratique souvent perçue comme un obstacle majeur, en particulier pour les nouveaux entrepreneurs qui découvrent les contraintes réglementaires locales.

8 - Rôle des incubateurs oranais : Par ailleurs, l'efficacité des services ne se mesure pas uniquement en termes de rapidité administrative, mais également par la qualité de l'accompagnement technique et stratégique offert. Les dispositifs de suivi sur le terrain, largement impulsés par la collaboration entre autorités locales, chambres de commerce et entités privées, facilitent l'identification rapide des problématiques rencontrées et permettent une adaptation continue des aides accordées. Une caractéristique notable dans le cas oranais est la présence d'incubateurs et de structures d'assistance rapprochées qui jouent un rôle de relais crucial dans l'orientation et le conseil aux investisseurs. Ces initiatives, telles que l'incubateur de l'INTTIC, contribuent non seulement à renforcer les compétences des porteurs de projets mais aussi à assurer un appui méthodologique personnalisé, favorisant ainsi la pérennité des initiatives**.** (Djelti & Chouam, 2016). Cette combinaison d'appui technique et institutionnel illustre la volonté des services locaux d'adopter une posture proactive, où l'efficacité s'entend comme une réponse intégrée aux besoins réels des investisseurs.

Néanmoins, malgré les avancées observées, des défis persistent concernant la synchronisation entre les différents services impliqués et la disponibilité constante de ressources humaines compétentes. La multiplicité des interlocuteurs, si elle s'inscrit dans une logique de spécialisation et de complémentarité, peut parfois engendrer des lenteurs, notamment lorsque la coordination est insuffisante ou lorsque les responsabilités ne sont pas clairement définies. De plus, l'allocation des aides financières non remboursables, évoquée dans le cadre des politiques d'appui économique, nécessite un suivi rigoureux afin d'éviter des délais induits par les contrôles administratifs ou des procédures complexes qui peuvent décourager certains investisseurs, en particulier ceux qui ne disposent pas d'une solide expérience préalablement. (Touati, 2015). Ainsi, l'amélioration continue des protocoles internes et la formation des agents publics apparaissent comme des leviers essentiels pour renforcer la réactivité et la qualité globale du service.

Enfin, la dynamique collaborative instaurée entre les services publics et les acteurs privés contribue largement à optimiser l'efficacité de l'accompagnement. Les partenariats publics-privés, combinés à l'expertise des chambres de commerce, favorisent la mise en place d'outils et de méthodologies flexibles, capables d'être ajustés en fonction des retours des investisseurs et du contexte économique local. Cette démarche itérative renforce la capacité des services locaux à délivrer une assistance ciblée et à anticiper les besoins futurs, tout en consolidant la confiance des porteurs de projets dans la pérennité des dispositifs d'aide. (Djelti & Chouam, 2016)

2- Propositions pour renforcer la cohérence et l'accessibilité des aides : L'analyse préalable de la réactivité et de l'efficacité des services locaux à Oran révèle des avancées encourageantes, mais elle met également en exergue l'importance d'une organisation plus cohérente et accessible des aides destinées aux investisseurs. Pour répondre aux problématiques identifiées, plusieurs pistes peuvent être envisagées afin de mieux structurer l'offre de soutien et d'en assurer une diffusion optimale.

Le premier axe consiste à renforcer la mutualisation et la coordination des dispositifs d'aides, en évitant la fragmentation souvent constatée entre les multiples instances impliquées. La complexité administrative demeure un frein majeur à l'attraction d'investissements, notamment pour les porteurs de projets peu expérimentés dans le contexte local. Il apparaît nécessaire de consolider les guichets uniques, non seulement comme un point d'accueil administratif, mais aussi comme une interface active d'orientation personnalisée, prenant en compte les spécificités sectorielles et les profils des investisseurs. Un tel dispositif intégré pourrait s'appuyer sur une cartographie exhaustive des aides disponibles, facilitant ainsi l'identification rapide des dispositifs adaptés à chaque projet. De surcroît, la capitalisation des retours d'expérience et la formalisation de procédures harmonisées contribueraient à réduire les ajustements aléatoires au cas par cas, améliorant la prévisibilité et la transparence des démarches, ce qui est indispensable pour rassurer les investisseurs et leur garantir une navigation fluide dans le système d'aides. (Daoudi & Kheloui , 2013)

Un autre levier concerne la diversification et l'adaptation des formes d'aides proposées afin de correspondre aux attentes et contraintes variées des investisseurs. L'octroi d'aides financières non remboursables reste indispensable, mais la wilaya gagnerait à enrichir son éventail par des mesures complémentaires, telles que des incubations techniques, des facilités d'accès aux infrastructures ou encore un accompagnement à l'export. Ce dispositif élargi, inspiré par les initiatives de soutien sectoriel dans des régions comparables, viserait à réduire les risques perçus et à stimuler l'innovation. Par ailleurs, une meilleure visibilité des critères d'éligibilité, assortie d'un

accompagnement continu pour franchir les étapes administratives, améliorerait la perception d'équité et d'ouverture des aides. Ce cadre plus souple et différencié, par exemple en mobilisant des aides adaptées aux PME innovantes ou aux entreprises durables, est susceptible d'accroître l'attractivité du territoire en ciblant des segments porteurs de valeur ajoutée locale. (Touati, 2015).

Enfin, l'accent doit être mis sur la formation continue des agents publics en charge de la gestation des aides. Leur rôle d'interface clef implique une compréhension approfondie des dispositifs économiques et des attentes des investisseurs. Face à l'évolution constante des politiques et des enjeux territoriaux, un programme de perfectionnement axé sur les pratiques collaboratives, les compétences numériques et la médiation interculturelle renforcerait considérablement la qualité de l'accueil et du suivi. Cette approche proactive en capital humain est indispensable pour lever les barrières liées à la lourdeur administrative et assurer un accompagnement réellement centré sur les besoins des investisseurs, tout en consolidant la confiance dans le fonctionnement de la wilaya. (Khelifa, M, 2022)**.**

Ces propositions convergent vers une stratégie intégrée où la cohérence institutionnelle, la maîtrise technologique et l'adaptation humaine se conjuguent pour rendre les aides plus accessibles, mieux ciblées et pleinement opérantes. Ainsi, renforcer la cohérence et l'accessibilité des dispositifs d'aide dépasse la simple amélioration technique ; il s'agit d'instaurer un véritable écosystème territorial favorable à l'initiative économique, capable de s'adapter aux défis de l'attractivité dans un contexte national et international exigeant. Cela implique de poursuivre les efforts amorcés dans la numérisation et la coordination des services, tout en innovant dans les modalités d'accompagnement au bénéfice des nouveaux investisseurs, afin que la wilaya d'Oran devienne une terre d'accueil exemplaire pour les projets responsables et durables.

L'attribution de terrains ainsi que l'aménagement des infrastructures constituent des leviers fondamentaux dans la politique d'aide foncière déployée par les autorités locales de la wilaya d'Oran en faveur des nouveaux investisseurs. Cette forme d'accompagnement s'inscrit non seulement dans une logique de facilitation administrative mais aussi dans une stratégie plus globale visant à renforcer l'attractivité territoriale et à dynamiser le développement économique local. La mise à disposition de terrains adaptés aux besoins spécifiques des projets d'investissement représente une condition sine qua non pour lever les obstacles liés à l'accès au foncier, souvent perçu comme un frein majeur à l'implantation d'activités industrielles, commerciales ou touristiques.

Les autorités locales s'efforcent de répondre aux attentes des investisseurs en proposant des terrains à des conditions préférentielles, notamment par le biais d'allègements ou de mises à disposition gratuites, conformément aux dispositifs nationaux complétés par des mesures spécifiques à la wilaya d'Oran. Ce système est pensé pour réduire la contrainte financière initiale que représente souvent l'acquisition foncière, surtout dans un contexte où les investisseurs essayent de minimiser les coûts fixes afin d'améliorer la rentabilité de leurs projets.

Par ailleurs, cette attribution ne saurait suffire en elle-même sans un accompagnement infrastructurel efficace. La mise en place d'équipements publics indispensables, tels que les réseaux d'eau, d'électricité, de voirie, ainsi que les connexions aux réseaux de transport, constitue un aspect central des interventions territoriales. En effet, la qualité et la disponibilité des infrastructures lourdes déterminent souvent la compétitivité d'un site industriel ou commercial. Dans ce cadre, les autorités locales d'Oran s'engagent à aménager les zones industrielles et commerciales en périphérie de la ville, notamment dans son secteur Est, où existent des programmes concertés visant à structurer l'espace urbain autour d'infrastructures modernes, adaptées aux standards internationaux et permettant une insertion optimale des entreprises dans leurs environnements de production. (Touati, 2015)

Le rôle des services publics locaux est ainsi renforcé pour assurer une coordination optimale entre la planification foncière, la construction des infrastructures, et l'accompagnement administratif. Ce maillage fonctionnel contribue à créer un cadre favorable non seulement à l'installation mais aussi à la pérennisation des investissements. Ces efforts ne se limitent pas à la simple distribution foncière ; ils impliquent une vision d'aménagement du territoire soutenue par des projets d'envergure qui tiennent compte des dynamiques économiques, sociales et environnementales propres à la wilaya d'Oran. On observe dès lors une interaction étroite entre les aides foncières et les politiques de communication territoriale, lesquelles visent à valoriser l'offre locale auprès d'investisseurs potentiels, soulignant ainsi la complémentarité entre les dispositifs matériels et immatériels d'attractivité. (Daoudi & Kheloui , 2013).

Enfin, ce dispositif d'aide foncière apparaît comme une réponse pragmatique aux besoins exprimés par les investisseurs qui se heurtent fréquemment à des procédures complexes et à des coûts prohibitifs dans l'accès au terrain. En levant ces obstacles grâce à une politique d'attribution claire et accompagnée d'une amélioration continue des infrastructures, la wilaya d'Oran s'inscrit dans une stratégie compétitive visant à attirer des projets d'investissement qualitatifs, susceptibles de générer des retombées économiques et sociales positives, telles que la création d'emplois locaux, l'essor de filières innovantes, et le développement de synergies territoriales. (Zouad, Remmas,

&Hamidi , 2019). Cette approche intégrée souligne la volonté des autorités locales d'offrir un environnement propice à la concrétisation des projets, en dépassant la simple aide financière pour créer des conditions structurelles d'accueil favorables et durables.

3 - L'évaluation de l'efficacité des services : L'évaluation de la réactivité et de l'efficacité des services locaux constitue une étape cruciale pour mesurer l'impact réel des dispositifs d'accompagnement institutionnel destinés aux nouveaux investisseurs dans la wilaya d'Oran. Ces services, entendus comme l'ensemble des structures administratives, techniques et d'appui qui interviennent dans le processus d'implantation des entreprises, jouent un rôle déterminant à la fois dans la fluidité des démarches et dans la valorisation de l'environnement territorial. Il convient ainsi d'apprécier dans quelle mesure la dynamique institutionnelle locale parvient à répondre aux attentes des investisseurs, souvent confrontés à des contraintes temporelles et réglementaires pouvant freiner l'implantation effective de leurs projets.

L'expérience oranaise révèle que la réactivité des services locaux varie selon la nature des demandes et la capacité organisationnelle des entités concernées. Par exemple, les structures d'accompagnement telles que les guichets uniques ou les cellules d'appui aux investisseurs se sont progressivement développées pour centraliser les démarches administratives, simplifier les procédures et accélérer les délais de traitement. Ce modèle, qui vise à limiter la multiplication des interlocuteurs, permet de réduire substantiellement les temps d'attente souvent signalés comme un obstacle majeur par les investisseurs, notamment en phase de constitution du dossier foncier ou d'obtention des autorisations nécessaires. (Khelifa, M, 2022). Toutefois, ces dispositifs connaissent encore des disparités en termes de qualité de service ou de disponibilité, en fonction des quartiers ou des sous-secteurs économiques, ce qui traduit la nécessité d'une meilleure coordination interservices.

Par ailleurs, l'efficacité ne se mesure pas uniquement à l'aune de la rapidité des réponses administratives, mais aussi de la capacité à offrir un accompagnement personnalisé et adapté à chaque profil d'investisseur. La complexité des projets, qui peuvent relever de secteurs différents (industriel, commercial, touristique), oblige les services locaux à disposer d'une expertise technique pointue pour réaliser un diagnostic précis des besoins, proposer des solutions adéquates et orienter vers les aides financières ou incitations les plus pertinentes. Dans ce cadre, les incubateurs et centres d'appui technologique à Oran, renforcent l'efficacité globale en apportant un suivi ciblé et en facilitant l'accès à des réseaux de financement, contribuant ainsi à la maturation des projets et à leur pérennisation. (Djelti & Chouam, 2016). Ce dispositif illustre bien l'intérêt

d'une prise en charge intégrée qui va au-delà des simples infrastructures physiques pour inclure un soutien conseil et un appui au développement.

4 - Le facteur humain et les compétences : En outre, le facteur humain et la compétence des agents locaux apparaissent fondamentaux dans l'amélioration de la satisfaction des investisseurs. La disponibilité, la connaissance des régulations en vigueur, ainsi que la capacité à anticiper les difficultés participent à créer un climat de confiance, indispensable pour encourager les initiatives d'investissement. Or, plusieurs études ont montré que l'adaptation des services publics aux exigences d'un environnement économique en mutation, ainsi que la formation continue des personnels, restent des défis récurrents.

Par ailleurs, l'efficacité des services locaux doit également être appréciée à travers leur aptitude à mobiliser et à coordonner des ressources financières et matérielles au bénéfice des investisseurs. La mise en œuvre de subventions, d'abattements fiscaux ou d'aides non remboursables suppose une gestion rigoureuse et transparente pour garantir un accès équitable, tout en assurant une bonne utilisation des fonds publics. La réactivité dans le traitement des dossiers de subvention conditionne souvent la décision finale d'investissement, ce qui justifie l'attention portée à la simplification des critères et à la célérité des procédures. Les retards ou lourdeurs dans ces processus peuvent induire une désaffection notable des porteurs de projets, particulièrement ceux issus des petites et moyennes entreprises, qui ne disposent pas toujours des ressources nécessaires pour supporter des délais administratifs longs. (Touati, 2015).

Il faut enfin souligner que la réactivité et l'efficacité des services locaux dans la wilaya d'Oran s'inscrivent dans un cadre institutionnel plus large, caractérisé par une volonté politique affirmée de modernisation de l'administration territoriale et de valorisation du territoire comme attracteur d'investissements. Les efforts entrepris autour de la digitalisation des services, notamment via le site web dédié à l'accompagnement des investisseurs, représentent une avancée notable en termes d'accessibilité et de transparence des informations. Cette innovation facilite la première prise de contact, l'inscription aux dispositifs d'aide et la recherche documentaire, réduisant ainsi certaines barrières liées à la méconnaissance des dispositifs par les porteurs de projet. (Khelifa, M, 2022). Cependant, l'efficacité numérique dépend aussi de l'accompagnement humain qui doit garantir la complétude et la validation des dossiers.

Ainsi, la lecture de la réactivité et de l'efficacité des services locaux ne peut se limiter à une évaluation quantitative des délais, mais doit intégrer une perspective qualitative englobant la pertinence des solutions proposées, la contextualisation territoriale des actions et la dimension

stratégique des interrelations entre acteurs publics et privés. Cette analyse rejoint la logique développée dans le paragraphe précédent, où l'attribution foncière et l'aménagement des infrastructures représentent les fondations matérielles de l'attractivité territoriale. L'efficacité des services locaux vient compléter et amplifier cette dynamique en offrant une gouvernance adaptée et un accompagnement opérationnel au quotidien, nécessaires à la conversion rapide et durable des opportunités foncières en projets d'investissement concrets et viables.

Les témoignages des nouveaux investisseurs implantés dans la wilaya d'Oran offrent un éclairage précieux sur l'efficacité réelle des dispositifs d'accompagnement institutionnels et des aides accordées, en confrontant les intentions des autorités locales aux expériences vécues sur le terrain. Ces récits permettent ainsi de saisir non seulement les opportunités offertes, mais également les difficultés rencontrées, contribuant à une appréciation nuancée des mécanismes de soutien mis en œuvre.

Plusieurs entrepreneurs mettent en avant, dans leurs retours d'expérience, la facilitation administrative résultant de la création de guichets uniques et de cellules d'appui dédiés. Ces structures, conçues pour centraliser les démarches et réduire les interlocuteurs, ont permis à certains investisseurs d'accélérer la phase initiale d'installation, notamment dans le traitement des dossiers fonciers et l'obtention des autorisations réglementaires. (Khelifa, M, 2022). L'un des témoignages souligne par exemple que la rapidité dans le montage du dossier et l'accompagnement à la navigation dans le labyrinthe administratif ont constitué un levier déterminant dans la prise de décision d'implantation, renforçant la confiance vis-à-vis des institutions territoriales. Ce constat traduit une avancée réelle dans la réduction des délais, élément souvent qualifié de critère clé pour préserver la motivation des porteurs de projets.

Toutefois, ces expériences révèlent aussi la persistance d'écueils, en particulier relatifs à la variabilité qualitative des services selon les quartiers ou les secteurs d'activité. Certains investisseurs évoquent un manque de coordination interservices qui génère des redondances dans les demandes documents et des délais supplémentaires, nuisant à la fluidité du processus d'implantation. (Touati, 2015)**.** Cette problématique renforce la nécessité d'une harmonisation accrue des interventions administratives ainsi que d'une communication plus fluide entre les différents opérateurs publics, éléments indispensables pour limiter la frustration des entrepreneurs et orienter efficacement les ressources d'aide. De surcroît, le retour d'expérience fait apparaître que la disponibilité et la compétence des agents locaux influencent fortement la perception globale de l'accompagnement. L'attitude proactive et l'expertise technique des interlocuteurs sont mises

en avant comme des facteurs facilitant la résolution des problèmes et le développement d'une relation de confiance.

En matière d'aides financières, plusieurs cas pratiques illustrent l'impact concret des subventions non remboursables attribuées par la wilaya d'Oran, en particulier dans les phases cruciales d'investissement initial. Un entrepreneur du secteur industriel relate que le soutien financier direct a permis d'alléger les premières charges, notamment celles liées à l'acquisition d'équipements et à la liaison au réseau électrique. Cette aide a non seulement constitué un facteur de surmontage d'obstacles financiers immédiats, mais aussi un signal fort envoyé par le territoire quant à son engagement en faveur des investisseurs. (Touati, 2015).Néanmoins, la gestion rigoureuse et la rapidité dans l'attribution de ces aides restent parfois insuffisantes, comme l'exprime un entrepreneur ayant dû faire face à des délais administratifs prolongés, freinant la mise en œuvre de son projet. Ce témoignage souligne que la simplification des procédures et une meilleure communication sur les critères d'éligibilité pourraient renforcer substantiellement l'attractivité de la wilaya.

Au-delà des aspects financiers et administratifs, les incubateurs locaux jouent un rôle clé dans l'accompagnement personnalisé des porteurs de projets, en particulier pour les jeunes entreprises innovantes implantées à Oran. Un exemple significatif est celui de l'incubateur de l'INTTIC[1], qui fournit un appui technique et un encadrement sur mesure permettant aux investisseurs de mieux appréhender les marchés et d'accéder à des réseaux de financements complémentaires. (Djelti & Chouam, 2016).Le témoignage d'un startupeur illustrant ce dispositif met en lumière l'importance du suivi continu et de la mise en réseau dans la consolidation de la pérennité des entreprises naissantes. Cet accompagnement va donc au-delà de la simple aide ponctuelle, englobant une prise en charge globale qui favorise le développement durable des projets sur le territoire.

En guise de synthèse, les cas pratiques issus de l'expérience des nouveaux investisseurs confirment la pertinence des efforts institutionnels déployés à Oran, tout en révélant les axes d'amélioration indispensables à une meilleure attractivité territoriale. Ils traduisent l'interdépendance entre une administration réactive, des aides adaptées et un accompagnement technique de qualité, éléments qui conditionnent la décision d'implantation et la réussite des initiatives économiques. Ce retour d'expérience met en évidence que la transition d'un cadre institutionnel encore perfectible vers un environnement pleinement favorable à l'investissement repose largement sur l'optimisation continue des interactions entre services, une meilleure gestion des ressources allouées et une

[1] - Institut National des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication d'Oran – INTTIC -, qui abrite un incubateur de projets TIC en Algérie.

écoute accrue des besoins réels des investisseurs. Ainsi, l'analyse qualitative des témoignages vient enrichir la vision globale portée par l'évaluation des dispositifs, soulignant que la valorisation du territoire d'Oran comme pôle attractif doit intégrer une dimension humaine et stratégique incontournable. (Zouad, Remmas, & Hamidi , 2019)

L'ensemble des dispositifs d'aides et de subventions accordés aux nouveaux investisseurs dans la wilaya d'Oran constitue un dispositif multifacette qui conjugue mécanismes financiers, facilitation administrative et accompagnement technique. Toutefois, la synthèse opérée révèle une tension profonde entre les ambitions affichées par les autorités locales et les réalités concrètes rencontrées par les porteurs de projets, traduisant un équilibre encore fragile entre potentialités et obstacles persistants.

Sur le plan financier, les aides attribuées prennent la forme de subventions non remboursables destinées à alléger les coûts initiaux d'investissement, en particulier ceux liés à l'acquisition d'équipements ou à la connexion aux infrastructures de base. Cette modalité, qui apparaît comme une reconnaissance explicite de l'engagement du territoire envers l'investissement, favorise le déclenchement des projets en atténuant les risques économiques immédiats encourus par les entrepreneurs. Toutefois, la récurrence des critiques relatives à la lenteur des procédures d'attribution met en lumière une faiblesse structurelle affectant l'efficacité de ces aides, un problème non négligeable au moment où la rapidité d'exécution constitue un facteur déterminant pour maintenir la motivation des investisseurs.(Ouguennoune). Cette situation soulève la question de la modernisation des processus administratifs et de la simplification des critères d'éligibilité afin d'éviter que le potentiel de ces encouragements financiers reste partiellement inexploitée.

Les dispositifs de facilitation administrative, notamment à travers la création de guichets uniques et de cellules d'appui, répondent à une volonté affirmée de fluidifier les interactions entre investisseurs et services publics. La centralisation des démarches devait initialement pallier la dispersion et la complexité bureaucratique inhérentes à l'environnement local, offrant une expérience plus intuitive et moins chronophage. (Touati, 2015). En dépit des avancées concrètes observées dans certaines zones, les témoignages recueillis soulignent des disparités notables selon les secteurs et quartiers, avec des dysfonctionnements persistants liés au manque de coordination interservices. L'existence de redondances dans la demande documentaire et les délais supplémentaires qu'elles génèrent illustrent les limites d'une organisation encore fragmentée, qui peut aisément compromettre la perception d'efficacité de l'accompagnement institutionnel. (Ouguennoune). Ainsi, outre la mise en place de structures dédiées, la qualité de la communication

et la cohérence interne des services publics apparaissent comme des leviers essentiels à renforcer pour maximiser l'impact de ce volet.

5 – Le renforcement des dispositifs d'accompagnement technique et les réformes structurelles dans la wilaya d'Oran : L'accompagnement technique représente une autre dimension clé du dispositif, avec des initiatives telles que les incubateurs et les réseaux de soutien aux jeunes entreprises innovantes. Ces structures apportent une valeur ajoutée en offrant un encadrement personnalisé, incluant conseils stratégiques, accès à l'information métier et ouverture vers des financements complémentaires. Cette approche holistique s'avère particulièrement pertinente pour des projets innovants qui nécessitent un suivi continu pour s'adapter aux exigences du marché et gagner en pérennité. Toutefois, cette composante reste encore marginale en termes de couverture et d'impact global, reflétant une inadéquation relative entre les besoins spécifiques des investisseurs et les ressources disponibles. Renforcer ces dispositifs d'accompagnement technique pourrait contribuer à équilibrer le dispositif global en enrichissant la palette des outils mis à disposition des entrepreneurs.

Enfin, les limites structurelles relevées qu'il s'agisse de délais administratifs, d'un manque de transparence sur les critères d'attribution d'aides, ou encore des disparités dans la qualité des services selon les zones appellent à une réforme systémique. La convergence des efforts autour d'une meilleure coordination interinstitutionnelle, d'une communication plus claire et d'une réactivité accrue semble nécessaire pour transformer ces dispositifs en véritables atouts compétitifs. Cette transformation repose également sur une écoute attentive des retours terrain et une adaptation constante des politiques aux réalités économiques locales, afin que les aides soient perçues non seulement comme des incitations ponctuelles, mais comme un engagement durable des autorités en faveur de l'investissement privé.

Ainsi, la synthèse des dispositifs déployés dans la wilaya d'Oran fait émerger une dynamique encourageante malgré des imperfections persistantes. Elle souligne que la réussite de l'attractivité territoriale ne dépend pas uniquement de l'existence d'aides financières, mais résulte d'un ensemble cohérent combinant simplifications administratives, accompagnement humain et efficience des services publics. Seule une intégration optimale de ces dimensions permettra d'instaurer un climat de confiance pérenne propice à l'essor des investissements dans cette région stratégique.

Les recommandations visant à renforcer la cohérence et l'accessibilité des aides destinées aux nouveaux investisseurs dans la wilaya d'Oran s'appuient nécessairement sur le constat des dysfonctionnements observés, notamment en termes de lenteur procédurale, de fragmentation administrative et d'inégalités d'accès selon les secteurs ou les territoires. Pour progresser vers une politique d'attractivité réellement efficiente, il convient d'articuler les démarches autour de plusieurs axes complémentaires qui réconcilient ambitions stratégiques et réalités opérationnelles.

D'abord, un effort soutenu de simplification et d'harmonisation des procédures apparaîtcrucial. L'expérience démontre que la multiplicité des exigences documentaires et l'absence d'un cadre clair et homogène freinent substantiellement la mobilisation des aides financières. Pour pallier cette difficulté, il serait opportun d'instaurer une plateforme numérique intégrée, consolidant à la fois les informations relatives aux dispositifs, les critères d'éligibilité et les modalités de demande, tout en assurant un suivi dynamique de l'avancement des dossiers. Cette digitalisation, au-delà de la réduction drastique des délais administratifs, renforcerait la transparence et la communication à destination des porteurs de projets, contribuant ainsi à une meilleure appropriation des dispositifs par les investisseurs.(Khelifa, M, 2022). Une telle évolution nécessiterait une coordination interservices accrue, afin de garantir que l'ensemble des acteurs institutionnels adhèrent à un référentiel unique et partagent des données fluides, éliminant les redondances qui affectent encore la qualité du service public.

Par ailleurs, la conception même des aides gagnerait à être revisée pour s'adapter plus finement aux profils hétérogènes des investisseurs et aux spécificités sectorielles du territoire. Cela suppose la mise en place d'un système modulaire d'accompagnement, combinant différents niveaux d'interventions financières et techniques en fonction du stade de maturité du projet et des contraintes contextuelles. Par exemple, outre les subventions classiques non remboursables, des mécanismes de prêts à taux préférentiels ou de garanties pourraient être développés pour soutenir les phases ultérieures d'expansion, répondant ainsi à une demande souvent négligée dans les dispositifs actuels. De même, l'intégration systématique d'un volet conseil, par le biais de mentors, d'experts ou d'incubateurs territoriaux, renforcerait l'attractivité en fournissant un appui personnalisé et une meilleure adaptation aux attentes économiques locales, c'est le cas par exemple de CIET - Centres d'incubation d'entreprises techniques**.** (Touati, 2015). Ce modèle favoriserait une articulation plus fluide entre aides financières et accompagnement technique, évitant que ces dimensions soient perçues comme parallèles ou détachées.

6 – La participation des acteurs locaux : Un autre levier réside dans l'élargissement de la participation des acteurs locaux et privés dans la gouvernance des aides. Encourager la concertation entre autorités territoriales, chambres de commerce, associations professionnelles et investisseurs permettrait de mieux identifier les besoins émergents et de réajuster en continu les modalités d'intervention. Ce dialogue inclusif contribuerait également à construire un climat de confiance mutuelle, facteur essentiel pour dissiper les perceptions de complexité ou d'arbitraire qui peuvent décourager certains porteurs de projets. Il comporte également une dimension stratégique, dans la mesure où les acteurs locaux sont souvent les mieux placés pour détecter les opportunités d'innovation et d'adaptation aux mutations économiques, favorisant ainsi une politique territoriale plus réactive et adaptable. (Daoudi & Kheloui , 2013).

7 – La communication et l'information : Enfin, il est impératif de renforcer les dispositifs d'information et de communication tout au long des parcours d'investissements. Une communication territoriale cohérente et ciblée, qui valorise non seulement les aides disponibles mais aussi les réussites locales, contribue à créer une image dynamique et attractive de la wilaya d'Oran. Il s'agit d'éviter que l'information soit dispersée ou inaccessible, comme cela est parfois le cas en raison de canaux multiples et peu intégrés. La mise en œuvre d'une stratégie de communication unifiée, utilisant à la fois les supports numériques, les événements locaux et les réseaux institutionnels, favoriserait une meilleure diffusion des messages à destination d'un public diversifié d'investisseurs potentiels. Par ailleurs, une attention particulière doit être portée à l'accessibilité des informations pour les petites entreprises ou les porteurs de projets débutants, souvent moins armés pour naviguer dans des dispositifs complexes.

Ces propositions dessinent ainsi une trajectoire d'amélioration systémique par la rationalisation, la modularisation et l'inclusion, réconciliant les atouts et les limites mises en lumière précédemment. Parallèlement à une volonté politique forte, leur mise en œuvre exige un pilotage attentif et une évaluation régulière des impacts afin d'ajuster les pratiques dans un environnement en constante évolution.

Conclusiom :

Les politiques d'incitation et de soutien aux entreprises dans la wilaya d'Oran constituent un levier stratégique majeur pour renforcer l'attractivité et la compétitivité des territoires. Ces politiques, qui incluent des aides financières, des allègements fiscaux, et un accompagnement personnalisé, favorisent l'implantation et le développement des entreprises locales et étrangères. Elles permettent de dynamiser le tissu économique en stimulant l'innovation, la création d'emplois et la diversification sectorielle. Par ailleurs, ces dispositifs participent à la construction d'un environnement économique stable et attractif, créant ainsi un cercle vertueux favorisant l'investissement. La collaboration entre autorités publiques, acteurs privés et partenaires institutionnels est essentielle pour adapter ces incitations aux besoins spécifiques du territoire, optimisant ainsi leur impact. Ce soutien actif prolonge et renforce les dynamiques de marketing territorial, en assurant un développement économique durable et inclusif.

Chapitre 7 - « Entre inertie administrative et pression de modernisation : le développement territorial des communes de la wilaya d'Oran à l'épreuve de la gouvernance locale »

Introduction

Le développement territorial des communes constitue aujourd'hui l'un des enjeux majeurs des politiques publiques locales, tant par son incidence directe sur la qualité de vie des populations que par son rôle dans la structuration des économies territoriales. Dans ce cadre, les communes de la wilaya d'Oran, articulées entre centre urbain dense et périphéries diversifiées, offrent un terrain particulièrement instructif pour observer la manière dont les dynamiques de développement se traduisent – ou se bloquent – au niveau local. Elles se situent à la croisée de plusieurs logiques : pressions de croissance économique, attentes citoyennes en matière de services, exigences de planification territoriale et contraintes budgétaires et institutionnelles. C'est précisément dans cet espace de tensions que s'inscrit le présent chapitre.

Pourtant, ces mêmes communes évoluent dans un environnement administratif marqué par des héritages institutionnels profondément enracinés. L'inertie administrative se manifeste à la fois dans les structures (hiérarchies fortes, centralisation fonctionnelle, fragmentation des compétences) et dans les pratiques (routines, résistance aux procédures participatives, faible coordination entre services). Derrière les discours officiels sur la décentralisation, la gouvernance locale et la modernisation du service public se dissimulent des réalités souvent plus lentes à se transformer. Les réformes successives, les textes de loi et les programmes de modernisation peinent à se traduire sur le terrain par une amélioration visible et durable des capacités d'action des collectivités locales.

À l'inverse, les communes de la wilaya d'Oran sont traversées par une pression croissante de modernisation. Cette pression provient à la fois de l'évolution des cadres législatifs et réglementaires, des attentes des citoyens et des opérateurs économiques, ainsi que des exigences de compétitivité des territoires dans un contexte régional et national marqué par la recherche de productivité et de transparence. Les outils de planification, les systèmes d'information, les démarches participatives et les logiques de management sont ainsi progressivement introduits, sans toujours être pleinement intégrés dans les cultures organisationnelles locales. La question centrale devient alors de savoir comment les communes négocient, au quotidien, ce décalage entre des cadres modernisateurs et des modes de fonctionnement encore largement inertes.

Le chapitre qui suit s'inscrit précisément dans cette perspective. Il s'agit de montrer que le développement territorial des communes de la wilaya d'Oran se construit bien « entre inertie administrative et pression de modernisation ». Il s'agit non pas de réduire ce développement à une simple question de gestion locale, mais de l'appréhender comme un processus complexe, où les

normes, les pratiques et les stratégies locales s'imbriquent de manière contradictoire. En articulant ces deux dimensions, ce chapitre vise à poser les bases conceptuelles et empiriques nécessaires pour comprendre comment les communes d'Oran, tout en conservant une certaine continuité institutionnelle, s'inscrivent dans des dynamiques de transformation aux rythmes inégaux et aux effets parfois incertains.

1 - Commune d'Ain El Bia :

1 – La situation économique actuelle : Cette commune se caractérise par une industrialisation notable, particulièrement dans l'industrie pétrochimique, tout en préservant ses traditions agricoles et côtières. Elle est intégrée au pôle industriel d'Arzew, l'un des plus significatifs en Algérie, qui rassemble quatre communes, y compris Aïn El Bia. Ce secteur englobe une zone industrielle de 2800 hectares abritant divers complexes pétrochimiques et unités de production présentant un risque élevé (liquéfaction du gaz, raffinerie, production de méthanol, ammoniac, etc

La commune d'Aïn El Bia, qui en association avec les communes voisines d'Arzew, Béthioua et Mers El Hadjadj, abrite le plus grand port algérien dédié aux hydrocarbures. Cette spécialisation positionne la commune comme un centre névralgique des opérations d'exportation et de transformation pétrolière.

2 – Les perspectives de développement économique : Pour ses perspectives de développement, la commune d'Ain El Bia profite de l'essor économique général de la wilaya d'Oran, qui privilégie l'innovation, la recherche et la diversification industrielle. L'établissement de micro-zones d'activités et l'amélioration des infrastructures constituent des atouts majeurs pour stimuler l'économie locale et rehausser la qualité de vie des résidents.

Le port et les secteurs pétrochimiques demeurent des éléments essentiels de l'économie, générant des impacts significatifs sur l'emploi et le dynamisme économique. Cependant, ils posent également des défis liés à l'environnement et à la planification urbaine

2 - Commune d'Ain El Kerma :

1 – La situation économique actuelle : Cette commune se caractérise par son faible niveau de développement, justifié par l'absence d'entreprise industrielle. L'effort des responsables vise à investir dans des projets structurants pour améliorer le cadre de vie de ses citoyens. Parmi ces projets, on peut citer le projet de réalisation d'une station de dessalement de Cap Blanc, dont la date de réception est fixée au cours du premier trimestre de 2025. Sa réalisation est confiée aux

filiales publiques des groupes de la Sonatrach et de Cosider. La main d'œuvre prévue sera initialement fixée à 90 salariés et sera chargée de la gestion de cette station.

Cette station qui va produire 300.000 m² d'eau potable par jour, vise à faire face à sécuriser l'alimentation en eau potable dans la wilaya d'Oran et à renforcer les capacités hydriques des wilayas d'Ain Temouchent, Relizane et Mascara.

Cette commune se caractérise par l'existence d'une des plages les plus prisées de la wilaya d'Oran, voire d'Algérie. Cette plage qui attire un grand nombre d'estivants locaux ou étrangers est appelée Madagh, Comme il y aussi une autre plage réputée c'est le Cap Blanc. Les activités économiques existantes qui sont saisonnières tournent autour de la restauration et la crèmerie.

Le contexte économique national, marqué par une croissance soutenue hors hydrocarbures, soutient le développement local, même si des défis budgétaires subsistent. Les initiatives locales visant à encourager l'investissement privé et à créer des mini-zones d'activités sont des leviers importants pour renforcer l'économie communale et l'emploi.

2 – Les perspectives de développement économique :Grâce aux initiatives de modernisation et de revitalisation de ses secteurs industriels, la commune d'Aïn El Kerma jouit d'un contexte économique propice. Elle est essentielle à la résolution des enjeux d'approvisionnement en eau potable pour la région d'Oran grâce à l'usine de dessalement de Cap Blanc. Il faut retenir que des actions locales destinées à stimuler l'investissement privé et à établir des zones d'activités réduites sont des outils précieux pour consolider l'économie de la commune et favoriser l'emploi.

3 – La commune d'Ain El Turk :

1 – La situation économique actuelle : Cette commune convoitée par un grand nombre d'opérateurs économiques et de touristes nationaux et étrangers, surtout pendant la saison estivale, en raison de ses infrastructures hôtelières et des plages attrayantes. C'est une commune qui ne cesse de se développer tant du point de vue économique que social. A titre indicatif, selon la direction de wilaya de l'Industrie et des Mines d'Oran, le nombre total des entreprises est passé de 744 entreprises en 2017 à 788 en 2024 ; soit une augmentation de près de 6%. Seules 4 communes de la wilaya ont réalisé des taux supérieurs (Sidi Chami : 3,79%, Es Senia : 6,34%, Bir El Djir : 13,01% et enfin Oran : 55,52%).

L'économie de la commune d'Aïn El Turk se caractérise par une dépendance marquée au tourisme et à l'agriculture, deux secteurs difficiles à convertir en emplois et revenus suffisants. Le développement d'une mini-zone d'activités, notamment dans le domaine de la pêche, est envisagé

comme une solution pour dynamiser l'économie locale et offrir des perspectives d'avenir à la population, en particulier à la jeunesse. La valorisation des ressources maritimes et la réhabilitation des infrastructures commerciales pourraient constituer des leviers importants pour le développement économique de la commune.

2 – Les perspectives de développement économique : La stratégie de développement d'Aïn El Turk repose sur une approche globale qui combine l'amélioration des infrastructures, la promotion durable du tourisme, le développement économique local avec un accent sur la pêche, et un climat propice à la collaboration internationale. Ces projections ont pour but d'accroître l'attrait de la municipalité tout en garantissant un développement harmonieux et attentif à son milieu naturel.

4 – La commune d'Arzew :

1 – La situation économique actuelle : Depuis l'indépendance, cette commune se distingue comme un important centre pétrochimique, abritant une zone industrielle de 2 800 hectares. Elle héberge plusieurs installations pétrochimiques, unités de raffinage et infrastructures associées, dont deux ports spécialisés, une centrale électrique de 960 MW et un réseau de pipelines reliant les champs pétrolifères de Hassi Messaoud et Hassi R'mel.

Il est à noter que la zone industrielle d'Arzew, avec une superficie totale de 4.000 hectares, est considérée comme la plus grande des zones industrielles de la wilaya d'Oran. Quant aux activités industrielles, elles se concentrent sur la production de gaz liquéfié, le méthanol, les fertilisants, l'ammoniac, ainsi que des services industriels comme la maintenance et la formation.

Pour son port considéré comme le deuxième plus grand port du pays après le port de Djen Djen, la commune d'Arzew prévoit son extension afin de moderniser et augmenter ses capacités. Cette opération constitue un enjeu stratégique pour le développement économique régional voire national

2 – Les perspectives de développement économique : Pour son port considéré comme le deuxième plus grand port du pays après le port de Djen Djen, la commune d'Arzew prévoit son extension afin de moderniser et augmenter ses capacités. Cette opération constitue un enjeu stratégique pour le développement économique régional voire national.

La commune d'Arzew possède un potentiel économique de développement considérable, surtout par le biais de :

- sa localisation stratégique dans le domaine des hydrocarbures,
- les investissements persistants dans les infrastructures industrielles,

- les initiatives gouvernementales favorisant l'investissement,
- les opportunités de diversification économique,
- la diversification de l'économie au-delà du secteur des hydrocarbures.

5 - La commune de Benfreha :

1 – La situation économique actuelle **:** La commune de Benfreha se distingue par une activité industrielle significative et des initiatives de développement économique à l'échelle locale, ce qui caractérise sa situation économique.

Cette commune de Benfreha abrite l'une des principales entreprises est l'usine Knauf Algérie, spécialisée dans la production de plaques en plâtre. Depuis le début de l'année 2024, cette usine a expédié près de 7 millions de plaques de plâtre vers différents pays africains via le port d'Arzew. Cette mesure s'inscrit dans une stratégie nationale destinée à encourager les exportations hors hydrocarbures. Knauf Algérie prévoit d'élargir ses exportations vers d'autres marchés en Afrique.

2 – Les perspectives de développement économique : Les perspectives de développement de la commune de Benfreha, située dans la wilaya d'Oran, s'inscrivent dans un contexte plus large de dynamisme économique et d'investissements dans la région d'Oran.

L'attractivité économique de la commune peut être grandement améliorée par le développement des pôles industriels et la mise à jour des infrastructures locales. .

Pour cette commune, élargir son économie notamment dans les secteurs industriels, agroalimentaire et des zones d'activités de petite taille est une priorité pour la décennie à venir. Cette commune s'engage dans une dynamique de croissance soutenue par la wilaya d'Oran, avec des initiatives de rénovation et d'établissement de zones pour l'activité industrielle, une expansion du secteur industriel et des infrastructures énergétiques modernisées. Ces facteurs ouvrent à la municipalité des horizons encourageants en termes d'investissement, d'emploi et de croissance économique locale.

6 - La commune de Bethioua :

A – La situation économique actuelle : La commune de Bethioua abrite le site d'une vaste zone pétrochimique, parmi les plus grandes en Algérie, et abrite les infrastructures de Sonatrach, le mastodonte algérien du secteur énergétique. On y trouve le complexe GL3Z, un vaste méga-train de GNL (gaz naturel liquéfié), mettant en évidence l'importance stratégique de Bethioua dans le

domaine énergétique du pays. Cette commune compte aussi un port gazier, le port d'Arzew, qui joue un rôle essentiel dans l'exportation du GNL et des produits pétrochimiques.

Cette commune de Bethioua enregistre l'achèvement de la zone industrielle de 592 hectares, ce qui montre un développement industriel significatif. A cela s'ajoute la liaison de cette commune au réseau ferré national par la ligne Hassi Mefsoukh-Mostaganem qui est imminente, simplifiant ainsi le déplacement des matières premières et des produits finis, particulièrement en rapport avec le projet national d'extraction de fer de Gar Djbilet et l'usine sidérurgique Tosyali.

La commune de Bethioua est un centre économique en pleine expansion, avec une forte concentration d'activités pétrochimiques et gazières, un développement industriel soutenu par des infrastructures modernes, et une politique active de soutien à l'entrepreneuriat local. Son positionnement stratégique dans la wilaya d'Oran et ses projets d'aménagements structurants laissent entrevoir une croissance économique durable et une montée en puissance dans l'économie régionale algérienne.

2 – Les perspectives de développement économique : Pour les projets de développement de cette commune, ses autorités locales ont pris un certain nombre d'actions pour garantir le développement de la commune. Parmi ces mesures sont citées :

- Le projet de raccordement ferroviaire en cours est une initiative importante qui favorisera l'inclusion de Bethioua dans les réseaux économiques à l'échelle nationale et mondiale, particulièrement en ce qui concerne les exportations.
- L'expansion des zones industrielles et mini-zones d'activités démontre une intention manifeste des autorités locales et nationales de stimuler l'économie régionale, de générer des postes de travail et de séduire les investissements.

La commune de Béthioua bénéficie d'un environnement propice à son développement industriel et commercial grâce à sa proximité avec Oran, une ville marquée par une forte activité économique et d'investissement (secteurs de l'industrie sidérurgique, automobile, pharmaceutique, tourisme).

7 – La commune de Bir El Djir :

A – La situation économique actuelle : C'est une commune qui a maintenu une activité principalement agricole jusqu'à la fin des années 80, avant de se transformer en un pôle urbain significatif de la région oranaise. C'est pour cette raison qu'elle est présentée comme un exemple de développement local en Algérie, voire en Méditerranée, représentant un modèle prometteur et réussi de développement local. Cette dynamique repose sur des initiatives d'urbanisme, des

infrastructures de pointe et un objectif d'intégration des activités économiques à l'échelle régionale. Ainsi, la commune jouit d'un cadre favorable à l'installation d'entreprises tant publiques que privées favorisées par des mesures incitatives, et à la génération d'emplois.

B – Les perspectives de développement économique :L'attractivité des sociétés à Bir El Djir découle d'une économie variée, d'infrastructures solides et de politiques locales destinées à optimiser l'environnement commercial. Toutefois, pour exploiter au maximum le potentiel économique de la commune, il est nécessaire de porter une attention particulière aux défis institutionnels et environnementaux.

L'approche intégrée qui combine l'aménagement urbain, le développement économique et la gestion durable des ressources constitue la base des perspectives de développement. La réussite de ces initiatives repose sur l'aptitude des autorités locales à piloter avec efficacité les travaux et à engager la communauté dans une démarche participative.

8 - La commune de Boufatis :

1 – La situation économique actuelle : Cette commune bénéficie de sa proximité avec les activités économiques situées dans la région d'Oran ce qui peut faciliter l'implantation de nouvelles entreprises, surtout dans les secteurs de l'agro-alimentaire, le textile et la sidérurgie. Aussi, compte tenu de sa proximité avec les ports d'Oran et d'Arzew, cette commune peut être d'un atout majeur pour les exportations.

L'un des principaux enjeux économiques à Boufatis est la génération d'opportunités d'emploi. La commune compte sur sa zone industrielle de 30 hectares pour dynamiser l'économie locale, engendrer des postes de travail et produire de nouveaux fonds pour la communauté. Cette localité a profité de travaux de viabilisation et de connexion aux réseaux vitaux, financés par un budget de 30 milliards de centimes accordé par le Fonds d'aide aux collectivités locales.

2 – Les perspectives de développement économique : La commune de Boufatis est en pleine transformation avec des projets structurants dans l'aménagement urbain et le développement économique. Pour son développement, l'amélioration des infrastructures et l'animation de la zone d'activité industrielle représentent des outils cruciaux. L'activité d'investissement dans la wilaya d'Oran, soutenue par des institutions solides, donne à Boufatis des opportunités prometteuses pour accroître son impact sur l'économie locale.

9 - La commune de Bousfer :

1 – La situation économique actuelle : La commune de Bousfer fait face à des défis économiques importants, notamment un taux de chômage élevé, des infrastructures urbaines insuffisantes. Toutefois, elle bénéficie d'un cadre régional dynamique avec des investissements publics conséquents, notamment dans l'amélioration des services d'eau potable et des infrastructures. Pour un développement économique durable, il serait crucial de renforcer les infrastructures urbaines, de valoriser les activités économiques locales (notamment la pêche), et de structurer le commerce formel afin de réduire l'économie informelle.

2 – Les perspectives de développement économique : Bien que la commune de Bousfer soit principalement reconnue pour son tourisme, elle pourrait aussi envisager des perspectives dans ce domaine afin de diversifier son économie. Dans ce sens, cette commune est bien placée pour stimuler son économie locale en tirant parti des dynamiques régionales, grâce à des investissements dans le secteur touristique, les infrastructures publiques et les zones d'activités ainsi qu'à l'appui du gouvernement.

10 - La commune de Boutlelis :

1 – La situation économique actuelle : Cette commune offre diverses opportunités de développement encourageantes, particulièrement dans les domaines agricoles variées (encouragés par le climat méditerranéen), industriel, énergétique et entrepreneurial.

Dans ce cadre, Boutlélis bénéficie d'efforts de réhabilitation et de création de zones d'activités industrielles et la zone d'activités de Boutlélis, qui couvre une superficie de 120 hectares avec un potentiel d'extension à 300 hectares, héberge déjà divers acteurs économiques dans les domaines agroalimentaire, pharmaceutique et de la parapharmacie.

Par ailleurs, trois micro-zones d'activités ont été retenues à Boutlélis pour accueillir des jeunes porteurs de start-up, avec une enveloppe financière de 140 millions DA consacrée à leur aménagement. Ces initiatives visent à encourager l'entrepreneuriat local et à dynamiser le tissu économique communal.

2 – Les perspectives de développement économique : Parmi les principaux axes de développement dans cette commune, sont cités :

a - Les zones d'activités et le développement industriel : A travers

- des espaces réservés aux start-ups et aux entreprises en plein essor : Des terrains ont été mis de côté pour le développement de zones d'activités, financé par un budget de 140 millions de dinars

attribué par l'État. Ces lieux ont pour but d'appuyer les entrepreneurs émergents et les sociétés novatrices, contribuant de ce fait à la diversification économique au niveau local.

- des mises à niveau des infrastructures actuelles : La zone d'activités de Boutlelis est en ce moment sujette à une série de rénovations, incluant le raccordement électrique, au gaz naturel, ainsi que la mise en amélioration des systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement. Ces initiatives ont pour but d'attirer plus d'investissements dans le secteur industriel.

b - Les domaines particuliers en croissance :

- dans le secteur agroalimentaire : La commune abrite une biscuiterie nouvellement opérationnelle, illustrant le potentiel dans le domaine de l'agroalimentaire. Ce genre de projet favorise la génération d'emplois locaux et le progrès des secteurs de transformation.

- les services et le tourisme : Même si pour l'instant il est moins développé, le domaine du tourisme pourrait tirer parti des initiatives globales de la wilaya visant à diversifier son économie et à optimiser les infrastructures locales.

c – Les projets énergétiques majeurs notamment la nouvelle centrale électrique : En 2024, une centrale à la pointe de la technologie a vu le jour à Boutlelis, dotée d'une capacité de production de 464 mégawatts. Ce projet stratégique favorise non seulement la stabilité du réseau électrique national, mais également l'essor économique local en générant 109 postes de travail directs. Cette structure contribue également à l'indépendance énergétique de la zone.

Grâce à ces projets, Boutlelis se profile comme un centre en développement dans les domaines industriel, énergétique et entrepreneurial. Les initiatives visant à renforcer les infrastructures et à séduire les investisseurs devraient favoriser une expansion économique pérenne dans la zone, tout en générant des perspectives d'emploi pour ses résidents.

11 - La commune d'El Ançor :

1 – La situation économique actuelle : La commune d'El Ancor, profondément enracinée dans l'agriculture, profite des initiatives de croissance agricole au sein de la wilaya d'Oran. L'expansion économique à l'échelle régionale et nationale, stimulée par le secteur agricole et industriel, offre des opportunités encourageantes pour optimiser la conjoncture économique locale. Néanmoins, la transition économique durable nécessitera un appui constant aux infrastructures, à la promotion locale et à l'investissement dans les capacités de production de la commune.

2 – Les perspectives de développement économique **:** Les responsables locaux ont pris des initiatives pour améliorer le cadre de vie de ses habitants par la concrétisation de plusieurs projets comme l'amélioration de l'alimentation en électricité (7 projets), l'éclairage public, l'assainissement dans les zones d'ombre de cette commune. D'autres projets sont prévus pour améliorer les équipements et les services touristiques pour attirer plus de visiteurs. L'agriculture sera touchée par des projets de modernisation pour augmenter la productivité et la qualité des vignobles.

Le développement futur d'El Ancor est orienté vers l'amélioration des infrastructures urbaines, l'attractivité touristique de son littoral et le progrès économique et agricole local. Ces initiatives sont toutes incluses dans une stratégie unifiée mise en œuvre par la wilaya d'Oran et ses intervenants locaux.

12 - La commune d'El Braya :

1 – La situation économique actuelle : Actuellement, la municipalité d'El Braya reçoit un soutien financier significatif pour ses initiatives en matière d'aménagement et d'infrastructures, ce qui sert de catalyseur à son développement économique. Sa situation est étroitement associée à la dynamique globale de la wilaya d'Oran, qui cherche à intensifier sa position économique au niveau régional grâce à l'expansion industrielle, urbaine et agricole. Cependant, il reste à relever des défis associés à la gouvernance locale et à l'exploitation durable des ressources pour garantir une croissance stable et inclusive.

2 – Les perspectives de développement économique :Considérée comme une commune que a besoin de moyens financiers pour assurer son développement, les autorités de la wilaya ont consenti à lui accorder une enveloppe financière d'une valeur de 400 millions de dinars pour les travaux d'aménagement ce qui peut constituer une ressource non négligeable pour la population et sa commune.Pour les perspectives de développement de cette commune, cette commune a lancé divers projets structurants, notamment :

a – Les projets d'infrastructure et d'assainissement : Les plus importants projets portent sur :

–La station de relevage des eaux usées : Elle est dotée d'une enveloppe financière de 50 millions DA, et va traiter quotidiennement plus de 6.000 m^3 d'eaux usées. L'objectif de ce projet est de résoudre les problèmes d'assainissement et à améliorer la santé publique, (CapDZ, 2024)

–La réhabilitation du réseau d'assainissement : Des efforts sont consentis pour séparer les réseaux d'assainissement entre El Braya et Sidi Chami, et éliminer les fosses septiques, vecteurs de maladies.

– L’installation d’une conduite vers la station d'épuration d'El Kerma : Cette conduite va permettre d’acheminer les eaux usées traitées vers l'irrigation agricole, avec un budget de 200 millions DA. (Tribune, 2024).

b – Les défis : El Braya est considérée comme l'une des communes les plus pauvres de la wilaya d'Oran, avec un budget limité qui rend difficile la mise en œuvre de projets sans subventions externes. Malgré les défis financiers et structurels, la commune d'El Braya bénéficie d'initiatives significatives pour améliorer son infrastructure, son assainissement, et ses services publics, ce qui pourrait attirer de nouveaux investisseurs et contribuer ainsi à son développement à long terme.

13 - La commune d’El Kerma :

1 – La situation économique actuelle : Elle est marquée par un dynamisme important autour de son marché de gros, qui constitue un pôle commercial stratégique pour la région, ainsi que par des efforts de modernisation et de diversification économique. La commune El Kerma est également active dans le domaine industriel, en particulier dans l'industrie du bois et du liège, grâce à une usine de fabrication de meubles. Plusieurs zones d'activités et mini-zones ont été établies par la wilaya d'Oran dans le but de stimuler l'investissement local et la génération d'emplois. Des travaux de réhabilitation des infrastructures industrielles sont en cours, y compris dans la municipalité d'El Kerma, afin d'améliorer les systèmes d'assainissement, d'électricité et de gaz naturel. Cela contribue à créer un environnement favorable aux activités commerciales et à l'emploi.

2 – Les perspectives de développement : Elles se concentrent sur les principaux projets sont :

- Pour les zones d’activité : Cette commune bénéficie des travaux de réhabilitation des zones d’activité dont la superficie s’étend sur près de 20 hectares. Ces travaux portent sur le renforcement des infrastructures comme le raccordement à l’électricité, l’acheminement de l’eau potable, et le branchement de la conduite des eaux usées.

- Le réaménagement de la station d’épuration des eaux usées : Les autorités de cette commune ont pris l’initiative du réaménagement de cette station pour permettre d’utiliser ces eaux à des fins d’irrigation des surfaces agricoles environnantes, notamment le périmètre de M’lata, et dont le coût du projet s’élève à 2 milliards DA700 tonnes de produits agricoles. (A.P.SDZ, 2024)

- Un autre marché a ouvert ses portes après quelques années de fermeture, il s’agit d’un marché à bestiaux. Il constitue une très bonne aubaine aux éleveurs de la région et contribue à l’encouragement et l’amélioration de l’économie locale. (Tribune Y. R., 2024).

La stratégie de développement de la commune d'El Kerma repose sur un plan intégré qui combine la mise à niveau des infrastructures urbaines et industrielles, l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable grâce à un projet d'usine de dessalement, et l'inscription dans le processus économique régional d'Oran. Ces initiatives visent à stimuler la diversification économique, à générer des emplois et à améliorer le niveau de vie des résidents, tout en consolidant la place d'El Kerma dans l'évolution globale de la wilaya d'Oran.

14 - La commune d'Es Senia :

1 – La situation économique actuelle : La commune d'Es Senia connaît une situation économique en progression, soutenue par des investissements publics et par son intégration dans la dynamique industrielle et économique de la wilaya d'Oran. Les projets en cours et à venir devraient améliorer les infrastructures, le cadre de vie et favoriser la diversification économique locale, consolidant ainsi le rôle d'Es Senia comme un pôle important dans l'agglomération oranaise.

2 – Les perspectives de développement : Cette commune très attractive du fait qu'elle est convoitée par les opérateurs économiques exerçant dans différents secteurs et à cause de leur proximité ou leur appartenance à cette commune avec les centaines d'entreprises industrielles. De ce fait, la création d'une soixante dizaines d'unités, entre 2020 et 2024, est plus que révélateur du dynamisme de cette commune.

En général, les perspectives de développement local reflètent un désir d'améliorer la qualité de vie des résidents et d'attirer des investisseurs pour s'établir dans cette municipalité, contribuant ainsi à fortifier son économie paramètres régionaux.

15- La commune de Gdyel :

1 – La situation économique actuelle : La commune de Gdyel présente une situation économique marquée par plusieurs dynamiques importantes les activités industrielles et les zones d'activité : Gdyel est en phase de développement économique avec un projet de création d'une nouvelle zone industrielle dédiée principalement au secteur agroalimentaire, s'étalant sur 64 hectares. Ce projet, bien que validé par la direction de la PME, attend encore la validation finale des services de la wilaya pour démarrer sa concrétisation. Cette zone vise à répondre aux demandes d'investissements locales et à dynamiser l'économie communale, en créant des emplois et en augmentant les ressources financières de la commune. (CapDZ, Février, 2024).

Cette commune se caractérise par une variété de secteurs industriels, comprenant l'industrie agroalimentaire, la fabrication et l'artisanat. L'industrie de la commune a une importance cruciale pour l'économie locale. L'industrie agroalimentaire est l'un des fondements de ce secteur, comprenant de nombreuses installations de production spécialisées dans l'emballage et la préservation des produits agricoles locaux. Cette activité bénéficie de la présence de terres agricoles fertiles à proximité et des actions gouvernementales en faveur de l'autosuffisance alimentaire. Par ailleurs, l'industrie manufacturière connaît une croissance soutenue grâce à l'installation de petites et moyennes entreprises qui se tournent vers la production de biens dérivés comme le textile et le plastique et les matériaux utilisés pour la construction.

Toutefois, cette commune est confrontée à des enjeux comme la mise à jour des infrastructures industrielles. Simultanément, elle cherche à créer un environnement propice à l'investissement en mettant en place des zones industrielles visant à séduire les entreprises. Cette dynamique industrielle, associée à un potentiel de croissance encore sous-exploité, établit cette commune comme un intervenant en plein essor dans le contexte économique de la wilaya d'Oran, suscitant l'espoir d'une valorisation de ses ressources industrielles et d'une expansion de l'emploi local.

2 – Les perspectives de développement économique : Le gouvernement algérien a lancé un plan de développement et de modernisation des zones industrielles, avec des fonds importants alloués, ce qui devrait favoriser la relance des investissements à Gdyel et dans d'autres communes de la wilaya d'Oran. (Algérie360°, 2017)

La commune de Gdyel, malgré des problèmes sociaux tels que le chômage et des frictions sociales, se consacre à un processus de développement économique et urbain. L'établissement d'une zone industrielle dédiée à l'agroalimentaire, les initiatives en matière de logements sociaux, la rénovation des routes et l'optimisation des soins de santé illustrent les démarches visant à rehausser son niveau de vie et son attractivité économique. Ces actions font partie d'une stratégie plus globale de développement de la wilaya d'Oran, qui cherche à actualiser ses infrastructures et à consolider sa position économique au niveau régional.

La commune de Gdyel dispose de plusieurs projets structurants dans les domaines économique, touristique, environnemental et touristique, mais leur concrétisation est freinée par des problèmes financiers et fonciers. La relance des projets d'investissement, notamment la zone économique, ainsi que la poursuite des travaux d'infrastructures sont essentielles pour le développement futur de la commune.

16 – La commune de Hassi Ben Okba :

1 – La situation économique actuelle : Cette commune héberge une zone d'activité industrielle qui séduit les investisseurs, en particulier dans le domaine des batteries. Une usine y est déjà opérationnelle et plusieurs projets industriels sont en cours de préparation pour démarrer.

Toutefois, cette zone industrielle génère des tensions écologiques et sociales étant donné que sa proximité avec les terres cultivables engendre des disputes entre agriculteurs et industriels, surtout en raison de la pollution et du risque pesant sur les terrains arables.

Il y a aussi l'usine privée Orion-Lab, unique en Algérie à se spécialiser dans la fabrication de médicaments anticancéreux, qui y est ainsi située à Hassi Ben Okba, renforçant ainsi son profil dans le secteur industriel et pharmaceutique.

2 – Les perspectives de développement économique : Les autorités locales ont fixé des objectifs suivants :

- Une agriculture durable : La protection des terres agricoles face à l'industrialisation est un enjeu majeur. Il est nécessaire de mettre en place des plans d'aménagement du territoire intégrant la coexistence harmonieuse entre agriculture et industrie, avec un suivi administratif renforcé.

- Un développement industriel maîtrisé : La création de zones industrielles doit être accompagnée d'études d'impact environnemental et d'une gestion rigoureuse pour éviter les conflits et la pollution.

- Des investissements publics : Les projets en cours dans les infrastructures scolaires, logement et énergie sont des leviers importants pour améliorer la qualité de vie et attirer de nouveaux habitants et investisseurs.

- Un appui institutionnel : La wilaya d'Oran met en place des cellules techniques pour accompagner les investisseurs et faciliter la réalisation des projets, ce qui peut bénéficier à Hassi Ben Okba dans sa démarche de développement économique.

La commune de Hassi Ben Okba se trouve à un tournant de son évolution, possédant des avantages dans le domaine agricole et une dynamique industrielle en émergence, tout en faisant face à des enjeux de gestion territoriale et environnementale. Les initiatives publiques actuelles et l'engagement des responsables locaux à améliorer les infrastructures représentent une base robuste pour un développement durable et équilibré de la commune.

17 – La commune de Hassi Bounif :

1 – La situation économique actuelle : Cette commune se distingue par une dynamique économique notable, en raison de son important réseau industriel, ses initiatives d'aménagement et sa volonté d'encourager le développement économique local, même si elle fait face à quelques problématiques structurelles.

Sa zone industrielle qui s'étend sur environ 319 hectares, abrite plus de 180 intervenants économiques opérant dans divers domaines, y compris l'industrie alimentaire, le plastique et la métallurgie. Elle joue un rôle moteur dans l'économie locale, mais elle est toujours confrontée à des insuffisances au niveau des infrastructures, en particulier le système d'assainissement, l'éclairage public et la conception des routes, ce qui entrave son développement optimal.

2 – Les perspectives de développement économique : Bien que cette région soit dynamique, elle souffre de carences en matière d'infrastructures, comme le système d'assainissement, l'éclairage urbain et l'entretien des routes. En plus de ces carences, cette commune est confrontée à un important déficit budgétaire qui entrave sa capacité à apporter un cofinancement aux projets d'aménagement et de viabilisation de la zone d'activités. Le déficit budgétaire retarde la mise en œuvre des projets destinés à désenclaver la région, par des initiatives de mise en état et de rénovation et de renforcement des infrastructures dans le cadre d'une stratégie régionale pour stimuler l'investissement et garantir une expansion économique locale et offrir davantage des postes d'emploi.

Afin de remédier à ses déficiences, des initiatives de mise en état et de rénovation des infrastructures sont actuellement mises en place ou planifiées, dans le contexte d'une stratégie régionale pour stimuler l'investissement et générer des emplois.

Pour renforcer son développement, la commune doit poursuivre la modernisation de ses infrastructures industrielles et urbaines, tout en s'inscrivant dans la dynamique de croissance modérée mais stable de l'économie algérienne.

18 – La commune de Hassi Mefsoukh :

1 – La situation économique actuelle : La commune de Hassi Mefsoukh rencontre d'importants problèmes économiques, cependant, elle est aussi dotée de projets structurants qui pourraient changer positivement son destin économique.

Les caractéristiques de sa situation économique sont :

- Le sous-développement et pauvreté au niveau communal : Cette commune est reconnue comme l'une des plus démunies de la capitale de l'ouest algérien. La commune fait face à un déficit budgétaire, ce qui entrave sa possibilité de financer des initiatives de développement local.
- La zone d'activité de cette commune, couvrant 45 hectares, est encore largement inexploitée. Elle fait face à un déficit d'infrastructures fondamentales (assainissement, eau potable, électricité, routes), ce qui entrave l'attractivité pour les investisseurs.
- Si la zone d'activité était totalement opérationnelle, elle pourrait créer jusqu'à 4 000 postes stables, en particulier par l'accueil d'entreprises de sous-traitance de la zone industrielle et pétrochimique d'Arzew. Ceci contribuerait à diminuer un taux de chômage jugé approximativement à 25 % au sein de la municipalité.
- L'absence de systèmes d'assainissement, d'eau potable, de routes et d'éclairage public entrave l'attractivité des entreprises et la croissance économique locale.

2 – Les perspectives de développement économique : L'avenir de la commune de Hassi Mefsoukh se présente sous un jour prometteur, grâce à des initiatives majeures dans les secteurs du chemin de fer qui couvrent une distance de 55 kilomètres reliant Hassi Mefsoukh à Mostaganem et dont la réception de ce projet est prévue pour décembre 2026.

En plus et en guise de perspectives pour cette commune, la relance des projets ferroviaires et l'intégration au réseau hydraulique MAO (Mostaganem-Arzew-Oran) pourraient faire de Hassi Mefsoukh un pôle logistique reliant Oran, Mostaganem et Arzew. Tous ces projets s'intègrent dans le processus régional de développement de la wilaya d'Oran. Ces initiatives visent à améliorer la connectivité, optimiser les services communaux et encourager le développement économique local, positionnant Hassi Mefsoukh comme un intervenant majeur dans l'évolution régionale future.

19 – La commune de Marsat El Hadjadj :

1 – La situation économique actuelle : Cette commune de Marsat El Hadjadj est actuellement marquée par la présence d'une centrale thermique cruciale pour la génération d'électricité dans la zone d'Oran, qui représente un levier industriel significatif.

Par ailleurs, le potentiel agricole de la région offre des possibilités pour diversifier l'économie. Engagée dans un processus régional de progrès et de modernisation des infrastructures, la commune jouit d'un environnement propice, à condition d'assurer une gestion équilibrée entre l'industrialisation, l'agriculture et la sauvegarde de l'environnement.

2 – Les perspectives de développement économique : Le développement futur de cette commune dépend de l'exploitation optimale de ses ressources naturelles, l'amélioration des infrastructures, une gestion urbaine plus efficace et la diversification économique qui inclut le tourisme, l'agriculture et l'industrie. Cela se fera dans le contexte d'une gouvernance locale plus autonome et performante.

Cette commune de Marsat El Hadjadj se distingue en tant que centre de développement harmonieux alliant industrie, tourisme durable et protection de l'environnement. La réalisation de projets touristiques et l'expansion des zones d'activités pourraient métamorphoser la commune en un catalyseur de développement pour la région d'Oran, sous réserve d'assurer une administration cohérente et attentive à ses ressources naturelles et humaines.

20 – La commune de Mers El Kebir :

A – La situation économique actuelle : Cette commune est une commune côtière à la mer méditerranéenne ce qui a pour effet que le domaine maritime joue un rôle crucial et prédominant dans l'économie de Mers El Kébir.

L'économie de Mers El Kebir reste largement dominée par la présence de la base navale, héritée de son histoire comme ancienne base française puis principale base navale de l'Algérie indépendante. Son port est réputé pour être le meilleur ancrage en Algérie. Cette vocation militaire limite le développement d'autres secteurs économiques sur le territoire même de la commune..

Cette commune bénéficie d'un contexte favorable grâce aux infrastructures portuaires et industrielles voisines, ainsi qu'à la croissance économique nationale prévue. Pour renforcer son développement, la commune devra concilier ses fonctions militaires avec des projets économiques diversifiés, tout en préservant son environnement côtier.

B – Les perspectives de développement économique : Le développement futur de Mers El Kebir prévoit la mise à niveau de son port et de ses installations maritimes tout en consolidant la gouvernance locale pour encourager un progrès économique durable et inclusif.

Cette commune projette :

- une transformation industrielle par la réussite du chantier naval qui est un enjeu crucial, dépendant de l'investissement, de la formation et de la collaboration internationale
- une rénovation de l'industrie halieutique car le développement de la pêche et de ses secteurs associés représente une opportunité immédiate.

- un développement des infrastructures : Le renforcement des réseaux de communication et l'établissement d'une coopération avec Oran et Arzew sont indispensables pour séduire les investisseurs et dynamiser l'économie.
- une diversification à travers le recours aux infrastructures d'origine militaire pour des activités non militaires (éducation, énergie, formation) favorise la résilience économique de la municipalité.

21 – La commune de Misserghine :

1 – La situation économique actuelle : L'économie de Misserghine dominée par son secteur agricole et son essor industriel s'oriente actuellement vise l'essor du secteur industriel et entrepreneurial. Ceci est rendu possible par l'établissement de zones d'activités contemporaines dédiées aux startups et aux industries, particulièrement dans les domaines du bâtiment et des matériaux de construction.

Cette commune dispose de diverses zones d'activités sur le plan industriel. Récemment, une nouvelle zone d'affaires de 45 hectares a vu le jour, suscitant l'intérêt d'une dizaine d'investisseurs, principalement dans le secteur des matériaux de construction tels que le ciment. Cette région contribue à la génération d'emplois et s'aligne sur la stratégie nationale de valorisation de la production domestique et de l'investissement dans le secteur industriel.

De plus, la municipalité est en train de mettre en place des micro-zones d'activités destinées aux startups, avec une allocation de fonds dépassant les 40 millions de dinars pour leur viabilité (raccordement électrique, gaz naturel, assainissement et fourniture d'eau potable). Ces zones réduites, d'environ 5 hectares chacune, sont conçues pour recevoir de jeunes entrepreneurs et des PME, avec un appui fourni par l'Agence nationale de soutien et développement.

2 – Les perspectives de développement économique : Elles reposent sur une intensification de l'activité industrielle. Cette commune, située à l'est de la wilaya d'Oran, dispose de divers atouts qui pourraient favoriser un développement plus varié et durable d'ici 2030, à condition de maîtriser ses déséquilibres territoriaux et d'assurer une gouvernance locale efficace.

Pour son potentiel industriel et zones d'activité, la La création d'une nouvelle zone d'activité de 45 hectares à Messerghine constitue le fondement de ses ambitions industrielles. Inscrite dans le cadre du développement du parc foncier industriel de la wilaya d'Oran, cette zone a déjà permis la signature d'une dizaine de contrats de concession, incluant divers projets dans le domaine des matériaux de construction, en particulier celui du ciment. Ces initiatives apportent une valeur ajoutée aux secteurs locaux de l'immobilier et de la construction, tout en créant des emplois directs

et indirects, un facteur crucial pour atténuer la pression sur le marché de l'emploi local et réduire l'exode économique vers Oran-ville.

À moyen terme, le développement de mini et micro-zones d'activités dédiées aux PME, aux start-ups et aux projets artisanaux pourrait permettre de diffuser la dynamique productive au sein de la commune. Ces espaces, d'une superficie de 2 à 5 hectares et soutenus par la wilaya, encouragent la création d'entreprises locales, la régularisation du secteur informel et l'établissement d'un tissu entrepreneurial de proximité. Dans ce contexte, Messerghine pourrait se positionner comme un relais industriel de la zone industrielle d'Arzew-El Kerma, devenant ainsi un pôle de sous-traitance industrielle et de services logistiques à proximité.

22 – La commune d'Oran :

1 – La situation économique actuelle : Cette commune, toute seule, est en même temps le chef-lieu de la Daïra et de la wilaya. Sa superficie est de 64 km², et le nombre de ses habitants s'élève à 674.273 habitants. Sa très forte densité s'élève à 10.573 habitants/km².

La commune d'Oran est la deuxième plus grande commune de l'Algérie, après la capitale et un pôle économique important dans le Maghreb et dans le bassin méditerranéen.

Son économie se caractérise par sa diversité. Cependant certains obstacles structurels sont à déplorer avec notamment une domination du secteur commercial et du bâtiment qui constituent près de la moitié des PME locales.

La commune d'Oran se trouve au centre d'un essor industriel significatif, particulièrement avec l'expansion du domaine de l'automobile. L'usine Fiat à Oran, inaugurée en décembre 2023, fabrique des véhicules localement avec un niveau d'intégration locale important, participant ainsi à la formation d'un écosystème industriel pérenne. Une dizaine d'autres projets d'usines automobiles sont prévus dans la région, incluant des partenariats avec des constructeurs chinois (Chery, JAC) et coréens (Daewoo), visant à produire des véhicules touristiques, utilitaires, agricoles et deux-roues. Ces projets devraient permettre de répondre progressivement aux besoins du marché national et d'exporter une partie de la production

Cette commune est cruciale pour la diversification et la modernisation de l'économie algérienne, grâce à un secteur industriel en forte croissance, notamment dans le domaine automobile. Les initiatives fiscales avantageuses et les programmes industriels en cours aident à façonner un contexte favorable à une croissance durable et à une intégration plus efficace dans les chaînes de valeur au niveau régional et mondial.

L'analyse des secteurs industriels clés de la commune d'Oran met en évidence la diversité et les spécificités inhérentes à Oran. Les différents secteurs se présentent comme suit :

a - La situation actuelle de l'industrie chimique-caoutchouc et plastique de la commune d'Oran se déroule dans un parc industriel dynamique et stratégique. En fait, il existe un nombre d'entreprises locales de fabrication et de commercialisation des produits chimiques en caoutchouc et plastiques tels que des cuves en plastique, des articles gonflables en caoutchouc et fourniture de matériel pour l'industrie chimique. On constate que l'industrie de la chimie, du caoutchouc et du plastique est en phase avec les principales tendances nationales : modernisation, internationalisation, incorporation du recyclage et ajustement aux nouvelles normes écologiques.

b - Pour le secteur des hydrocarbures, il est en pleine mutation et modernisation, avec un objectif marqué de séduire les investissements étrangers tout en consolidant l'autonomie énergétique de l'Algérie.

De manière concomitante, le secteur pétrolier occupe une place stratégique dans le développement économique d'Oran. La présence de multiples sociétés engagées dans l'exploration, la production et la distribution d'hydrocarbures contribue à consolider la position de l'Algérie sur le marché mondial de l'énergie.

Toutefois, les variations du coût des énergies fossiles et les enjeux environnementaux se font de plus en plus ressentir dans ce domaine.

La commune d'Oran n'a pas cessé de prendre des mesures pour consolider sa position dominante en Algérie et c'est ainsi que lors d'une récente déclaration à Oran, le ministre de l'Énergie et des Mines a mis l'accent sur la planification d'investissements conséquents pour la période 2024-2028, notamment en ce qui concerne l'amélioration des capacités de production et la transformation des hydrocarbures. Ces initiatives exigent une contribution technologique et technique, généralement par le biais de collaborations internationales, et reposent sur la récente législation sur les hydrocarbures pour séduire un plus grand nombre d'opérateurs étrangers.

Cette année 2025, Oran sera le lieu de la Conférence internationale sur les « Solutions vertes dans le secteur de l'industrie pétrolière et gazière » (ICGS2025), un événement qui témoigne de l'engagement local et national à promouvoir une industrie pétrolière durable et écoresponsable. Cette approche cherche à incorporer plus de solutions écologiques dans les activités d'exploration, de production et de transformation, tout en préservant la compétitivité de l'industrie.

c – Les industries agroalimentaires jouent un rôle majeur pour l'économie à l'échelle locale et nationale. C'est un secteur créateur d'emplois par milliers, surtout pour les diplômés des universités

et des centres de formation professionnelle. Ces dernières années, Oran s'est illustrée par l'établissement de nombreuses industries spécialisées, y compris des usines de transformation alimentaire, ce qui a consolidé sa position dans le secteur industriel algérien.

Durant l'année 2025, cette commune va abriter la Conférence internationale sur les « Solutions vertes dans le secteur de l'industrie pétrolière et gazière » (ICGS2025), un événement qui témoigne de l'engagement local et national à promouvoir une industrie pétrolière durable et écoresponsable. Cette approche cherche à incorporer plus de solutions écologiques dans les activités d'exploration, de production et de transformation, tout en préservant la compétitivité de l'industrie.

d - Le secteur des industries diverses subit une période de redynamisation et d'expansion robuste, stimulée par des réformes économiques, des investissements tant publics que privés, ainsi qu'une stratégie dynamique de diversification industrielle. En 2024, Oran s'est imposée comme un important centre industriel en Algérie, générant 35 % de la production industrielle du pays dans divers secteurs et représentant 6,79% du tissu économique productif national.

e - Le secteur industriel de bois-papier reste en difficulté, en partie à cause d'une faible production locale de pâte à papier, qui ne couvre qu'environ 35 % des besoins nationaux, le reste étant importé à un coût élevé. La production locale de pâte à papier à base d'alfa est limitée et la filière peine à s'imposer face aux importations coûteuses. L'objectif à court terme est d'augmenter la production locale de pâte d'alfa pour réduire cette dépendance. (https://elkhabar.com/fr/economie/reprise-du-secteur-industriel-algerie-en, 2024)

Malgré un contexte de relance industrielle à Oran, le secteur des industries du bois et papier continue de se contracter, avec des baisses notables dans la production et la transformation, reflétant des difficultés structurelles spécifiques à cette filière dans la région.

f - Pour les industries du cuir dans la commune d'Oran, elles se caractérisent par une dynamique notable de revitalisation et de progression dans le secteur du cuir. Dans le but de répondre à la demande du marché national et de générer environ 2 000 postes dès la première année, avec l'ambition d'atteindre 6.000 postes en deux ans, le groupe public textile et cuir GETEX qui emploie 8.000 salariés à travers le territoire national, envisage l'ouverture de plusieurs usines en 2025, dont certaines seront situées à Oran. Ces installations ont pour objectif d'augmenter la production locale et de récupérer une portion du marché national de 20 %, actuellement elle est seulement à 5%.

De plus, ce secteur profite d'un plan national de revitalisation qui comprend l'établissement de centres industriels, l'enseignement professionnel et l'intégration de technologies avancées pour optimiser la qualité des produits. Cette politique a favorisé une expansion considérable du secteur cuir, avec une hausse de 55,4% de la production en 2024 d'après l'ONS, témoignant d'un

engagement continu à réduire la dépendance vis-à-vis des importations et à valoriser les ressources locales.

https://lalgerieaujourdhui.dz/textile-et-cuir-un-secteur-en-quete-de-relance/

g - Le secteur industriel du textile dans la commune d'Oran se caractérise actuellement par une dynamique de rénovation et d'expansion notable. L'entreprise publique GETEX spécialisée dans le textile et le cuir et acteur majeur en Algérie, a l'intention de mettre en marche une nouvelle usine à Oran en 2025, parmi sept autres projetées dans diverses wilayas. Cette démarche a pour but d'augmenter la fabrication de vêtements sur le territoire local afin de mieux répondre aux besoins du marché national, qui est actuellement dominé par les produits importés. De plus, elle vise à intensifier l'emprise de GETEX sur le marché, en passant de 5 % à 20 % dans les années à venir.

Le développement industriel de ce secteur de textile va permettre une génération d'emplois significative, avec près de 300 postes par usine, environ 2.000 emplois créés dès la première année et jusqu'à 6.000 dans les deux prochaines années. Actuellement, le groupe GETEX emploie 8.800 individus et anticipe donc une croissance significative de son personnel.

h - Le secteur des matériaux de construction enregistre une évolution constante et bénéfique qui est motivée par les projets nationaux qui ont pour objectif d'encourager la production nationale et développer l'exportation. Ce secteur connaît une vitalité significative grâce à la stratégie de valorisation de la production locale et au renforcement des compétences algériennes, associée à une amélioration continue de la qualité des produits conformes aux normes internationales.

i - Le secteur des mines et carrières de la wilaya d'Oran, Algérie, profite des programmes nationaux de développement des infrastructures de transport (routes, chemins de fer, ports). Ces projets permettent l'exportation des minerais et des matériaux extraits des carrières de la région, ce qui confirme le rôle stratégique de cette dernière en tant que métropole portuaire et économique de l'ouest algérien. La stratégie nationale d'encouragement aux investissements et de modernisation du secteur minier pourrait avoir des effets bénéfiques sur la région, grâce à la génération d'emplois, l'amélioration des ressources locales et l'expansion industrielle.

Dans ce contexte global de modernisation et d'amélioration de l'attractivité du secteur minier algérien, le potentiel local demeure à découvrir et à exploiter complètement.

j - Le secteur de la sidérurgie et de la métallurgie dans cette commune connaît une croissance significative, notamment grâce au complexe sidérurgique Tosyali Algérie basé à Bethioua, à proximité d'Oran. Cet ensemble cherche à augmenter ses ventes à l'étranger, en particulier vers l'Union européenne, avec le but audacieux d'atteindre un milliard de dollars d'exportations d'ici

2025, principalement grâce à une nouvelle ligne de production d'acier plat qui est déjà en marche efficacement.

Le site Tosyali à Oran prévoit aussi de démarrer la production de tôles métalliques après 2024, ce qui viendra satisfaire les exigences de l'industrie automobile locale tout en diminuant la dépendance vis-à-vis des importations [6]. Cette expansion de la production de fer sidérurgique englobe la production de fer plat pour les secteurs de l'emballage, de l'automobile et des appareils électroménagers, satisfaisant près de 80% des exigences nationales dans ce domaine.

C'est ainsi que l'industrie sidérurgique dans la région d'Oran est en voie de devenir un axe régional important, grâce à une production variée et une progression manifeste.

2 – Les perspectives de développement économique : Pour ces perspectives futures et en réponse aux problématiques économiques et sociales, la commune d'Oran déploie pour satisfaire les besoins de sa population et de ses opérateurs économiques, diverses actions destinées à rehausser le niveau de vie de ses résidents et à consolider son attractivité économique.

Plusieurs projets sont actuellement en cours pour mettre à jour les infrastructures de la commune et optimiser les services municipaux. Elle a notamment commencé à revoir sa politique d'imposition locale pour accroître ses ressources internes et soutenir ses initiatives de développement. Ces initiatives s'inscrivent dans une stratégie globale visant à faire d'Oran une métropole plus contemporaine, plus attrayante et plus captivante, aussi bien pour les résidents locaux que pour les étrangers, qu'ils soient investisseurs ou visiteurs.

Cette grande commune bénéficie d'une croissance économique stimulée par des projets audacieux dans les secteurs des infrastructures, de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme. Cela est également consolidé par un appui considérable en termes de création d'entreprises et d'investissement. La combinaison de ces éléments offre des perspectives importantes pour le développement économique à l'échelle locale et régionale dans les années à venir.

23 – La commune d'Oued Tlelat :

1 – La situation économique actuelle : Cette commune abrite une vaste zone industrielle de plus de 400 hectares, dotée d'infrastructures clés telles que l'autoroute Est-Ouest, le port sec et la récente ligne ferroviaire Oran-Maghnia. Ces avantages rendent possible l'établissement d'industries mécaniques et sidérurgiques, associées à des centres économiques voisins tels que Bethioua (sidérurgie et métallurgie) et Sidi Bel-Abbes (électronique et machinisme agricole).

La commune d'Oued Tlelat est considérée comme une zone relais intégrée à la métropole d'Oran, avec un potentiel économique basé sur l'intégration sectorielle, la modernisation des

infrastructures et le développement de l'industrie mécanique. La stratégie pour transformer cette commune en un pôle industriel important dans la région met l'accent sur le développement durable et la collaboration entre les acteurs économiques à l'échelle locale, régionale et nationale.

2 – Les perspectives de développement économique : Cette profite de projets majeurs, en particulier la réhabilitation et l'aménagement de la zone d'activités de Sidi Belkhir (35 hectares), avec une allocation de 50 millions de DA pour la mise à niveau des routes internes et la connexion aux services essentiels (électricité, gaz, assainissement, eau potable). Ces arrangements ont pour objectif d'attirer de nouveaux investisseurs et de créer des emplois sur place.

Cette commune est considérée comme une agglomération équilibrée faisant partie de la métropole oranaise, possédant un potentiel important pour un développement économique durable. Ce dernier s'appuie sur l'intégration à la fois sectorielle et environnementale, tout en valorisant les ressources locales.

24 – La commune de Sidi Benyebka :

1 – La situation économique actuelle : La commune dépend fortement des activités des carrières voisines, ce qui cause des nuisances sonores et des problèmes de circulation, bien qu'un projet de nouvelle route soit prévu pour atténuer ces désagréments.

Economiquement, Sidi Benyebka profite également de la création de zones d'activités pour accompagner les PME et les start-up, dans le contexte de la wilaya d'Oran.
La commune de Sidi Ben Yebka connaît une activité économique pleine de vitalité, portée notamment par la croissance de l'artisanat et du commerce. Les récents investissements publics dans les infrastructures ont aussi contribué à cette dynamique.

2 – Les perspectives de développement économique : Cette commune incarne les défis et opportunités d'une industrialisation territoriale en Algérie post-2020. Cette étude, orientée vers les perspectives économiques avec un accent sur l'industrie, mobilise des données locales et régionales pour éclairer une thèse doctorale, en soulignant les dynamiques d'intégration aux pôles voisins.

25 – La commune de Sidi Chami :

1 – La situation économique actuelle : La zone industrielle de Sidi Chami connaît une croissance notable, avec l'implantation imminente de plus de 200 postes due à l'établissement d'unités industrielles. Ces initiatives industrielles participent à consolider la position de la wilaya d'Oran en tant qu'axe industriel de premier plan au niveau national.

Cette commune profite d'une conjoncture économique vivante grâce à des projets de croissance industrielle et touristique, ainsi qu'à des actions visant à revitaliser les zones d'activités locales.

2 – Les perspectives de développement économique : Cette commune suit une voie de croissance économique encourageante, stimulée par l'expansion industrielle, le soutien des autorités et la proximité d'Oran augmentent son attrait, malgré les défis persistants dans la gestion de la ville et l'organisation des activités commerciales.

Les projections de croissance économique pour cette commune sont généralement optimistes, stimulées par une augmentation soutenue de la population, un processus d'urbanisation accéléré, la présence proche d'Oran et de ses installations ainsi que le dynamisme des zones industrielles. Néanmoins, la commune sera confrontée à des enjeux concernant la gestion du foncier, l'ajustement des infrastructures et l'attrait pour les investisseurs dans un environnement économique mondial instable. Une gouvernance locale dynamique et une planification stratégique adéquate seront essentielles pour convertir ces avantages en un développement durable et inclusif.

26 – La commune de Tafraoui : Cette commune compose avec les communes de Boufatis, El Braya, et Oued Tlelat la Daïra d'Oued Tlelat. Sa superficie est de 182 Km² et une population – selon le recensement de 2009 – est estimée à 12.679 habitants, soit une densité de 70 habitants/km².

1 – La situation économique actuelle : La commune de Tafraoui a vu l'extension de l'Usine Fiat opérée par Stellantis, et qui est au cœur du développement industriel local. Les travaux d'extension, lancés en mars 2024, visent à intégrer les opérations de ferrage et de peinture, avec un taux d'avancement de 40 % début 2025. L'achèvement est prévu pour la même année. Cette extension permettra d'augmenter la capacité de production de véhicules Fiat à 60.000 unités/an dans une première phase, puis 90.000 unités/an dès 2026, tout en créant de nombreux emplois directs et indirects.

L'objectif est aussi de renforcer le taux d'intégration locale et de répondre à la demande nationale en véhicules produits sur place

Cette commune héberge une importante zone industrielle de 576 hectares, où la connexion électrique est parfaitement réalisée à 100%. De plus, des progrès significatifs sont réalisés pour l'installation de la fibre optique et la mise en place d'un système de protection contre les inondations.

En plus de cette zone industrielle, et s'inscrivant dans le contexte d'une stratégie régionale de diversification économique, trois mini zones d'activités ont été établies pour appuyer les petites entreprises et les start-ups.

Aussi et dans le but d'améliorer l'accès aux zones industrielles de cette commune, les autorités locales ont décidé d'offrir des projets structurants. Parmi ces projets, il y a le projet de doublement de la Route Nationale 4 qui relie entre Oued Tlelat et Tafraoui ce qui va renforcer l'attrait des investisseurs et de faciliter la logistique industrielle. (https://ouest-tribune.dz/zone-industrielle-detafraoui-et-tamzoura-un-futur-pole-economique-par excellence/)

En définitive, la zone industrielle de Tafraoui est envisagée comme un futur centre économique régional, apte à répondre à l'augmentation de la demande en postes industriels et à appuyer l'expansion de l'économie locale.

2 – Les perspectives de développement économique : Pour les perspectives de développement industriel, cette municipalité est en cours de transformation, stimulée par une politique dynamique de développement industriel, l'établissement de zones d'activités ciblées sur les PME et startups, ainsi que la mise à jour de ses infrastructures fondamentales. Les perspectives de croissance sont encourageantes, à condition de continuer à travailler sur la connexion aux réseaux, l'amélioration des infrastructures routières et le soutien aux initiateurs de projets. Cette commune est donc destinée à se positionner comme un centre économique régional majeur, participant activement à la création d'emplois et à la diversification de l'économie de la wilaya d'Oran.

Conclusion

La wilaya d'Oran se caractérise par une mosaïque territoriale et économique, structurée autour de pôles pétrochimiques tels qu'Arzew et Aïn El Bia, ainsi que de zones industrielles en plein essor comme Tafraoui et Oued Tlelat. Les espaces périurbains et ruraux affichent des dynamiques variées. Certaines communes situées à proximité d'Oran, telles que Bir El Djir, Es Senia et Hassi Bounif, profitent d'infrastructures modernes et accueillent un nombre croissant d'unités industrielles et agroalimentaires. En revanche, les zones côtières dédiées au tourisme souffrent d'une forte saisonnalité, tandis que les communes périphériques confrontent des taux de chômage élevés et un manque d'équipements adéquats. Ces disparités engendrent des tensions, notamment en raison de la compétition pour l'utilisation des sols, de la pollution liée au port et de l'économie informelle, le tout étant aggravé par des limitations budgétaires. Néanmoins, le contexte macroéconomique national, qui est favorable, associé à des investissements publics significatifs dans des domaines tels que le dessalement, l'extension des infrastructures portuaires et les centrales énergétiques, présente des leviers potentiels pour la transformation. Les initiatives en matière d'infrastructures logistiques et agro-industrielles, l'émergence de mini-zones destinées aux PME et aux start-ups, ainsi que les projets d'industrialisation durable, représentent des occasions propices à la diversification de l'économie locale. Cependant, le succès de ces démarches dépendra d'une planification territoriale intégrée, d'une gouvernance locale renforcée et de l'application d'évaluations d'impact rigoureuses, autant de conditions indispensables pour harmoniser attractivité économique, équité territoriale et durabilité.

Chapitre 8 : La localisation des nouvelles unités industrielles dans la wilaya d'Oran

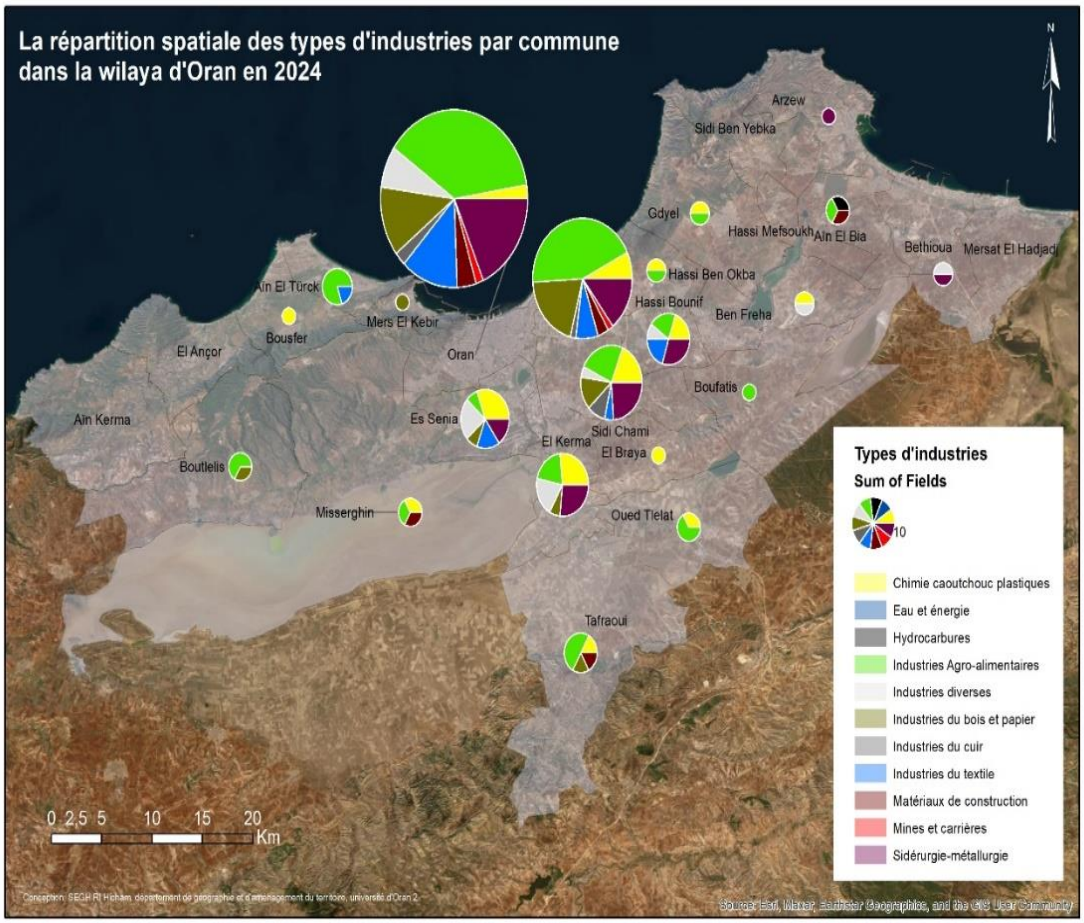

Figure n° 1 – La répartition spatiale par types d'industries par commune dans la wilaya d'Oran (Source : Réalisée par l'auteur)

Introduction :

La wilaya d'Oran se positionne comme un pôle industriel dynamique dans un contexte économique algérien marqué par des réformes structurelles et une diversification post-hydrocarbures. Ce chapitre étudie la dynamique spatiale de la création des unités industrielles dans les communes da la wilaya d'Oran entre 2020 et 2024, période qui témoigne d'un tissu productif en mutation.

En dépit d'une augmentation nationale des inscriptions d'entreprises dépassant les 1,65 million en 2024, Oran se caractérise par une concentration sectorielle forte, dominée par les secteurs de l'agroalimentaire (environ 45 % des créations à Bir El Djir) et de la sidérurgie-métallurgie, mais aussi par des disparités communales évidentes : dynamisme à Es Senia (71 unités) contre stagnation à Sidi Benyebka (aucune création). Ces contrastes questionnent les éléments locaux – infrastructures, zones d'activités comme les 4 000 ha d'Arzew, proximité portuaire – et nationaux, comme les incitatifs à l'investissement et les contraintes administratives.

Il s'agit d'évaluer l'impact de ces créations sur l'emploi local (1.354 postes à Oran-centre) et la résilience économique. Cette étude enrichit ainsi la littérature sur le développement régional en Algérie, avec des recommandations pour une territorialisation équilibrée des politiques industrielles.

L'étude des états de création des unités industrielles se présente par commune se présente comme suit :

1 - Commune d'Ain El Bia :

Cette commune n'a pas enregistré un accroissement significatif notamment durant les années 2020 et 2023 avec une seule PME créée par année. Les années 2021 et 2022 ont vu la création de 4 unités, - dont 3 unités appartenant au secteur de la sidérurgie-métallurgie en 2021. Par contre l'année 2024 a vu la naissance de 3 unités industrielles appartenant aux secteurs des hydrocarbures, industries agro-alimentaires et matériaux de construction.

Sur les 5 années de référence, le secteur de la sidérurgie-métallurgie a vu la création du plus grand nombre de PME (4 PME), suivies des industries agro-alimentaire (3 PME), et après c'est au tour des industries du bois (2 PME). Enfin avec une seule unité créée, c'est dans les secteurs : chimie-caoutchouc et plastiques, hydrocarbures, industries du cuir et les matériaux et construction.

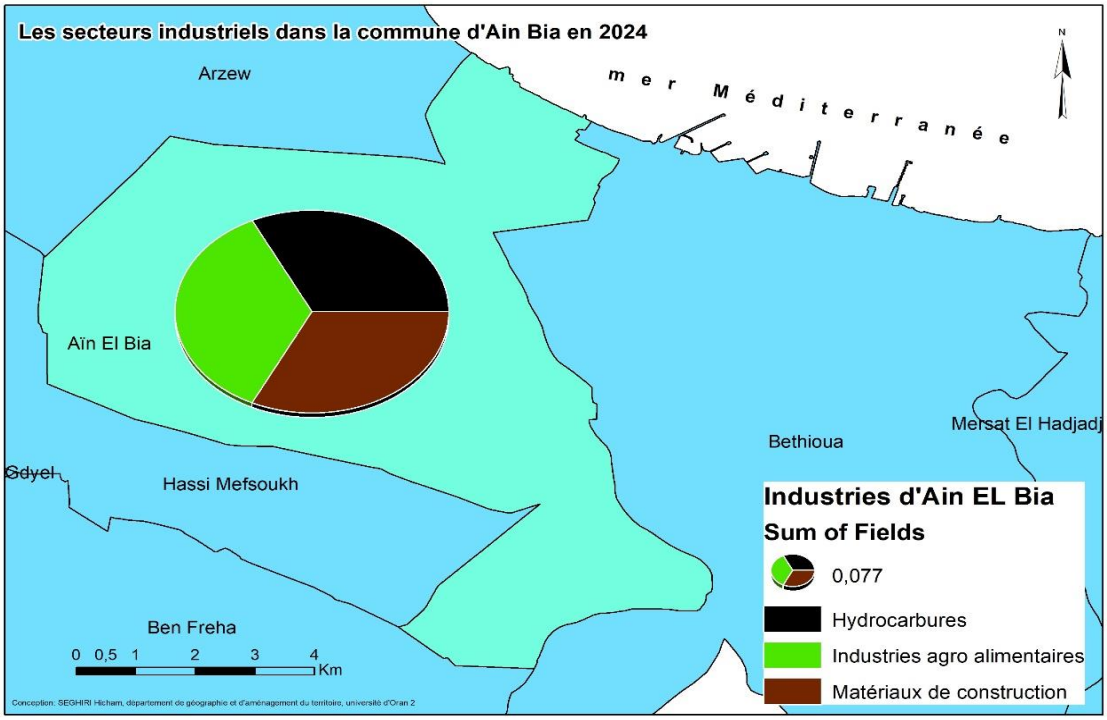

Figure n° 2 – La répartition spatiale par type d'industries dans la commune d'Ain El Bia (Source : Réalisée par l'auteur)

Secteurs industriels	2020	2021	2022	2023	2024	Total	%
Chimie caoutchouc plastiques	0	0	1	0	0	**1**	7,69%
Eau et énergie	0	0	0	0	0	**0**	/
Hydrocarbures	0	0	0	0	1	**1**	7,69%
Industries Agro-alimentaires	0	1	0	1	1	**3**	23,08%
Industries diverses	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du bois et papier	1	0	1	0	0	**2**	15,39%
Industries du cuir	0	0	1	0	0	**1**	7,69%
Industries du textile	0	0	0	0	0	**0**	/
Matériaux de construction	0	0	0	0	1	**1**	7,69%
Mines et carrières	0	0	0	0	0	**0**	/
Sidérurgie-métallurgie	0	3	1	0	0	**4**	30,77%
T O T A U X	**1**	**4**	**4**	**1**	**3**	**13**	**100%**

Tableau 1 - Les secteurs industriels dans la commune d'Ain El Bia (Source : Réalisée par l'auteur)

2 - Commune d'Ain El Kerma :

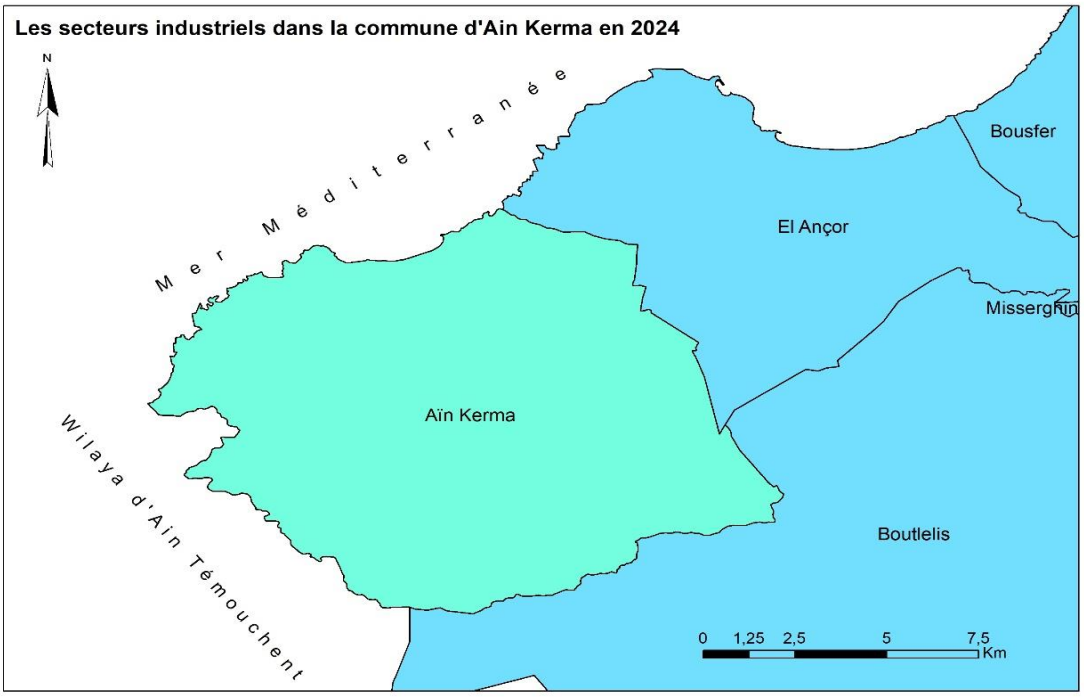

Figure n° 3 – La carte géographique de la commune d'Ain El Kerma
(Source : Réalisée par l'auteur)

De 2020 à 2024, cette commune n'a enregistré aucune création de PME industrielle car elle est réputée pour sa vocation agricole et touristique. Bien que cette commune bénéficie d'un environnement économique favorable grâce aux efforts de modernisation et de réhabilitation de ses zones d'activités industrielles, elle demeure la seule commune du littoral qui est dépourvue d'unité industrielle nouvelle sur les cinq années de référence.

3 – La commune d'Ain El Turk :

Le secteur des industries agro-alimentaires a connu une forte augmentation des unités créées et représente 60% du total des créations d'entreprises. Les secteurs de chimie caoutchouc plastiques, des hydrocarbures, des industries du cuir et des mines et carrières n'ont pas connu de changement.

Seuls 6 secteurs ont enregistré de créations d'unités industrielles et 5 secteurs n'ont pas conne de nouvelles créations. (chimie-caoutchouc-plastique, eau et énergie, hydrocarbures, industries du cuir et mines et carrières.

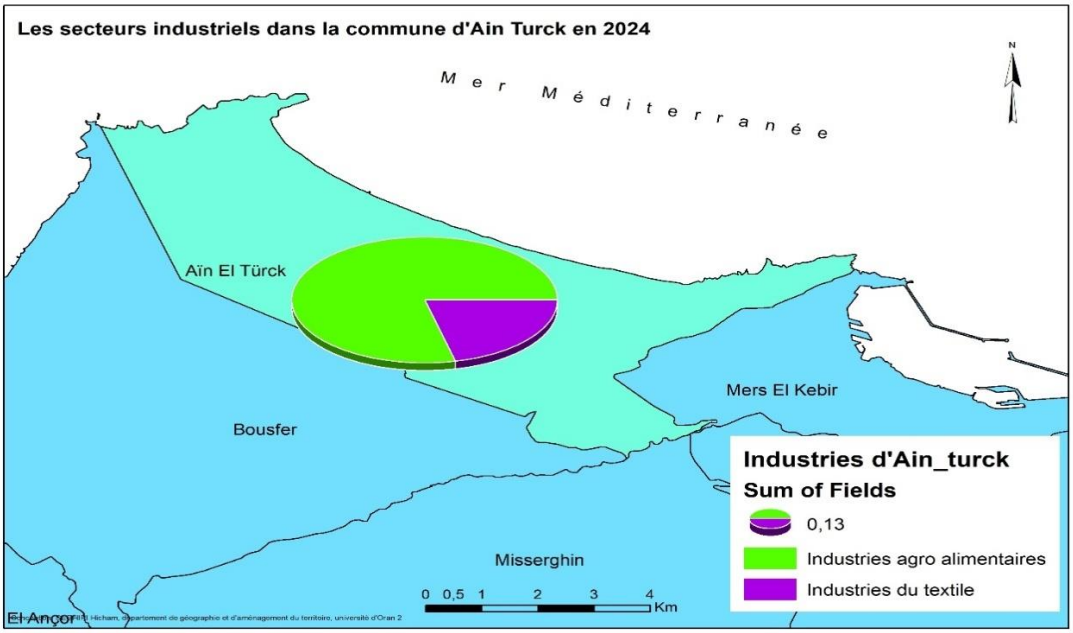

Figure n° 4 – La répartition spatiale par types d'industrie dans la commune d'Ain El Turck (Source : Réalisée par l'auteur)

Secteurs industriels	2020	2021	2022	2023	2024	Total	%
Chimie caoutchouc plastiques	0	0	0	0	0	**0**	/
Eau et énergie	0	0	0	0	0	**0**	/
Hydrocarbures	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries Agro-alimentaires	0	2	4	2	4	**12**	60%
Industries diverses	0	0	1	0	0	**1**	5%
Industries du bois et papier	0	0	1	1	0	**2**	10%
Industries du cuir	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du textile	0	0	1	0	1	**2**	10%
Matériaux de construction	0	0	2	0	0	**2**	10%
Mines et carrières	0	0	0	0	0	**0**	/
Sidérurgie-métallurgie	1	0	0	0	0	**1**	5%
T O T A U X	**1**	**2**	**9**	**3**	**5**	**20**	**~~100%~~**

Tableau 2 : Les secteurs industriels dans la commune d'Ain El Turk (Source : Réalisée par l'auteur)

4 – La commune d'Arzew :

Toutes les entreprises créées dans cette commune appartiennent aux privés. Durant les années 2020-2024, le secteur des industries agro-alimentaires a enregistré l'implantation de 12 nouvelles unités industrielles sur un ensemble de 19 nouvelles créations (soit 63,15%) et le reste appartient aux secteurs de la sidérurgie-métallurgie (3 TPE), à la chimie-caoutchouc-plastique (1 TPE) et aux hydrocarbures (1 TPE).

L’année 2020 n’a pas connu d’augmentation des unités industrielles. L’année 2024 n’a enregistré l’installation que d’une seule unité dans la sidérurgie-métallurgie. Par contre, en 2021, cette commune a enregistré le plus grand nombre d’unités industrielles créées (6 unités) dont 5 unités activent dans les industries agro-alimentaires. Le secteur de la sidérurgie a été renforcé par une nouvelle unité. Durant l’année 2022, il y a eu 3 créations d’unités industrielles dont deux unités dans le secteur de l’agro-alimentaire et une unité dans les matériaux de construction. L’année d’après en 2023, 4 nouvelles unités sont venues s’ajouter dans le secteur de la chimie, caoutchouc et plastique, les hydrocarbures, les industries agro-alimentaires et les mines et carrières.

La commune d'Arzew constitue un centre industriel et pétrochimique crucial dans la wilaya d'Oran, avec une économie principalement centrée sur les hydrocarbures et une population qui s'accroît rapidement. Les initiatives d'élargissement du port et de création de nouveaux parcs industriels devraient consolider son importance économique à l'échelle régionale, mais elles soulèvent également des enjeux environnementaux et d'urbanisme.

Il est à noter que la zone industrielle d’Arzew, avec une superficie totale de 4.000 hectares, est considérée comme la plus grande des zones industrielles de la wilaya d’Oran. Quant aux activités industrielles, elles se concentrent sur la production de gaz liquéfié, le méthanol, les fertilisants, l’ammoniac, ainsi que des services industriels comme la maintenance et la formation.

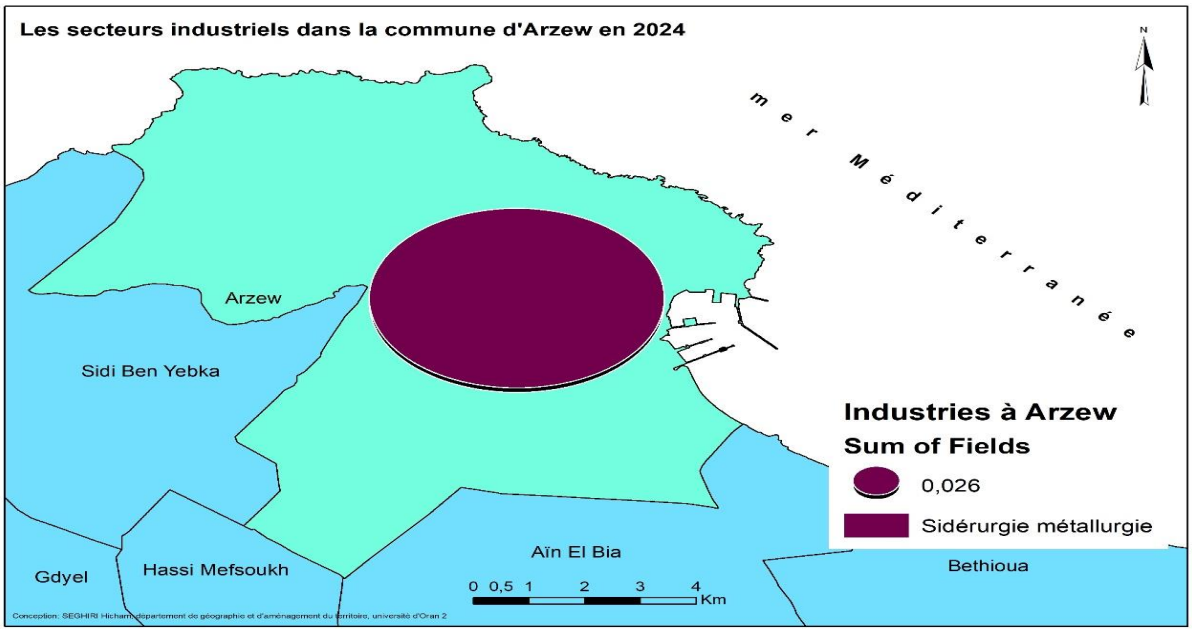

Figure n° 5 – La répartition spatiale par types d’industrie dans la commune d’Arzew (Source : Réalisée par l’auteur)

Secteurs industriels	2020	2021	2022	2023	2024	Total	%
Chimie caoutchouc plastiques	0	0	0	1	0	**1**	7,14%
Eau et énergie	0	0	0	0	0	**0**	/
Hydrocarbures	0	0	0	1	0	**1**	7,14%
Industries Agro-alimentaires	0	5	2	1	0	**8**	57,15%
Industries diverses	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du bois et papier	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du cuir	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du textile	0	0	0	0	0	**0**	/
Matériaux de construction	0	0	1	0	0	**1**	7,14%
Mines et carrières	0	0	0	1	0	**1**	7,14%
Sidérurgie-métallurgie	0	1	0	0	1	**2**	14,29%
T O T A U X	**0**	**6**	**3**	**4**	**1**	**14**	**100%**

Tableau 3 : Les secteurs industriels dans la commune d'Arzew
(Source : Réalisée par l'auteur)

5 - La commune de Benfreha :

En matière de démographie d'entreprises industrielles, cette commune se caractérise par la création – de 2020 à 2024, de 11 TPE. Le secteur des industries agro-alimentaires dominant a assisté à la création de 3 TPE, en 2020, 2022 et 2023. Avec 2 créations sur les 5 années, il y a les secteurs de la chimie-caoutchouc-plastique, les industries diverses (en 2020 et 2024), les industries du bois et papier (en 2020 et 2023).

C'est l'année 2023 avec ses 5 créations qui est en tête en se référant aux nombres de TPE créées, suivie de l'année 2020 (3 créations), Seules 2 créations d'unités ont vu le jour en 2024. En 2022, seule une seule TPE est venue s'installer dans le secteur d'agro-alimentaire. L'année 2021 n'a pas été féconde en création des TPE.

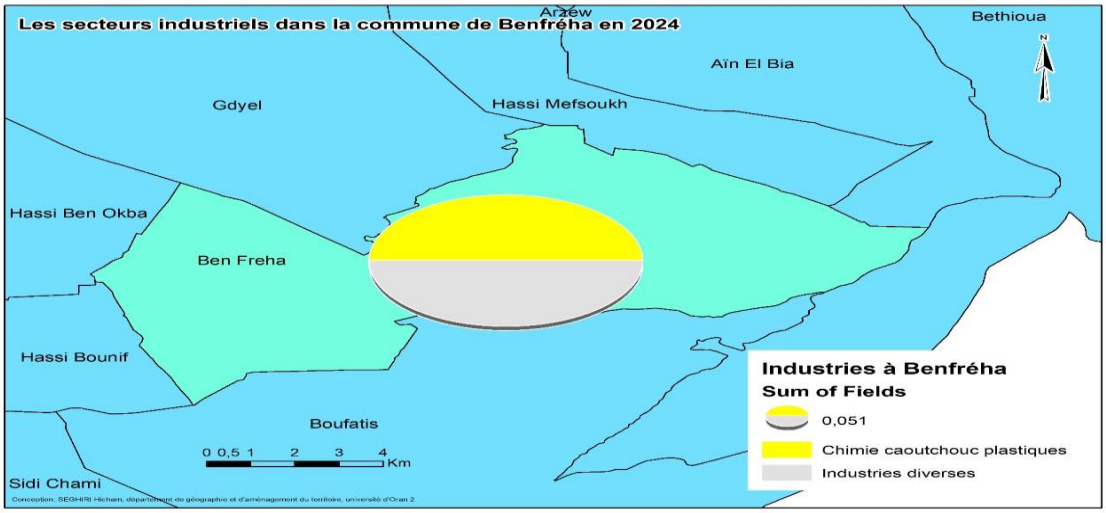

Figure n° 6 – La répartition spatiale par types d'industrie dans la commune de Benfreha (Source : Réalisée par l'auteur)

Secteurs industriels	2020	2021	2022	2023	2024	Total	%
Chimie caoutchouc plastiques	0	0	0	1	1	**2**	18,18%
Eau et énergie	0	0	0	0	0	**0**	/
Hydrocarbures	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries Agro-alimentaires	1	0	1	1	0	**3**	27,28%
Industries diverses	1	0	0	0	1	**2**	18,18%
Industries du bois et papier	1	0	0	1	0	**2**	18,18%
Industries du cuir	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du textile	0	0	0	2	0	**2**	18,18%
Matériaux de construction	**0**	0	0	0	0	**0**	/
Mines et carrières	0	0	0	0	0	**0**	/
Sidérurgie-métallurgie	0	0	0	0	0	**0**	/
T O T A U X	**3**	**0**	**1**	**5**	**2**	**11**	**100 %**

Tableau 4 : Les secteurs industriels dans la commune d'Ain El Turk (Source : Réalisée par l'auteur)

6 - La commune de Bethioua :

Le nombre d'entreprises industrielles nouvellement créées, toutes privées, a connu, entre 2020-2024, une hausse de 19 unités industrielles. Près de la moitié a été réalisée en 2023 (soit 9 unités/19). Ce supplément d'unités se concentre dans les industries agro-alimentaires à concurrence de 37%.

En deuxième position, c'est l'industrie de la sidérurgie-métallurgie, avec 5 unités créées. Ceci peut se justifier par la proximité de cette commune avec la zone pétrolière d'Arzew. Deux secteurs ont connu une hausse de 2 unités supplémentaires (chimie - caoutchouc - plastiques

et aussi du bois et papier). Trois secteurs industriels ont vu l'arrivée d'une unité industrielle par secteur (industries diverses, industries du cuir et industries du textiles).

Après l'année 2023, en termes de création d'un grand nombre d'unités (9 unités), les années 2020 et 2022 ont vu la création de 3 unités industrielles identiques dans les secteurs de la chimie-caoutchouc-plastiques, bois et papier, et sidérurgie-métallurgie. Avec 2 unités créées en 2021 et en 2024, deux unités industrielles sont venues s'ajouter aux secteurs des industries agro-alimentaires en 2020, et aux secteurs des industries diverses et sidérurgie-métallurgie, en 2024.

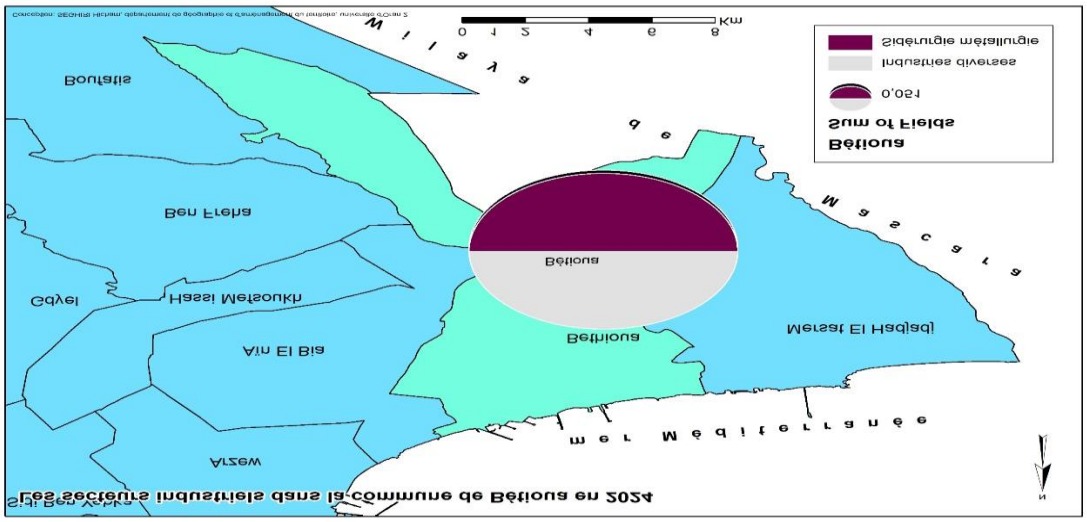

Figure n° 7 – La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Bethioua (Source : Réalisé par l'auteur)

Secteurs industriels	2020	2021	2022	2023	2024	Total	%
Chimie caoutchouc plastiques	0	0	0	2	0	**2**	10,52%
Eau et énergie	0	0	0	0	0	**0**	/
Hydrocarbures	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries Agro-alimentaires	1	2	1	3	0	**7**	36,84%
Industries diverses	0	0	0	0	1	**1**	5,27%
Industries du bois et papier	1	0	1	0	0	**2**	10,52%
Industries du cuir	0	0	0	1	0	**1**	5,27%
Industries du textile	0	0	0	1	0	**1**	5,27%
Matériaux de construction	0	0	0	0	0	**0**	/
Mines et carrières	0	0	0	0	0	**0**	/
Sidérurgie-métallurgie	1	0	1	2	1	**5**	26,31%
T O T A U X	**3**	**2**	**3**	**9**	**2**	**19**	**100%**

Tableau 5 : Les secteurs industriels dans la commune de Bethioua (Source : Réalisé par l'auteur)

7 – La commune de Bir El Djir :

C'est une commune qui attire chaque année un grand nombre d'entreprises industrielles ce qui illustrent une diversification économique au niveau local, incluant une présence significative dans les secteurs de l'agro-alimentaire, du bois et papier, des matériaux de construction, de la chimie-caoutchouc-plastique et de la sidérurgie-métallurgie.

Durant les années 2020-2024, Il y a eu une très forte création de 302 PME toutes privées, qui emploient un effectif total de 1.133 postes de travail. Seul le secteur des hydrocarbures est inexistant. Un autre secteur a vu, en 2020, la localisation d'une seule unité, c'est une entreprise moyenne - ME - de 93 salariés (secteur de l'eau et énergie).

Le secteur des mines et carrières est présent avec 2 TPE, créées en 2022, et 2024. Le secteur qui a enregistré le plus grand nombre de création entre 2020 et 2024 est celui des industries agro-alimentaires avec 136 unités. Les années 2023 (42 PME et 90 postes) et 2022 (39 PME et 107 postes) sont les plus prolifiques dans ce secteur. Le secteur suivant revient aux industries du bois et papier avec la naissance de 50 TPE entre 2020 et 2024 employant 108 salariés, dont les 3 dernières années ont vu la création entre 11 et 15 TPE, contre 7 TPE unités en 2020 et en 2021.

Le secteur de la sidérurgie-métallurgie se positionne à la 3° position avec l'attractivité de 35 PME en 4 années et offrant 109 postes. Les secteurs de chimie caoutchouc et plastique (23 PME) ainsi que les matériaux de constructions (22 PME), les industries du textile (19 PME), les industries diverses (8 PME) et les industries du cuir (6 PME) complètent le tableau des secteurs industriels. Les années 2022 et 2023 ont enregistré le plus grand nombre de création de PME avec 86 et 83 PME.

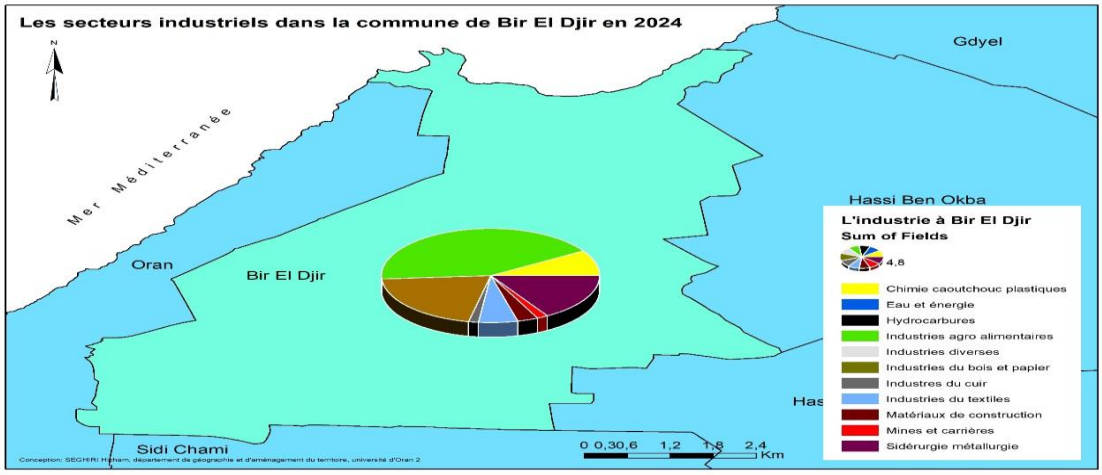

Figure n° 8 – La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Bir El Djir (Source : Réalisée par l'auteur)

Secteurs industriels	2020	2021	2022	2023	2024	Total	%
Chimie caoutchouc plastiques	3	5	6	5	4	**23**	7,62%
Eau et énergie	1	0	0	0	0	**1**	0,33%
Hydrocarbures	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries Agro-alimentaires	12	19	39	42	24	**136**	45,03%
Industries diverses	1	1	2	4	0	**8**	2,65%
Industries du bois et papier	2	7	15	15	11	**50**	16,56%
Industries du cuir	2	0	1	2	1	**6**	1,99%
Industries du textile	1	3	5	6	4	**19**	6,29%
Matériaux de construction	3	5	8	4	2	**22**	7,28%
Mines et carrières	0	0	1	0	1	**2**	0,66%
Sidérurgie-métallurgie	6	7	9	5	8	**35**	11,59%
T O T A U X	**31**	**47**	**86**	**83**	**55**	**302**	**100%**

Tableau 6 : Les secteurs industriels dans la commune de Bir El Djir
(Source : Réalisée par l'auteur)

8 - La commune de Boufatis :

C'est une commune qui attire peu de nouvelles PME, en 5 ans, seules 9 nouvelles PME privées se sont installées dans cette commune qui est considérée comme l'une des communes les moins développées. Seuls 4 secteurs d'activité sont opérationnels dans cette commune (agro-alimentaire, textile, matériaux de construction et sidérurgie-métallurgie. L'année 2022 a enregistré un record en matière de nombre d'entreprises créées (3TPE), les années 2020 et 2023 ont enregistré annuellement la localisation de 2 unités industrielles. Les années 2021 et 2024 n'ont vu la création que de 2 unités industrielles. Les créations des unités se sont concentrées dans les secteurs des industries agro-alimentaires (5 unités), après les industries en textile sont présentes avec 2 PME. Les secteurs de matériaux de construction et de sidérurgie-métallurgie avec une unité chacune sont localisées dans cette commune.

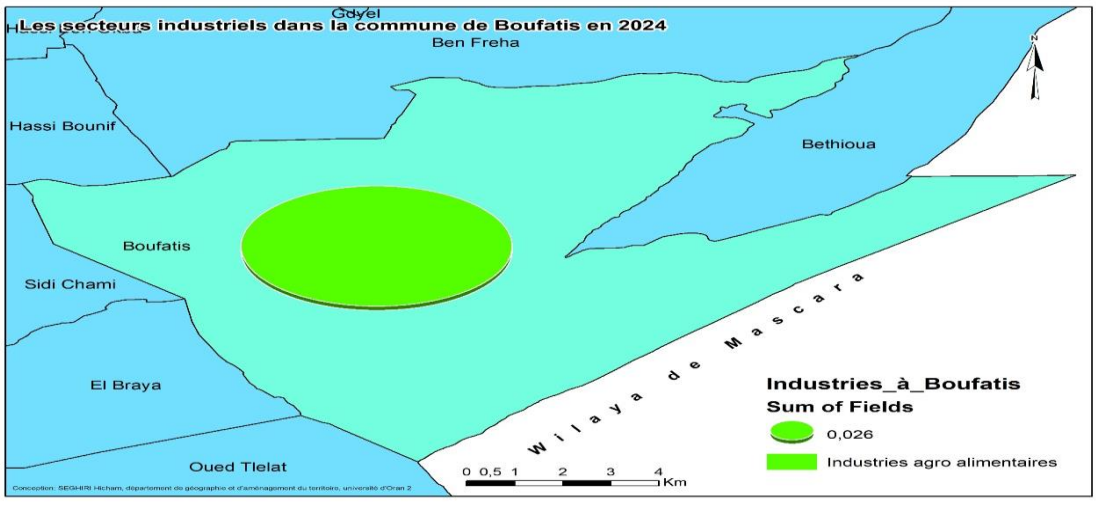

Figure n° 9 – La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Boufatis
(Source : Réalisée par l'auteur)

Secteurs industriels	2020	2021	2022	2023	2024	Total	%
Chimie caoutchouc plastiques	0	0	0	0	0	**0**	/
Eau et énergie	0	0	0	0	0	**0**	/
Hydrocarbures	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries Agro-alimentaires	1	0	2	1	1	**5**	55,56%
Industries diverses	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du bois et papier	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du cuir	0	0	0	0	0	**0**	
Industries du textile	1	0	0	1	0	**2**	22,22%
Matériaux de construction	0	0	1	0	0	**1**	11,11%
Mines et carrières	0	0	0	0	0	**0**	/
Sidérurgie-métallurgie	0	1	0	0	0	**1**	11,11%
T O T A U X	**2**	**1**	**3**	**2**	**1**	**9**	**100%**

Tableau 7 : Les secteurs industriels dans la commune de Boufatis
(Source : Réalisée par l'auteur)

9 - La commune de Bousfer

En général, c'est l'une des communes qui n'enregistre que très peu de création de nouvelles PME. Seules 5 TME ont été créées durant 2020-2024 employant 5 salariés. Pendant 2 exercices (2020 et 2023), aucune TPE n'a vu le jour. En 2021 et 2024, une TPE par année a été recensée (en 2021, dans le secteur de la sidérurgie-métallurgie avec un salarié), et en 2024, dans le secteur de la chimie-caoutchouc-plastiques, employant un salarié.). La création de 3 TPE, en 2022, a fourni 3 postes, dont 2 postes dans l'agro-alimentaire et un seul poste dans le secteur du bois et papier.

Si le nombre des unités industrielles n'est pas très élevé c'est surtout parce que l'économie de cette commune repose surtout sur plusieurs secteurs interconnectés surtout l'agriculture, grâce aux terres fertiles, et un climat méditerranéen et aussi les services. Le secteur industriel occupe une place très marginale.

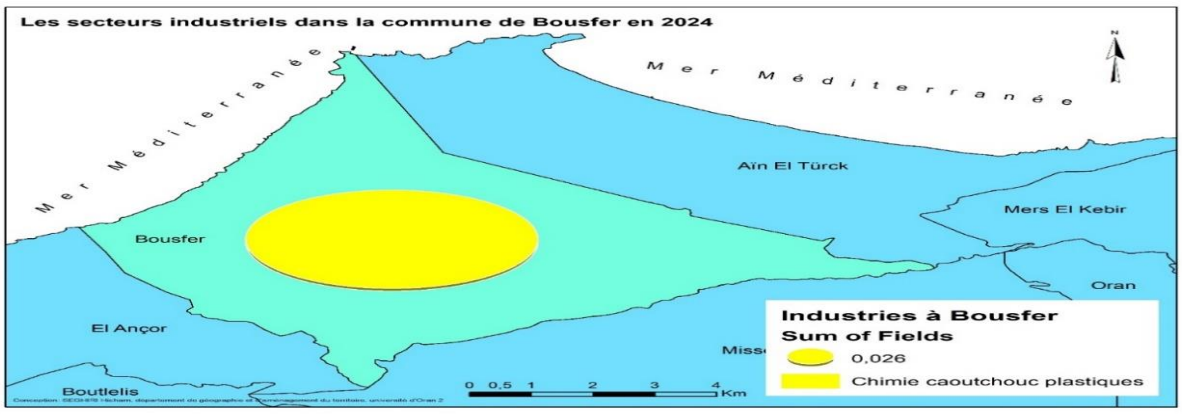

Figure n° 10 – La répartition spatiale par types d'industries dans la commune de Bousfer
(Source : Réalisée par l'auteur)

TSecteurs industriels	2020	2021	2022	2023	2024	Total	%
Chimie caoutchouc plastiques	0	0	0	0	1	**1**	20%
Eau et énergie	0	0	0	0	0	**0**	/
Hydrocarbures	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries Agro-alimentaires	0	0	2	0	0	**2**	40%
Industries diverses	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du bois et papier	0	0	1	0	0	**1**	20%
Industries du cuir	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du textile	0	0	0	0	0	**0**	/
Matériaux de construction	0	0	0	0	0	**0**	/
Mines et carrières	0	0	0	0	0	**0**	/
Sidérurgie-métallurgie	0	1	0	0	0	**1**	20%
T O T A U X	**0**	**1**	**3**	**0**	**1**	**5**	**100%**

Tableau 8 : Les secteurs industriels dans la commune de Bousfer
(Source : Réalisée par l'auteur)

10 - La commune de Boutlelis :

Cette commune à vocation agricole se justifie par le nombre très réduit d'unités industrielles, seules 4 TPE industrielles privées dont 75% activent dans le secteur des industries agro-alimentaires. Le reste revient revient aux industries du bois et papier.

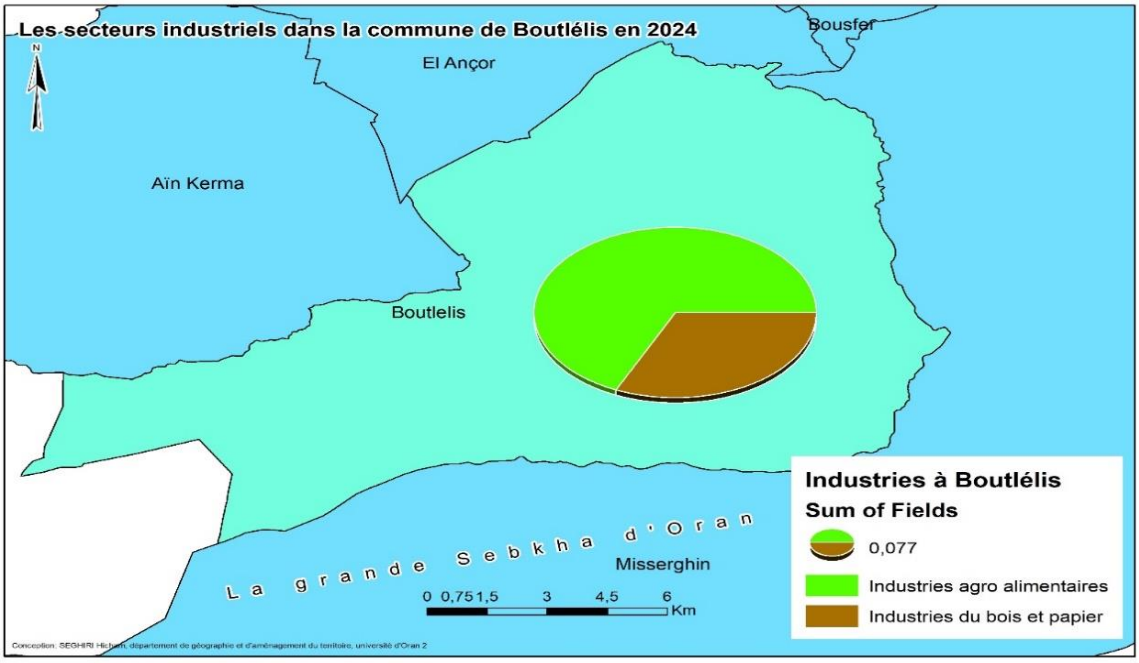

Figure n° 11 – La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Boutlelis
(Source : Réalisée par l'auteur)

Secteurs industriels	2020	2021	2022	2023	2024	Total	%
Chimie caoutchouc plastiques	0	0	0	0	0	**0**	/
Eau et énergie	0	0	0	0	0	**0**	/
Hydrocarbures	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries Agro-alimentaires	0	0	1	0	2	**3**	75%
Industries diverses	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du bois et papier	0	0	0	0	1	**1**	25%
Industries du cuir	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du textile	0	0	0	0	0	**0**	/
Matériaux de construction	0	0	0	0	0	**0**	/
Mines et carrières	0	0	0	0	0	**0**	/
Sidérurgie-métallurgie	0	0	0	0	0	**0**	/
T O T A U X	**0**	**0**	**1**	**0**	**3**	**4**	**100%**

Tableau 9 : Les secteurs industriels dans la commune de Boutlelis (Source : Réalisée par l'auteur)

11 - La commune d'El Ançor :

En se référant au nombre d'unités industrielles créées, El Ançor a créé le plus petit nombre d'unités nouvelles, toutes des TPE privées. Sur 5 ans (2020-2024), il y a eu 3 créations d'unités industrielles, et une unité industrielle par année a été créée en 2020. Les industries du bois et papier sont présentes avec 2 unités créées, l'une en 2020 et l'autre en 2023. Le secteur des industries agro-alimentaires, créées en 2022 vient se localiser dans cette commune.

A travers ce nombre restreint d'unités créées, cela prouve que cette commune n'est pas très développée du point de vue industrielle, car elle se caractérise par les activités de l'agriculture, notamment l'aviculture et l'agriculture générale et de la pêche et aussi du commerce local, sans oublier le tourisme compte tenu de sa proximité avec le complexe touristique des Andalouses qui pourrait encourager le tourisme local.

Le développement futur d'El Ancor est orienté vers l'amélioration des infrastructures urbaines, l'attractivité touristique de son littoral et le progrès économique et agricole local. Ces initiatives sont toutes incluses dans une stratégie unifiée mise en œuvre par la wilaya d'Oran et ses intervenants locaux.

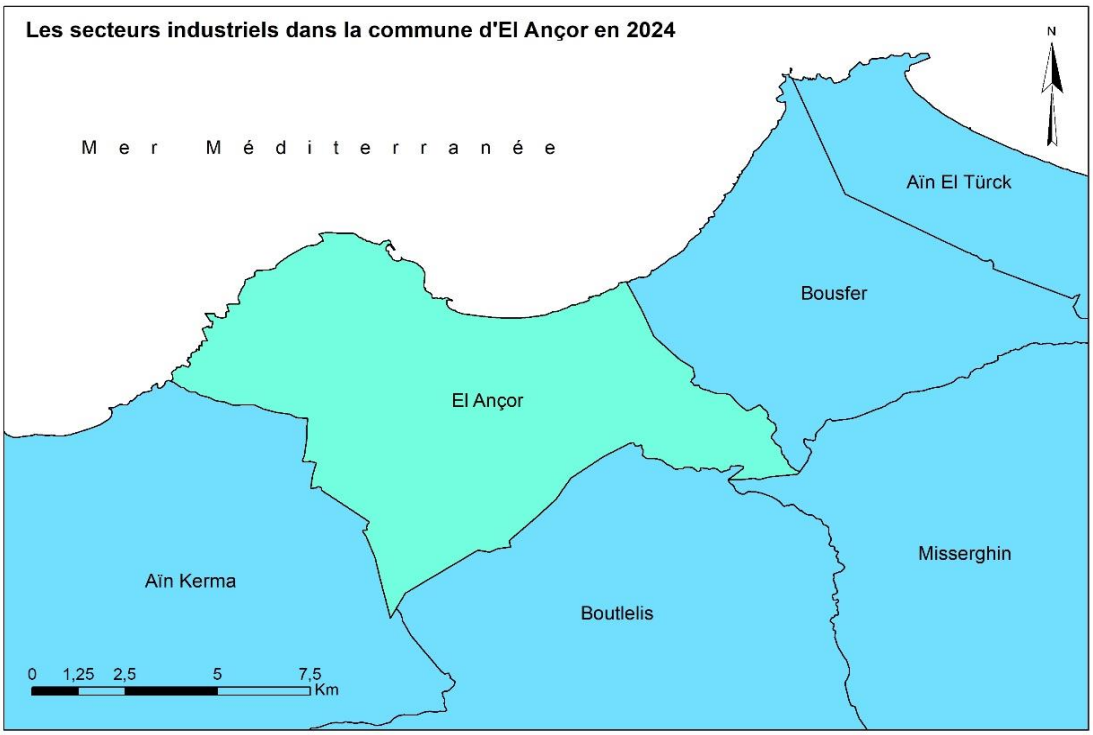

Figure n° 12 – La carte géographique de la commune d'El Ançor
(Source : Réalisée par l'auteur)

Secteurs industriels	2020	2021	2022	2023	2024	Total	%
Chimie caoutchouc plastiques	0	0	0	0	0	**0**	/
Eau et énergie	0	0	0	0	0	**0**	/
Hydrocarbures	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries Agro-alimentaires	0	0	1	0	0	**1**	33,33%
Industries diverses	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du bois et papier	1	0	0	1	0	**2**	66,66%
Industries du cuir	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du textile	0	0	0	0	0	**0**	/
Matériaux de construction	0	0	0	0	0	**0**	/
Mines et carrières	0	0	0	0	0	**0**	/
Sidérurgie-métallurgie	0	0	0	0	0	**0**	/
T O T A U X	**1**	**0**	**1**	**1**	**0**	**3**	**100%**

Tableau 10 : Les secteurs industriels dans la commune d'El Ançor
(Source : Réalisée par l'auteur)

12 - La commune d'El Braya :

C'est une commune qui a enregistré, durant les années 2020-2024, la localisation de 7 nouvelles PME privées, dont 3 unités en 2020, une unité par année de 2021 à 2024. Quatre secteurs industriels activent dans cette commune, dont 2 unités dans la chimie-plastique-

caoutchouc, 3 unités dans les industries agro-alimentaires, une unité dans les industries du cuir et enfin une unité dans la sidérurgie-métallurgie.

Ce nombre marginal de création d'unités industrielles prouve que cette ommune n'est pas très attractive et est considérée comme l'une des communes les plus démunies en unités industrielles.

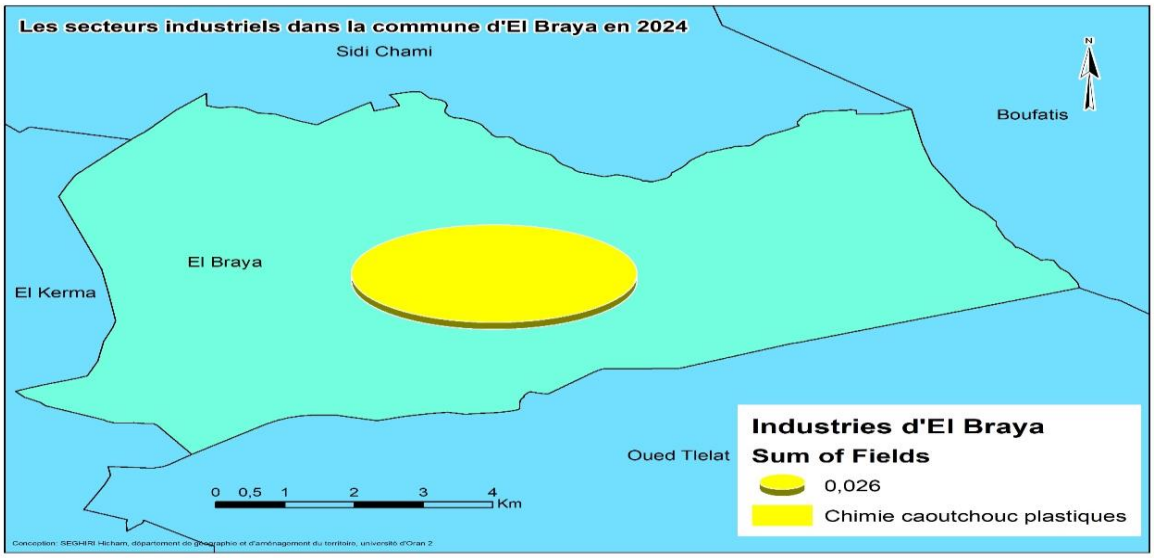

Figure n° 13 – La répartition spatiale par type d'industrie dans la commune d'El Braya (Source : Réalisée par l'auteur)

Secteurs industriels	2020	2021	2022	2023	2024	Total	%
Chimie caoutchouc plastiques	1	0	0	0	1	**2**	28,57%
Eau et énergie	0	0	0	0	0	**0**	/
Hydrocarbures	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries Agro-alimentaires	1	1	1	0	0	**3**	42,85%
Industries diverses	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du bois et papier	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du cuir	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du textile	1	0	0	0	0	**1**	14,29%
Matériaux de construction	0	0	0	0	0	**0**	/
Mines et carrières	0	0	0	0	0	**0**	/
Sidérurgie-métallurgie	0	0	0	1	0	**1**	14,29%
T O T A U X	**3**	**1**	**1**	**1**	**1**	**7**	**100%**

Tableau 11 : Les secteurs industriels dans la commune d'El Braya (Source : Réalisée par l'auteur)

13 - La commune d'El Kerma :

En cinq ans (2020-2024), la commune a accueilli près d'une cinquantaine de TPE privées, et le secteur qui a attiré le plus d'unités est celui des industries agro-alimentaires – près de 61%

de l'ensemble des nouvelles unités, suivi du secteur de la sidérurgie-métallurgie (9 unités), la chimie-caoutchouc-plastique est présente avec l'installation de 7 unités, puis les industries du bois et papier avec l'arrivée de 6 unités industrielles. Les secteurs qui ont créé moins de 5 unités sont le secteur des matériaux de construction (5 unités), les industries diverses (4 unités) et enfin les industries du textiles avec 3 nouvelles unités.

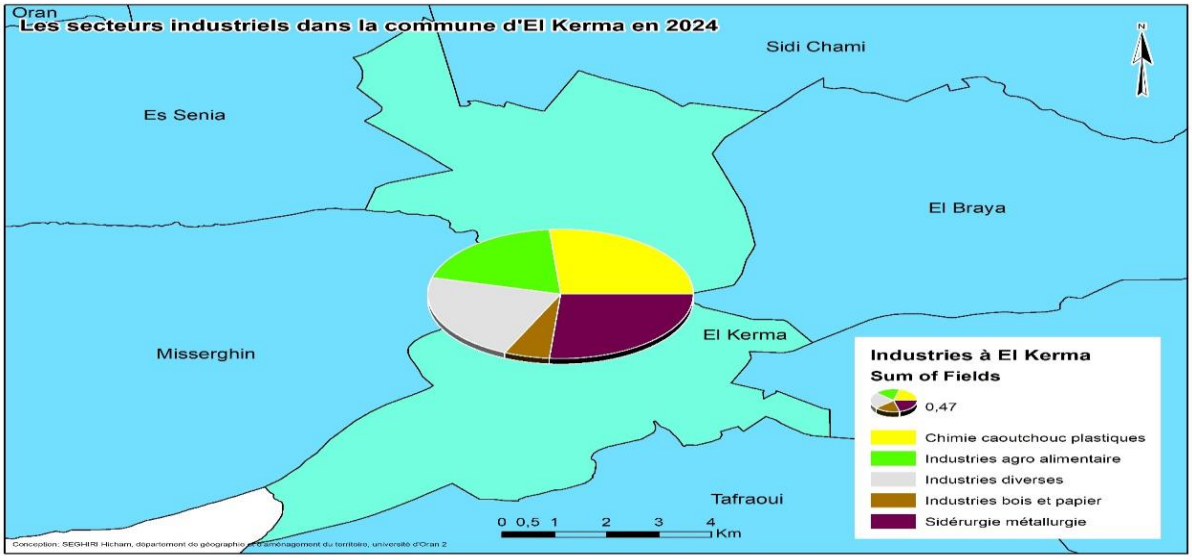

Figure n° 14 – La répartition spatiale par type d'industrie dans la commune d'El Kerma (Source : Réalisée par l'auteur)

Secteurs industriels	2020	2021	2022	2023	2024	Total	%
Chimie caoutchouc plastiques	1	0	1	1	4	**7**	14,28%
Eau et énergie	0	0	0	0	0	**0**	/
Hydrocarbures	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries Agro-alimentaires	2	3	5	2	3	**15**	30,62%
Industries diverses	0	0	0	1	3	**4**	8,17%
Industries du bois et papier	1	1	1	2	1	**6**	12,24%
Industries du cuir	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du textile	0	1	1	1	0	**3**	6,12%
Matériaux de construction	1	1	1	2	0	**5**	10,21%
Mines et carrières	0	0	0	0	0	**0**	/
Sidérurgie-métallurgie	0	2	2	1	4	**9**	18,36%
T O T A U X	**5**	**8**	**11**	**10**	**15**	**49**	**100%**

Tableau 12 : Les secteurs induss dans la commune d'El Kerma (Source : Réalisée par l'auteur)

14 - La commune d'Es Senia :

C'est une commune qui a enregistré, entre 2020-2024, un grand nombre de nouvelles unités industrielles (71 unités) réparties dans tous les secteurs industriels à l'exception des secteurs de l'eau et énergie, des hydrocarbures et des mines et carrières.

Pour les nouvelles unités industrielles, sur les années de référence, elles appartiennent aux secteurs industriels suivants :

Encore une fois, comme dans la plupart des communes, le secteur des industries agro-alimentaires est dominant en accueillant entre les années 2020 et 2024, 32 unités. Les années 2022 et 2023 ont vu la localisation de 12 nouvelles unités par année. Le secteur de la sidérurgie-métallurgie enregistre la naissance de 11 unités industrielles. La chimie-caoutchouc-plastique accueille 9 unités dont annuellement 4 unités en 2023 et 2024. Avec 5 unités créées, elles appartiennent aux secteurs des industries diverses et celui des matériaux de construction rus. Les secteurs ayant créé peu d'unités industrielles – au nombre de 3 unités sur les 5 ans de référence, on y trouve les industries du bois, les industries du cuir, les industries du textiles et les matériaux de construction.

Seuls les secteurs de l'eau et l'énergie ainsi que le secteur des hydrocarbures sont absents.

L'année 2020 n'a enregistré la création que d'une seule unité industrielle dans le secteur des industries de l'agro-alimentaire.

La commune d'Es Senia est donc en plein essor économique et urbain, avec des initiatives continues pour rehausser les conditions de vie économique et sociales et la promotion d'une croissance durable.

Si le nombre des unités industrielles est important parce que dans cette commune, il y a l'une des trois zones industrielles de la wilaya d'Oran, à savoir les zones industrielles d'Es Senia, d'Arzew, et de Hassi Ameur.

Cette zone industrielle d'Es Senia s'étend sur 601 hectares et abrite 180 unités industrielles. Cette zone industrielle a évolué dans le temps et a connu trois étapes différentes :

1 – Zone industrielle d'Es Senia 1 : Cette zone est l'une des premières zones industrielles établies en Algérie, dont les origines remontent aux premiers développements industriels des années 1960-1970 (période initiale d'établissement des zones industrielles en Algérie).

2 – Zone industrielle d'Es Senia 2 : Cette seconde zone industrielle a vu le jour suite à la première, dans le contexte d'expansion graduelle des zones industrielles à Es Sénia, sans doute

entre les années 1970 et 1980, en accord avec la stratégie d'industrialisation et d'aménagement du territoire de l'époque.

3 – Zone industrielle d'Es Senia 3 : La troisième zone industrielle s'inscrit toujours dans la continuité de l'expansion industrielle de la commune. Sa gestion a été confiée récemment au groupe public Divindus pour accélérer la réhabilitation et la mise à niveau des PME/PMI.

Cette zone industrielle tient une place cruciale dans l'économie de la wilaya d'Oran. Ces 3 zones ont subi des phases récentes d'expansion et de revitalisation afin d'améliorer leur infrastructure et d'attirer de nouveaux investisseurs. Ces pôles industriels constituent un axe crucial pour les secteurs de l'automobile, de la sidérurgie, de la mécanique et de la pharmacie, générant des postes d'emploi et une prospérité locale.

On peut percevoir son importance à divers niveaux :

– Le pôle industriel historique : Cette zone, comme l'a été évoquée plus haut, fait partie des premières zones industrielles établies en Algérie dès les années 1960-1970 et contribue ainsi à l'organisation du réseau de production régional. Son développement est intégré dans la stratégie nationale d'industrialisation à grande échelle mise en œuvre via les programmes quadriennaux et quinquennaux (A.P.S.DZ, 2025)

- Son insertion dans le tissu industriel oranais : Es-Sénia est l'un des trois centres industriels principaux de la wilaya, avec Arzew (axé sur les hydrocarbures) et Hassi Ameur, favorisant ainsi la diversification économique. La wilaya compte en tout 3 992 hectares de zones industrielles, répartis sur cinq emplacements.

- Cette commune est actuellement en train de mettre en place des zones d'activités spécifiques pour les startups et les PME, ce qui stimule l'innovation et le progrès de l'économie locale. Des concessions foncières réglementées sont prévues pour les nouveaux entrepreneurs.

- La complémentarité régionale : Cette zone industrielle s'intègre dans un système productif incluant le complexe sidérurgique Tosyali (exportateur vers) et le port d'Arzew-Bethioua (pétrole et gaz), ce qui va renforcer la position d'Oran comme hub industriel national.

- L'expansion urbaine autour d'Es Senia fait partie intégrante d'une stratégie plus vaste de la métropole oranaise, comprenant des travaux majeurs tels que la construction d'infrastructures contemporaines, la revitalisation de zones d'activités et l'ajout d'équipements publics destinés à rehausser le niveau de vie et l'attractivité régionale.

- Un projet majeur consiste en la création imminente d'un village scientifique à Dhaya Morsli (Sebkha). Ce village sera le premier de ce type à l'échelle du pays. Il inclura des zones de verdure, des zones de repos, des installations sportives et commerciales, ainsi que cinq édifices

destinés à différents usages. Ce village sera mis à disposition de l'Université d'Oran, renforçant ainsi l'offre scientifique et culturelle locale. (Horizons, 2025).

Secteurs industriels	2020	2021	2022	2023	2024	Total	%
Chimie caoutchouc plastique	0	0	1	4	4	**9**	12,68%
Eau et énergie	0	0	0	0	0	**0**	/
Hydrocarbures	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries Agro-alimentaires	1	6	12	12	1	**32**	45,07%
Industries diverses	0	1	0	1	3	**5**	7,04%
Industries du bois et papier	0	0	0	2	1	**3**	4,22%
Industries du cuir	0	0	1	2	0	**3**	4,22%
Industries du textile	0	0	1	0	2	**3**	4,22%
Matériaux de construction	0	3	2	0	0	**5**	7,04%
Mines et carrières	0	0	0	0	0	**0**	/
Sidérurgie-métallurgie	0	5	3	1	2	**11**	15,51%
T O T A U X	**1**	**15**	**20**	**22**	**13**	**71**	**100%**

Tableau 13 : Les secteurs industriels dans la commune d'Es Senia
(Source : Réalisée par l'auteur)

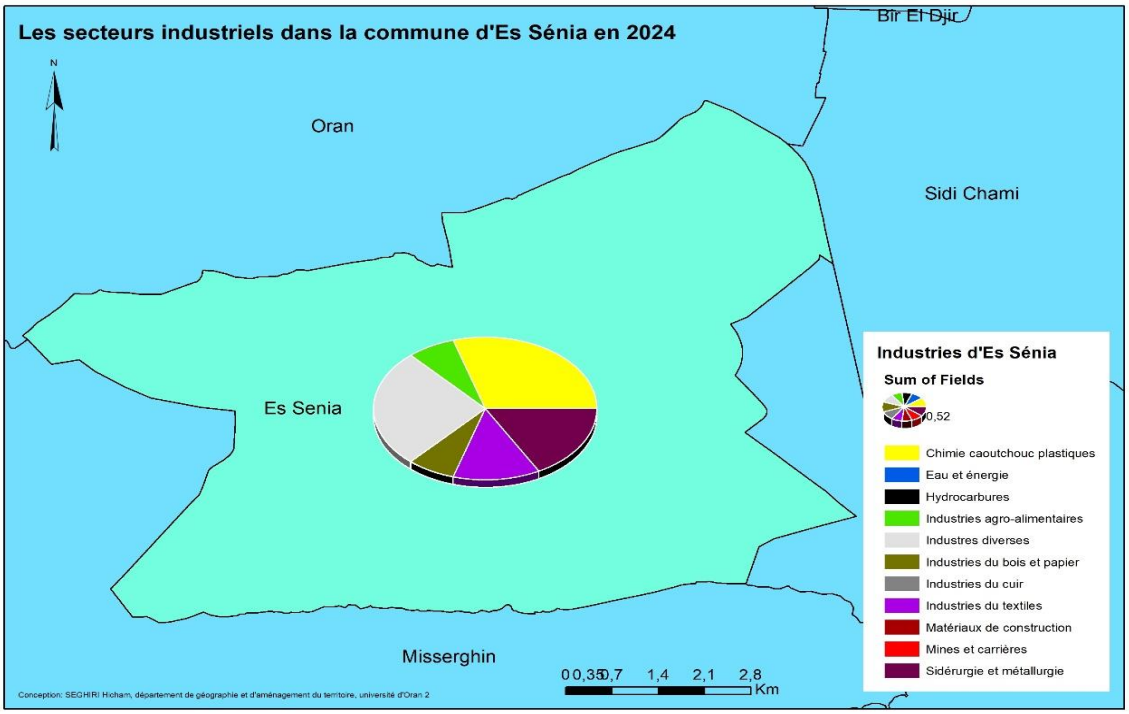

Figure n° 15 – La répartition spatiale par type d'industries dans la commune d'Es Senia
(Source : Réalisée par l'auteur)

15 - La commune de Gdyel :

En termes de création d'unités industrielles pendant les années de 2020 à 2024, il y a eu l'implantation de 24 TPE unités industrielles nouvelles dont 37,5% dans les industries du textile (9 unités), puis, c'est au tour des industries agro-alimentaires qui sont présentes avec 21% du total des unités nouvelles (5 unités). Il faut préciser que c'est l'une des seules communes qui est dominée par le secteur autre que les industries agroalimentaires. Le secteur des matériaux de construction (4 unités) est localisé en troisième position suivi du secteur de la sidérurgie-métallurgie (3 unités). Le secteur de la chimie-caoutchouc-plastique avec 2 unités nouvelles, et les industries diverses (une unité) clôturent le tableau.

Par année, les années 2023 et 2021 se sont caractérisées respectivement par la localisation de 8 et 7 unités nouvelles. Par contre, les années 2020, 2022 et 2024 ont enregistré la localisation de moins de 4 unités.

Les secteurs absents sont ceux de l'eau et énergie, les hydrocarbures, les industries du bois et papier, les industries du cuir et les mines et carrières.

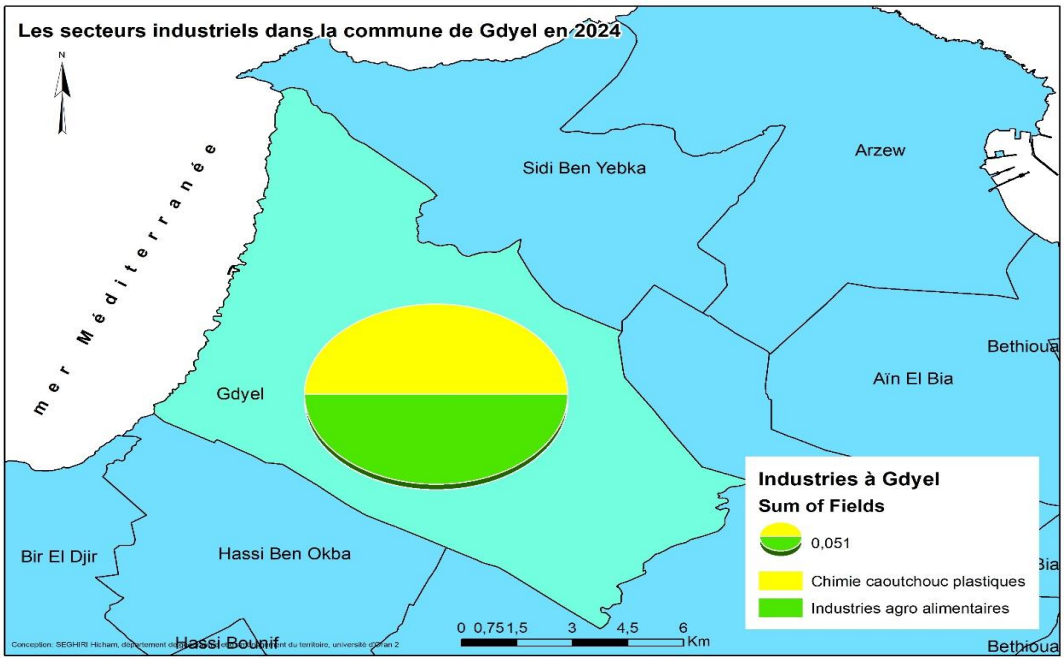

Figure n° 16 – La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Gdyel (Source : Réalisée par l'auteur)

Secteurs industriels	2020	2021	2022	2023	2024	Total	%
Chimie caoutchouc plastiques	1	0	0	0	1	**2**	8,33%
Eau et énergie	0	0	0	0	0	**0**	/
Hydrocarbures	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries Agro-alimentaires	1	1	1	1	1	**5**	20,83%
Industries diverses	0	0	0	1	0	**1**	4,16%
Industries du bois et papier	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du cuir	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du textile	0	3	1	5	0	**9**	37,50%
Matériaux de construction	0	2	1	1	0	**4**	16,67%
Mines et carrières	0	0	0	0	0	**0**	/
Sidérurgie-métallurgie	2	1	0	0	0	**3**	12,51%
T O T A U X	**4**	**7**	**3**	**8**	**2**	**24**	**100%**

Tableau 14 : Les secteurs industriels dans la commune de Gdyel
(Source : Réalisée par l'auteur)

16 – La commune de Hassi Ben Okba :

Pour les entreprises nouvellement créées, il est à signaler qu'entre 2020 et 2024, cette commune a vu son nombre d'unités industrielles nouvelles atteindre 11 unités. Ce chiffre prouve que cette commune est peu développée et pour améliorer son activité économique, les responsables doivent envisager de réaliser des projets structurants pour attirer les investisseurs ce qui va permettre de résorber le chômage et de créer de la richesse.

Il faut préciser que 5 secteurs industriels seulement activent dans cette commune (chimie-caoutchouc-plastique, eau et énergie, hydrocarbures, industries du cuir, industries du bois et papier, et mines et carrières). Les 6 autres secteurs ne sont pas localisés.

Les années 2021 et 2023 ont accueilli séparément 3 unités (2 unités en industries agro-alimentaires et une unité en matériaux de construction pour l'exercice de 2021) et, en 2023, les secteurs opérationnels avec une unité par secteur sont les industries agro-alimentaires, les industries diverses et la sidérurgie-métallurgie.

Les années 2022 et 2024 n'ont enregistré que deux nouvelles unités appartenant aux secteurs de la chimie-caoutchouc-plastique et des industries agro-alimentaires. En 2020, une seule unité est venue se localiser dans le secteur de la sidérurgie-métallurgie.

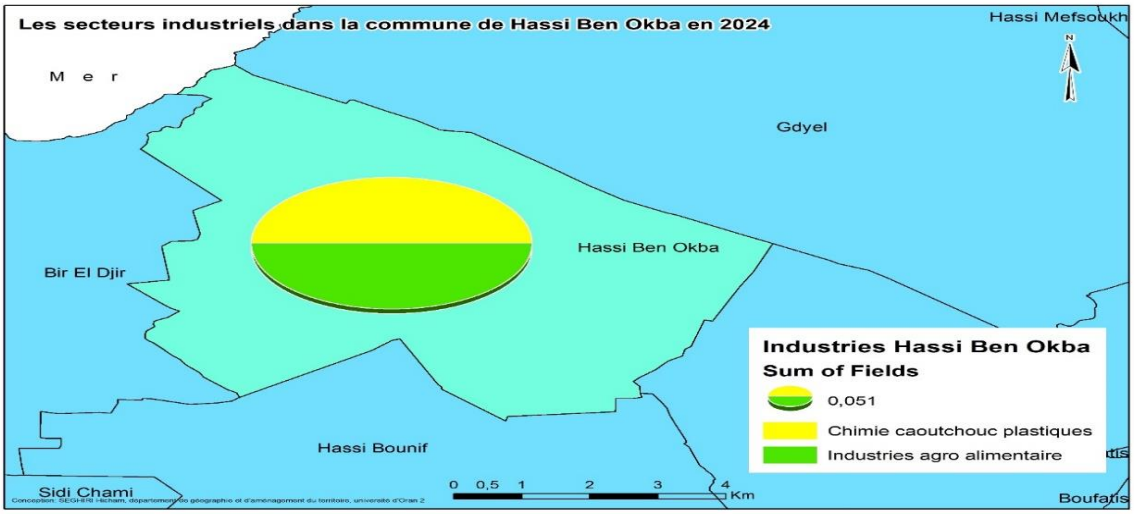

Figure n° 17– La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Hassi Ben Okba (Source : Réalisée par l'auteur)

Secteurs industriels	2020	2021	2022	2023	2024	Total	%
Chimie caoutchouc plastiques	0	0	1	0	1	**2**	18,18%
Eau et énergie	0	0	0	0	0	**0**	/
Hydrocarbures	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries Agro-alimentaires	0	2	1	1	1	**5**	45,46%
Industries diverses	0	0	0	1	0	**1**	9,09%
Industries du bois et papier	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du cuir	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du textile	0	0	0	0	0	**0**	/
Matériaux de construction	0	1	0	0	0	**1**	9,09%
Mines et carrières	0	0	0	0	0	**0**	/
Sidérurgie-métallurgie	1	0	0	1	0	**2**	18,18%
T O T A U X	**1**	**3**	**2**	**3**	**2**	**11**	**100%**

Tableau 15 : Les secteurs industriels dans la commune de Hassi Ben Okba (Source : Réalisée par l'auteur)

17 – La commune de Hassi Bounif :

Pour les nouvelles unités industrielles nouvellement localisées, la commune a enregistré la création de 31 unités industrielles, entre les années 2020 et 2024. L'année 2024 est la plus enrichissante dans la mesure où 10 unités ont vu le jour, suivie des années 2023 (7 unités), 2022 (6 unités), 2021 (5 unités) et enfin 2020 (3 unités).

Par secteurs industriels, c'est toujours les industries agro-alimentaires qui viennent en tête avec 12 unités créées, puis c'est au tour du secteur de la sidérurgie-métallurgie (7 unités), suivis des industries du bois et papier (4 unités). Deux secteurs sont présents avec 3 unités, il s'agit du bois et papier puis de la sidérurgie-métallurgie. Les industries diverses et les

matériaux de construction ne sont présents qu'avec une unité. Les secteurs absents sont : l'eau et énergie, les hydrocarbures, les industries du cuir et les mines et carrières.

La commune de Hassi Bounif dispose d'une vaste zone industrielle d'environ 319 hectares, qui abrite près de 200 opérateurs économiques dans divers domaines tels que l'industrie alimentaire, le plastique et le fer.

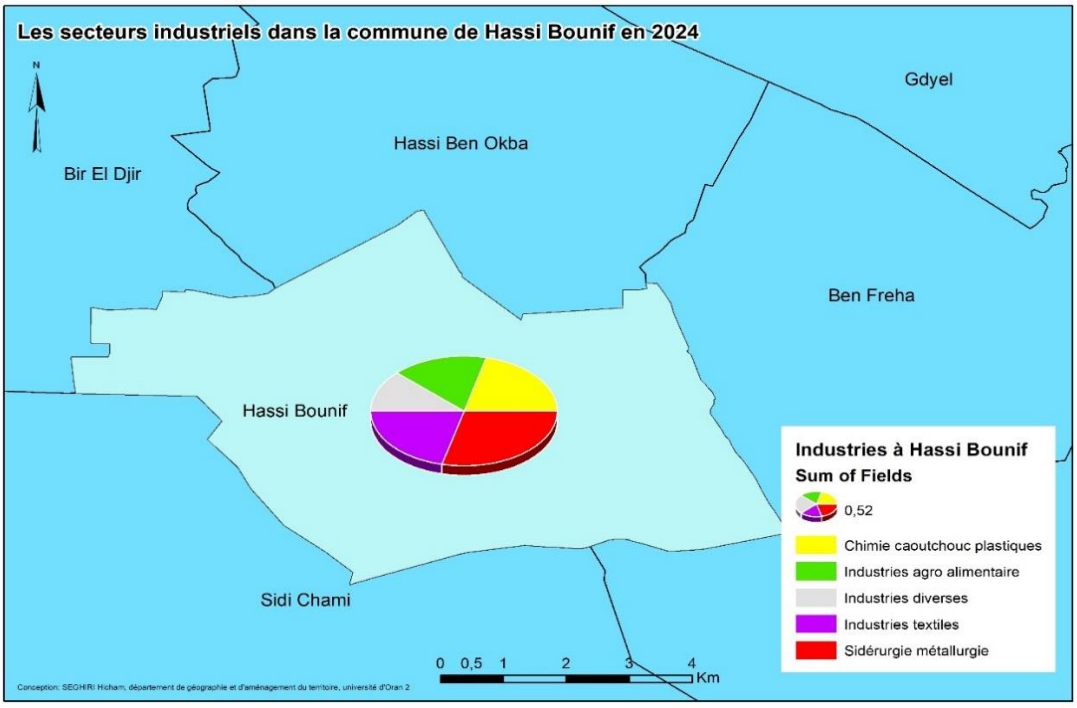

Figure n° 18 – La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Hassi Bounif (Source : Réalisée par l'auteur)

Secteurs industriels	2020	2021	2022	2023	2024	Total	%
Chimie caoutchouc plastiques	0	0	0	1	2	**3**	9,69%
Eau et énergie	0	0	0	0	0	**0**	/
Hydrocarbures	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries Agro-alimentaires	1	2	3	4	2	**12**	38,71%
Industries diverses	0	0	0	0	1	**1**	3,22%
Industries du bois et papier	1	1	1	1	0	**4**	12,90%
Industries du cuir	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du textile	1	0	0	0	2	**3**	9,68%
Matériaux de construction	0	1	0	0	0	**1**	3,22%
Mines et carrières	0	0	0	0	0	**0**	/
Sidérurgie-métallurgie	0	1	2	1	3	**7**	22,58%
T O T A U X	**3**	**5**	**6**	**7**	**10**	**31**	**100%**

Tableau 16 : Les secteurs industriels dans la commune de Hassi Bounif (Source : Réalisée par l'auteur)

18 – La commune de Hassi Mefsoukh :

Cette commune se caractérise par sa vocation agricole, ce qui a pour conséquence l'inexistence d'un grand nombre d'unités industrielles. L'attractivité de nouvelles unités est très marginale car seules 4 TPE ont choisi de se localiser dans cette commune pendant les années 2020-2024.

C'est l'année 2023 qui a attiré 75% de l'ensemble des nouvelles unités sur les 5 ans et ces entreprises appartiennent au secteur des industries agro-alimentaires. Cette commune a attiré en 2020, une seule nouvelle unité activant dans la sidérurgie-métallurgie. Tous les autres secteurs ne sont pas opérationnels.

Pour la zone d'activité de Hassi Mefsoukh, d'une superficie de 45 hectares, elle peine à se développer en raison du manque d'infrastructures de base (assainissement, électricité, eau). Deux projets industriels sont identifiés : une usine de marbre et une usine d'aluminium, mais leur réalisation dépend de la viabilisation de la zone.

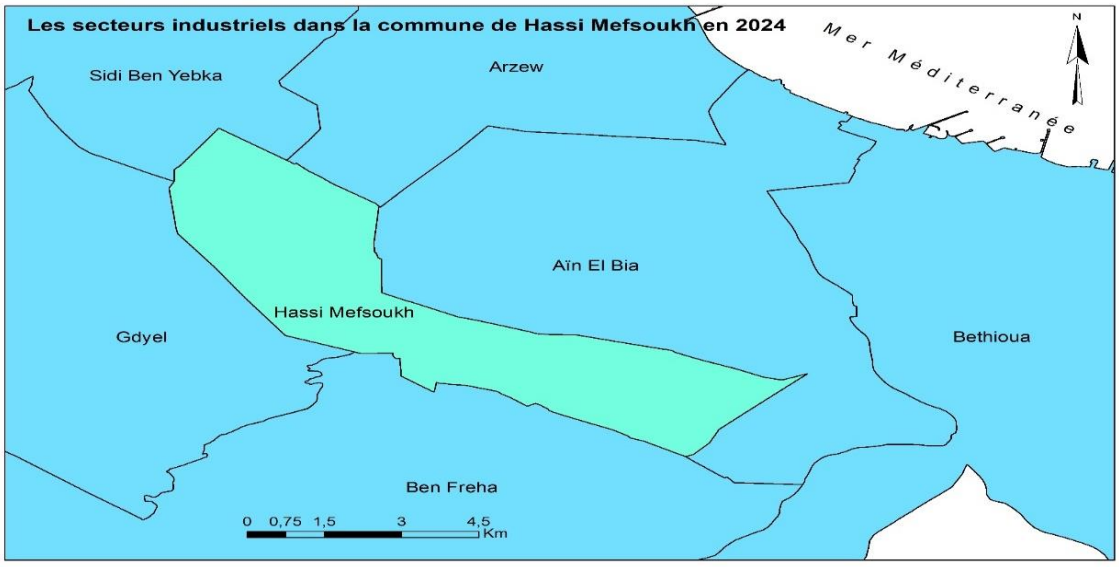

Figure n° 19 – La carte géographique de la commune de Hassi Mefsouh

Secteurs industriels	2020	2021	2022	2023	2024	Total	%
Chimie caoutchouc plastiques	0	0	0	0	0	**0**	/
Eau et énergie	0	0	0	0	0	**0**	/
Hydrocarbures	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries Agro-alimentaires	0	0	0	3	0	**3**	75%
Industries diverses	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du bois et papier	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du cuir	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du textile	0	0	0	0	0	**0**	/
Matériaux de construction	0	0	0	0	0	**0**	/
Mines et carrières	0	0	0	0	0	**0**	/
Sidérurgie-métallurgie	1	0	0	0	0	**1**	25%
T O T A U X	**1**	**0**	**0**	**3**	**0**	**4**	**100%**

Tableau 17 : Les secteurs industriels dans la commune de Hassi Mefsoukh
(Source : Réalisée par l'auteur)

19 – La commune de Marsat El Hadjadj :

Pour l'attractivité des PME, cette commune n'est pas convoitée par les opérateurs industriels. Compte tenu de sa vocation touristique et agricole, son secteur industriel ne s'est pas enrichi de nouvelles unités industrielles, car seules 2 unités ont choisi de s'implanter entre 2020 et 2024 dans cette commune, considérée comme la moins attractive de la wilaya d'Oran.Les 2 nouvelles TPE créées uniquement en 2021 sur les 5 années de référence ; l'une active dans les industries agro-alimentaires, et l'autre appartenant aux industries du bois et papier. Hormis ces deux secteurs, tous les autres secteurs sont absents.

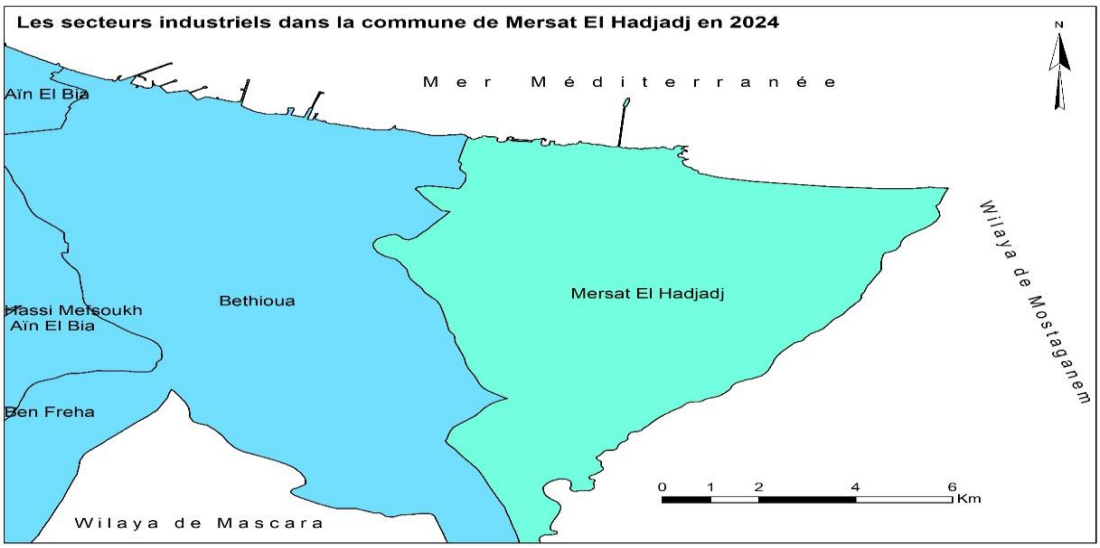

Figure n° 20 – La carte géographique de la commune deMersat El Hadjadj
(Source : Réalisée par l'auteur)

Secteurs industriels	2020	2021	2022	2023	2024	Total	%
Chimie caoutchouc plastiques	0	0	0	0	0	**0**	/
Eau et énergie	0	0	0	0	0	**0**	/
Hydrocarbures	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries Agro-alimentaires	0	1	0	0	0	**1**	50%
Industries diverses	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du bois et papier	0	1	0	0	0	**1**	50%
Industries du cuir	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du textile	0	0	0	0	0	**0**	/
Matériaux de construction	0	0	0	0	0	**0**	/
Mines et carrières	0	0	0	0	0	**0**	/
Sidérurgie-métallurgie	0	0	0	0	0	**0**	/
T O T A U X	**0**	**2**	**0**	**0**	**0**	**2**	**100%**

Tableau 18 : Les secteurs industriels dans la commune de Mersat El Hadjadj
(Source : Réalisée par l'auteur)

20 – La commune de Mers El Kebir :

Compte tenu de sa petite superficie et son immense port maritime et militaire, les nouvelles TPE privées qui ont créé leurs unités sont très limitées, car on dénombre seulement 8 unités industrielles nouvellement recensées entre 2020 et 2024.

Le secteur ayant attiré le plus de TPE avec 4 unités nouvelles est celui des industries agro-alimentaires, dont une unité en 2020 et trois unités en 2022. Le secteur du bois et papier a enregistré pendant les années 2022, 2023 et 2024, l'arrivée de 3 TPE. Enfin avec une seule TPE, elle active dans les industries du textile.

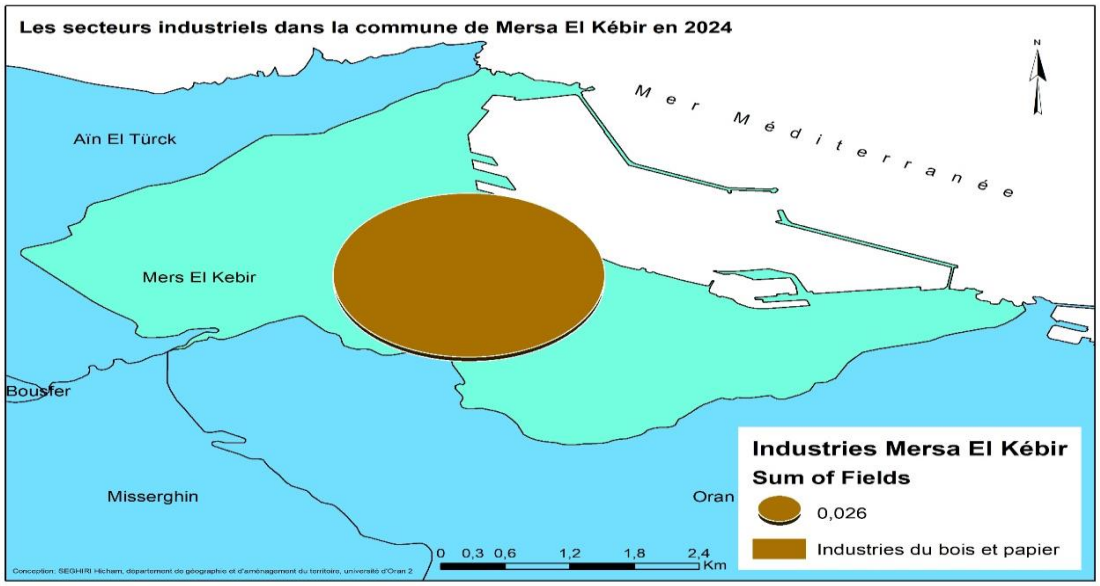

Figure n° 21 – La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Mers El Kebir
(Source : Réalisée par l'auteur)

Secteurs industriels	2020	2021	2022	2023	2024	Total	%
Chimie caoutchouc plastiques	0	0	0	0	0	**0**	/
Eau et énergie	0	0	0	0	0	**0**	/
Hydrocarbures	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries Agro-alimentaires	1	0	3	0	0	**4**	50%
Industries diverses	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du bois et papier	0	0	1	1	1	**3**	37,5%
Industries du cuir	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du textile	1	0	0	0	0	**1**	12,5%
Matériaux de construction	0	0	0	0	0	**0**	/
Mines et carrières	0	0	0	0	0	**0**	/
Sidérurgie-métallurgie	0	0	0	0	0	**0**	/
T O T A U X	**2**	**0**	**4**	**1**	**1**	**8**	**100%**

Tableau 19 : Les secteurs industriels dans la commune de Mersa El Kebir
(Source : Réalisée par l'auteur)

21 – La commune de Misserghine :

Cette commune a enregistré, entre 2020 et 2024, la localisation de 26 TPE privées dont dans les industries agro-alimentaires. Avec 5 unités créées, le secteur de la chimie caoutchouc plastique vient en deuxième position. Derrière, ce sont les secteurs des matériaux de construction et de la sidérurgie-métallurgie, avec 3 nouvelles unités créées. Avec 2 unités industrielles, c'est le secteur des industries du cuir. Enfin, les industries diverses ne sont représentées que par une seule unité industrielle.

Les créations de 6 unités nouvelles ont été équitables sur 3 années (2020, 2022 et 2023). L'exercice 2021 a attiré 5 TPE industrielles. Enfin, l'année 2024 a vu l'enregistrement de trois unités industrielles seulement.

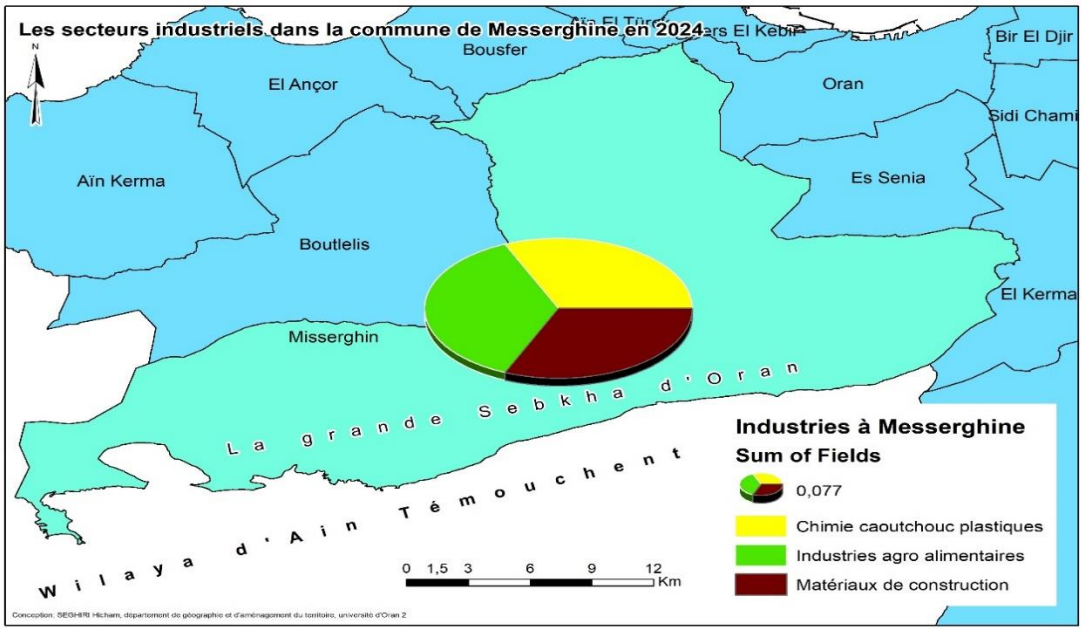

Figure n° 22 - La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Messerghine (Source : Réalisée par l'auteur)

Secteurs industriels	2020	2021	2022	2023	2024	Total	%
Chimie caoutchouc plastiques	1	0	1	2	1	**5**	19,23%
Eau et énergie	0	0	0	0	0	**0**	/
Hydrocarbures	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries Agro-alimentaires	3	3	3	1	1	**11**	42,31%
Industries diverses	0	0	0	1	0	**1**	3,84%
Industries du bois et papier	1	0	0	0	0	**1**	3,84%
Industries du cuir	0	0	1	1	0	**2**	7,70%
Industries du textile	0	0	0	0	0	**0**	/
Matériaux de construction	1	1	0	0	1	**3**	11,54%
Mines et carrières	0	0	0	0	0	**0**	/
Sidérurgie-métallurgie	0	1	1	1	0	**3**	11,54%
T O T A U X	**6**	**5**	**6**	**6**	**3**	**26**	**100%**

Tableau 20 : Les secteurs industriels dans la commune de Messerghine (Source : Réalisée par l'auteur)

22 – La commune d'Oran :

C'est la commune qui a enregistré le plus grand nombre de création de nouvelles unités industrielles (427) pendant les 5 ans cette wilaya d'Oran. C'est l'année 2024 qui a vu la création de 120 unités, suivie de l'année 2020 (115 unités)

En se référant aux nombres d'emplois créés, les 427 unités créées en 5 ans font ressortir un total d'emploi de 1.354 postes, soit une moyenne de 3 salariés par unités.

Le secteur ayant offert le plus grand nombre d'emplois (561 postes) est celui des industries agro-alimentaires, représentant 41,43% du total des postes créés durant les 5 années de référence. La moyenne par unité industrielle est de près de 3 salariés.

Juste après, c'est le secteur de la sidérurgie qui emploie 356 salariés dans 69 unités, l'effectif moyen dans ce secteur dépasse 5 salariés.

Les industries du textile et de la chimie caoutchouc et plastiques emploient plus de 100 salariés pour des nombres respectifs de 48 et 15 unités industrielles et des moyennes respectives par unité de 2 et 7 salariés.

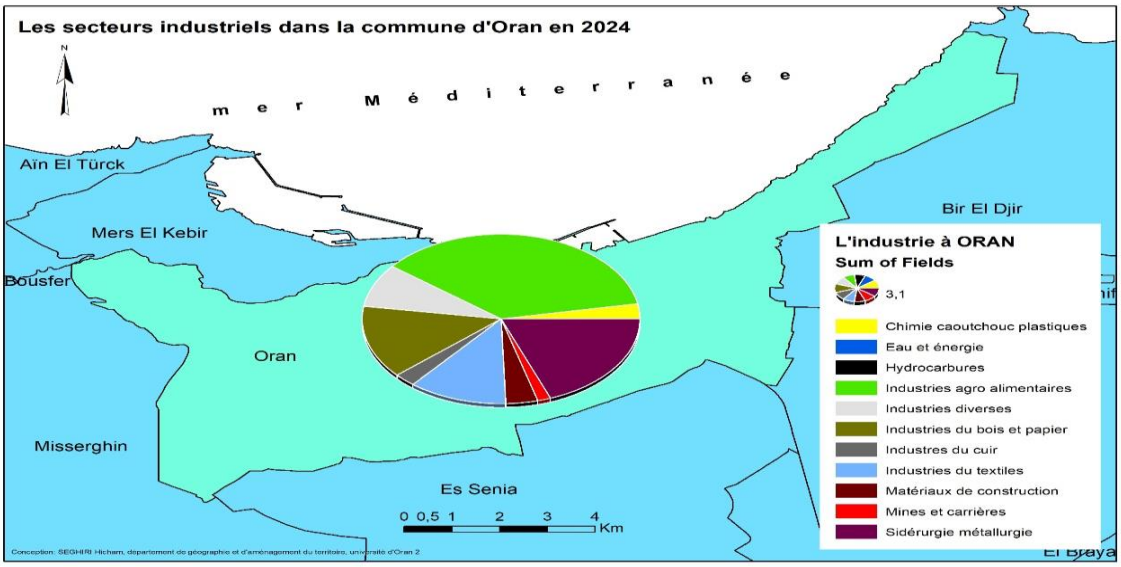

Figure n° 23 - La répartition spatiale par type d'industries dans la commune d'Oran (Source : Réalisée par l'auteur)

Secteurs industriels	2020	2021	2022	2023	2024	Total	%
Chimie caoutchouc plastique	1	3	3	5	3	**15**	3,53%
Eau et énergie	0	0	0	0	0	**0**	/
Hydrocarbures	1	0	0	0	1	**2**	0,47%
Industries Agro-alimentaires	10	34	62	57	45	**208**	48,71%
Industries diverses	2	0	3	0	9	**14**	3,28%
Industries du bois et papier	5	5	8	5	15	**38**	8,90%
Industries du cuir	1	1	5	3	3	**13**	3,04%
Industries du textile	4	8	13	8	15	**48**	11,24%
Matériaux de construction	1	7	5	0	5	**18**	4,21%
Mines et carrières	0	0	0	0	2	**2**	0.47%
Sidérurgie-métallurgie	9	12	16	10	22	**69**	16,15%
T O T A U X	**34**	**70**	**115**	**88**	**120**	**427**	**100%**

Tableau 21 : Les secteurs industriels dans la commune d'Oran (Source : Réalisée par l'auteur)

23 – La commune d'Oued Tlelat :

La création de 28 PME industrielles pendant la période 2020-2024 prouve que cette petite commune prouve qu'elle est dynamique et a sa place dans la dynamique économique de la commune mais dans les wilayas de l'ouest du pays. Elle constitue, en réalité, un carrefour entre les wilayas de Mostaganem, Sidi Bel Abbes, Mascara.

Ces nouvelles créations de PME, toutes privées, sont dominées par le secteur dominant des industries agro-alimentaires (46% du total). Le secteur suivant revient au secteur de la chimie-caoutchouc-plastique avec 5 unités, puis le secteur de la sidérurgie-métallurgie (4 unités). Le secteur des industries du bois et papier est présent avec 3 TPE. Les secteurs ayant accueilli uniquement une seule unité sont les industries diverses, les industries du textile et les matériaux de construction.

Secteurs industriels	2020	2021	2022	2023	2024	Total	%
Chimie caoutchouc plastiques	1	0	2	1	1	**5**	17,86%
Eau et énergie	0	0	0	0	0	**0**	/
Hydrocarbures	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries Agro-alimentaires	3	3	7	1	2	**13**	46,43%
Industries diverses	1	0	0	0	0	**1**	3,57%
Industries du bois et papier	0	0	1	2	0	**3**	10,71%
Industries du cuir	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du textile	1	1	0	0	0	**1**	3,57%
Matériaux de construction	0	0	0	1	0	**1**	3,57%
Mines et carrières	0	0	0	0	0	**0**	/
Sidérurgie-métallurgie	1	1	1	1	0	**4**	14,29%
T O T A U X	**7**	**5**	**11**	**6**	**3**	**28**	**100%**

Tableau 22 : Les secteurs industriels dans la commune d'Oued Tlelat (Source : Réalisée par l'auteur)

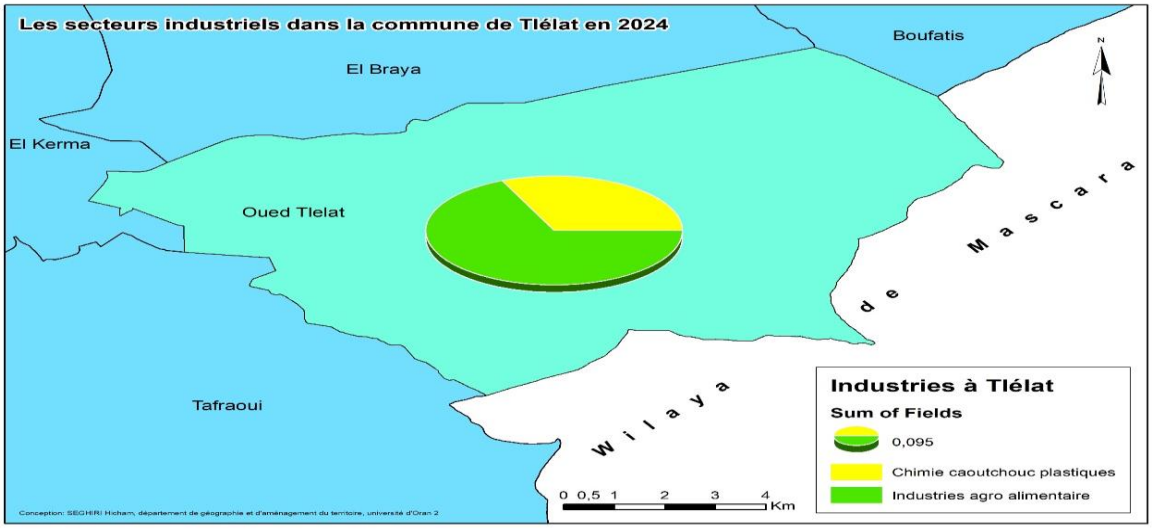

Figure 24 - La répartition spatiale par type d'industrie dans la commune d'Oued Tlelat (Source : Réalisée par l'auteur)

24 – La commune de Sidi Benyebka :

Cette commune est considérée comme la moins développée et la moins attractive de la wilaya d'Oran. A ce titre, sur les 5 années de référence, aucune nouvelle unité ne s'y est localisée. Les raisons sont multiples comme :

- la nécessité de fonds considérables pour démarrer des initiatives industrielles.
- l'infrastructure locale très restreinte et la zone d'activité est encore partiellement opérationnelle.
- l'absence d'intégration avec les principaux centres industriels à proximité comme la commune d'Arzew.

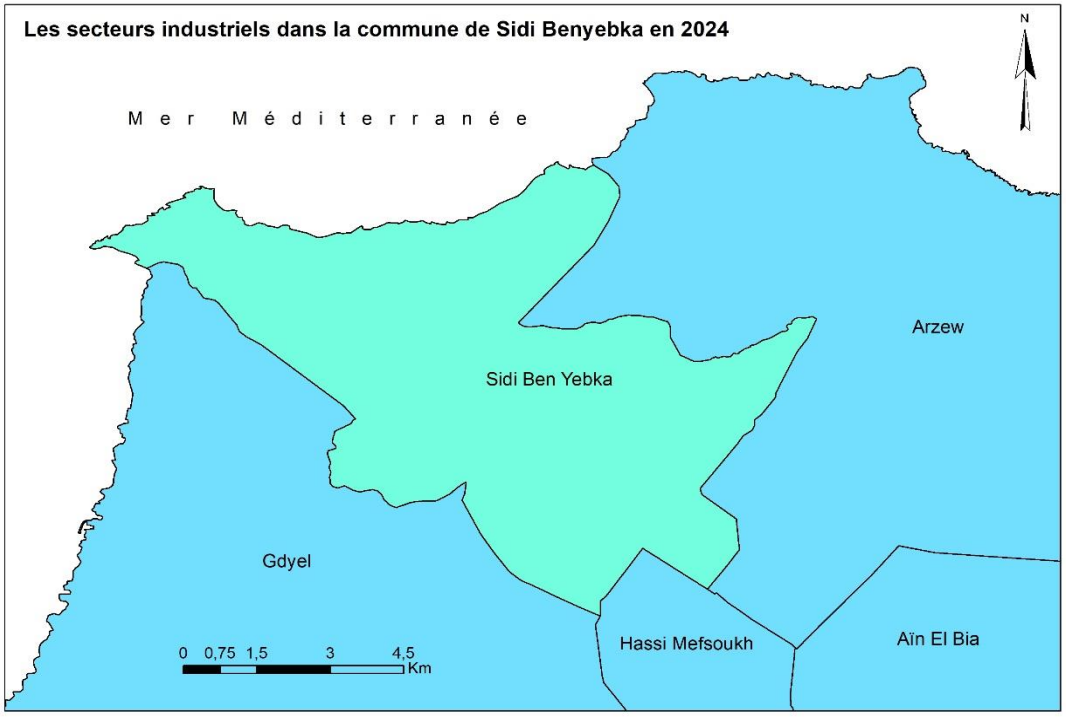

Figure 25 : Les secteurs industriels dans la commune de Sidi Ben Yebka (Source : Réalisée par l'auteur)

25 – La commune de Sidi Chami :

Elle est, avec les communes de Boufatis, El Braya et Tafraoui, sous l'autorité administrative de la Daïrad'Oued Tlelat. Elle s'étend sur une superficie de 69,5 km² pour une population – suivant le recensement de 2009 - de 114.050 habitants. Elle est considérée comme la troisième commune la plus peuplée de la wilaya après les communes d'Oran et de Bir El Djir. Sa densité s'élève à 1.641 habitants/km².

Sur les cinq années de référence, les secteurs des industries agro-alimentaires et de la sidérurgie ont enregistré par secteur l'implantation de 28 nouvelles unités industrielles. En troisième position, apparait le secteur de la chimie-caoutchouc et plastique avec la création de 18 unités industrielles. Les industries du bois et papier sont présentes avec 12 unités créées sur 5 années.

Par année, c'est l'année 2023 qui a été la plus créatrice d'unités nouvelles, avec 28 unités nouvelles de type TPE et dont 7 unités activent dans la sidérurgie-métallurgie et 6 unités activent dans la chimie-plastique-c aoutchouc.

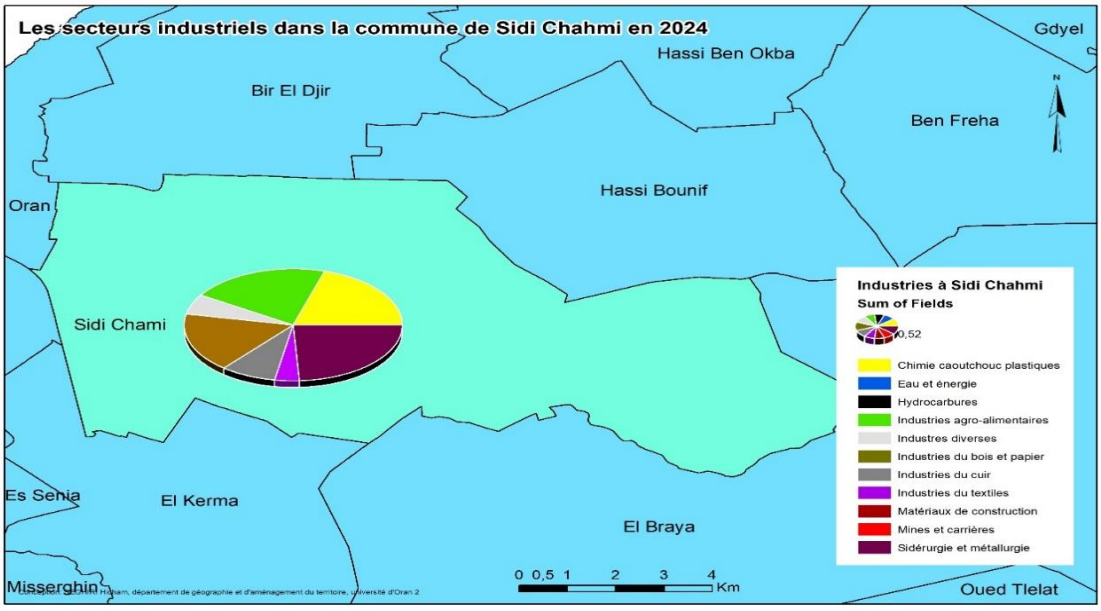

Figure 26 - La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Sidi Chami (Source : Réalisée par l'auteur)

Secteurs industriels Uni	2020	2021	2022	2023	2024	Total	%
Chimie caoutchouc plastiques	1	3	4	6	4	**18**	13,33%
Eau et énergie	0	0	0	0	0	**0**	/
Hydrocarbures	0	0	0	1	0	**1**	/
Industries Agro-alimentaires	6	5	7	5	5	**28**	26,67%
Industries diverses	0	0	1	2	1	**4**	6,67%
Industries du bois et papier	5	1	0	3	3	**12**	13,33%
Industries du cuir	0	1	0	0	2	**3**	/
Industries du textile	0	0	0	0	1	**1**	/
Matériaux de construction	2	2	1	4	0	**9**	26,67%
Mines et carrières	0	0	0	0	0	**0**	/
Sidérurgie-métallurgie	5	6	5	7	5	**28**	13,33%
T O T A U X	**19**	**18**	**18**	**28**	**21**	**104**	100%

Tableau 23 : Les secteurs industriels dans la commune de Sidi Chami (Source : Réalisée par l'auteur)

26 – La commune de Tafraoui :

Cette commune compose avec les communes de Boufatis, El Braya, et Oued Tlelat la Daïra d'Oued Tlelat. Sa superficie est de 182 Km² et une population – selon le recensement de 2009 – estimée à 12.679 habitants, soit une densité de 70 habitants/km².

Sur les cinq années de référence, les secteurs des industries agro-alimentaires et des industries du textile ont vu l'implantation de 4 nouvelles unités industrielles. Trois secteurs ont enregistré deux unités nouvelles. Il s'agit des secteurs de la chimie caoutchouc et plastique et des industries du bois et papier. Sur les 15 unités nouvelement localisées dans cette commune en majorité des TPE à l'exception de 2 unités de petite taille et c'est le cas de l'année 2020 avec la localisation d'une seule unité activant dans le secteur du bois et papier. L'autre petite entreprise est créée en 2021 activant dans la chimie, caoutchouc et plastique.

Par année, c'est l'année 2024 qui a été la plus créatrice d'unités nouvelles, avec 6 unités nouvelles et dont la moitié active dans le secteur dominant de la wilaya à savoir les industries agro-alimentaires.

Les années 2020 et 2021 viennent en deuxième position après l'année 2024 avec la création de 3 unités nouvelles

Cette commune se caractérise par l'absence de 5 secteurs industriels (eau et énergie, hydrocarbures, industries du cuir, industries du textile, et mines et carrières. Ce qui rend cette commune peu riche en secteurs industriels.

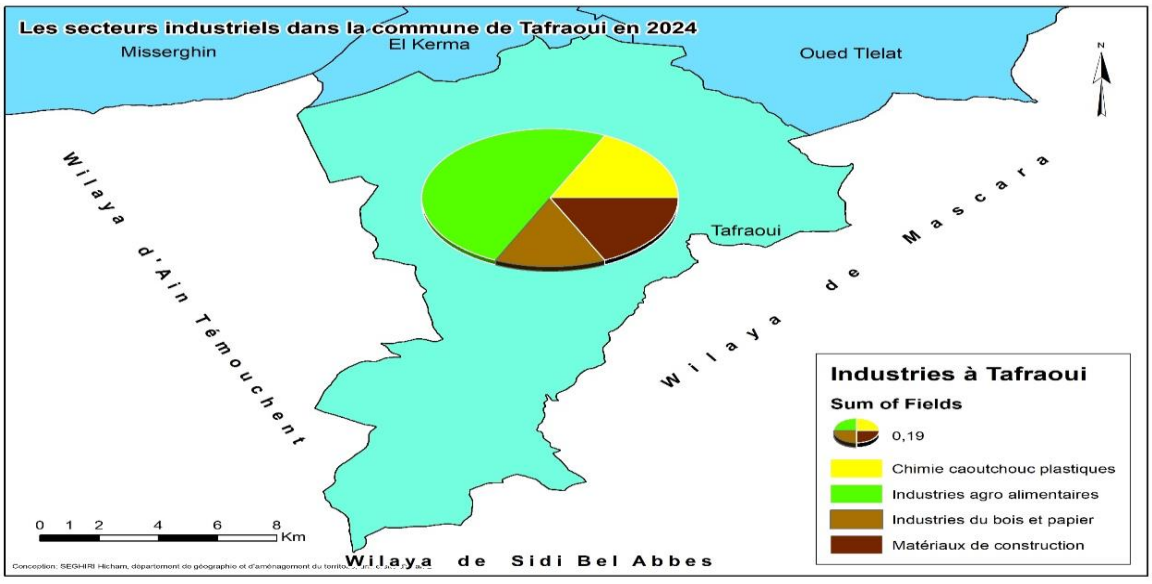

Figure 26 - La répartition spatiale par type d'industries dans la commune de Tafraoui (Source : Réalisée par l'auteur)

Secteurs industriels	2020	2021	2022	2023	2024	Total	%
Chimie caoutchouc plastiques	0	1	0	0	1	**2**	13,33%
Eau et énergie	0	0	0	0	0	**0**	/
Hydrocarbures	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries Agro-alimentaires	0	0	0	1	3	**4**	26,67%
Industries diverses	0	0	0	1	0	**1**	6,68%
Industries du bois et papier	1	0	0	0	1	**2**	13,33%
Industries du cuir	0	0	0	0	0	**0**	/
Industries du textile	0	0	0	0	0	**0**	/
Matériaux de construction	2	0	1	0	1	**4**	26,66%
Mines et carrières	0	0	0	0	0	**0**	/
Sidérurgie-métallurgie	0	2	0	0	0	**2**	13,33%
T O T A U X	**3**	**3**	**1**	**2**	**6**	**15**	**100%**

Tableau 24 : Les secteurs industriels dans la commune de Tafraoui
(Source : Réalisée par l'auteur)

Conclusion :

Ce chapitre a mis en évidence les dynamiques contrastées qui caractérisent l'installation ses nouvelles unités industrielles dans les 26 communes de la wilaya d'Oran durant les périodes s'étalant de 2020 à 2024. La principale caractéristique résidee dans la concentration flagrante dans certains pôles à l'instar des communes d'Oran (427 uités industrielles), de Bir El Djir (302 unités), d'Es Senia (71 unités) et d'El Kerma (49 unités). Les pricipaux secteurs dominants relèvent des agro-alimentaires et des sidérurgies représentants plus de 60% des nouvelles localisations.

La récapitulation des inégalités des communes expose une polarisation spatiale prononcée, marquée par une vitalité constatée à Arzew et Es Senia, laquelle est alimentée par des aires d'activités vastes (4.000 ha à Arzew, 601 ha à Es Senia) et une proximité portuaire clef, contrastant avec une stagnation persistante remarquée à Sidi Benyebka (absence de genèse d'activités) ou Aïn El Kerma, du fait d'orientations agricoles et de faiblesses infrastructurelles. Globalement, ces flux ont permis l'émergence de plus de mille trois cents postes, surtout au sein de très petites entreprises privées fragiles, ce qui atteste d'un secteur productif en renouvellement après l'ère d'exploitation des hydrocarbures, mais se définissant par la taille modeste des groupements (en moyenne, trois employés par structure).

Dans l'ensemble, ces flux ont rendu possible la création de plus de mille trois cents emplois, principalement au sein des TPE entreprises privées vulnérables, ce qui atteste d'un secteur productif en mutation après la période d'exploitation des hydrocarbures, mais se caractérisant par la taille modeste des entités (en moyenne, trois employés par unité). Considérant ces observations, une analyse de la cohérence des politiques nationales d'industrialisation s'avère nécessaire, impliquant une territorialisation plus équilibrée, notamment par l'accélération de la viabilisation des zones périphériques, la mise en place d'incitations fiscales ciblées pour les secteurs diversifiés (textile, chimie), et l'intégration des groupements locaux au pôle oranais (Tosyali, port d'Arzew).

Il est nécessaire de donner une importance particulière des collectivités locales dans les diverses réformes structurelles, notamment celles relatives à la loi portant sur l'investissement, ainsi que les impératifs internes ayant pour objectif de ransformer ces écarts en le viers de résilienceéconomique.

La wilaya d'Oran occupe une place stratégique dans l'économie algérienne, en raison de sa position géographique, de ses infrastructures portuaires et de ses zones industrielles majeures (Arzew, Es Senia, Hassi Ameur).

Entre 2020 et 2024, la dynamique de création des unités industrielles dans ses 26 communes révèle une géographie productive contrastée : certaines communes connaissent une forte attractivité et une diversification sectorielle, tandis que d'autres restent marginales, marquées par une vocation agricole ou touristique. Par contre certaines communes n'ont pas enregistré la création d'unités industrielles, à l'instar d'Ain El Kerma, Sidi Benyebka, El Ancor, Hassi Mefsoukh et Marsa El Hadjadj.

Cette analyse met en lumière les logiques de concentration industrielle, les disparités territoriales, ainsi que les facteurs explicatifs liés aux infrastructures, aux politiques publiques et aux ressources locales.

1 - Communes à forte attractivité industrielle

Certaines communes se distinguent par une concentration élevée de nouvelles unités industrielles, traduisant leur rôle de pôles moteurs dans la wilaya.

- Oran qui a enregistré un record en matière d'attractivité des unités industrielles. Sue les 5 années, cette commune a attiré 427 nouvelles unités industrielles, dont près de la moitié (47,71 %) active dans le secteur des industries agro-alimentaires. Avec près de 16,15% de nouvelles unités industrielles, ce qui représente 9 unités. Le secteur des industries du textile avec 48 unités nouvelles, soit 11,24% du total des unités créées sur les 5 ans.
- Bir El Djir : avec 302 PME créées en cinq ans, cette commune est le véritable épicentre industriel. Le secteur agroalimentaire domine (136 unités, soit 45 %), suivi du secteur du bois et papier (50 unités) et de la sidérurgie-métallurgie (35 unités). La diversification sectorielle est remarquable, avec une présence dans la chimie, le textile et les matériaux de construction.
- Es Senia : 71 nouvelles unités, principalement dans l'agroalimentaire (32 unités) et la sidérurgie (11 unités). La présence de trois zones industrielles historiques (Es Senia 1, 2 et 3) explique cette attractivité. La commune bénéficie aussi de projets structurants (village scientifique, zones pour startups).
- Arzew et Bethioua : ces communes portuaires et pétrochimiques enregistrent respectivement 19 et 14 créations. L'agroalimentaire domine, mais la sidérurgie et la chimie sont également présentes. La proximité du complexe pétrochimique et du port d'Arzew renforce leur rôle stratégique.

Ces communes concentrent l'essentiel des investissements, traduisant une logique de polarisation industrielle autour des grands pôles portuaires et urbains.

2 - Communes à attractivité moyenne

Un second groupe de communes présente une dynamique industrielle modérée, avec une vingtaine à une cinquantaine de créations.

- El Kerma : 49 unités, dominées par l'agroalimentaire (15 unités) et la sidérurgie (9 unités). La commune bénéficie d'une activité commerciale florissante et d'infrastructures en expansion.
- Gdyel : 24 unités, particularité notable : la domination du textile (9 unités, soit 37,5 %), ce qui en fait une exception dans la wilaya.
- Aïn El Bia et Aïn El Turk : respectivement 13 et 20 créations, avec une forte présence de l'agroalimentaire et de la sidérurgie.

Ces communes traduisent une dynamique intermédiaire, souvent liée à des ressources locales spécifiques (textile à Gdyel, sidérurgie à Aïn El Bia).

3 - Communes faiblement industrialisées

Un grand nombre de communes restent marginales dans la dynamique industrielle, avec moins de dix créations sur cinq ans.

- Boufatis, Bousfer, Boutlelis, El Ançor, El Braya : entre 3 et 9 créations chacune, concentrées dans l'agroalimentaire et quelques secteurs secondaires (bois, textile, sidérurgie).
- Aïn El Kerma : aucune création industrielle, confirmant sa vocation agricole et touristique.
- Sidi Benyebka (mentionnée dans l'introduction du chapitre) : stagnation totale, absence de nouvelles unités.

Ces communes traduisent une fracture territoriale : leur économie repose sur l'agriculture, le tourisme ou les services, et elles restent en marge du tissu productif.

4 - Points de convergence

Malgré les disparités, plusieurs tendances communes se dégagent :

- Domination du secteur agroalimentaire : dans presque toutes les communes, ce secteur représente la majorité des créations (jusqu'à 60 % à Aïn El Turk, 63 % à Arzew, 45 % à Bir El Djir). Cela reflète la demande locale et nationale en produits alimentaires, ainsi que la proximité des marchés urbains.

- Prépondérance des TPE : la quasi-totalité des nouvelles unités sont de très petites entreprises (moins de 50 salariés). Quelques exceptions existent (moyennes entreprises à Bir El Djir et Bethioua), mais elles restent marginales.
- Concentration géographique : les créations se concentrent dans les communes disposant de zones industrielles et d'infrastructures portuaires (Es Senia, Arzew, Bir El Djir).

5 - Points de divergence

Les divergences apparaissent à plusieurs niveaux :
- Diversification sectorielle : certaines communes (Bir El Djir, Es Senia) présentent une diversification remarquable, tandis que d'autres restent mono-sectorielles (Boutlelis, El Ançor).
- Poids du textile : Gdyel se distingue par une domination du textile, contrairement à la tendance générale.
- Absence totale d'industrialisation : Aïn El Kerma et Sidi Benyebka n'ont enregistré aucune création, confirmant leur marginalité.
- Taille des entreprises : Bethioua accueille une unité de 120 salariés dans la sidérurgie, ce qui contraste avec la prédominance des TPE ailleurs.

6 -Analyse critique

La localisation des nouvelles unités industrielles dans la wilaya d'Oran révèle une géographie productive duale :
- D'un côté, des pôles dynamiques (Bir El Djir, Es Senia, Arzew) qui concentrent les investissements et diversifient leur tissu productif.
- De l'autre, des communes marginales, souvent rurales ou touristiques, qui restent en dehors de la dynamique industrielle.

Cette dualité pose la question de l'équilibre territorial et de la nécessité de politiques publiques visant à réduire les disparités. La concentration dans quelques pôles peut renforcer la compétitivité régionale, mais elle risque aussi d'accentuer les inégalités entre communes.

8–Conclusion

Entre 2020 et 2024, la wilaya d'Oran a connu une dynamique industrielle contrastée. Si certaines communes se positionnent comme des pôles moteurs, d'autres restent marginales. Les convergences (domination de l'agroalimentaire, prépondérance des TPE, concentration géographique) traduisent des tendances générales, tandis que les divergences (diversification sectorielle, poids du textile, absence d'industrialisation) révèlent des spécificités locales.

Cette analyse met en évidence la nécessité d'une territorialisation équilibrée des politiques industrielles, afin de renforcer la résilience économique de l'ensemble de la wilaya et de réduire les fractures territoriales.

Conclusion générale

Conclusion générale

À l'issue de cette étude portant sur le territoire en tant que construction complexe, espace d'interactions et levier pour l'attractivité et le développement durable, il est clair que la question territoriale ne peut plus être envisagée uniquement sous un prisme géographique, foncier ou administratif. Le territoire dépasse le simple rôle de support physique pour les activités économiques ; il incarne également un cadre d'organisation, de coordination, d'identité, de gouvernance et de différenciation. Dans un environnement où la mondialisation s'intensifie, où les flux de capitaux augmentent, où la concurrence entre les territoires s'accroît et où la transition vers des modèles de développement plus durables s'avère indispensable, le territoire se révèle être un élément stratégique majeur. Il ne s'agit pas seulement d'administrer un espace, mais également de le façonner, de le valoriser, de le rendre compréhensible et compétitif, tout en étant en mesure de produire des retombées positives pour tous les acteurs qui y résident et y exercent leurs activités.

La thèse s'est centrée sur la question de savoir comment le territoire, en tant que construction complexe et espace d'interactions, peut agir comme un levier d'attractivité et de développement durable dans un contexte de mondialisation et de compétition entre divers territoires. L'analyse effectuée tout au long de cette recherche a révélé que la réponse à cette question ne se trouve ni dans une vision exclusivement axée sur les ressources naturelles, ni dans une approche économique à court terme. Elle réside plutôt dans une articulation cohérente des dimensions matérielles, organisationnelles, institutionnelles, identitaires et relationnelles du territoire. En d'autres termes, un territoire devient véritablement attractif lorsqu'il réussit à allier infrastructures, accessibilité, qualité des services, gouvernance efficace, capital humain, innovation, patrimoine et image de marque. C'est cette combinaison qui lui permet de se démarquer dans la concurrence spatiale actuelle et de tracer une voie vers un développement durable.

L'un des principaux résultats de cette recherche réside dans la confirmation de la nature construite, dynamique et relationnelle du territoire. Il ne s'agit pas d'un cadre passif dans lequel les activités économiques s'installent de manière aléatoire ; au contraire, il émerge des interactions entre les pouvoirs publics, le secteur privé, les populations, les institutions éducatives, les associations et d'autres acteurs concernés. Cette perspective permet de dépasser une compréhension traditionnelle qui se limite à la seule dimension géographique, en adoptant une approche intégrée du territoire. Ainsi, le territoire se révèle comme un système complexe de ressources, de contraintes et de représentations, influençant les décisions des agents et conditionnant la performance globale de l'espace en question.

L'attractivité d'un territoire découle d'un ensemble de facteurs qui s'interconnectent et se renforcent mutuellement. Les infrastructures de transport, les zones d'activités, l'accès à l'énergie, l'aménagement urbain, la disponibilité des terrains et la qualité des équipements publics constituent des éléments fondamentaux. Cependant, ces aspects matériels ne suffisent pas à eux seuls. Ils doivent être soutenus par un environnement institutionnel solide, des mécanismes de coordination performants, une gouvernance locale fiable et un climat de confiance entre les divers acteurs. À cela s'ajoute une dimension identitaire essentielle : un territoire ne peut durablement attirer les investisseurs, les talents ou les visiteurs que s'il possède une image forte, une singularité reconnue et un récit territorial cohérent. Ainsi, la compétitivité territoriale ne se limite pas à la simple réduction des coûts, mais repose également sur la capacité à générer un avantage spécifique, durable et difficile à reproduire.

Cette recherche met également en lumière l'indissociabilité du développement durable et de la logique territoriale. Un territoire qui semble attractif à court terme, mais qui nuit à l'environnement, qui est socialement fragmenté ou institutionnellement instable, ne peut envisager un parcours de développement durable. La durabilité exige un équilibre entre performance économique, inclusion sociale et préservation des ressources. Le territoire devient ainsi un espace de compromis entre divers impératifs parfois en opposition : croissance économique et protection de l'environnement, attractivité pour l'investissement et sauvegarde de l'identité locale, modernisation et justice territoriale, compétitivité et cohésion sociale. C'est cette aptitude à trouver un équilibre qui détermine sa véritable capacité de développement.

Concernant la validation des hypothèses, la première postulait que l'attractivité d'un territoire dépend de la synergie entre ses dimensions matérielles, organisationnelles et identitaires, et ne se limite pas à ses ressources naturelles. L'analyse théorique et conceptuelle menée dans le cadre de cette thèse confirme entièrement cette hypothèse. En effet, l'observation des territoires contemporains révèle que ceux qui disposent des ressources naturelles les plus abondantes ne sont pas nécessairement les plus attractifs, tandis que des territoires moins favorisés sur le plan naturel peuvent se montrer très compétitifs grâce à l'excellence de leur organisation, de leurs infrastructures, de leur gouvernance et de leur image. L'attractivité se présente donc comme une construction complexe, résultant de l'interaction entre accessibilité, réseaux, institutions, compétences, réputation et capacité à dynamiser le territoire. Les ressources naturelles demeurent significatives, mais elles ne représentent qu'un élément parmi d'autres, parfois même un facteur secondaire lorsque le territoire réussit à transformer ses contraintes en opportunités grâce à l'innovation, à la planification et à la mise en réseau.

Un exemple illustratif est celui de la région Île-de-France, qui ne représente que 2 % de la superficie de la France, mais où 18 % de la population nationale réside et qui abrite 23 % de l'ensemble des entreprises immatriculées dans le pays.

La seconde hypothèse proposait que le territoire agit comme un acteur dynamique dans le processus de développement, capable de se transformer grâce à l'interaction des pouvoirs publics, des entreprises et des citoyens. Cette hypothèse est également confirmée. Le territoire ne se limite pas à être un simple cadre pour l'application des politiques publiques ; il constitue un acteur à part entière, dans la mesure où il concentre des ressources, favorise des interactions, structure des comportements et guide les stratégies des divers opérateurs. Le développement d'un territoire ne surgit pas de manière aléatoire ; il est le produit d'une action collective orchestrée. Les pouvoirs publics exercent une fonction d'impulsion, de régulation et d'aménagement ; les entreprises contribuent par leurs investissements, la création d'emplois, l'innovation et l'intégration productive ; quant aux populations, elles apportent une assise sociale, une légitimité et une stabilité au projet territorial. Lorsque cette dynamique tripartite fonctionne harmonieusement, le territoire est en mesure de se transformer en profondeur et d'élaborer un modèle de développement plus résilient. En revanche, un manque de coordination entre ces différents acteurs entraîne fréquemment des déséquilibres, des blocages et une sous-exploitation des potentialités locales.

Selon une étude réalisée entre 2024 et 2025, portant sur 60 unités industrielles dans la wilaya d'Oran, il apparaît que 46,2% des entreprises participant à l'enquête sont situées dans cette même wilaya, tandis que 19,2% opèrent dans la commune de Sidi Chami. En ce qui concerne la provenance des capitaux de ces entreprises, on observe que 96,2% sont d'origine algérienne, tandis que 3,8% sont d'origine mixte, combinant des investissements nationaux et étrangers. Concernant la répartition sectorielle, 65,4% de ces entreprises appartiennent au secteur privé, 30,8% au secteur public, et seulement 3,8% au secteur mixte (public-privé).

D'après les données recueillies, il apparaît que la wilaya d'Oran, à l'instar du pays, ne présente pas une grande attractivité pour les investisseurs étrangers. Toujours selon cette enquête, le délai entre la demande d'occupation des locaux et l'occupation effective s'établit à 12 mois pour 11,5% des entreprises, tandis que 7,7% d'entre elles déclarent un délai de 36 mois. Ces chiffres offrent un aperçu du rôle des représentants des collectivités locales dans l'accompagnement des entreprises.

En ce qui concerne les années d'acquisition des terrains industriels, 15,4% des acquisitions remontent à 1990, et 11,5% à 2018, ce qui souligne la faible disponibilité des fonciers dans la wilaya d'Oran, et lorsque des terrains sont accessibles, leurs prix ne sont pas toujours à la portée

de toutes les entreprises. En analysant les sources d'approvisionnement de ces unités, 38,5% estiment qu'elles sont très proches et importantes, ce qui indique que ces entreprises sont incitées à se localiser à proximité de leurs fournisseurs locaux.

L'acquisition du foncier industriel a été faite auprès des organismes publces (34,6%), et 23,1% auprès des propriétaires privés. Ce qui démontre que l'Etat n'encourage pas les investisseurs à bénéficier du foncier industriel sacahnt que de part sa position économique le foncier a Oran est convoitié par un grand nombre d'investisseurs nationaux surtout et à degrè plus faible par les détenteurs de capitaux étrangers.

La troisième hypothèse soutenait que la compétitivité d'un territoire est intrinsèquement liée à sa capacité de générer des ressources immatérielles et spécifiques, telles que l'innovation, le capital humain et l'identité culturelle, qui le distinguent des autres. Cette assertion trouve également un écho favorable dans l'analyse réalisée. Dans le contexte d'une économie mondialisée, les territoires ne peuvent plus se reposer uniquement sur des avantages comparatifs traditionnels, qu'ils soient liés aux coûts, aux ressources ou à la localisation géographique. Ils doivent, au contraire, développer des avantages distinctifs, c'est-à-dire des ressources rares, difficilement copiables et génératrices de valeur ajoutée.

Des éléments tels que l'innovation, la qualification de la main-d'œuvre, l'esprit entrepreneurial, la confiance institutionnelle, la réputation, le savoir-faire local et la culture territoriale, contribuent tous à renforcer la singularité d'un espace. Ainsi, la compétitivité territoriale ne se limite pas à une question de positionnement économique ; elle englobe également la capacité à créer du sens, à susciter l'adhésion et à forger une identité.

En ce qui concerne les contributions théoriques, cette étude a permis de mobiliser et de mettre en relation plusieurs cadres d'analyse complémentaires. Les théories de la localisation ont d'abord mis en lumière l'influence de l'espace sur les comportements économiques, à travers des éléments tels que les coûts de transport, les dynamiques d'agglomération et les contraintes d'accessibilité. Les travaux de Von Thünen, Weber, Palander et Lösch ont illustré comment la distance, la centralité et l'organisation spatiale influencent les choix d'implantation. Malgré leurs limites, ces modèles demeurent pertinents pour appréhender les fondements de l'attractivité territoriale.

Par la suite, l'économie géographique et la nouvelle économie géographique ont fourni des éclairages cruciaux en démontrant que les rendements croissants, les effets d'agglomération, les externalités positives et les mécanismes de polarisation sont des facteurs explicatifs de la concentration des activités dans certains territoires.

Elles ont également mis en exergue le fait que les dynamiques spatiales ne sont pas neutres : elles engendrent des pôles dynamiques et des périphéries vulnérables, ce qui justifie la nécessité de politiques territoriales d'accompagnement et de rééquilibrage.

Les approches axées sur le territoire, la gouvernance locale, les clusters ainsi que le marketing territorial ont révélé que la compétitivité d'un espace géographique repose autant sur ses infrastructures matérielles que sur sa capacité à rassembler les acteurs autour d'un objectif partagé. Un territoire performant est celui qui sait orchestrer ses ressources, établir des coopérations, développer des réseaux d'intervenants et narrer ses atouts. Cette dimension relationnelle et stratégique constitue un véritable moteur de développement territorial.

Concernant les principaux enseignements : L'un des points majeurs de cette recherche est que l'efficacité du développement territorial requiert une harmonie entre les politiques publiques, les attentes des acteurs locaux et les particularités du milieu. Les stratégies standardisées, importées sans ajustements, révèlent rapidement leurs limites. Chaque territoire présente une configuration unique, intégrant ressources, contraintes, opportunités et dynamiques sociales spécifiques. Ainsi, toute initiative d'attractivité doit être ancrée dans le territoire, fondée sur une évaluation précise et une compréhension approfondie des besoins locaux.

Un second enseignement souligne l'importance de la gouvernance. L'attractivité ne dépend pas uniquement du volume d'investissements, mais également de la manière dont ceux-ci sont conçus, coordonnés et exécutés. Les politiques territoriales les plus efficaces reposent sur une gouvernance impliquant plusieurs acteurs, caractérisée par sa transparence et sa stabilité. La collaboration entre l'État, les collectivités territoriales, les entreprises, les universités, les chambres professionnelles et la société civile est cruciale pour établir une dynamique territoriale durable.

Un troisième enseignement met en lumière le rôle de l'identité et du patrimoine. Dans un monde où la mondialisation tend à uniformiser, les territoires qui prospèrent sont souvent ceux qui parviennent à préserver et à valoriser leur singularité. Les éléments tels que le patrimoine culturel, les traditions locales, le paysage, la mémoire collective et les savoir-faire représentent des ressources stratégiques à part entière. Ils renforcent l'attachement des populations, améliorent l'image du territoire et génèrent des avantages compétitifs symboliques, en complément des avantages économiques traditionnels.

En ce qui concerne les limites de la recherche : Comme toute étude, ce travail présente certaines limites qu'il est essentiel de reconnaître. D'abord, l'analyse du territoire comme un objet multidimensionnel implique une complexité conceptuelle considérable, mobilisant des disciplines variées telles que l'économie, la géographie, la sociologie, la science politique, ainsi que la gestion publique et l'aménagement. Bien que cette diversité soit une richesse, elle rend également l'analyse plus complexe et parfois difficile à systématiser.

De plus, la rapide évolution des contextes territoriaux, institutionnels et économiques peut modifier certaines dynamiques observées. Les politiques territoriales, les réformes administratives, les transformations technologiques et les fluctuations des marchés influencent continuellement les conditions d'attractivité. Il convient donc de considérer les résultats obtenus comme robustes dans le cadre de l'analyse effectuée, tout en restant ouverts à des ajustements par le biais de futures recherches empiriques.

Enfin, l'analyse des territoires bénéficierait d'enquêtes de terrain plus approfondies, notamment auprès des acteurs locaux, afin de mieux appréhender les perceptions, les stratégies et les contraintes concrètes liées à la mise en œuvre territoriale. La dimension qualitative des relations territoriales mérite une attention particulière, surtout dans les contextes où les capacités institutionnelles sont limitées.

En ce qui concerne les perspectives ouvertes : Cette thèse ouvre la voie à plusieurs avenues de recherche et d'action. Sur le plan scientifique, il serait pertinent d'approfondir les études comparatives entre territoires attractifs et territoires en difficulté, afin d'identifier plus précisément les configurations institutionnelles, économiques et sociales qui favorisent une compétitivité durable. Une autre direction de recherche pourrait consister à examiner plus en détail le rôle du numérique dans la transformation des stratégies territoriales, notamment à travers le marketing digital, la dématérialisation des services publics et l'émergence des plateformes d'interaction territoriale.

Sur le plan opérationnel, les résultats de cette recherche incitent à élaborer des politiques territoriales intégrées, qui articulent aménagement, formation, innovation, soutien à l'investissement, valorisation du patrimoine et gouvernance participative. Le développement durable du territoire exige également une meilleure coordination entre les différentes échelles d'action, du local au national, afin d'éviter les incohérences et les redondances.

Dans le cadre algérien, cette analyse revêt une signification particulière. Les territoires possèdent des potentialités indéniables, cependant, leur mise en valeur nécessite des réformes en matière de gouvernance, une mobilisation accrue des ressources locales et une intégration plus poussée des politiques économiques, sociales et environnementales. Ainsi, le territoire se transforme en un cadre d'action, mais également en un projet collectif à élaborer.

En somme, cette recherche a démontré que le territoire dépasse largement la simple définition d'un espace géographique : il constitue une construction dynamique, un réseau d'acteurs, un vecteur d'identité et un outil de compétitivité. Lorsqu'il est envisagé comme un espace d'interactions et de collaboration, il a le potentiel de devenir un levier significatif pour l'attractivité et le développement durable. La réponse à la question posée s'avère donc limpide : le territoire agit comme un moteur de développement lorsqu'il réussit à convertir ses ressources en capacités, ses contraintes en opportunités et ses interactions en projets communs. C'est sous cette condition qu'il peut s'inscrire de manière pérenne dans la compétition mondiale des territoires tout en préservant sa cohésion sociale, son équilibre environnemental et son identité historique.

Bibliographie

A.P.SDZ. (2024, Janvier 16). Oran : 2 milliards DA pour le réaménagement de la station d'épuration d'El-Kerma. Algérie.

Aarland, K., Davis, J., Vernon Anderson, J., & Ono, Y. (2007). Spatial organization of firms : the decision to split production and administration. *Journal of economics, 38, issue 38*.

Ait Habouche, A., & Ait Habouche , O. (2015, Septembre 15). Attractivité et compétitivité des territoires : quels indicateurs ?". *Revue d'études sur les institutions et le développement, 3*(1).

algerie360. (2014, Juin 9). *https://www.algerie360.com/lancement-dune-etude-damenagement-du-territoire-de-la-wilaya-doran*. Récupéré sur https://www.algerie360.com.

algerie360. (2025, Novembre 9). *htts://www.algerie360.com/lancement-dune-etude-damenagement-du-territoire-de-la-wilaya-doran/*. Récupéré sur https://www.algerie360.com.

Algérie360°. (2017, Avril 19). L'étude de la nouvelle zone industrielle pour l'Agroalimentaire.

Alioueche, K. (2023, Décembre). La problématique du développement économique local et territorial en Algérie. *DIMS Maghtech, 1*(4).

Assogba, Y. (2008). Développement économique en Afrique. Comprendre la dynamique des populations. *Les sciences sociales comtemporaines*.

Assogba, Y. (2008). *Le développement communautaire en Afrique . Comprendre la dynamyque de la population.* Laval, Canada: Presses de l'Uninersité de Laval - Canada.

Badel, C. (2005). *La noblesse de l'empire romain : les masques et la vertu.* (C. Vallon, Éd.) Collections Epoques.

Badwin, R., & Martin, P. (2004). Agglomération et croissance régionale. *Le manuel d'économie régionale et urbaine)*.

Baldwin, R., Forslid, R., Ottaviano, G., & Robert-Nicoud, F. (2003). *Géographie économique et politique publique.* Princeton: Princeton University Press.

Baumont, C. (1994). Croissance, formation et accumulation du capital humain. *Revue Economie et Statistiques*.

Beccatini, G. (1995). Système local et marché global, le district industriel. (ASRDLF, Éd.) *Economie industrielle et économie spatiale*.

Beck, T., & Demirgüç-Kunt, A. (2006). PME : L'accès au financement comme contrainte de croissance. *Journal de la Banque et de la Finance, 30*(11).

Belattaf, M. (2009). *Localisation industrielle et aménagement du territoire : Aspects théoriques et pratiques.* Alger: Office des Publications Universitaires.

Belhedi, A. (2010). *L'aménagement du territoire : Principes & approches.* Tunis, Faculté des sciences humaines et sociales: Université de Tunis.

Belkacem, A. (2023). *Marketing territorial et attractivité des investissements en Algérie : cas de la wilaya d'Oran. .* Thèse de doctorat, Université d'Oran 2, Faculté des Sciences Économiques., Oran.

Benbrika, G., Ghidouche, F., & Chigara, H. (2021, Aout 15). Le marketing territorial : Un outil contributeur à l'attractivité des collectivités locales, Cas des cones de la wilaya de Boumerdes. *Algerian Scientific Journal Platform, 4*(3)..

Bendjelid, A. (2004). Oran face aux actions d'aménagement urbain d'Alger. *Insaniyat*(24).

Benko, G., & Lipietz, A. (2000). *La richesse des régions. La nouvelle géographie soco-économique* (éd. PUF, Coll "Economie en liberté"). Paris: Presse Universitaire de France.

Bennacer, N., & Bouaichi, N. (2020, Février 1er). Gouvernance et développement territorial : Une lecture à partir de la politique algérienne d'aménagement spatial. *Algerain Scientific Journal Plateform*.

Benrahal, L. (2025). Les exonérations fiscales dans le cadre d'encouragement de l'investissement en Algérie. *Mémoire*. Alger, Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Consulté le Avril 12, 2025, sur https://dspace.hec.dz/items/9988a3d2-aff3-4de4-bb5c-5b5ccba10c22

Blat, J.-P., & Csepeli, R. (2011, Octobre). Destination Paris - Ile de France. L'ambition de devenir une référence internationale en matière de développement durable. *Développement durable : Du tourisme en ville.*

Bonnemaison, J. (1999). *Les territoires de l'identité : le territoire, lien ou frontières?* (éd. Géographie et cultures). Paris: L'Harmattan.

Borja, J. (2007, Février - Juillet). L'attractivité : Les conditions locales de la réussite globale. *Actes des séminaires.*

Boschma. R.A. (2005). Proximité et innovation : une évaluation critique. *Etudes régionales, 39*(1),

Boukhezer , N., & Smahi, A. (2008, Décembre 31). Politiques d'investissement public et leur impact sur l'esprit entrepreneurial : Cas du dispositif Ansej. *Algerian Scientific Journal Platform, 4*(1).

Buchwalder, L. (2009). Le marketing territorial en France : pratique et enjeux. *Thèse de doctorat*. Dijon: Université de Bourgogne.

Byke, F., Becattini, G., & Sengenberger, S. (1990). *Le district industriel marshallien comme notion socio-économique.* Genève, Italie: Institut international d'études du travail.

Cantillon, R., & Gabillard, J. (1955). Essai sur la nature du commerce en général. *Annales, 10° année* (4).

CapDZ. (2024, Février 03). Gdyel : Le projet de la zone d'investissement toujours à l'arrêt. (L. Otsmane, Éd.) Oran, Algérie.

CapDZ. (2024, Mars 12). Le wali d'Oran visite la commune d'El Braya. Oran, Oran.

Carré, D., & Levratto, N. (2011). *Les performance des territoires : les politiques locales remèdes au déclin industriel* (éd. Magna Carta). Paris: Le manuscrit.

Casson, M. (1999). *L'entrepreneur* (éd. Gestion). Paris: Economica.

Chamard, C., Gayet, J., & Alaux, C. (2014). *Le marketing territorial. Comment développer l'attractivité et l'hospitalité des territoires ?* Louvain-la-Neuve - Belgique: De Boeck.

Chennouf, S. (2014, 12 31). Les opportunites d'integration régionale et mise à niveau au maghreb. *Revue algérienne d'économie et gestion, 7*(2).

Christopher, M. (2005). *Supply chain management : créer des réseaux à fortes valeurs ajoutées* (éd. 3° Edition). Paris: Pearson - Village mmondial.

Colin, C. (1940). *The Conditions of Economic Progress.*

Combes, P., Mayer, T., & Thisse, J. (2008). *Géographie économique L'intégration des régions et nations (ISBN 978-0691139425).* Princetown Université Press. doi:(ISBN 978-0691139425)

Courdescomptes. (2012). *Les dispositifs de soutien à la création d'entreprises.* Paris. Récupéré sur Cour des comptes.

Courlet, C. (2001). *Territoires et régions : les grands oubliés du développement économique.* Paris: L'Harmattan.

couts-logistiques-entrepot. (2021, septembre 17). Consulté le Mars 17, 2024, sur www.mecalux.fr.

Damborsky, M., & Jetmar, J. (2009). La prise de décision en matière de localisation des firmes comme processus dynamique. *Conférence Internationale de l'Association d'Etudes Régionales.* Prague.

Daoudi, S., & Kheloui , N. (2013). La communication territoriale et le développement local :Etude de cas sur les communes de la wilaya d'Oran.

Dauge, Y., & Galley, J. (2020). Pour un nouvel aménagement des villes et des territoires. *Villes en parrallèle*(49-50).

David, P., Hall, B., & Toole, A. (2000). La R&D publique est-elle un complément ou un substitut à la R&D privée ? Une revue des preuves économétriques. Une revue des preuves économétriques. *Politique de recherche, 29*(4-5).

de Castelbajac, P., & Monod, J. (2021). *L'aménagement du territoire.* (Q. sais-je?, Éd.) Paris: Presses universitaires de France.

De Gaudemar, J. (2015). Aménagement du territoire. Dans X. Greffe, J. Mairesse, & J. Reiffers, *Encyclopédie économique* (pp. 1869-1872). Paris: Economica.

Debarbieux, B. (1995). Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique. *Revue de géographie alpine*(24 (2)).

Demers, S. (1991). *Le choix des facteurs de localisations privilégiés par les PME manufacturières de la région de Berthier-Sorel.* Rapport de recherche pour l'obtention de la maîtrise en économie et gestion des systèmes de petite et moyenne dimension., Université de Quebec - Trois rivières, Quebec.

Demoule, J.-P. (2013). *Les origines de la culture : la révolution néolithique.* Paris: Le pommier.

Di Méo, G. (1998). Géographie sociale et territoire. (T. d. Reims, Éd.) *FAC géographie, 25*(99-100).

Djelti, M., & Chouam, B. (2016). Etat des lieux des incubateurs en Algérie, Cas de l'incubateur de l'INTTIC d'Oran. *Revue algérienne d'économie et gestion*(9), doi:https://asjp.cerist.dz/en/article/7143.

Djinsu, K. (2012/2013). *Les déterminants de localisation des entreprises industrielles dans la région du centre Cameroun.* Yaoundé, Cameroun: Université de Yaoundé.

Dolfus, O. (1972). *L'espace géographique* (Vol. 1390). (C. Q. sais-je?, Éd.) Paris: Presse Universitaire de France.

Dorier, E. (2020). *Acteurs, projets urbains et environnement : Les mutations contemporaines.* Marseille, Aix - Marseille Université.

Dunning, J. (1998, Mars). L'emplacement et l'entreprise multinationale : un facteur négligé ? (P. Macmillan, Éd.) *Journal of International Business Studies, 29*.

Duranton, G., & Puga, D. (2004). Microfondements des économies d'agglomération urbaine. *Manuel d'économie régionale et urbaine*, pp. 2063-2117. doi:https://doi.org/10.1016/S1574-0080(04)80005-0

Echattabi, H. (2024). L'offre territoriale, un levier d'attractivité des investissements : vers une revue systématique de la littérature. *Organisations et territoires, 33*(3), 235-254. doi:https://doi.org/10.1522/revueot.v33n3.1875

El Fekair, H., & Kacemi, M. (2021). La promotion immobilière privée à Oran entre gestion et législation. *Droit et société, 107*(1).

Ferguene, A. (2012). *Economie territoriale et développement local : Concepts et expériences* (éd. L'Harmattan). Paris: Campus ouvert.

Finkielkaut, A. (2015). *L4identité malheureuse.* Paris: Stock. Consulté le Juin 12, 2025

Fontagné, L., & Maye, T. (2005). *Les choix de localisation des entreprises* (éd. Repères). Paris: La découverte.

Foura, M., & Abboudi, N. (2018, Mai). Le développement économique local durable : du développement au développement djurable. Le cas de Guelma. *Revue des Etudes Economiques Appronfondies, 3*(2).

Fourastie. (1946). Le livre de Coli Clark : « Les conditions du progrès économique». *Revue d'économie politique, 56*(2), 205-2019. Consulté le Juin 12, 2025

Frayssignes, J. (2005). Les appelations d'origine contrôlée dans le développement territorial : une analyse sytémique. *Thèse de doctorat*. Toulouse, Institut National Polytechnique de Toulouse.

Fujita, M., & Thisse, J. (2002). *Economics of agglomeration : cities, industrial location and regional growth.*Caridge, Grande retagne: Camridge University Press.

Fujita, M., Krugman, P., & Venables, A. (1999). *L'économie spatiale : Villes, régions et commerce international.* Cambridge: MIT Press.

Gaudron, P., & Modrine, A. (2016). L'économie des clusters de Jerôme Vicente. *Management International.*

Geneau de Lamarlière, J. (2008). Une relecture des travaux d'Alfred Weber sur la localisation industrielle. A l'articulation de l'léconomique et du sociociulturel. *Annales de géographie*(664).

Gervais-Lambiny, P. (2003). *Territoires, citadins, 4 villes africaines.* Paris: Belin.

Hanchane, H., Mouhoud, E., & Bouoiyour, J. (2008). *Investissements directs étrangers et croissance économique : estimation d'un modèle à erreurs composées.* Clermont Ferrand: Colloque du GDR CNRS 2989.

Haroun, M. (2000). *Le régime des investissements en Algérie.* (B. d. l'entreprise, Éd.) Paris: Lexis Nexis.

Hartog, F. (2003). *Régimes d'historicité.* Paris: du Seuil.

Hirschman, A. (1958). *The Strategy of Economic Development.* (Y. U. Press, Éd.) London.

Hoover, E. (1937). *Emplacement des activités de localisation.*Cabridge: Harvard University Press.

Hospers, G.-J. (2004, Septembre-octobre). Place marketing in Europe, the branding of the Oresund region. *Intereconomics, 39*(5).

https://books.openedition.org/psorbonne/32194?lang=fr. (s.d.). Agriculture dépendante et agriculture durable. Sorbonne: Editions de la Sorbonne.

https://elkhabar.com/fr/economie/reprise-du-secteur-industriel-algerie-en. (2024, Mars). Consulté le Mars 19, 2025, sur www.elkhabar.com.

https://elwatan.dz. (2023). Récupéré sur arzew-et-sidi-benyebka-400logements-lpl-en-projet.

https://www.madinati-dz.com. (2016, Septembre). *le-sdaam-un-outil-strategique-pour-la-metropolisation-doran*. Récupéré sur https://www.madinati-dz.com.

IJRAR.ORG. (2024). L'effet du soutien continu sur la performance innovante des entreprises. *Revue Internationale de Recherche et d'Analyses*.

Jacobs, J. (1969). *L'économie des viles.*New York: Random House. doi:ISBN 978-0394705842

Jaouen, A., & Torres, O. (2008). *Les très petites entreprises.* Paris: Lavoisier.

Jouve, B., & Lefevre, C. (2004). *La gouvernance urbaine en Europe.* (L. s. suisse, Éd.) Lausanne: Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.

Keynes, J. (1936). *La Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie.* (Payot, Éd.)

Khaldon, A. (2020). *AMilieu innovateur et développement durable : Réflexions pour les territoires algériens.* Thèse de doctorat. Oran: Université d'Oran.

Khaled, F., & Medour, O. (2021). Gouvernance et rôles des acteurs en Kabylie : la Touiza, de la participation sociale à l'attractivité territoriale. *Fabriques urbaines, 02*(0.

Khelifa, M. (2022). Le guichet unique et la modernisation administrative dans la wilata d'Oran : Outils numériues et attractivité territoriale. *Revue des Sciences Administratives d'Oran, 15*(2).

Khelladi, A. (2021). Essai d'analyse de l'attractivité aux nvestissements directs étrangés en Algérie. *Fabriques Urbaines, 2*(1).

Khelladi, M. (2012). *Le développement local.* Alger: Office des Publications Universitaires.

Kline, P., & Moretti, E. (2014). Développement économique local, économies d'agglomération et le grand coup de pouce : 100 ans de données de la Tennessee Valley Authority. *Revue trimestrielle d'économie, 129(1).*

Korichi, N. (2023, Février 02). *Le marketing territorial la conquete des talents : etapes et bonnes-pratiques.* Consulté le Mars 09, 2025, sur https://www.cap-com.

Krugman, P. (1991). *Géographie et Commerce.* Louvai et Cambridge, Belgique et USA: Presses Universitaires de Louvain.

Krugman, P. (1998). Space the Final Frontier. *Journal of Economic Perspectives, 12*(20&).

l/index.php/fr/a-region-d-oran/monographie-organisation-carte-ressources. (2022). Récupéré sur https://www.drcoran.dz.

Lacaze, J.-P. (2006). *L'aménagement du territoire* (éd. Dominos). Paris, Paris: Flammarion.

Laganier, R., Villalba, B., & Zuindeau, B. (2002). Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche plridisciplinaire. *Développemnt durable et territoire*.

Lamotte, M. (1985). *Fondements rationnels de l'aménagement d'un territoire.* Paris: Masson.

Lamrani, L. (2020). *Acteurs, dynamiques territoriales et développement local : Cas de la Vallée de la Soummam en Algérie.* Bejaia: niversit de Béjaai Abderrahmane Mira.

Le Gall, S. (2011, Octobre). Les stratégies de localisation des firmes multinationales et leurs rapports au territoire local étranger : une approche par les ressources. *Management international*.

Lenine, V. (1925). *L'impérialisme, dernière étape du capitalisme.* Paris: Librairie de l'Humanité.

Levy, J., Lussault, M., & Ferrier, J.-P. (2013). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés.* Paris: Belin.

Mansouri, Y. (2008). *La localisation des activités productives : la tension entre forces centrifuges et forces centripètes. Thèse de doctorat en sciences économiques, Université du Sud Toulon-Var, France.* Toulon-Var: Université du Sud Toulon-Var.

Mansouri-Guilani, N. (2008). *Dynamiser l'investissement productif en France.* Paris: Conseil économique et social.

Marshall, A. (1920). *Principes d'économie politique* (éd. 8ème). Londres: Macmillan & Co.

Massé, P. (1964). L'aménagement du territoire. *Economie politique, 74*(1), pp. 3-29.

Masson, S., & Petiot, R. (2012). Attractivité territoriale, infrastructures logistiques et développement durable. *Les cahiers scientifiques de transport*(61), pp. 63-90.

Menage, P. (2014, Mars 18). Comprendre la compétitivité territoriale : différencez avec l'attractivité territoriale et rôle des réseaux d'acteurs. *Développement et économie*.

Mérenne-Schoumaker, B. (1991). Le développement récent des régions polaires. *Revue de géographie de Lyon*(66),

Merenne-Schoumaker, B. (1996). *La localisation des industries .* Paris: Nathan Université .

Mme Ghidouche Ait Yahia, K. (2005). La pratique du marketing territorial en Algérie : Approche qualitative. *La revue des sciences commerciales.* Alger.

Moati, P. (2001, Octobre). Les stratégies d'adaptation des entreprises : Eléments d'analyse. *Cahier de recherche*(160).

Morain, P. (1965). *L'analyse spatiale en sciences économiques.* Paris: Cujas.

Moscati, S. (1997). *Les phiniciens.* (M. V. Collectif, Éd.) Réedition numérique FENIXX.

Mouaziz-Bouchentouf, N. (2009, Mai 6). Le mythe de la gouvernance urbaine en Algérie, le cas d'Oran. *Actes du colloque international "Penser la ville - approches comparatives"*.

Mouloud, A., & Lalali, R. (2022). L'investissement privé en Algérie : Chronologie de 60 années de réformes juridiques inachevées (1962-2022). *Les Cahiers du Cread -Vol. 38 - n° 03, 38*(3),

Moussaoui, A. (2016). *Analyse d'ue transition d'un espace de développement et d'aménagement du territoire : illustrée par l'exemple de la wilaya de Tizi Ouzou.* Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, Tizi Ouzou.

Moussaoui, Y. (2023). *Financement des initiatives entrepreneuriales : Cas des PME algériennes.* Oran: Université oran 2 Ahmed Ben Ahmed. Consulté le Septembre 12, 2025

Muchielli, J.-L., & Puech, F. (2003). Internationalisation et localisation des firmes multinationales : l'exemple des entreprises françaises en Europe. *Economie et statistiques*(363-365).

Myrdal, G. (1957). Economic Theory and Underdeveloped Regions. (M. University Paperbacks, Éd.) Nacera, H. (2023, Décembre 22). 2024 sera le point d'orgue de la relance économique à OranCAPDZ. *CAPDZ*.

Nadou, F., & Kemdji, M. (2023, Décembre). Enjeux d'intégration économique et territoriale des tiers-lieux en Normandie. *Revue d'économie régionale et urbaine.*

Narring, P., & Viora, M. (2019). *Mutations économiques et développement des territoires.* Paris: Ministère de la transition écologique et solidaire.

OCDE. (2019). Perspectives des PME et de l'entrepreneuriat de l'OCDE. *OCDE Editions*.

Ouest-tribune. (2025, Décembre 9). *https://ouest-tribune.dz/investissement-a-oran-dix-projets-industriels-examines/*. (y. Redjami, Éditeur) Récupéré sur https:/ouest-tribune.

OuestTribune. (2025, Novembre 9). *Ouest Tribune*. Récupéré sur https://ouest-tribune.dz/la wilaya-doran-relance-les-grands-chantiers-damenagement.

Ouguennoune, H. (s.d.). Attractivité et pouvoirs publics. *Algerian Scientific Journal Plateform*.

Pecqueur, B. (1996). Dynamiques territoriales et mutations économiques. *Cahier de géographie du Quebec.*

Pecqueur, B. (2005). Les territoires créateurs de nouvelles ressources productives. *Géographie, Economie, Société*.

Pecqueur, B., & Coissard, S. (2007). Des avantages comparatifs aux avantages différenciatifs, une approche par le territoire. *Actes du XLIII° Colloque de l'ASRDLF*, (pp. 11-13). Grenoble et Chamberry.

Peeters, D., & Perreur, J. (1996). L'approche weberienne de la localisation industrielle et ses extensions : un bilan. *Espace géographique, 25*(3).

Pelletier, J., & Volkoff, S. (2002, Janvier-Mars). Les conditions de travail. (OpenEditionJjournals, Éd.) *La Découverte, 44*(1).

Perez, C. (2002). *Technological Revolution and Financial Capital.* Edward Elgar.

Perrin, J. (1991). Réseaux d'innovation - milieux innovateurs, développement territorial. *Economie régionale et urbaine*(3/4).

Perroux F. (1950). Note sur la notion de pôle de croissance. *Cahiers de l'Institut de Science Economique Appliquée (ISEA° - Série Développement*(4).

Pettersen-Sobczyk, M. (2023). Le marketing d'influence dans la promotion des villes et régions. *European Research Studies Journal, XXVI*(4), pp. 35-43. doi:DOI : 10.35808/ersj/3270

Ponsard, C. (1956). Note sur la localisation des firmes. *Revue Economique, 7*(1).

Porter, M. (1990). *L'avantage compétitive des nations.*New York: Free Press.

Porter, M. (1998). *Clusters and competition: New agendas for companies, governments, and institutions.*Boston: Harvard Business Schoo Press.

Porter, M. (2000). Localisation, concurrence et développement économique : Clusters locaux dans une économie mondiale. *Revue trimestrielle du développement économique, 14*(1), pp. 15-34. doi:https://doi.org/10.1177/089124240001400105

Porter, M. (2023). *L'avantage concurrentiel : Comment devancer ses concurrents et maintenir son avance.* Dunod.

Prasannath, V., Gronom, R., & Miles , M. (2024). Impact des politiques de soutien gouvernemental sur l'orientation entrepreneuriale et la performance des PME. *Journal de l'entrepreneuriat international et du management, 3*(20), pp. 1533-1595. doi: doi.org/10.1007/s11365-024-00993-3

Rafestin, C. (1980). *Pour une géographie du pouvoir.* Paris: Libraires techniques.

Rallet.A, & Torre. A. (s.d.). Proximité et localisation des activités. *Economie et institutions1995*(6-7).

Redjem, K., Bendahou, A., & Mihoub Ait Habouche, O. (2019). L'ancrage territoriale des entreprises : la logique du choix des facteurs de localisation. Une étude empirique auprès des PME de la wilaya d'Oran. *Stratégie et développement, 9*(16).

Remmas, M., & Zouad, R. (2022). Disparité de développement territorial : un essai d'une typologie socio-économique de la wilaya d'Oran. *Al-Basha'ir Al-Iqtisadiya,*, pp. 1060-1076. Récupéré sur https://asjp.cerist.dz/en/article/186008.0

Remmas, M., & Zouad, R. (2022, Avril 24). Disparité de développement territoriale : un essai d'une typologie socio-économique de la wilaya d'Oran. *Algerian Scientific Journal Plateform, VIII*(01) Ricardo, D. (1817). *Prinicipes de l'économieet de l'impôt.*London: John Murray.

Rodriguez-Rodriguez, D., & Vega, M. (2018, Decembre). Effect of legal protection and managementof protected areas at preventing lad development : a Spanish case study. *Regional Environnemental Change, 42*.

Romer, P. (1986, Octobre). Rendements croissants et croissance à long terme. *Journal de l'économoe politiqe, 94*(5).

Rosario, C., Varum, C., & Botelho, A. (2024). Le rôle des incitations publiques dans la promotion de l'innovation : une analyse des entreprises régulièrement soutenues. *Journal du risque et du management financier, 17*(6). doi:https://www.mdpi.com/2227-7099/12/6/148)

Salhi, Z. (2009). *Produits du terroir et développement local en Algérie : cas des zones rurales de montagnes et de piémonts. ».* Blida: Université de Blida.

Scott, A. (2006). *Géographie et économie.* Oxford: Oxford University Press.

Si Mohamed, D., & Hachemi-Douici, N. (2021). *La problématique du développement économique local et la recomposition du territoire en Algérie : de la construction étatique à la construction libérale.* Tizi Ouzou: Université Mouloud Mammeri.

Simon, H. (1955). Un modèle comportemental du choix rationnel. *Revue trimestrielle d'économie*(69).

sites/default/files/EzPublish/rapport_dispositifs-souteisn-creatio_entreprises_tome2.pdf.(s.d.). Récupéré sur https://www.ccomptes.fr.

Storey, D. (2003). *Entrepreneuriat, petites entreprises et politique publique : relations évolutives en « temps incertains ».*New York: Palgrave Macmillan, Basingstoke .

Stuart, S, Rosenthal Wiliam , C., & Strange. (2004). Preuves de la nature et des sources des économies d'agglomération. *Manuel d'économie régionale et urbaine*.

Swann, W. (2019). Innovation locale en matière de durabilité grâce à la collaboration intersectorielle : Leçons d'un concours énergétique de quartier. *Journal of public and non profit affairs, 5*(3), pp. 317-337. doi: https://doi.org/10.20899/jpna.5.3.

Tardif, C. (2002). DATAR, Réseaux d'entreprises et territoires. Regards sur les systèmes croisés. *Revue Interventions économiques*.

Thisse, J. (1997). L'oubli de l'espace dans la pensée économique. *Régions et développement*(06),.

Thisse, J.-F., Combes, P.-P., & Mayer, T. (2007). *Economie géographique, l'intégration des régions et des nations.* Paris: Economica, Collection Corpus.

Torre, A. (2016). Clusters et systèmes locaux d'innovation : Un retour critique sur les hypothèses naturalistes de la transmission des catégories de l'économie de proximité. *Régions et Développement*(24).

Torre, A., & Beuret, J.-E. (2012). *Proximités territorales. Construire la gouvernance des territoires, entre conventions, conflits et concertations.* (Anthropos, Éd.) Paris: Economica.

Touati, M. (2015). *La périphérie Est d'Oran : Mécanismes de formation et modes d'intervention.*

Tremblay, D.-G. (2019). *Conciliation emploi-famile et temps sociaux* (éd. 5°). Quebec, Canada: Presses Universitaires de Quebec. Consulté le 19 juin 2025

Tribune, O. (2024, Mars 13). El Braya : Plus de 400 millions DA pour des projets d'aménagement de la commune. Oran.

Tribune, Y. R. (2024, Mars 22). *Marché de gros d'El Kerma : 700 tonnes de produits transitent quotidiennement.* Oran.

Veltz, P. (2000). *Lenouveau monde industriel.* (L. Débat, Éd.) Paris: Gallimard.

Vicente, J. (2016). *Economie des clusters.* Paris: La Découverte.

Victor, A. (2004). *Les décisions de localisation des entreprises dans les provinces canadiennes.* Facuté des arts et sciences de Canada.

Von Thunen, J. (1828). *L'Eta isolé en relation avec l'agriculture et l'économie nationale.* Hamburg: Friedrich Perthes.

Zekri, C. (2012). *Mémoire et projet territorial : l'identité locale comme ressource de développement.* Bordeaux: Université de Bordeaux.

Zouad, R., & Remmas, M. (2019). Diagnostic du marketing territorial de la wilaya d'Oran. *Revue internationale du Marketing et Mnagement stratégique, 1*(1).

Zouad, R., Remmas, M., & Hamidi , Z. (2019). Diagnostic marketing territorial de la wilaya d'Oran : Analyse et perspective. *Revue Internationale de Management et de Management des Systèmes - RIMMS)*.

Résumé

Cette recherche démontre que le territoire ne se limite pas à un simple cadre géographique, mais constitue une entité dynamique, relationnelle et stratégique, englobant des dimensions matérielles, institutionnelles et identitaires. L'attractivité d'un territoire repose sur une synergie harmonieuse entre infrastructures, gouvernance, capital humain, patrimoine et représentation, et ne saurait se réduire aux seules ressources naturelles disponibles. Pour atteindre un développement durable, il est impératif d'instaurer un équilibre entre la performance économique, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement, ce qui nécessite une coordination efficace entre les acteurs publics, privés et sociaux. Les données empiriques tirées de l'étude de cas d'Oran corroborent ces postulats et indiquent la nécessité d'élaborer des politiques territoriales intégrées tout en renforçant la gouvernance au niveau local.

ملخص

يُبيّن هذا البحث أن الإقليم ليس مجرد حيز جغرافي، بل يشكل كيانًا ديناميكيًا واستراتيجيًا وقائمًا على العلاقات، حيث يجمع بين أبعاد مادية ومؤسسية وتلك المتعلقة بالهوية. وتعتمد جاذبية الإقليم على تضافر متناغم بين البنية التحتية، والحوكمة، ورأس المال البشري، والتراث، والصورة الذهنية، ولا يمكن اختزالها في الموارد الطبيعية المتاحة فحسب. كما يتطلب تحقيق التنمية المستدامة إيجاد توازن بين الأداء الاقتصادي والشمول الاجتماعي وحماية البيئة، وهو ما يستلزم تنسيقًا فعالًا بين الأطراف المعنية في القطاعات العامة والخاصة والاجتماعية. وتؤكد البيانات التجريبية المستمدة من دراسة حالة مدينة وهران صحة هذه الطروحات، وتُبرز الحاجة إلى صياغة سياسات إقليمية متكاملة مع تعزيز الحوكمة على المستوى المحلي.

Summary

This research demonstrates that the territory is not limited to a simple geographical framework, but constitutes a dynamic, relational and strategic entity, encompassing material, institutional and identity dimensions. The attractiveness of a territory rests on a harmonious synergy between infrastructure, government, human capital, heritage and representation, and cannot be reduced to the only available natural resources. To achieve sustainable development, it is imperative to establish a balance between economic performance, social inclusion and environmental protection, which requires effective coordination between public, private and social actors. The empirical data from the study of the Oran case corroborates these postulates and indicates the need to develop integrated territorial policies while strengthening governance at the local level.

- Les mots clefs : Territoire, Localisation, Attractivité, Aménagement, Développement local, Gouvernance, Secteurs industriels, Economie territoriale, Wilaya d'Oran, Politiques de soutien à l'investissement.